Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap

Commune de Vannes (Morbihan)

27, Impasse Joseph Loth

sous la direction de
Sébastien Oeil de Saleys

Inrap Grand-Ouest
Mars 2015

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Commune de Vannes (Morbihan)

27, Impasse Joseph Loth

sous la direction de
Sébastien Oeil de Saleys

Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Code Inrap F 104642
Système d'information
Arrêté de prescription 2013 -128
Entité archéologique
Nr site
Code INSEE 56260

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné
Tel. 02 23 36 00 40

Mars 2015

Sommaire

5 **I. Données administratives, techniques et scientifiques**

7 **Fiche signalétique**
8 **Mots-clés des Thésaurus**
9 **Intervenants**
10 **Notice scientifique**
11 **Localisation de l'opération**
12 **Plan cadastral**
13 **Arrêté de prescription**
20 **Autorisation de fouille**
22 **Projet scientifique d'intervention**

35 **II. Résultats**

37 **1. Présentation de l'opération**
37 **1.1 Présentation générale de la fouille**
37 **1.2 Les données physiques**
37 1.2.1 Le contexte topographique
39 1.2.2 L'environnement géologique
39 **1.3 Le contexte archéologique**
41 **1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre**
41 1.4.1 Objectifs de la fouille
41 1.4.2 Le décapage
42 1.4.3 La fouille et l'enregistrement des données
43 1.4.4 Post-fouille et études effectuées

45 **2. Résultats**
45 **2.1 Des indices d'occupation**
46 **2.2 Un parcellaire orthonormé (1ère moitié du Ier siècle)**
46 2.2.1 L'ensemble 1
48 2.2.2 L'ensemble 2
49 2.2.3 L'ensemble 3
53 2.2.4 Les fosses F.109 et F.113
54 2.2.5 Les creusements F.9, F.13 et F.73
57 2.2.6 Les structures F.46, F.47 et F.117
58 2.2.7 Une structure isolée
59 **2.3 Une occupation artisanale? (2e moitié du Ier siècle)**
59 2.3.1 Les fossés parcellaires
60 2.3.2 Les fosses F.48, F.49 et F.50
61 2.3.3 Le creusement F.107
62 2.3.4 Un alignement de fosses
64 2.3.5 Les autres structures
65 **2.4 Un changement parcellaire**
66 2.4.1 Les fossés F.14 et F.54
67 2.4.2 Un fossé d'évacuation
69 2.4.3 Un nouveau puits
70 **2.5 Un nouvelle occupation du territoire**
71 Les fossés
73 **2.6 Des aménagements plus légers**
74 2.6.1 Le premier ensemble: F.14 et F.23
75 2.6.2 L'ensemble oriental
79 **2.7 Des indices d'occupations médiévales et modernes**
81 **2.8 De nombreuses structures non datées**
82 **2.9 Etude du mobilier céramique**
82 2.9.1 La céramique gallo-romaine
100 2.9.2 Eléments du haut Moyen Âge
101 **2.10 Etude palynologique**
101 2.10.1 Méthodologie

102 2.10.2 Résultats
103 2.10.3 Conclusion
105 2.11 Identification monétaire
106 2.12 Synthèse
106 2.12.1 Occupation d'un espace neuf
107 2.12.2 Des espaces différenciés
108 2.12.3 L'évolution parcellaire

109 Conclusion
110 Bibliographie

113 III – Annexes

115 Index des noms latins des genres et espèces rencontrés au cours de l'étude et leur correspondance française
116 Représentation brute des comptages de l'échantillon palynologique

117 IV – Inventaires

119 Liste des figures
121 Inventaire des faits
124 Inventaire des sondages
126 Inventaire des minutes
127 Inventaire du mobilier céramique
136 Inventaire du mobilier non céramique
138 Inventaire des caisses de mobilier

I - Données administratives, techniques et scientifiques

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage…) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;

2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);

3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologiqu
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

01/09/2018

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Vannes

Adresse ou lieu-dit
27 Impasse Joseph Loth

Codes

Code INSEE
56260

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X=1268700
Y=7177940
Z : de 6 à 7m NGF

Références cadastrales

Commune
Vannes

Année
2012

Section et parcelle(s)
Section BN, parcelle 174.

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Code du Patrimoine :
Décrets n° 2011-573 et n° 2011-574 du 24 mai 2012.
Articles R. 523-12 et R. 523-14.

Propriétaire du terrain

Lamotte Constructeurs

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2013-128 du 9 avril 2013

Numéro de l'opération
F 104642

Numéro de l'autorisation de fouille
2013-188 du 10 juillet 2013

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Lamotte Constructeurs
5 Bd Magenta
B.P. 60604
35006 Rennes Cedex

Nature de l'aménagement

Construction d'un ensemble immobilier

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Sébastien Oeil de Saleys

Organisme de rattachement

INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
37577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation
Du 08 au 12 Juillet 2013

Fouille
Du 15/07/2013 au 30/08/2013

Post-fouille
Janvier, Février, septembre et Octobre 2014
Mars 2015

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- [ ] **Paleolithique**
  - [ ] Inferieur
  - [ ] Moyen
  - [ ] Superieur
  - [ ] Mesolithique et Epipaleolithique
- [ ] Neolithique
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [ ] Récent
- [ ] Chalcolithique
  - [ ]
  - [ ]
- [ ] Âge du Bronze
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [ ] Recent
- [ ] Age du Fer
  - [ ] Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - [ ] La Tene (second Âge du Fer)
- [x] Antiquite romaine (gallo-romain)
  - [ ] Republique romaine
  - [ ] Empire romain
    - [x] Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - [x] Bas-Empire (de 285 a 476)
- [x] Epoque medievale
  - [ ] haut Moyen Age
  - [ ] Moyen Age
  - [ ] bas Moyen Age
- [x] Temps modemes
- [x] Epoque contemporaine
  - [ ] Ere industrielle

Sujets et thèmes

- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [ ] Edifice militaire
- [ ] Bâtiment
- [ ] Structure funéraire
- [ ] Voirie
- [ ] Hydraulique
- [ ] Habitat rural
- [ ] Villa
- [ ] Batiment agricole
- [x] Structure agraire
- [ ] Urbanisme
- [ ] Maison
- [ ] Structure urbaine
- [ ] Foyer
- [ ] Fosse
- [ ] Fossé
- [ ] Sepulture
- [ ] Grotte
- [ ] Abri
- [ ] Megalithe
- [x] Artisanat
- [ ] Argile : atelier
- [ ] Atelier
- [ ] Four
- [ ] Trou de calage de poteau
- [ ] Fossés parcellaires
- [ ] Architecture
- [ ] Puits
- [ ] Jardin

Mobilier

	nb	
[ ]		Industrie lithique
[ ]		Industrie osseuse
[x]		Céramique
[ ]		Restes végétaux
[ ]		Végétaux
[x]		Faune
[ ]		Flore
[x]		Objet métallique
[ ]		Arme
[ ]		Outil
[ ]		Parure
[ ]		Habillement
[ ]		Trésor
[x]		Monnaie
[x]		Verre
[ ]		Mosaïque
[ ]		Peinture
[x]		Sculpture
[ ]		Inscription
[ ]		...

Etudes annexes

- [ ] Géologie
- [ ] Datation
- [ ] Anthropologie
- [ ] Paléontologie
- [ ] Zoologie
- [ ] Anthracologie
- [x] Palynologie
- [ ] Macrorestes
- [x] An. de céramique
- [ ] An. de métaux
- [ ] Aca. des données
- [x] Numismatique
- [ ] Conservation
- [ ] Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Christian Cribellier, SRA	Conservateur du patrimoine	Contrôle scientifique
Michel Baillieu, INRAP	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Sébastien Œil de Saleys, INRAP	Responsable d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Christian Cribellier, SRA	Conservateur du patrimoine	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, INRAP	Directeur interrégional	Mise en place de l'opération
Arnaud Dumas, INRAP	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, INRAP	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, INRAP	Assistant de l'adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, INRAP	Assistante opérationnelle	Planification des agents
Marie Nolier, INRAP	Logisticienne	Logistique
Nathalie Ruaud, INRAP	Assistante de gestion	Logistique
Olivier Laurent, INRAP	Gestionnaire de base	Gestion du matériel

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sébastien Œil de Saleys, INRAP	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Philippe Cocherel, INRAP	Technicien de fouille	Fouille des structures, enregistrement
Gwénael Herviaux, INRAP	Technicien de fouille	Fouille des structures, enregistrement
Fabrice Le Meneah, INRAP	Technicien de fouille	Fouille des structures, enregistrement
Envel Simonet, INRAP	Technicien de fouille	Fouille des structures, enregistrement
Pierrick Leblanc	Topographe	Relevés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sébastien Œil de Saleys, INRAP	Responsable d'opération	Etude des données et rédaction
Claire Baillieu, INRAP		Traitement du mobilier
Tiphaine Robin, INRAP		Traitement du mobilier
Aurélien Herbert, INRAP		Traitement du mobilier
Laure Simon, INRAP	Céramologue	Etude du mobilier antique
Françoise Labaune-Jean, INRAP	Céramologue	Etude du mobilier médiéval et moderne
Richard Delage, INRAP	Céramologue	Etude du mobilier céramique et métallique
Delphine Barbier-Pain, INRAP	Spécialiste	Etude palynologique
Arnaud Desfond, INRAP	Dessinateur	DAO et PAO du rapport

Notice scientifique

La construction d'un ensemble immobilier, par le groupe Lamotte Constructeurs, au fond d'une parcelle de l'impasse Joseph Loth, apporte un fragment d'information complémentaire au moment de la création de la cité antique de Vannes / *Darioritum*. Son emplacement à proximité du forum et de la voie menant vers Nantes a favorisé l'occupation de cet espace en contemporanéité de la mise en place de la ville antique (depuis le début de notre ère jusque vers le III^{e} siècle). En revanche, du fait de la faible surface étudiée et du manque de données concernant l'environnement de cette parcelle à cette époque, il est très difficile de caractériser la finalité de cette occupation.

Les structures reconnues permettent simplement d'observer un paysage en perpétuel modification avec des changements parcellaires réguliers (généralement tous les 50 ans), mais en respectant des creusements réalisés dans la première phase d'occupation du site. Si au début, ils semblent correspondre à une activité d'extraction de matière (arène vraisemblablement), ils présentent des réutilisations différentes. Certains auraient pu servir de fond de cabane (artisanat indéterminé), d'autres montrent des remplissages qui pourraient correspondre à des traces de planchers surmontés de niveau d'occupation (stockage, zone de travail différencié,…). Le mobilier recueillit plaide, dans tous les cas, pour un espace à caractère privé avec de la céramique domestique d'importation ou locale, bien qu'elle ne soit pas en dépôt primaire (fonction de drainage dans les fossés).
D'autres études, dans les parcelles adjacentes, apporteraient des compléments d'information sur le type d'occupation implantée dans cette partie du territoire qui semble déjà correspondre au faubourg de la ville antique.

Localisation de l'opération

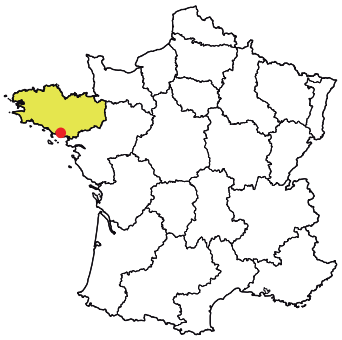

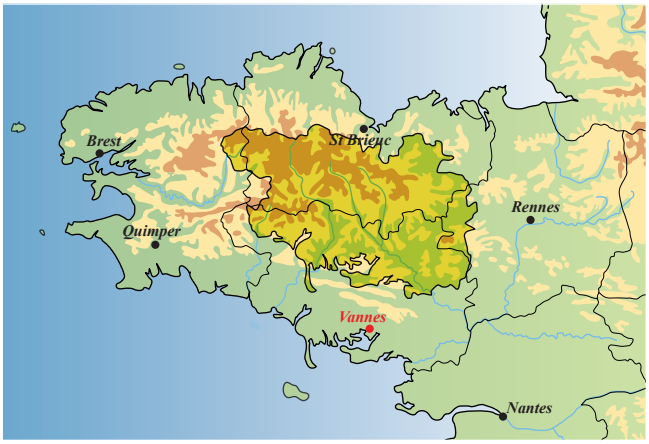

Bretagne
Morbihan
Vannes

27, impasse Joseph Loth

Section(s)/Parcelle(s)
BN 174

X=1268700
Y=7177940
Z : de 6 à 7m NGF

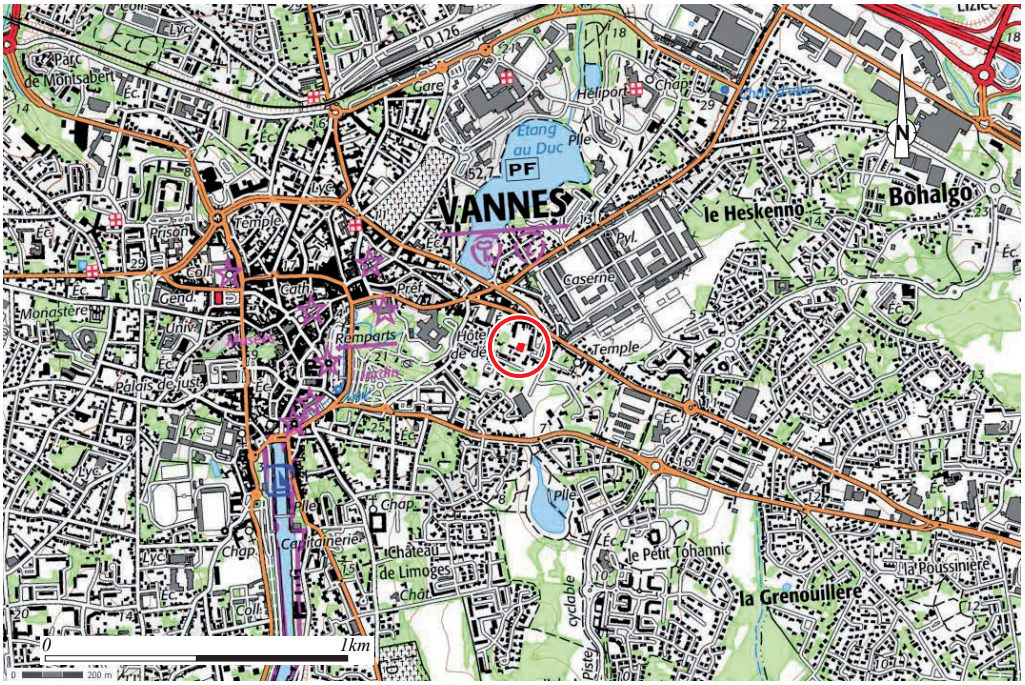

Département :
MORBIHAN

Commune :
VANNES

Section : BN
Feuille : 000 BN 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 08/01/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
VANNES
Cité administrative 13 Avenue Saint Symphorien 56020
56020 VANNES Cedex
tél. 02 97 01 50 66 -fax 02 97 01 51 75
cdif.vannes@dgip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Arrêté de prescription

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Prescriptions de fouille archéologique préventive annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2013-128

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région : Bretagne

département : Morbihan

commune : Vannes

lieu-dit : 27, Impasse Joseph Loth

cadastre : section : BN parcelles : 174 année : /2012

EA : 56 260 043

pétitionnaire : Lamotte Constructeurs, 5 Bd Magenta, B.P. 60604 35006 Rennes cedex

propriétaire :

1 - Emprise de la fouille archéologique :

Emprise d'étude, telle que précisée sur le plan annexé
Surface à décaper : 900 m²
La superficie concernée par la prescription de fouille couvre une surface ouverte minimale et d'un seul tenant de 900 m².

2 – Environnement archéologique :

L'emprise de ce projet de construction d'un ensemble immobilier est située sur un terrain aux altitudes entre 6 et 7,33 m NGF, légèrement en pente vers un petit cours d'eau au sud, de l'autre côté de l'actuelle impasse et vers un petit fossé toujours en eau en limite de parcelle à l'est. La parcelle d'une surface de 1455 m2 est située en limite sud de la zone urbanisée connue de la ville antique de Vannes/*Darioritum,* dans un secteur encore vierge de construction sur le cadastre napoléonien. Les observations archéologiques sont rares dans ce secteur mais trois interventions antérieures ont néanmoins révélé la présence de vestiges archéologiques. Deux interventions de sondage et surveillance de travaux réalisées au 11 (parcelle BN 400, EA : 56) et 15 de l'Impasse Joseph Loth en 2001 et 2009 ont montré la présence de structures d'habitats (puits, fosses, réseau fossoyé abandonné dans la seconde moitié du III^{ème} s. et angle d'une construction dont les murs avaient été récupérés...) associées à du mobilier céramique et des enduits peints. Un diagnostic réalisé en 2013 au sud de l'impasse, en bordure de cours d'eau n'a pas mis en évidence de structures en place.

Le diagnostic a été réalisé sous la direction de Laurent Aubry, archéologue à l'Inrap, du 12 au 20 novembre 2012. Sur une surface totale de 1455 m², 5 tranchées linéaires de 2 m de large ont été réalisées, correspondant à une surface ouverte de 201 m², soit 13,9% de l'emprise du terrain.

3 - Données scientifiques issues du diagnostic :

Le diagnostic a mis au jour un ensemble de vestiges fossoyés dans les trois tranchées parallèles pratiquées dans la partie nord de la parcelle. Les occupations que l'on peu rattacher à la période antique sont constituées d'un réseau de fossés, de tranchées de récupération de murs et de fosses qui apparaissent à l'altitude moyenne de 6 m. NGF.

Dans la tranchée de sondage n°1, un fossé F1 large d'environ 1,5 m et profonde de 0,45 m, orienté est-ouest, a été reconnu sur une longueur de 4,80 m. Il est peut-être prolongé par le fossé F28 d'orientation différente. Comblement mobilier monétaire troisième quart IIIème s. ap. J.-C. A l'autre extrémité du sondage 1, une tranchée F4 large de 0,50 m et profond d'environ 0,20 m à bords droits et fond plat reconnue sur 4,50 m de longueur qui est prolongée sur 2 m par F3 et sans doute les tranchées perpendiculaires F5 et F6 semble bien correspondre à des tranchées de récupération de murs antiques. Une fosse F2 de 1,80 m. de largeur recoupe le fossé F28 et l'intersection des tranchées F3 et F5. Ces différents faits sont comblés de limons brun et de matériaux de démolition de constructions (tegulae et blocs de granit).

Dans la tranchée de sondage n° 2, une probable tranchée de récupération de mur rectilinéaire F9 (=F11, F13, F16, F18) large de 0,45 m. et profonde de 0,16 m a été reconnue sur une longueur de 23 m. Dans son comblement de limon sableux brun contenant quelques blocs de granit, un antoninien de Tétricus a été collecté. Perpendiculairement à cette tranchée, d'autres tranchées de récupération ou fossés F12, F14 et F15 ont été mis au jour. Tous contiennent le même type de mobilier dans leur comblement de limon sableux. Deux fosses dont une F10 qui recoupe la tranchée F9 contenait également dans son comblement un antoninien de Tétricus et un sesterce d'Hadrien usé qui a certainement circulé au IIIème s.

Dans la tranchée de sondage n° 3, une tranchée de récupération de mur F20, large de 0,70 et profonde de0,18 m a été reconnue sur une longueur de 4 m. Parallèlement à celle-ci, une structure allongée F19 partiellement reconnue n'a pas p être interprétée. Au moins trois autres structures linéaires de largeur importante (F21, 22 et 23) souvent supérieure à 2 m ont été mise en évidence dans ce sondage. Certaines peuvent correspondre à une ou plusieurs tranchées de récupération de mur (F21, F22 ?) et/ou à des fossés (F23). D'autres (F26 et F27) ne peuvent être interprétée faute de fouille et des limites exigües du décapage. Enfin deux fosses de forme sub circulaire F27 et F29 ont aussi été découvertes. Toutes ces faits sont comblés de limon sableux brun contenant des matériaux de démolition comparables à ce qui a été découvert dans les faits des autres sondages.

L'étude du mobilier céramique suggère une occupation du site du milieu du IIème s. au courant du IIIème s. avec de la sigillée et de la métallescente du Centre de la Gaule, quelques importations en engobée rouge du Poitou et des productions régionale en céramiques commune. Quelques éléments résiduels du Ier s. sont également à signaler. L'étude numismatique confirme les données céramique et indique une phase de destruction/récupération des matériaux de construction puis un abandon du secteur à la fin du IIIème s. Le site antérieurement occupé semble, d'après l'orientation générale des structures linéaires bien s'intégrer à la trame urbaine orthogonale de ce secteur urbain du chef lieu de cité.
Les vestiges identifiés confirment les précédentes découvertes effectuées dans les parcelles situées au nord de l'impasse Joseph Loth. Ils correspondent à des constructions et structures parcellaires liées à des habitats qui se développaient probablement au nord de la parcelle diagnostiquée, entre cette dernière et l'actuelle rue Aristide Briand et à proximité de la rue venant du forum antique et se dirigeant vers la sortie sud-est de la ville, en direction de Nantes.

4 – Objectifs scientifiques de la fouille :

L'objectif de la fouille sera l'étude des vestiges de l'occupation gallo-romaine et notamment du Bas Empire constituée de structures excavées (fosses, fossés, tranchées de récupération de murs etc.) éventuellement maçonnées (bases de murs, sablières, caves etc.) et aménagées (sols, couches de remblais, démolitions, etc.). Ces travaux auront pour but de caractériser l'occupation et les activités annexes pratiquées dans cet espace péri-urbain de l'agglomération antique de Vannes/*Darioritum*.
Devront ainsi être recherchés :

- Plan des bâtiments et de leurs relations.
- Évolution, datation et chronologie relative des structures
- Chronologie et évolution des ensembles fossoyés et éventuels bâtiments associés
- Fonction des divers bâtiments et structures, nature des activités pratiquées
- Localisation des éventuels axes de circulation, des accès et organisation interne de l'îlot

5 – Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur :

5.1 - Décapage :

- décapage extensif des horizons superficiels jusqu'à apparition des vestiges archéologiques sur la surface à ouvrir, prévue à l'article 1 (surface ouverte minimale et d'un seul tenant de 900 m² qui pourra être complétée par d'éventuelles extensions destinées à rechercher les limites des vestiges vers le sud) ; Pelle mécanique avec godet-retro de curage.
- décapage fin (nettoyage à la rasette) des zones difficilement lisibles où la présence de structures funéraires, domestiques ou artisanales sont probables ;
- utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale
- évacuation et stockage des déblais hors emprise des surfaces à ouvrir et, de manière souhaitable, hors des emprises d'étude.

5.2 - Fouille :

- la durée minimale de la fouille, hors décapage et remise en état des terrains, ne pourra pas être inférieure à 40 jours.
- le nombre minimal de personnes affectés à la phase fouille ne pourra pas être inférieur à 5 personnes, y compris le responsable d'opération.

5.2.1 - Relevés simples et détaillés :

- relevé topographiques des plans généraux. Repérage et enregistrement de la totalité des faits archéologiques et levé en plan de toutes les structures ;
- relevés simples de surface admis pour les écofacts (chablis, terriers) ;
- relevé manuels détaillés des ensembles des faits archéologiques découverts ;
- relevés topographiques et photographiques des faits et structures, positionnement des relevés de détail (plans, coupes, stratigraphies, prise de niveaux) géoréférencés ;
- relevé détaillé des structure complexes.

5.2.2- Fouille manuelle :

La fouille sera mise en œuvre de façon à établir le plus complètement possible les différentes séquences, phases et périodes d'occupation. Les éventuels secteurs pouvant comporter des séquences stratigraphiques devront faire l'objet d'une étude complète comportant la fouille de chaque unité identifiée. Les couches de remblais et de démolition feront également l'objet de sondages manuels destinés à préciser leur nature, recueillir du mobilier permettant d'affiner la chronologie et reconnaître d'éventuelles structures antérieures masquées. La fouille de ces vestiges devra ensuite être achevée par les méthodes les mieux appropriées.

- fouille manuelle (intégrale ou par moitié des structures, puis entièrement vidées pour celles contenant du mobilier) des structures (fosses, trous de poteaux, empierrements, tranchées de fondation ou récupération, éventuelles caves etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site ;
- fouille manuelle des fossés au niveau des intersections et des niveaux livrant du mobilier archéologique ainsi que de portions significatives de leur tracé.

5.2.3 - Fouille mécanique :

- L'éventuelle « mécanisation de la fouille » qui pourrait être proposée par l'opérateur devra être uniquement cantonnée à l'accompagnement de la fouille manuelle de structures de grand volume présentant des séquences de remplissage stériles ou dans lesquelles des passes par unités stratifiées peuvent être mises en œuvre. Les petites fosses, trous de poteau, sablières, etc. et les séquences stratifiées devront uniquement faire l'objet d'une fouille manuelle pour permettre leur caractérisation et leur datation.
- fouille mécanique des autres excavations (puits, carrières, éventuelles portions restantes de fossés...), en fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes devant faire l'objet d'une étude plus détaillée et dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité (cf. 5.6 - organisation générale du chantier) ;
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

5.3 - Enregistrement de données de terrain :

- enregistrement des données de terrain (unités stratigraphiques, diagrammes, connections et mises en séquence, corrélations avec relevés topographiques généraux et détaillés de plans et coupes, photographies, prélèvements...) ;
- utilisation d'une nacelle pour des clichés généraux du site et, si nécessaire, cliché aérien de l'emprise fouillée ;
- côtes altimétriques.

5.4 - Prélèvements

- prélèvements, inventaire, étude et conditionnement des mobiliers ;
- prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (analyses palynologiques, carpologiques, sédimentologiques, anthropologiques, anthracologiques; datations absolues: radiocarbones, dendrochronologie) ;
- inventaire et localisation des prélèvements réalisés ;

5.5 - Rapport final d'opération et remise de la documentation scientifique et technique

- rédaction du rapport final d'opération, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 ; Les plans et les stratigraphies devront être localisés et disposer de côtes altimétriques.
- inventaire et conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004
- Un rendu numérique des données principales de l'opération.(emprise de décapage et plan d'ensemble des structures mises au jour) devra être effectué sous la forme de fichiers compatible avec le format « Shape » d'arcgis, avec une géométrie polygonale et le lambert **2** étendu comme système de projection.

5.6 - Organisation générale du chantier :

- l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité définies par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.
- en cas de coactivité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette coactivité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants.
- l'évacuation des déblais issus de la fouille manuelle des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique
- Prévoir les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des déblais
- Tranche conditionnelle: Compte-tenu de l'incertitude liée aux données du diagnostic, une tranche conditionnelle pourra être provisionnée en cas de découverte d'une très grande densité de vestiges de constructions, de secteurs stratifiés ou d'autres structures excavées de type puits ou caves. Elle sera mise en œuvre en tout ou partie par le maître d'ouvrage sur proposition écrite de l'opérateur, après validation du SRA.

6 – Agrément de l'opérateur :

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour les périodes ou les spécialités de l'Antiquité et du Moyen Âge. La copie de l'agrément correspondant à ces périodes devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne - SRA.

7 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique :

- Le responsable de l'opération devra être un spécialiste de la période antique ayant une bonne expérience de la fouille de sites urbains stratifiés doté d'une bonne expérience des fouilles préventives d'occupations antiques en milieu rural ou urbain et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale (communication dans le projet d'opération d'une bibliographie acquise sur le domaine). Il devra être assisté d'un spécialiste de la céramique de la période antique, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité. L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée.
- Dans le projet d'opération, la proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive.

· La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
· Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes.
· Le responsable d'opération, ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un *Curriculum Vitae* actualisé.

8 - Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :

8.1 -Vestiges immobiliers :
· les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

8.2 - Vestiges mobiliers :
· l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour et devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie de territoire. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie de territoire délivrée par le Ministère de la Culture.
· le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 et précisées par la notice spécifique jointe au cahier des charges.

9 – Etudes et travaux de post-fouille :

· L'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins,...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.
· La durée de la phase post-fouille ne pourra être inférieure à 40 jours. Le nombre minimal de personnes affectés à la phase post-fouille ne pourra pas être inférieur à 4 personnes, y compris le responsable d'opération.
· Le projet d'opération devra en outre préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

10 – Collaboration scientifique :

· Le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques, nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire, et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.
· Pour ce qui concerne l'analyse de certaines datations (dendrochronologie), il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte-tenu des datations référentielles dont il dispose.

11 – Animations et diffusion de l'information :

· Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération.
· Leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

12 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération :

• La présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

• Le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 7 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique Le rapport sera rédigé en français et comportera un résumé, traduit en anglais.

• Le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique (marie-dominique.pinel@culture.gouv.fr) ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdlFI, Archéologie de la France, Informations

Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004 :

• Une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération

• Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération

En cas de résultats positifs, l'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels.

• La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 24 mois à l'issue de l'achèvement de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

13 – Projet de publication :

Le rapport final d'opération sera accompagné d'un projet de publication scientifique précisant le support de publication et les modalités de financement.

Fait à Rennes, le 9 avril 2013

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

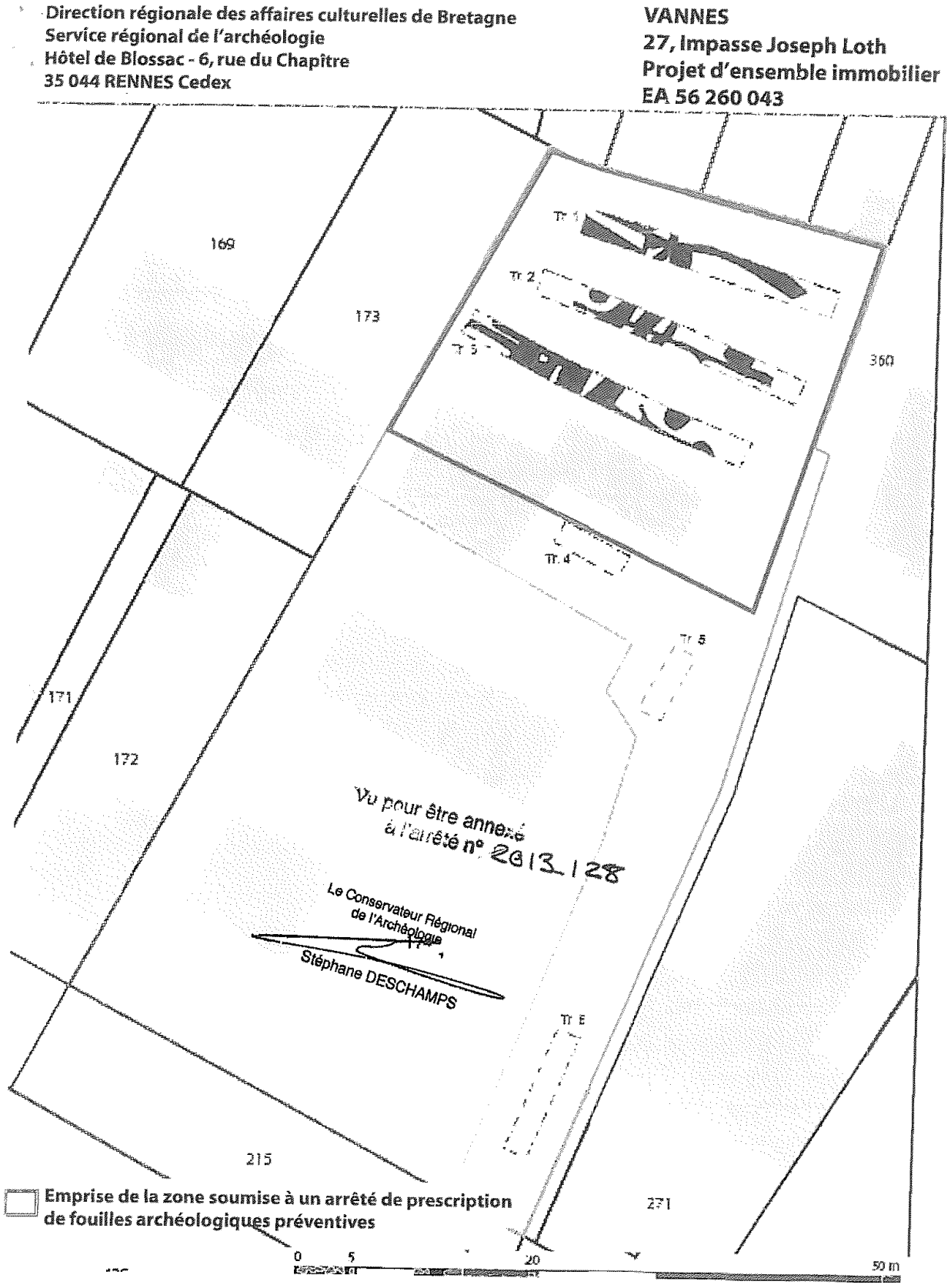
Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne
Service régional de l'archéologie
Hôtel de Blossac - 6, rue du Chapître
35 044 RENNES Cedex
VANNES
27, Impasse Joseph Loth
Projet d'ensemble immobilier
EA 56 260 043
169
173
171
172
215
271
360
Tr 1
Tr 2
Tr 3
Tr 4
Tr 5
Tr 6
Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2013_128
Le Conservateur Régional
de l'Archéologie
Stéphane DESCHAMPS
Emprise de la zone soumise à un arrêté de prescription
de fouilles archéologiques préventives
0
5
20
50 m

Autorisation de fouille

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2013-188
portant autorisation de fouille archéologique préventive

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLENBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 20 et 21 mars 2013 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2013-128 du 9 avril 2013 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite n° F104642 reçu le8 juillet 2013 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1er : LAMOTTE constructeur, maître d'ouvrage du projet est autorisé à faire réaliser par l'INRAP, opérateur, sous la direction scientifique de Monsieur Sébastien OEIL de SALES, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis à Vannes, 27 impasse Joseph Loth ;

Département :	Morbihan
Commune :	VANNES
Lieu-dit :	27 impasse Joseph Loth
Cadastre 2007	section : BN parcelles : 174

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à LAMOTTE constructeur et à l'INRAP.

Fait à Rennes, le 10 JUIL. 2013

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles,

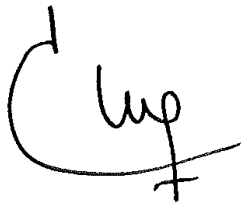

destinataires : LAMOTTE constructeurs
INRAP
copie à : mairie de Vannes

Fouilles archéologiques
« 27 impasse Joseph Loth » à Vannes (56)

Une occupation antique à la périphérie de la ville antique de Darioritum

Projet scientifique d’intervention

Par : Michel Baillieu, Adjoint scientifique et technique Région Bretagne

SOMMAIRE

Préambule ... *3*

I. Identification administrative de l'opération ... *3*

II. Définition de l'opération de fouille ... *4*

A. Présentation du ou des secteurs de fouille ... 5

III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération ... *5*

IV. La méthode d'intervention ... *6*

A. La phase préparatoire ... 7

B. Le décapage archéologique et le stockage des terres ... 7

C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques ... 7

D. Estimation des moyens de la phase terrain ... 10

E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains ... 9

V. Phases d'études ... *10*

A. L'enregistrement des données ... 10

B. Principes généraux de la phase étude ... 11

VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération: ... *11*

VII. Le calendrier et le phasage de l'intervention ... *11*

Préambule

L'opération de fouille préventive vise à l'étude scientifique des vestiges relatifs à une occupation gallo-romaine située en périphérie immédiate de la ville antique de Vannes (Darioritum), menacés de destruction par la création d'une résidence immobilière portée par la société Lamotte sur le site du 27 impasse Joseph Loth à Vannes. Elle répond à la prescription n° 2013-128 en date du 09 avril 2013 émise par l'Etat (Préfecture de la Région Bretagne, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie), dont, notamment, les objectifs et les principes méthodologiques sont précisés dans le cahier des charges scientifiques. Le présent projet scientifique d'intervention, a été élaboré sur la base de ce document par Michel Baillieu, adjoint scientifique et technique en charge de la région Bretagne, avec l'étroite collaboration de Thomas Arnoux pour l'étude des moyens techniques (assistant scientifique et technique, région Bretagne). Il rappelle les objectifs scientifiques de l'opération, détaille le mode d'intervention (de la phase terrain à la réalisation du rapport d'opération), les conditions techniques de sa mise en œuvre, et quantifie les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à son déroulement.

I. Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne
Département	Morbihan
Commune	Vannes
Lieu-dit	27 impasse Joseph Loth
Cadastre	Section BN, parcelle n° 174
Surface à fouiller	Surface minimale de décapage : 900 m²
Maître d'ouvrage	Lamotte promoteur immobilier 5 Boulevard Magenta – BP 60604 – 35 006 Rennes Cedex

Contexte actuel	Milieu urbain
Nature archéologique	Ensemble de vestiges fossoyés gallo-romain (I/IIIe.)

Date réception de la saisine ou de l'appel d'offre	19 avril 2013
Arrêté fouille	N° 2013-128 en date du 09 avril 2013
Site n° (n° patriarche)	
Date du projet :	12 mai 2013

Arrêté diagnostic n° :	2012-088 du 07 mai 2012
Opérateur du diagnostic	Inrap
Nom du Responsable d'Opération du diagnostic	Laurent Aubry
Dates de réalisation du diagnostic	Du 12 au 20 novembre 2012

II. Définition de l'opération de fouille

Le projet d'intervention présenté ici répond à la prescription de fouille édictée par le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Bretagne). Il concerne la fouille d'un ensemble de structures fossoyées que l'on peut rattacher à la période antique, probablement entre le 1er et le 3ème siècle de notre ère.

Le terrain concerné par le projet de construction immobilière se situe à la périphérie sud-est de la ville antique, sur le point bas d'un versant exposé sud-est et à la perpendiculaire d'un talweg. Au fond de ce vallon, coule aujourd'hui un modeste ruisseau, déjà mentionné sur le cadastre napoléonien de 1844 et qui rend ce secteur particulièrement humide et plus particulièrement la partie orientale de la parcelle BN n°174.

Plusieurs sondages archéologiques et/ou des surveillances de travaux effectuées entre 2001 et 2009 à l'emplacement de maisons individuelles au n° 11 et au n° 15 de cette même rue avaient déjà révélé la présence de vestiges gallo-romains. On peut souligner notamment la découverte (au n°11) des fondations d'un angle de bâtiment probablement abandonné au cours du IIIe siècle de notre ère. Au n° 15, un ensemble vestiges fossoyés (fosses, cave et réseau fossoyé) avait été mis en évidence lors des sondages de 2009. Le mobilier associé à ces découvertes (enduit peint de belle facture et céramique) pouvait suggérer la présence, à proximité, d'un habitat important de type « domus ».

L'opération de diagnostic réalisée en novembre 2012 aura permis de confirmer la présence d'une occupation antique dans ce secteur périphérique à la ville antique. Elle se caractérise principalement par la présence d'un réseau fossoyé relativement dense, faisant apparaître de nombreux recoupements qui laissent suggérer une occupation régulière et relativement longue (I-IIIème siècle de notre ère). Cet ensemble est complété par la présence de plusieurs fosses de plan subcirculaire remblayées par des matériaux de démolition antiques. Le mobilier recueilli au sein de ces structures pourrait indiquer la présence à proximité d'un habitat antique assez luxueux (domus ?). A partir de là, deux axes principaux d'étude se dégagent :

- Identifier la nature des occupations à travers l'étude de ses différentes composantes architecturales et du mobilier associé. Une des principales problématiques de cette étude résidera dans la recherche du statut social et économique des occupations

- Déterminer les grandes phases de l'occupation gallo-romaine depuis sa genèse jusqu'à sa phase d'abandon. La recherche des liens chronologiques et structurels (chronologie relative et absolue) entre les différentes composantes du site sera de ce point de vue prépondérant. Ces éléments devront être replacés dans un contexte plus large à l'échelle de ville antique de Vannes.

Le projet décrit la méthodologie et les conditions pratiques mises en œuvre pour répondre aux différentes attentes scientifiques précisées dans le cahier des charges.

A. Présentation du ou des secteurs de fouille

Le site qui nous intéresse (n°27 impasse Joseph Loth) occupe une superficie d'environ 900m² soit les 2 tiers nord de la parcelle aménagée. Conformément au cahier des charges scientifiques de la prescription de l'état, l'assiette de la prescription de l'Etat fera l'objet d'un décapage exhaustif sur au moins 900 m². L'extrémité sud de la parcelle pourra faire l'objet de tranchées ou de vignettes complémentaires en fonction des premiers résultats, à l'issue du décapage mécanique dans le but de cerner les limites de l'occupation. La majorité des vestiges qui caractérisent cet ensemble sont des structures fossoyées de type fossés, tranchées de fondation, tranchées de récupération et fosses.

L'épaisseur moyenne des stériles nécessitant un décapage archéologique est d'environ 0,70 à 0,80 m d'épaisseur si l'on veut obtenir une bonne lecture des vestiges. Certaines structures sondées (fosses, fossés) révèlent une profondeur légèrement supérieure à 1m. Il peut exister ponctuellement des structures plus profondes telles des puits ou des fosses à l'intérieur de l'occupation antique mais que le diagnostic n'a pas mis en évidence.

III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération

La prescription de fouille émise par l'Etat (arrêté n° 2013-128 du 09/04/13) concerne une occupation gallo-romaine située dans un secteur périphérique, à 500m à l'est du cœur de la ville antique de Vannes.

L'objectif principal de cette opération sera de déterminer la nature précise des occupations, l'organisation spatiale des différentes occupations et d'en suivre l'évolution chronologique.

Conformément à la prescription (cahier des charges scientifiques), les principaux résultats seront interprétés et replacés dans un contexte historique et archéologique plus large, à l'échelle de la ville tout au moins. La question de la dynamique des occupations périurbaine n'est que très rarement abordée. Le site du 27 impasse Joseph Loth constitue donc une réelle opportunité d'observer l'évolution la dynamique d'un tel quartier qui pourrait compte tenu de sa topographie particulière et de la présence d'un cours d'eau ancien, révéler une activité plus spécifique (artisanale ?). En ce sens, une étude de l'environnement du site sera réalisée (étude parcellaire et paysagère). Elle intégrera des données cartographiques telles que les plans anciens s'ils existent, les cadastres ancien et récent ainsi que tout autre document permettant d'alimenter la réflexion à propos de la fonction et du statut du site. Aussi, cela nécessitera de travailler en étroite collaboration avec l'équipe de la carte archéologique du SRA Bretagne et plus particulièrement M. T. Lorho (ingénieur de recherche, SRA Bretagne) qui a pu développer un SIG pour la gestion et l'étude du site de Vannes.

IV. La méthode d'intervention

La méthode d'intervention sur le terrain est divisée en trois grandes phases : la phase préparatoire, le décapage, et la fouille. En fonction des premier résultats issus des décapages, la méthodologie de fouille sera confortée ou adaptée à la réalité des problématiques et ce en concertation avec les représentants de l'Etat (SRA Bretagne) en charge du contrôle scientifique de cette opération. Compte tenu de la topographie du site et du contexte en milieu humide, il faudra s'attendre à devoir effectuer des ajustements tant méthodologique qu'en termes de répartition de moyens (humains et mécaniques) en fonction des premiers résultats issus du décapage, de la nature et du niveau de conservation des vestiges.

A. La phase préparatoire

La phase terrain sera précédée par une période de mise en place de l'opération durant laquelle l'archéologue responsable de l'opération assisté d'un topographe prendra connaissance du contexte archéologique, géologique et technique de l'intervention. Il mettra ce délai à profit pour coordonner la mise en place des infrastructures de chantier et préciser le mode opératoire de la fouille en adéquation avec les moyens matériels et humains affectés à l'opération, les objectifs scientifiques définis précédemment, et les contraintes techniques inhérentes au site. Les protocoles d'enregistrement des données archéologiques de même que les différents modes opératoires mis en œuvre lors de la fouille seront définis, en corrélation avec la hiérarchie des objectifs attribués à chaque étape de l'intervention. Seront également mis en place les différents dispositifs et équipements individuels ou collectifs nécessaires à la mise en sécurité du chantier et des personnels, de même qu'au bon déroulement de la phase terrain. Le topographe procédera à l'implantation des zones de fouille conformément au plan annexé à la prescription.

La semaine précédant le démarrage du décapage archéologique, l'Inrap, procèdera à la mise en place d'une plateforme au sud-ouest de la zone prescrite. Elle sera destinée à l'installation des cantonnements et au stationnement des véhicules. La plateforme sera installée dans un décaissement de 0,3 m après retrait de la terre végétale. II sera procédé à la pose d'un GTX avant la mise en place de la grave. La grave sera une GNT (grave non traitée) ou une GR (grave recyclée) de 0/31,5 et mise en place sur toute la surface sur une épaisseur de 0,3 m. La plateforme sera nivelée de façon à lui assurer une planimétrie horizontale continue. Un minimum de compactage sera effectué pour assurer à la plateforme une portance suffisante pour la circulation de VL et ponctuellement de PL.

Le cantonnement de chantier sera composé de structures modulaires organisées en vestiaires, salle de vie, bureau, et toilettes ainsi que d'un container permettant le stockage des outils. Ce cantonnement fera l'objet d'un raccordement électrique soit par le bief d'un branchement au réseau d'électricité soit par le bief de l'installation d'une alimentation autonome. Dans la mesure du possible, un raccordement au réseau d'eau potable sera effectué.

C'est pendant cette phase préparatoire, préalablement à toute installation sur site, que sera signé avec l'aménageur le PV de mise à disposition du terrain. Ce procès verbal dressé de façon contradictoire avec l'Inrap, permet de constater le respect du délai et la possibilité pour l'Inrap d'occuper le terrain constituant l'emprise de la fouille, qui en conséquence, est

placé sous sa garde et sa responsabilité. Ce document permet aussi de constater le respect de l'ensemble des conditions de mise à disposition du terrain négocié avec l'aménageur.

B. Le décapage archéologique et le stockage des terres

Conformément à la prescription de l'Etat, nous proposons dans un premier temps de décaper une surface d'environ 900 m² et de prévoir une extension de la zone d'investigation sous forme de tranchées complémentaires si les premiers résultats le nécessitent et ce dans la limite imposée par la prescription.

De manière générale, le décapage sera conduit sur le sommet du substrat schisteux (ou son altérite) qui est directement affleurant sous la terre végétale dont l'épaisseur moyenne est d'environ 0,70 à 0 ,80 m.

Compte tenu de la superficie de la fouille et de la nature des occupations, cette phase de l'opération est estimée à 3 jours ouvrés et prévoit la mise en place d'un atelier de décapage placé sous la responsabilité du responsable de l'opération. En parallèle, l'équipe se consacrera aux travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des structures. Cette étape vise à inventorier et à dénombrer de manière exhaustive les vestiges du site afin d'asseoir les principes méthodologiques et les choix de la fouille.

Le sens du décapage se fera du nord vers le sud où seront aménagées une ou plusieurs zones de stockage des terres, la première immédiatement au sud de la zone de fouille et la seconde, complémentaire au sud-est, au niveau du chemin d'accès. Cette proposition fera l'objet de concertation et d'une validation du maître d'ouvrage.

Compte tenu de l'exiguïté des lieux et d'un contexte particulier en milieu humide, le décapage et l'évacuation des terres seront réalisés par la pelle mécanique.

C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques

Afin de répondre aux préconisations du cahier des charges et d'atteindre les objectifs scientifiques développés plus haut, cette phase de fouille, consécutive à l'achèvement des décapages, est prévue pour une durée d'environ 2 mois (32 jours ouvrés) avec une équipe d'archéologues constituée d'un responsable d'opération assisté de quatre techniciens de fouille.

Dans un premier temps, une partie des moyens sera consacrée au dégagement, au nettoyage et au relevé précis des vestiges. Des levées topographiques seront réalisées au fur et à mesure de l'avancée du décapage puis de la fouille afin de disposer dès que possible du plan masse et du plan général des vestiges pour chacun des grands ensembles d'occupation. C'est à partir de ce plan que les grands principes méthodologiques seront mis en place, dans le respect des objectifs prioritaires tels qu'énoncés dans le cahier des charges scientifiques et qui sont les suivants :

1) définir l'organisation générale des occupations
2) restituer la chronologie relative à chacun des ensembles ou des entités archéologiques.
3) recherche d'éléments mobiliers (chronologie absolue) pour les ensembles les plus remarquables (bâtiments, enclos spécifiques, structures à vocation artisanale…).

Concernant la fouille des fossés du parcellaire antique, la méthode d'approche en sondage sera privilégiée (fouille par échantillonnage). Des sondages manuels et mécaniques, régulièrement espacés viendront compléter l'approche morpho-chronologique et renseigner la nature des processus de comblement (naturels et/ou anthropiques ; phases de curage ou d'entretien…). Ils seront le plus souvent réalisés au moyen d'engins de terrassement adaptés (pelle mécanique ou mini-pelle). Dans les sections livrant des ensembles de mobiliers conséquents et définis en position de rejet primaire, la fouille manuelle (stratigraphique ou par passe) sera privilégiée.

Les autres structures en creux feront l'objet d'un échantillonnage manuel. Le choix sera arrêté sur la base de leur participation ou non à une des étapes de l'organisation du site, ou encore sur l'apport d'informations chronologiques par la seule présence de mobiliers. Ainsi, les trous de poteau entrant dans la composition d'architectures cohérentes seront fouillés par moitié et si nécessaire, intégralement vidés. Enfin, les éléments isolés et déconnectés de toute implication dans la compréhension du site seront négligés.

Les fosses seront abordées selon le principe de l'échantillonnage par segments alternés, techniques permettant le relevé des profils et de la stratigraphie sur les axes longitudinaux et transversaux. En cas de comblements homogènes ou indifférenciés, le prélèvement du mobilier sera effectué par passe. Là encore, une fouille complète pourra être entreprise en fonction de la qualité des informations collectées dans la première étape.

En complément des datations par le mobilier céramique dont la présence comme l'état de conservation reste aléatoire selon les secteurs et ou les types de structures, le principe de datation radiocarbone est envisagé, mais il ne sera mis en œuvre que lorsque la fiabilité des échantillons sera assurée et que l'analyse répondra aux problématiques générales. De la même façon, certaines questions liées à cette étude pourront trouver des éléments de réponse dans la mise en œuvre de disciplines annexes, comme la micromorphologie et la sédimentologie ou bien encore la palynologie.

Le suivi de la fouille

Tout au long de la fouille, les méthodes utilisées seront évaluées et adaptées au regard des données archéologiques. Au cours de la fouille, le responsable de l'opération évaluera régulièrement l'adéquation de la stratégie d'intervention avec les objectifs scientifiques de la fouille. Nous proposons d'organiser des réunions de chantier avec l'aménageur et le SRA afin de faire le point sur le chantier et son évolution, et si besoin de réorienter la stratégie de fouille à l'aune des découvertes. Ces réunions peuvent se faire soit selon un calendrier préalablement établi avec toutes les parties, ou en fonction des besoins dictés par l'actualité.

D. Estimation des moyens de la phase terrain

*La durée maximale de la phase terrain en tranche ferme est estimée à **37 jours ouvrés** (environ 2 mois) et se décompose de la manière suivante :*
*-décapage mécanique : **3 jours***
*-fouille manuelle et mécanique des vestiges : **32 jours***

L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté de quatre techniciens de fouille pendant toute la durée de l'opération. L'équipe sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (géomorphologue, palynologue, topographe, photographe,…).

E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains :

A l'issue de la phase terrain, la fouille fera l'objet d'un contrôle et d'une validation des services de l'Etat (SRA Bretagne) afin de vérifier l'atteinte des objectifs conformément au cahier des charges scientifique de l'Etat. L'Inrap procédera également à la démobilisation des installations et au démontage de la plateforme.

Lorsque les terrains auront été libérés par l'Inrap, un procès verbal de fin d'opération sera signé entre l'Inrap et l'aménageur. Ce document constate la fin de l'opération de fouilles archéologiques sur le terrain, la cessation de l'occupation par l'Inrap des zones d'emprise de fouille, qui ne peut plus être considéré comme responsable de la garde et de la surveillance du chantier, la date à partir de laquelle l'aménageur recouvre l'usage du terrain, l'accomplissement des obligations prévues par la présente convention, et le cas échéant, les réserves formulées par l'une ou l'autre des parties. Dans ce cas, un nouveau procès verbal constatera la levée de ces réserves. Conformément à l'article R.523-59 du Code du Patrimoine, le préfet de région délivrera à l'aménageur une attestation de libération du terrain dans les quinze jours suivant la notification par l'aménageur de l'achèvement des opérations de fouilles sur le site.

Conformément à la demande du maître d'ouvrage, la question de la remise en état des terrains est présentée en option dans la présente offre et sera déclenchée au non à sa demande. Dans ce cas, il sera procédé au remblaiement des terres issues du décapage afin de restituer le niveau de sol actuel. Ce remblaiement sera effectué par un prestataire de l'Inrap (terrassier) à l'aide de moyens mécaniques appropriés, sous le contrôle de l'établissement.

V. Phases d'études

A. L'enregistrement des données

Chaque séquence de la fouille sera accompagnée des indispensables mesures de sauvegarde des informations archéologiques : photographies, relevés graphiques en plan et en coupe (1/20^{e} et 1/100^{e}), inventaires, descriptions des structures ou unités stratigraphiques et collectes du mobilier par contexte, unité stratigraphique ou à défaut par passe. L'inventaire des structures élaboré lors du décapage sera révisé et complété au fur et à mesure de l'échantillonnage. Une fiche individuelle permettant de consigner les observations archéologiques et caractéristiques intrinsèques sera remplie pour chaque niveau fouillé (fiche d'Unité Stratigraphique) et structure testée et/ou fouillée. Elle sera accompagnée des photographies et dessins nécessaires à son étude.

Dans la perspective d'une publication future ou pour les besoins du rapport, une nacelle élévatrice permettant de meilleures prises de vues photographiques générales pourra être ponctuellement mobilisée.

B. Principes généraux de la phase étude :

Dès l'achèvement de la phase terrain, il sera demandé au responsable d'opération d'apprécier l'adéquation des moyens à la finalité des études et de proposer, le cas échéant une réorientation d'une partie de ceux-ci. Il conviendra bien entendu d'assurer une collaboration le plus en amont possible avec l'ensemble des spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération.

En l'état actuel des données, la phase étude est prévue pour une durée de deux mois pour le responsable d'opération. Il sera assisté d'un dessinateur et d'un technicien pour les tâches de traitement, de conditionnement et d'inventaire de données. Le traitement de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté afin de répondre à la fois aux exigences du rapport final d'opération et à celles d'une future publication qui, au regard de l'intérêt du gisement apparaît plus qu'évidente. Une céramologue, spécialiste de la période antique assurera l'étude des mobiliers. Si la présence d'autres types de mobilier se confirmait (faune, métal…), leur étude serait confiée à des spécialistes afin d'en assurer la caractérisation et éventuellement la datation.

Le rapport final d'opération comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comportera ensuite la présentation des résultats. Enfin, une synthèse générale sera proposée afin de replacer l'intérêt du site dans les problématiques régionales, en mettant en exergue les principaux apports de l'opération. Ces derniers serviront de base à la réflexion pour juger des suites à donner à l'opération (publication, action de valorisation ou de communication…).

Au terme de la phase d'étude, le rapport de fouille sera remis en 5 exemplaires au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, accompagné du mobilier, des archives et des différents inventaires, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

La phase d'étude sera conduite par le responsable de l'opération pendant environ deux mois (32 jours ouvrés). Il sera assisté d'un dessinateur (20 jours), d'un spécialiste (céramologue) pour l'étude des mobiliers (20 jours). Le reste des moyens (22 jours ouvrés) sera réparti entre les différents spécialistes (géomorphologue, palynologue, topographe, photographe,...) en fonction de la pertinence et de l'intérêt des études à réaliser.

VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération :

Le responsable scientifique proposé par l'Inrap pour conduire cette intervention est monsieur Sébastien Œil de Sales, spécialiste des périodes historiques. Comme en témoigne son curriculum vitae, cet archéologue possède une solide expérience des contextes urbains stratifiés. A ce titre, il a participé à l'importante opération de fouille de l'enclos des Jacobins (fouille et étude du bâti) à Rennes entre novembre 2011 et mars 2013.

Afin de mener à bien cette étude et de répondre à l'ensemble des problématiques du site, conformément aux exigences du cahier des charges scientifiques (prescription de l'Etat), une équipe pluri disciplinaire sera constituée autour du responsable d'opération. Elle réunira l'ensemble des disciplines scientifiques utiles à cette étude (palynologue, céramologue), chacun apportant des compétences dans un domaine particulier. Par conséquent, le responsable d'opération sera assisté en tant que de besoin des spécialistes suivants :

- Laure Simon, céramologue, période antique
- Hélène Seignac, anthracologue
- Delphine Barbier-Pain, palynologue

Pendant toute la durée de l'opération il y aura la présence au minimum d'un agent détenteur du CACES permettant la conduite de petits engins de terrassement (dumper, mini-pelle,…).

VII. Le calendrier et le phasage de l'intervention

La durée de la phase terrain est estimée à deux mois (hors phase de préparation). La période d'intervention proposée par l'Inrap pour cette fouille est comprise entre le 01 juillet 2013 au plus tôt et le 30 août 2013 avec l'assurance pour le maître d'ouvrage d'une libération des terrains et une levée de la contrainte archéologique au plus tard au 30 août 2013. La date prévisionnelle de remise du rapport est le 30 octobre 2014.

Définition des moyens

DEFINITION DES MOYENS - DEVIS DE FOUILLE

1 . IDENTIFICATION

Site du: 27 impasse Joseph Loth (56)

Code opération : F 104 642
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1.1 Site

Département :	**Morbihan**
Commune :	**Vannes**
Lieu dit :	**Impasse Joseph Loth**
Nom ou raison sociale :	**Lamotte promotion**
Adresse :	**5 Boulevard Magenta- BP 60604 – 35 006 Rennes Cedex**
Références cadastrales :	**Section BN, n° 174**
Surface à fouiller	**900m²**

1.2 Opération

Arrêté préfectoral n°2013-128 émis le :	**09 avril 2013**
Date de réception du courrier de saisine :	**17 avril 2013**
Epaisseur des stériles :	**0,70 m en moyenne**
Nombre de structures simples :	**375 à l'hectare**
Nombre de structures complexes :	**15 à l'hectare**
Démarrage de l'opération au plus tôt le :	**01 juillet 2013**
Fin de la fouille et libération du terrain au plus tard le :	**30 août 2013**
Fin de l'étude et remise du rapport au plus tard le :	**30 octobre 2014**
Responsable pressenti :	**Sébastien Œil de Sales**

2.1.1 Préparation chantier :

- Sans objet :

2.1.2 décapage (durée : 5 jours ouvrés) :

- 1 pelle mécanique : 5 jours (munie d'un godet lisse de 1,70m de large)

2.2.3 Fouille (durée : 32 jours ouvrés)

- Responsable d'opération : 32 jours
- Technicien : 128 jours (4 techniciens pendant 32 jours)
- Topographe : 2 jours

- Mini-pelle 5,5 t avec chauffeur : 15 jours

3.1.1. Etude

- Responsable d'opération : 32 jours
- Spécialiste : 20 jours (céramologue)
- Spécialiste : 10 jours (études diverses)
- Technicien : 10 jours (traitement des données et du mobilier)
- Dessinateur : 20 jours
- Topographe : 2 jours

3.1.2 Analyses et consolidation de mobilier :

Sans objet

3.1.3. Installation de chantier

- prévoir une plateforme de 100 m²
- prévoir un raccordement électrique
- prévoir raccordement eau potable
- prévoir 2 bungalows (1 vestiaire et 1 bureau /salle de vie)
- prévoir 1 container outil (sur site)
- prévoir 2 sanitaires

Remise en état des terrains (durée : 3 jours ouvrés) : A présenter en option

Surface décapée : 800 m²
Epaisseur moyenne : 0,60 m

II - Résultats

Fig.1 : Présentation des vestiges sur le cadastre actuel

1. Présentation de l'opération

1.1 Présentation générale de la fouille

La fouille archéologique, menée à l'emplacement du 27, impasse Joseph Loth, fait suite au projet d'aménagement d'un immeuble de logements collectifs par le groupe Lamotte Constructeur. L'emprise concernée par le projet correspond aux deux tiers nord de la parcelle numérotée 174 sur la section BN du cadastre.

La localisation, à proximité relative de la ville antique de Vannes (*Darioritum*), a motivé le Service Régional de l'Archéologie (SRA Bretagne) à prescrire un diagnostic archéologique en préalable aux travaux d'aménagement. Ce dernier a été réalisé par l'INRAP, au cours du mois de novembre 2012, sous la direction de Laurent Aubry (**Aubry**, 2013). L'opération a révélé une forte densité de vestiges dans la partie septentrionale de la parcelle, majoritairement constitués par des réseaux de fossés et des fosses. En revanche, la bande orientale, servant d'accès au futur projet, n'a pas permis de reconnaître d'éventuels artefacts, du fait d'une importante épaisseur de remblai et d'une forte remontée de la nappe phréatique.

L'étude des structures et du mobilier archéologique associé a mis en évidence une occupation dense de ce secteur dès le I^{er} siècle de notre ère avec de nombreux recoupements du réseau fossoyé. Cette occupation se prolonge jusqu'à la fin du III^{e} siècle, période à laquelle l'espace semble abandonné et remblayé. Quelques impacts des périodes médiévales et modernes sont, malgré tout, décelables sur l'emprise décapée (**fig. 1**).

1.2 Les données physiques

1.2.1 Le contexte topographique

La ville actuelle de Vannes s'étend sur trois hauteurs, occupées successivement depuis sa création : Boismoreau au nord, où se situe la ville du Haut-Empire ; le Mené à l'ouest, qui voit s'implanter l'enceinte de l'Antiquité tardive et du Moyen Age, et enfin, la Garenne au sud, qui sera utilisée comme carrière à la fin du Moyen Age. Ces trois promontoires sont séparés par des vallées accueillant des cours d'eau d'amplitude différente. Les deux plus importants sont Le Rohan et Le Bilaire, bien que leur débit reste assez modeste. Le premier arrive de l'ouest et passe entre les collines du Mené et de Boismoreau, le second contourne cette dernière par l'est, puis rejoint Le Rohan pour former La Marle qui s'écoule vers le port. A l'est de Boismoreau et du Bilaire, s'étend une vaste zone composée de petits ressauts de terrain entre lesquels serpentent de petits rus. Bien qu'il ne soit désormais plus possible de les suivre dans le maillage dense de constructions qui occupent cet espace, ils sont clairement indiqués sur les cartes d'état-major ainsi que sur le cadastre napoléonien de 1844. L'un d'eux passe à proximité de l'emprise de fouille, au fond des parcelles situées de l'autre côté de l'impasse. Son origine est relativement difficile à préciser mais il va se jeter dans Le Bilaire aux environs de l'actuel Hôtel du Département (**fig. 2**).

Le site ici concerné se situe sur le versant exposé sud-est de l'un de ces petits promontoires, quasiment au contact avec le point bas que constitue le talweg de ce ru. C'est un espace ouvert, exempt de toutes constructions, comme il est possible de le constater sur les cartes d'état-major ou le cadastre napoléonien de 1844. Il jouxte les dernières parcelles situées le long de la route vers Nantes, et qui forment l'extrémité orientale de la ville de Vannes.

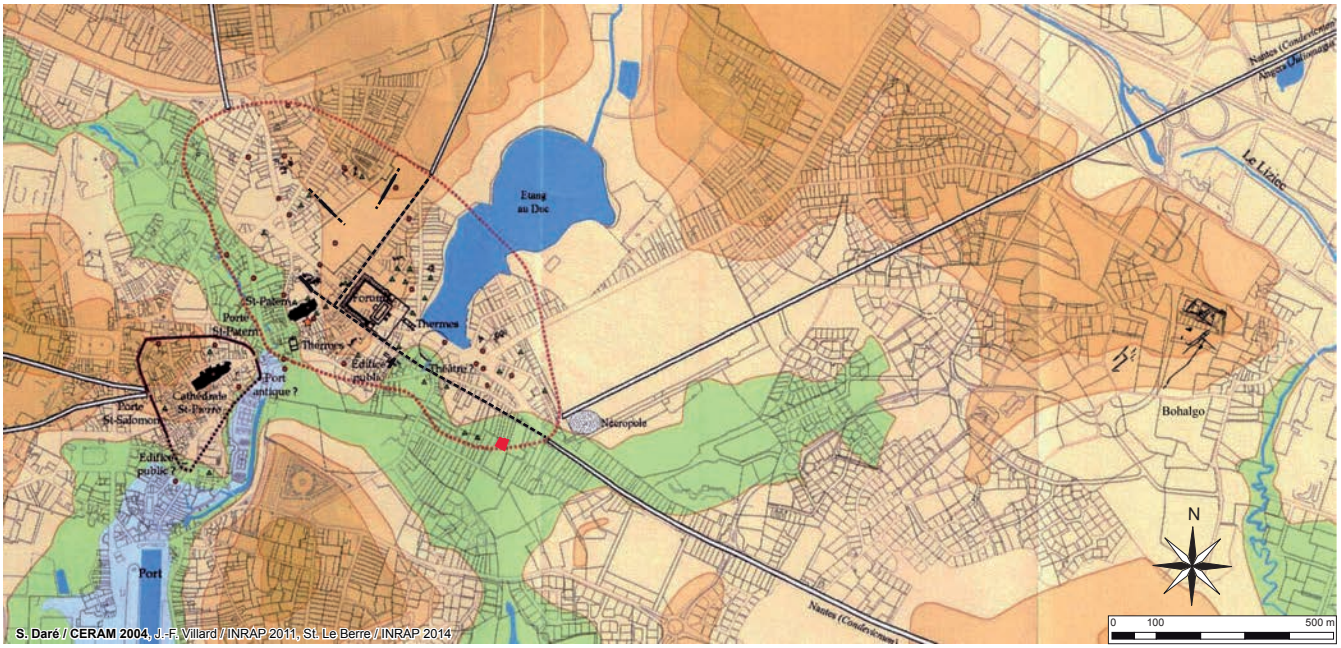

Fig.2 : Environnement topographique et hydrographique de la fouille

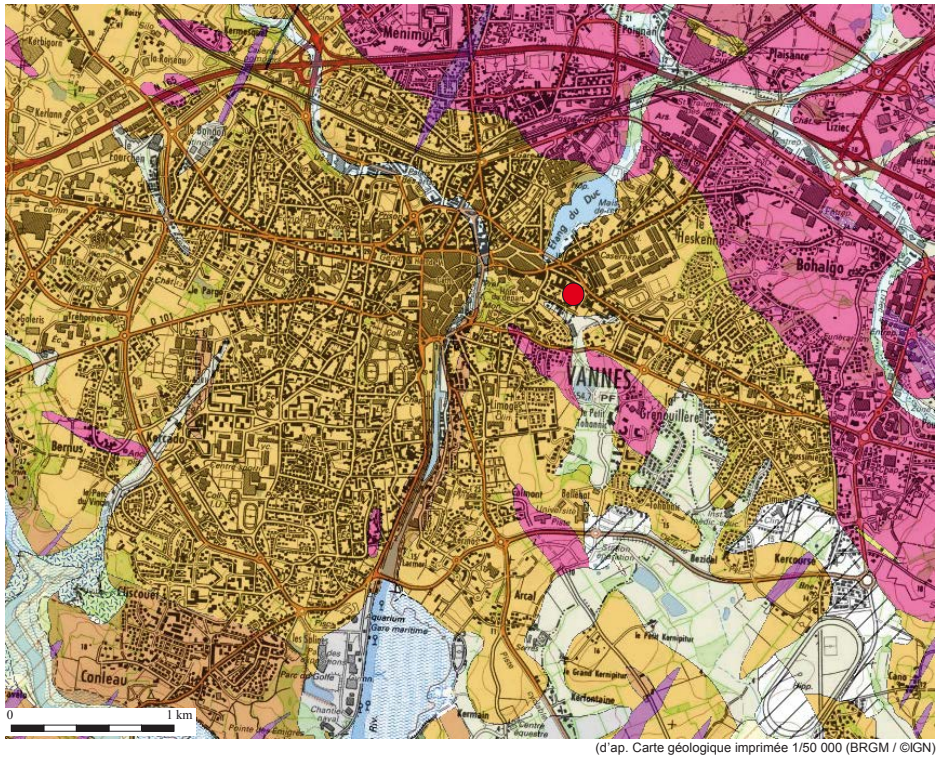

Fig.3 : Carte géologique autour de l'opération

1.2.2 L'environnement géologique

Le contexte de la zone étudiée apparaît dans le courant du Carbonifère (autour de 300 millions d'années), vers la fin de la mise en place de la chaîne Hercynienne dans l'ouest de l'Europe. Une bande étroite de roches métamorphiques, très déformées, se constitue, orientée nord-ouest/sud-est. Elle est composée de roches cristallines telles que des migmatites para dérivées (Mp) : anatexites, ou des mylonites. On observe également dans cette partie de la ville quelques apports d'alluvions, de gneiss, à mettre en parallèle avec la présence du cours d'eau en contrebas (**fig. 3**).

Au niveau du décapage, les structures apparaissent au niveau d'un socle, très altéré par l'écoulement des eaux de ruissellement qui ont transformé ces roches en une arène plus ou moins drainante.

1.3 Le contexte archéologique

Il semble désormais acquis que la construction de la ville de Vannes/*Darioritum* s'est implantée sur un espace libre de toute occupation antérieure. Les premières traces reconnues se sont établies sur la hauteur de Boismoreau aux alentours de la dernière décennie avant notre ère. Elles se traduisent par le creusement de structures fossoyées, l'implantation de bâtiments sur poteaux, identifiés lors des fouilles du complexe monumental interprété comme le forum de la cité des Vénètes (**fig. 4**). L'orientation générale des fossés se fait selon un axe nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, respecté tout au long de l'occupation du Haut-Empire.
Au cours du deuxième quart du I^{er} siècle, la structuration de l'agglomération semble se mettre en place avec l'installation de la voirie. Malgré tout, les données de fouille sont trop morcelées et en nombre insuffisant pour pouvoir proposer une restitution du réseau viaire fiable. On note des divergences d'orientation à l'approche de la périphérie de la ville antique (quartier Saint-Symphorien par exemple) ou dans des zones à fortes contraintes topographiques (Rue du Four). En liaison avec ce début d'organisation, la ville connaît un premier essor avec une extension de l'habitat dans les années 20 à 50 apr. JC. Les constructions conservent encore leur caractère modeste avec une utilisation majoritaire de la terre et du bois (**CAG 56**, p.342).
C'est dans la seconde moitié du I^{er} siècle qu'une étape décisive dans l'urbanisation est franchie avec un travail de grande envergure au niveau du centre monumental. La construction du forum débute, bien que son aspect définitif soit achevé au début du II^{e} siècle. Il se prolonge vers le sud-est par un complexe thermal, identifié au cours d'opérations effectuées Rue de l'étang et Boulevard de la Paix, puis par un édifice de spectacle (théâtre, 27 Rue de la Tannerie). Ces bâtiments publics s'alignent selon un même axe, le long du probable *decumanus*, que doit plus ou moins reprendre la Rue de la Tannerie, et rejoindre ensuite la voie vers Nantes. Au niveau de l'habitat, on assiste à un nouvel essor avec l'utilisation de la pierre pour la construction de maisons spacieuses, adoptant parfois un schéma méditerranéen (**CAG 56**, p.343). Ce dynamisme se retrouve en périphérie de la ville avec le développement d'établissements ruraux, dont celui du Boisy est la parfaite illustration.
Au cours du II^{e} siècle et surtout au début du III^{e}, la ville atteint son apogée et couvre une surface estimée de 50 hectares. Rapidement, l'agglomération présente des signes de déclins avec l'abandon de certains secteurs, ainsi que des traces de démolition et de récupération des matériaux dans la seconde moitié du III^{e} siècle. C'est dans les dernières décennies de ce siècle que l'enceinte du Mené est édifiée, indiquant un déplacement progressif du centre urbain vers ce nouveau pôle qui verra s'épanouir la ville médiévale (**CAG 56**, p.343).
L'environnement immédiat de la parcelle étudiée ici, cadastrée BN 174, se situe en dehors de l'enceinte supposée de la ville de Vannes/*Darioritum*, à environ 600m du forum. C'est un espace privilégié puisqu'au contact du centre urbanisé, au sud-ouest d'un axe majeur (voie antique vers Nantes) et bordé sur une large partie par un modeste cours d'eau et une zone vraisemblablement humide. Cette dernière a d'ailleurs fait l'objet de sondages qui ont permis d'identifier la puissance d'apport d'alluvions et de colluvions dans la dépression où s'écoule le ruisseau. Un aménagement empierré, sans datation avérée bien que des éléments du II^{e} siècle soient apparus à proximité, sous la forme de blocs de granite et de fragments de tuile a pu renforcer ses abords afin d'y permettre un accès (**Le Clainche**, 1993). En 2001, dans la parcelle BN 400, l'angle sud-est d'une construction intégralement récupérée a été mise à jour. Un niveau de cailloutis posé sur un hérisson de pierre a également été identifié à proximité. Tous ces éléments semblent appartenir à phase d'occupation durant les deux premiers siècles de

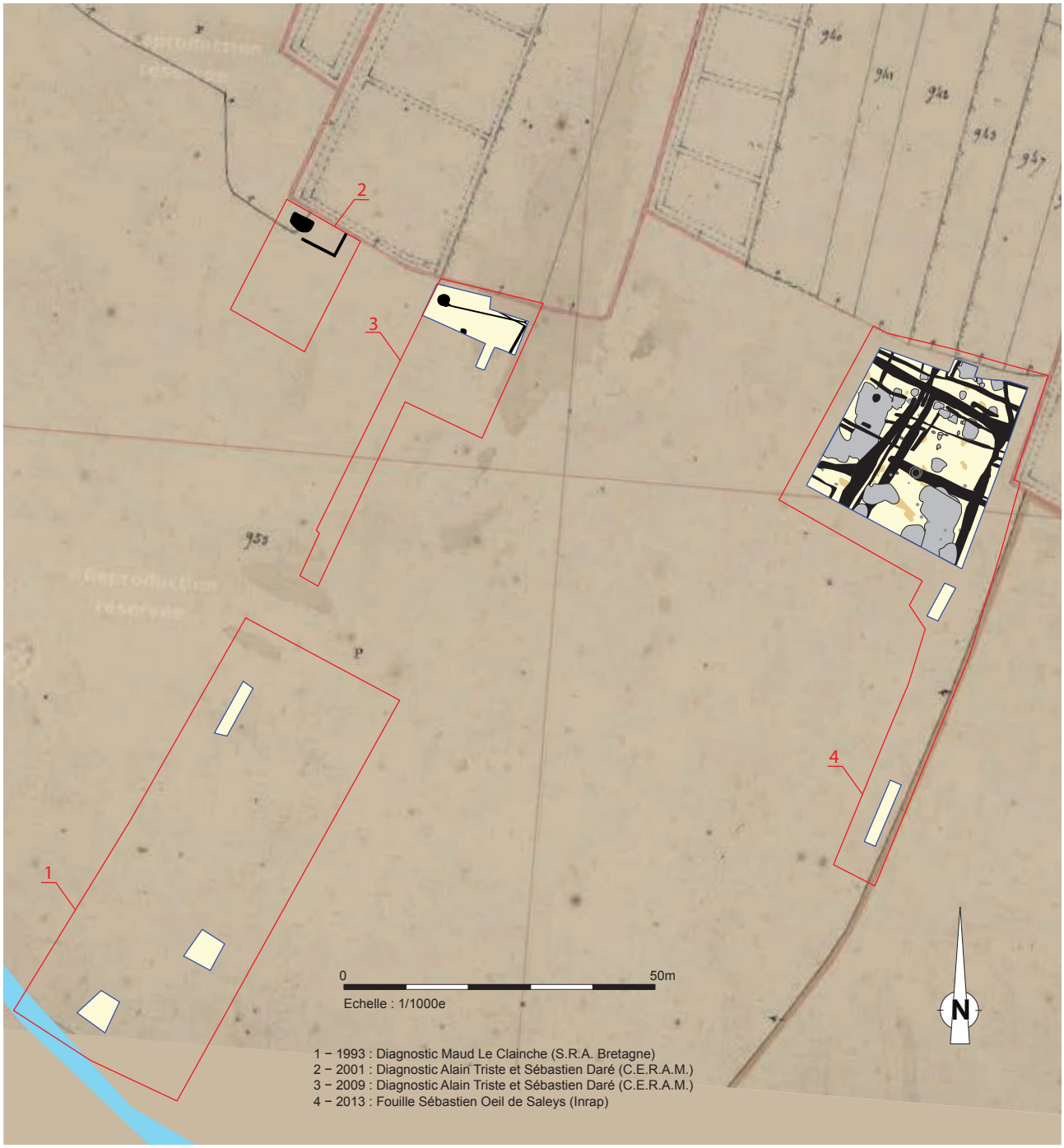

Fig.4 : Localisation des opérations autour de la fouille sur le cadastre actuel

notre ère (**Triste**, 2001). Au 15, impasse Joseph Loth, une surveillance de travaux, à la fin de l'année 2008, a mis au jour des vestiges antiques. Ils comprennent un puits, une grande fosse aux parois droites (cave ?) et plusieurs fossés qui pourraient correspondre à des sablières basses ou des palissades (**Triste et Daré**, 2009). Ces derniers n'ont livré qu'une faible quantité de mobilier permettant malgré tout de dater leur comblement dans la seconde moitié du I^{er} siècle. En revanche, la cave et le puits semblent abandonnés dans la seconde partie du III^{e} siècle. Sur une parcelle attenante, à l'angle nord du projet concerné par cette étude, du mobilier lié à l'artisanat (pesons de tisserand) ainsi qu'une maçonnerie lié à un sol en mortier de tuileau ont été observés (**Guillon**, 1960 et **Triste et Daré**, 2009).

Les connaissances sur cette partie du territoire et son occupation à l'époque antique sont assez fines et ne permettent pas d'avoir une idée du type d'activité exercé. Aussi, et bien que la surface étudiée reste relativement modeste, l'opportunité de réaliser une fouille à cet emplacement pouvait permettre d'avoir une première approche quant à l'occupation spatiale aux abords immédiat d'une cité antique.

1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre

1.4.1 Objectifs de la fouille

La prescription de fouille demandée par l'Etat se fixe comme objectifs de préciser le type d'occupation, et sa relation avec la ville antique dont le centre reconnu se situe à environ 600 m au nord-ouest.
De ce fait, l'organisation spatiale des différentes occupations doit être déterminée notamment par la mise en évidence des éléments structurants (fossés parcellaires antique, zones d'activités différenciées,…) et de dégager une chronologie relative. Cette identification des espaces ainsi matérialisés relève d'une étude, la plus exhaustive possible, de ces différents aménagements. Enfin, les informations issues des études de mobilier ou de l'intervention de spécialistes au cours de l'opération (étude des pollens et des bois conservés) complètent les données purement structurelles.
Les principaux résultats seront interprétés et replacés dans le contexte historique et archéologique de la ville de Vannes, mais pourront également s'appuyer sur des comparaisons d'occupations périurbaines étudiées près d'agglomérations antique de nature similaire.

1.4.2 Le décapage

L'opération de décapage s'est déroulée sur quatre jours, entre le 15 et le 18 juillet 2013, avec 3 agents sur le terrain. Il a été réalisé à l'aide d'une pelle à chenille de 15 t munie d'un godet lisse de 3 m de large. Au vue de la surface réduite à traiter et de l'exigüité de la parcelle, il a été décidé de procéder en jet de pelle pour la gestion et le stockage des déblais. Ces derniers ont été placés le long de la limite sud de la parcelle, sur l'emprise de la future voie d'accès au projet.
Au final, près de 735 m² ont été décapés (**fig.5**).

Fig.5 : Plan général des structures décapées sur fond cadastral ancien

Le décapage s'est déroulé avec des conditions climatiques assez favorables, permettant une bonne lecture des structures. Malgré tout, le niveau de terre végétale s'est révélé relativement gras ce qui s'explique par les fortes remontées d'eau, en particulier dans la partie sud du décapage. Cette zone a alors été écartée de la fouille manuelle pour lui préférer une intervention mécanique en fin d'opération (**fig. 6**).

Fig.6 : Vue générale du site en cours de fouille et de l'angle sud inondé © Philippe Cocherel

Une autre contrainte est venue de l'épaisseur variable des terres à décaper, liée à la topographie du terrain et donc au niveau des colluvions piégés en conséquence. De 0,40m d'épaisseur le long de la bande nord-est du décapage, il n'en reste que 0,25m environ vers l'angle sud-ouest. En revanche, à l'angle opposé, les structures archéologiques apparaissent sous environ 1,00m d'un mélange de remblais et de terre végétale.
Ces disparités de niveaux ont engendré deux phénomènes : d'abord des périodes d'attente lors de la phase d'ouverture de façon à laisser la pelle gérer au mieux les déblais produits, mais également un stockage plus important qu'initialement prévu. En conséquence, le premier phénomène nous a permis de nettoyer des espaces nouvellement ouverts, de numéroter et d'enregistrer les structures. L'autre effet a été contourné par la constitution d'un merlon de terre plus haut que prévu, étant donné l'étroitesse de la parcelle et l'impossibilité de s'étendre en surface.

Enfin, la totalité de la surface prescrite n'a pas été ouverte sur trois côtés du décapage en raison de la présence d'éléments perturbants ou pour des raisons de sécurité. En effet, la présence d'une haie et de végétation à fort développement racinaire en limite avec la parcelle à l'ouest du terrain a créé des phénomènes de micro perturbations au contact avec le substrat, donc sur le niveau de lecture archéologique. Sur les bords nord-est et sud-est, un retrait de 2,5m à 3m a été pratiqué du fait de la présence de maçonneries assez élevées et constituant la limite de parcelle. L'absence d'informations sur leur épaisseur et leur état de conservation, nous ont obligé à cette précaution. De plus, la présence d'un remblai de surface relativement instable ne permettait pas d'apporter un soutient favorable à ces maçonneries. Dans l'hypothèse de complément d'informations au niveau du décapage, des extensions à l'aide de fenêtres étaient envisagées comme cela a été pratiqué en bordure nord-est de décapage.

1.4.3 La fouille et l'enregistrement des données

Comme évoqué plus tôt, les structures repérées lors du décapage se sont vues attribuer un numéro de 1 à N et ont été enregistrées sur fiches avec les premiers éléments d'information déjà décelés : relation stratigraphique, mobilier associé, nature du comblement de surface. L'ensemble a été relevé sur un plan général par les topographes de l'INRAP, Philippe Boulinguiez et Pierrick Leblanc, dès la première semaine de terrain. Ce plan a été régulièrement complété au fur et à mesure de l'avancé de la

fouille et il servait de document d'appui pour orienter nos recherches sur le terrain. Au total, 121 faits ont été reconnus et enregistrés comme fossés, fosses et trous de poteaux. Certaines ont, par la suite, été annulées car elles ne correspondaient pas à des structures archéologiques mais à des artéfacts d'origine naturelle : piégeage de sédiment dans le substrat ou perturbations végétales et animales.
De même, l'enregistrement des sondages manuels ou mécaniques a été réalisé par le biais d'une numérotation continue de 1 à N : 66 sondages ont ainsi été effectués.
La fouille a d'abord consisté à réaliser des sondages manuellement entre les fossés ou entre des fossés et des fosses de façon à définir les relations stratigraphiques entre les structures et à appréhender leur profondeur. Certaines parties ont également nécessité des nettoyages de surfaces afin de reconnaître le plus précisément possible l'organisation des faits entre eux. Dans une deuxième partie, des sondages ont été effectués à l'aide d'une mini-pelle afin de pouvoir traiter des structures profondes, réaliser des sections dans les fossés ou décaper plus finement la zone humide au sud de l'emprise (**fig. 7**).
Le mobilier collecté au sein des structures a été regroupé par lot en fonction de leur unité stratigraphique (US) ou en indiquant la profondeur à laquelle il a été identifié. L'ensemble des lots ont été étiquetés en précisant le fait, le sondage, l'US et la nature du matériau.

Fig.7 : Ouverture de sondages à la mini-pelle © Philippe Cocherel

Débutée dès la première semaine d'intervention sur le terrain, la fouille a été réalisée par une équipe de 3 personnes, complétée par 2 agents à partir de la semaine suivante. Outre le travail de fouille proprement dit, l'étude sur site a consisté à reprendre les structures en plan et en coupe au 1/20e. La totalité de ces relevés sont reportés sur les 25 minutes de fouille.
Ces documents ont été complétés par la prise de clichés photographiques pour les sondages ouverts manuellement ou mécaniquement, ainsi que pour les nettoyages de surface. Un ensemble de photographies verticales ont également été pratiquées sur un empierrement afin de pouvoir reporter plus facilement cet aménagement sur le plan général de la fouille.

L'opération s'est achevée le 30 août 2013, l'emprise décapée a fait l'objet d'un rebouchage global avant la signature des documents permettant la levée de la contrainte archéologique.

1.4.4 Post-fouille et études effectuées

A l'issue de la phase terrain, le mobilier a été lavé puis conditionné en vue de son étude par le spécialiste référant. La céramique d'époque antique et le mobilier non céramique ont été étudiés par Laure Simon et Richard Delage ; Françoise Labaune-Jean a collaboré pour les éléments de céramique médiévale ou moderne. Le mobilier monétaire a été transmis à Paul-André Besombes (SRA Bretagne) pour une identification.
Les informations recueillies sur le terrain ont été saisies sous la forme d'inventaires et les minutes ont été numérisées pour être utilisables plus facilement. La mise au net du

plan général a ensuite été effectuée en reportant les zones détaillées prises sur le terrain. Du fait de la présence de comblements assez humides et d'une épaisseur de colluvions par endroits importante, il avait été décidé de faire appel à Delphine Barbier-Pain afin de tester le potentiel palynologique de certaines structures. Malheureusement, les comblements des puits se sont effondrés dès leur ouverture ne permettant de recueillir que des éléments céramiques. Malgré tout, deux colonnes ont été pratiquées dans des fosses : une s'est révélée négative, la deuxième a pu fournir quelques éléments (cf. **étude palynologique**).

Fig.8 : Plan général des structures (Ier siècle av. JC)

2. Résultats

2.1 Des indices d'occupation

Le substrat granitique est creusé par quelques structures qui, sans former d'ensemble cohérent, semblent appartenir à une première phase (**fig. 8**). Elles se répartissent en deux zones distinctes et diamétralement opposées sur l'emprise du site. Au nord, elles correspondent à des fossés (F.33 et 38), alors qu'au sud, elles se présentent plutôt sous la forme de grandes fosses (F.119, 120 et 121). Une seule est apparue avec un plan complet sur l'emprise du décapage, il s'agit du fait 119. Son plan n'a pu être relevé de façon précise car elle a été recoupée par des structures postérieures. Malgré tout, elle montre des contours polylobés avec une longueur de 5,30m pour une largeur avoisinant les 3m. Deux comblements ont été observés au niveau de la coupe nord du sondage 64 (**fig. 9**). La couche inférieure est constituée de limon grisâtre mêlé à des blocs de granite, elle présente un aspect légèrement hydro-morphe. Le comblement supérieur se compose de limon brun avec des inclusions d'arène granitique et quelques traces de charbon de bois. Sa profondeur au niveau du sondage est d'environ 0,60m (**fig. 10**). Les autres structures sont placées le long de la bordure sud-ouest de l'emprise, elles semblent avoir un remplissage de surface identique.

Le fossé F.38 est très difficile à caractériser car il se situe perpendiculairement au bord nord-est du décapage et il a été reconnu seulement sur une longueur de un mètre. Malgré tout, il a pu être défini grâce aux sondages 18 et 22. Le premier a permis d'indiquer la relation stratigraphique avec le fossé F.18, le second, d'avoir le profil complet de cette structure. La largeur reconnue au niveau du décapage est de 0,35m pour une profondeur de 0,20m. Son comblement est un limon gris foncé mélangé à du substrat remanié avec un profil en cuvette. La seconde structure septentrionale est le fossé F.33, vers l'angle nord-est du décapage. Il a été identifié sur une longueur de 5m pour une largeur moyenne d'environ 0,60m. Sa profondeur est irrégulière au vue des deux sondages pratiqués, elle oscille entre 0,15 et 0,45m. Il présente un profil en cuvette comblé par un limon brun gris d'aspect sableux dû à de nombreuses inclusions d'arène granitique. On peut noter que son orientation nord-ouest/sud-est se place dans l'axe des occupations postérieures ce qui indique, peut-être, une utilisation à une période proche de l'installation de la ville du Haut-Empire.

F 79 / F 119 / F 83 - Sd 64

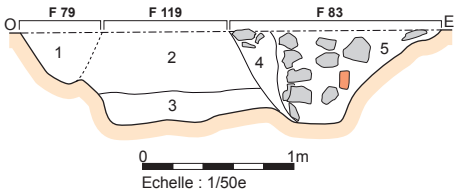

1 - Limon brun légèrement graveleux homogène.
2 - Limon brun graveleux avec nodules granitiques et traces de charbon de bois.
3 - Limon grisâtre avec blocs de granit altéré légèrement hydromorphe.
4 - Limon brun assez homogène avec pierres de granit.
5 - Limon gris hydromorphe très compact avec blocs de granit et fragments de tuiles.

Fig.9 : Coupe nord du F.119 au niveau du SD 64

Fig.10 : Fosse 119, vue depuis le sud-est dans le SD 64 © Philippe Cocherel

L'ensemble de ces structures n'a livré aucun indice mobilier qui aurait permis une datation, le seul indice favorisant leur positionnement dans une période précoce repose sur le fait qu'elles soient recoupées par des structures mises en place au cours de la période immédiatement postérieure. On peut cependant supposer qu'elles aient fonctionné au début de la période augustéenne.

2.2 Un parcellaire orthonormé (1ère moitié du Ier siècle)

L'occupation de cet espace semble commencer au début de notre ère avec l'implantation d'un réseau de fossés qui se placent selon l'axe majoritairement reconnu lors des fouilles dans la ville antique (**fig. 11**). Au niveau de l'emprise, on peut reconnaître trois ensembles : deux se situent le long de la bordure nord-est du décapage, le troisième est visible sur environ les ¾ de la fouille. Ce dernier comporte des aménagements intérieurs fossoyés, certains quasiment au contact avec ses façades nord-est et sud-ouest, un autre plus en intérieur de parcelle.

Fig.11 : Plan général des structures (début du Ier siècle de notre ère)

2.2.1 L'ensemble 1

Il se développe vers le bord nord-ouest du décapage et comprend deux fossés (F.18 et F.27) qui se rejoignent à angle droit (**fig. 12**). La structure F.27, orientée nord-est/sud-ouest est reconnue sur 1,30m environ de long pour une ouverture légèrement inférieure à 0,40m au niveau du décapage. Du fait de sa faible longueur, elle n'a fait l'objet que d'un seul sondage (SD 21) à l'aplomb de la banquette nord-est. Son retour, F.18, file vers l'angle nord-ouest de l'emprise en s'évasant pour atteindre une largeur de 0,65m. De nombreux sondages ont pu être ouverts, certains sur la largeur complète : SD 7,

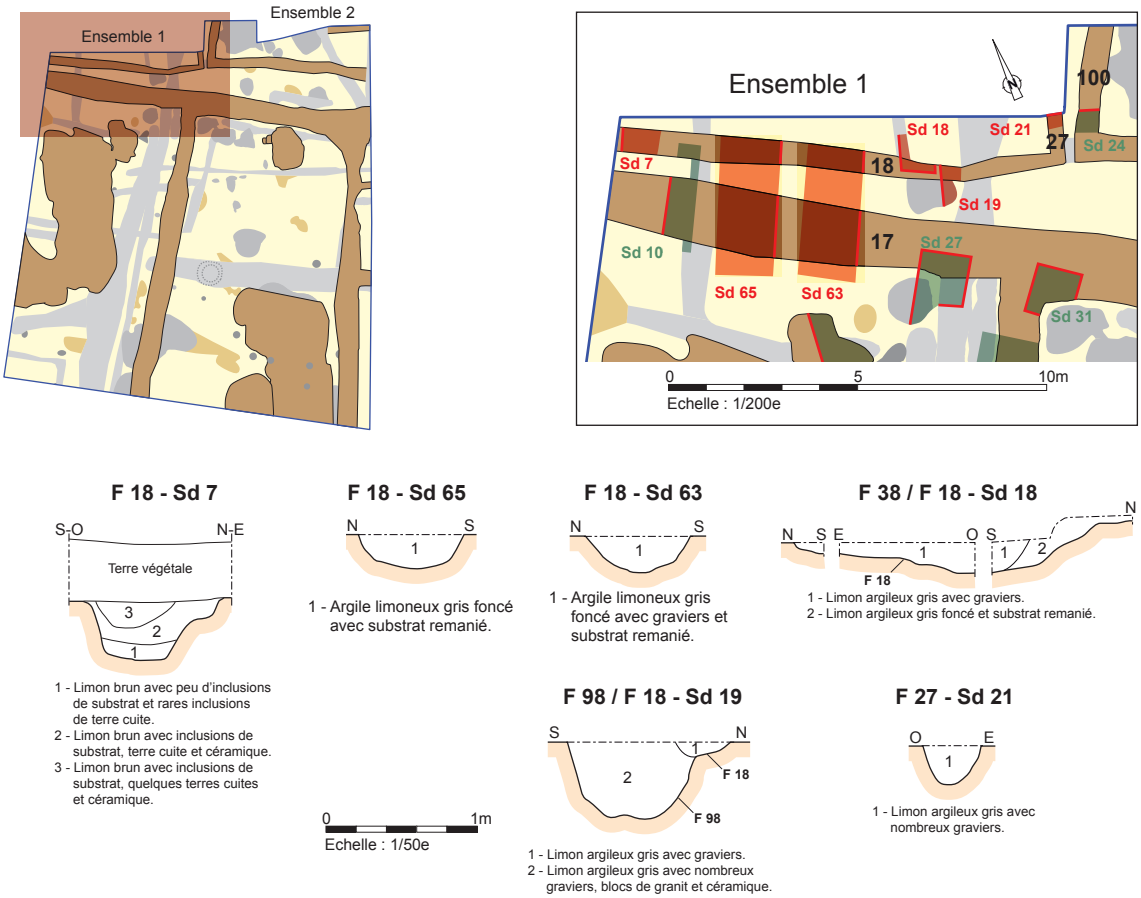

Fig.12 : Plan rapproché de l'ensemble 1 avec les coupes des sondages

19, 63 et 65, d'autres sur une largeur partielle pour appréhender la relation avec une structure connexe : SD 10 et 18.

Ces deux fossés présentent une profondeur relativement homogène oscillant entre 0,20 et 0,25m avec un remplissage constitué de limon argileux gris et d'inclusions d'arène granitique. Ils ont un profil en cuvette avec des bords légèrement évasés et un fond plat qui a tendance à s'arrondir sur la façade nord-est de cet ensemble (**fig. 13**).

En ce qui concerne le mobilier, seul le fossé F.18 a livré de la céramique et uniquement dans le remplissage du sondage 7. Il représente un ensemble de 52 tessons qui, après étude, forment un corpus d'une dizaine d'individus. Leur utilisation concerne majoritairement la première moitié du I^{er} siècle, même si certains élément sont apparus quelques années avant notre ère ou ont perduré dans le deuxième tiers du I^{er} siècle.

Fig.13 : Le fossé F.18 au niveau du sondage 7 © Sébastien Oeil de Saleys

2.2.2 L'ensemble 2

Le deuxième ensemble se développe sur la même façade du décapage, en regard de l'ensemble précédent (**fig. 14**). Il se compose également de deux fossés : F.40 et F.100, qui se raccordent à angle droit pour former l'angle ouest de cette parcelle. Celui-ci n'a pu être matérialisé clairement sur le terrain du fait du passage du bord de la tranchée de diagnostic à cet endroit. Remontant en direction du nord-est, le fossé F.100 a d'abord été visible sur une petite longueur. Une fenêtre a été pratiquée pour traiter la structure à proximité ce qui a permis de le suivre sur un peu plus de 3,50m. Sa largeur oscille entre 0,50 et 0,70m au niveau du décapage pour une profondeur observée de 0,32m lors de son étude dans le sondage 24. Le remplissage dans ce sondage est constitué d'un limon gris assez foncé auquel vient s'ajouter des graviers, des blocs de granite et de la TCA. Son profil est en cuvette avec des bords relativement droits et un fond plat.

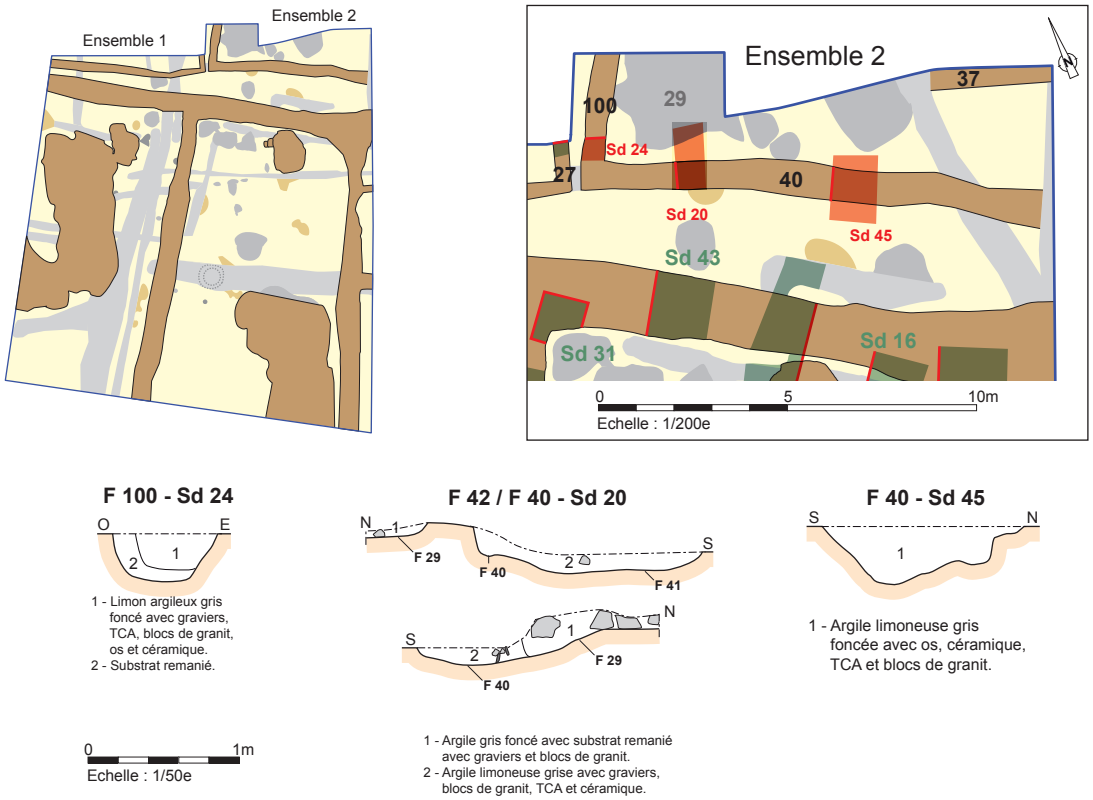

Fig.14 : Plan rapproché de l'ensemble 2 avec les coupes des sondages

Fig.15 : Le fossé F.40 au niveau du sondage 45 © Gwénael Herviaux

Le fossé F.40, orienté nord-ouest/sud-est, révèle, quant à lui, une ouverture et une profondeur légèrement supérieure : entre 0,70 et 0,90m pour la première et quasiment 0,40m pour la seconde, alors que nous sommes sur un niveau de décapage un peu plus bas (tranchée de diagnostic vidée). Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que nous soyons sur la façade la plus en bas de pente pour cette parcelle et qu'elle doive donc drainer tout ce qui arrive par les fossés transversaux. Ce fossé a été sondé à deux reprises (SD 20/62 et 45) permettant ainsi d'observer un comblement de limon gris plutôt foncé avec de multiples blocs de granite, des inclusions de graviers et de TCA. Il possède un profil aux bords assez évasés, plus marqué sur le côté nord-est (**fig. 15**).

La céramique est présente dans les deux structures et elle se compose surtout d'individus utilisés au cours de la première moitié du I^{er} siècle. Des éléments plus récents (première moitié du III^{e} siècle) ont également été récupérés dans le fossé F.40, mais ils sont apparus en surface et donc provenir d'une pollution dû au rebouchage de la tranchée de diagnostic. Une monnaie est également sortie au moment du décapage, à la hauteur de ce fossé. Sa situation et son émission tardive (fin du III^{e}) ne permettent pas d'en tenir compte pour la datation de la structure F.40 (cf. **étude monétaire**). On peut également indiquer, pour ce fossé, la présence de fragments de verre ainsi que de scories métalliques et d'un petit élément en plomb qui pourrait correspondre à un poids.

2.2.3 L'ensemble 3

Ce dernier ensemble se situe immédiatement au sud-ouest des deux autres parcelles évoquées et il est composé de 3 structures fossoyées (**fig. 16**). La première, F.17, traverse toute la largeur du décapage, du nord-ouest au sud-est. Deux autres fossés : F.25 (équivalent avec F.83) et F.60 semblent cloisonner l'espace selon un axe nord-est/ sud-ouest. Les fossés F.61 et F.92 fonctionnent avec F.60 même si leur situation en bordure sud-est de l'emprise ne nous a pas permis de récolter plus d'informations quant à leur synchronie avec ce dernier.

Le fossé F.17 présente une ouverture variable tout au long de son tracé oscillant entre 1,40 et 1,75m. Sa profondeur s'accroît du nord-ouest vers le sud-est, passant de 0,50 à quasiment un mètre. De nombreux sondages ont été réalisés tout au long de son tracé aussi bien de façon manuel qu'à l'aide de la mini-pelle. Cinq ont permis de reconnaître son profil complet (SD 10, 14, 43, 63 et 65), les quatre autres (SD 16, 27, 31 et 51) concernaient des intersections avec des structures adjacentes et n'ont fait l'objet que de sondages partiels. Globalement, l'ensemble de ces sondages a montré un profil homogène pour cette structure avec des bords évasés et un fond arrondi. Malgré tout, trois sondages ont révélé un fond plat, sans changement dans l'évasement des bords. Il s'agit des sondages 27, 31 et 43 qui se trouvent situés au niveau de la jonction, et de part et d'autre de celle-ci, entre le fossé F.17 et le fossé F.25. De même, le comblement observé est majoritairement constitué par deux US. La première à se mettre en place est composée d'un sédiment plutôt argileux gris avec des poches de substrat remanié. Au-dessus, on trouve un limon beaucoup plus organique avec quelques charbons de bois et par endroits de nombreux blocs de granite bruts, ou émoussés, accompagnés de fragments de tuiles. Ces amas de blocs ont été repérés au niveau du SD 10 et sur tous les sondages de la moitié sud-est du fossé. Ils sont en plus grande concentration sur le bord nord-est de ce fossé ce qui pourrait indiquer la présence d'un talus sur ce côté-ci de la parcelle. Celui-ci se serait alors effondré à l'intérieur du fossé F.17 lors d'un épisode de curage de ce dernier (**fig. 17**).

Le fossé F.83 présente les mêmes caractéristiques de remplissage, de dimension et de profil que le F.25. De plus, il se situe dans le prolongement de ce dernier. C'est pourquoi, nous allons considérer, par la suite, ces deux structures comme un seul et même fait et les regrouper sous le nom de F.25. Celui-ci se connecte à F.17, puis il suit la pente en direction du sud-ouest. Son ouverture est à peu près identique sur toute la longueur reconnue (1,10m), si ce n'est un petit empattement vers le milieu du tracé où l'on observe une largeur de 1,65m. De même, sa profondeur augmente au fur et à mesure que l'on va vers sa plus grande largeur : de 0,40m à quasiment un mètre, pour ensuite se stabiliser vers 0,50m en moyenne. De la même façon que pour le fossé précédent, neuf sondages ont été ouverts le long du tracé reconnu, aussi bien en section complète : SD 34, 42, 49 et 64, que par des intersections avec des structures voisines : SD 31, 53, 55, 56 et 66. L'ensemble de ces ouvertures montre que cette structure a un profil assez changeant, passant de bords droits à des bords évasés ou d'un fond arrondi à un fond plat. Ces changements sont certainement liés à des curages ponctuels dans ce fossé au cours de son utilisation. Son comblement aussi évolue, puisqu'il n'a été repéré qu'une seule US au contact avec le fossé F.17, alors que dans la partie plus profonde on observe trois remplissages différents. Enfin vers le bord sud-ouest du décapage, seules deux US ont pu être reconnues. Cette structure a donc d'abord été comblée par un sédiment argileux mélangé à de l'arène granitique, dans lequel sont inclus quelques éléments de granite. Ensuite, le remplissage s'est effectué par un limon brun, parfois avec un aspect hydro-morphe (SD 64), où des blocs de granite et des fragments de tuile sont présents en grande quantité. Ces deux comblements sont présents sur les ⅔ sud-ouest du fossé. La dernière US, reconnue sur toute la longueur de la structure, consiste en un limon brun clair mélangé à beaucoup de substrat et quelques éléments en granite (**fig. 18**).

Le long de la bordure sud-est du décapage a été identifié le fossé F.60, orienté sur le même axe que le fossé précédent, il vient lui aussi se greffer sur le fossé transversal F.17. Sa largeur est relativement constante sur toute la longueur reconnue et oscille entre 0,90 et 1,10m. On observe un léger rétrécissement à la hauteur du sondage 60 où il présente une largeur d'environ 0,60m. Quatre sondages ont été réalisés le long de son tracé permettant d'apprécier son profil et son remplissage. Depuis le nord-est vers le sud-ouest, ils correspondent aux sondages 51, 60, 61 et 57. La structure F.60 présente ainsi un profil relativement constant avec des bords évasés et un fond plat. Sa profondeur augmente au fur et à mesure de sa progression vers le sud-ouest, de 0,20m dans le sondage 51 à 0,35m au niveau du SD 57. Le remplissage relevé à l'intérieur des

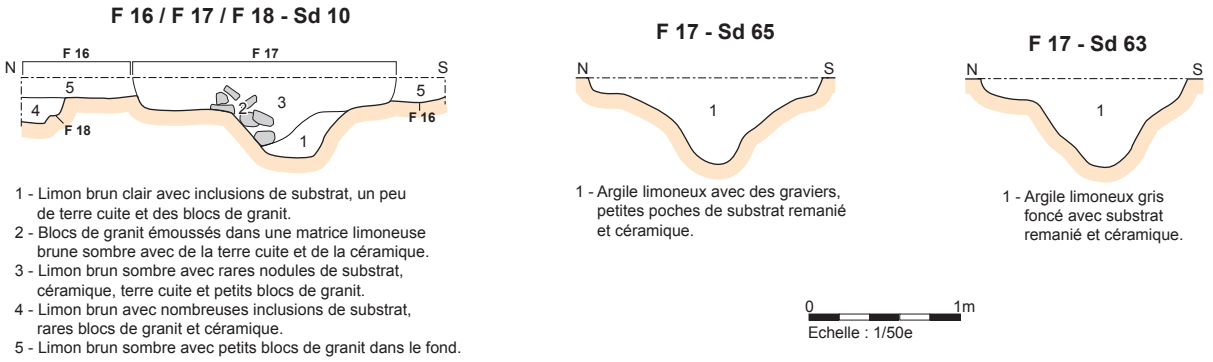

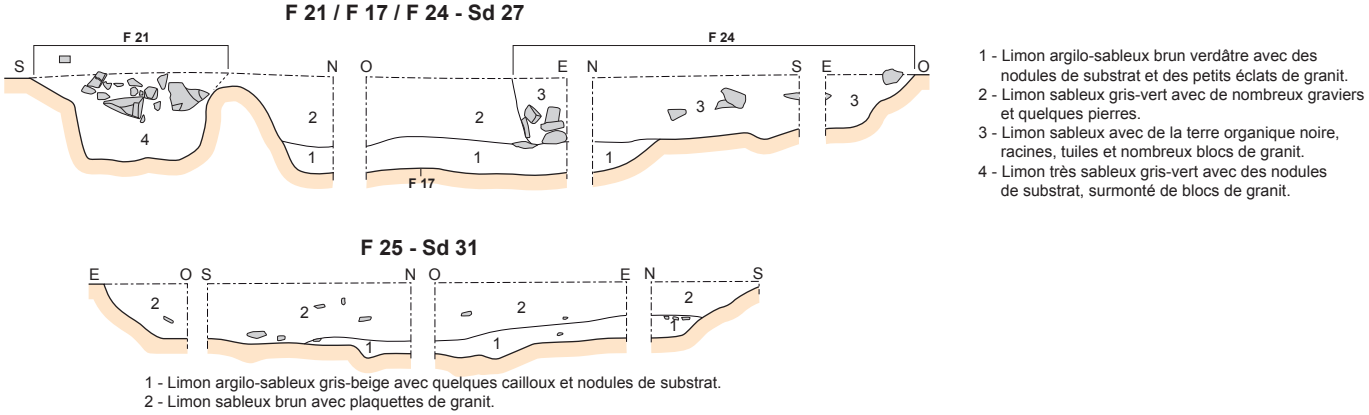

Fig.16 : Plan de l'ensemble 3 avec les coupes des sondages

F 17 / F 45 - Sd 43

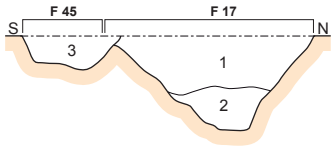

1 - Limon argileux gris foncé avec céramique, faune, fer, substrat remanié, rares charbons de bois et rares blocs de granit.
2 - Argile gris hydromorphe avec de rares céramiques.
3 - Limon gris avec graviers, substrat remanié et céramique.

F 17 / F 46 - Sd 14

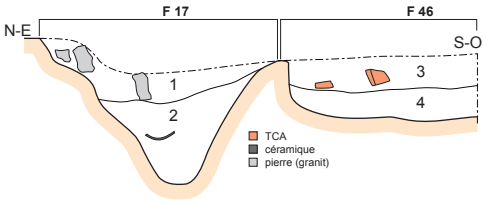

1 - Limon brun organique assez homogène avec blocs de granit, fragments de tuiles et charbons de bois.
2 - Limon beige sableux avec arène granitique.
3 - Limon brun organique homogène avec fragments de tuiles et charbons de bois.
4 - Limon beige sableux avec arène granitique.

F 17 / F 45 - Sd 16

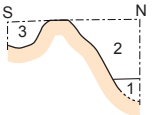

1 - Argile sableux gris-vert avec graviers.
2 - Argile sableux brun.
3 - Argile sableux brun.

F 17 / F 45 / F 110 - Sd 51

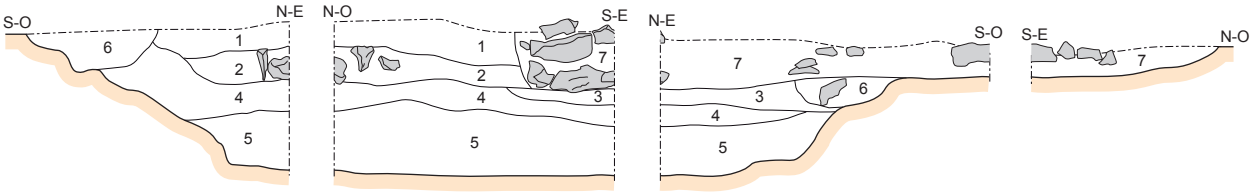

F 17 - 1 - Limon argileux gris foncé avec nombreux petits nodules de granit, céramique, TCA.
2 - Argile limoneux gris très foncé avec charbons de bois et céramique.
3 - Argile gris-brun clair avec graviers et petits nodules de granit.
4 - Argile gris-brun avec graviers, céramique et petits nodules de granit.
5 - Argile gris très clair avec céramique et charbons de bois.
F 45 - 6 - Argile limoneux gris foncé avec nombreux graviers.
F 110 - 7 - Argile gris avec aménagement empierré (drain?)

F 25 - Sd 53

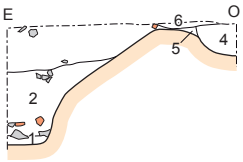

1 - Limon argilo-sableux brun à beige avec faune et TCA.
2 - Limon argileux brun clair faiblement sableux avec nombreux blocs de granite, cailloutis, TCA et céramique.
3 - Limon sableux brun clair et cailloutis.
4 - Arène granitique remaniée.
5 - Limon brun avec nombreux blocs de granit, TCA, céramique et plaquettes de schiste.
6 - Limon brun homogène avec céramique.

F 25 - Sd 42

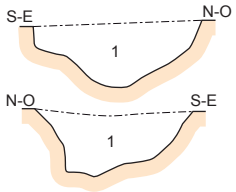

1 - Limon brun moyen sableux homogène avec quelques pierres et poches de substrat.

F 25 / 53 - Sd 55

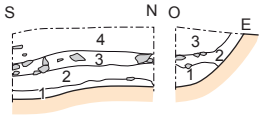

1 - Limon argilo-sableux brun à gris.
2 - Limon argileux brun clair homogène avec cailloutis et TCA.
3 - Limon brun avec cailloutis et TCA.
4 - Limon brun assez homogène avec rare cailloutis.

F 25 - Sd 56

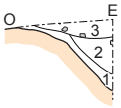

1 - Limon argileux brun clair avec cailloutis.
2 - Limon argileux brun clair avec pierres, cailloutis (arène remaniée) et TCA.
3 - Limon brun avec pierres et cailloutis granitique.

F 25 / F 67 - Sd 49

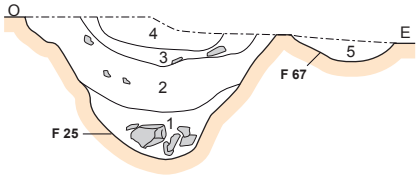

1 - Limon argilo-sableux gris homogène avec nombreux blocs de granit et traces de terre cuite.
2 - Limon brun avec quelques blocs de granit, peu de terre cuite et rares inclusions de substrat.
3 - Limon brun clair avec quelques inclusions de substrat, rares blocs de granit, terre cuite et céramique.
4 - Limon brun clair avec nombreuses inclusions de substrat et rares terre cuite.
5 - Limon brun sombre avec un bloc de granit en surface, peu d'inclusions de substrat et céramique.

F 25 / F 104 - Sd 34

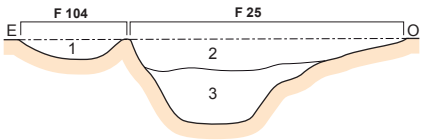

1 - Limon brun graveleux avec nombreux éclats de granit.
2 - Limon brun légèrement graveleux homogène avec éclats de granit, terre cuite et charbon de bois.
3 - Limon gris légèment hydromorphe, sableux assez homogène.

F 25 / F 119 - Sd 66

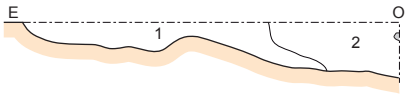

1 - Argile gris avec graviers et poches de substrat remanié.
2 - Argile gris foncé avec rares charbons de bois, peu de graviers, granit, céramique et rares TCA.

F 17 / F 45 / F 110 - Sd 51

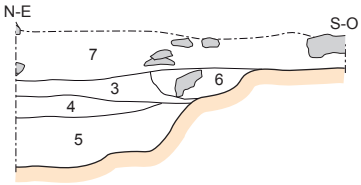

F 17 - 3 - Argile gris-brun clair avec graviers et petits nodules de granit.
4 - Argile gris-brun avec graviers, céramique et petits nodules de granit.
5 - Argile gris très clair avec céramique et charbons de bois.
F 45 - 6 - Argile limoneux gris foncé avec nombreux graviers.
F 110 - 7 - Argile gris avec aménagement empierré (drain?)

F 60 / F 116 - Sd 60

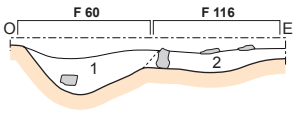

1 - Limon brun-gris légèrement sableux avec présence d'ossements animaux et céramique.
2 - Limon gris homogène et compact avec nombreux blocs de granit en surface.

F 24 / F 119 / F 25 - Sd 64

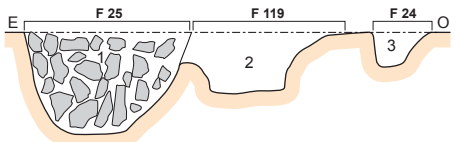

1 - Très nombreux blocs de granit dans une matrice de limon gris hydromorphe avec des fragments de tuiles.
2 - Limon brun graveleux avec nodules granitiques.
3 - Limon brun assez graveleux avec pierres de granit.

F 60 - Sd 61

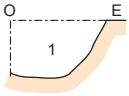

1 - Argile gris foncé avec traces d'oxydations en litage.

F 60 - Sd 57

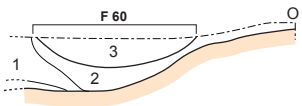

1 - Limon argileux, faiblement sableux, gris avec petits nodules d'arène et charbons de bois.
2 - Limon argileux très sableux avec inclusion importante d'arène.
3 - Limon argilo-sableux gris foncé homogène avec fragments de TCA, restes ligneux et céramique.

0 1m
Echelle : 1/50e

vue d'ensemble SD 10 © Sébastien Oeil de Saleys

vue vers le SE SD 43 © Gwénael Herviaux

½ profil SW SD 51 © Gwénael Herviaux

Fig.17 : 3 vues du fossé F.17 au cours de son tracé

Coupe nord-est SD 42 © Envel Simonet

Coupe nord-est SD 49 © Sébastien Oeil de Saleys

Coupe sud-ouest SD 64 © Philippe Cocherel

Fig.18 : Evolution du profil du fossé F.25 du nord-est au sud-ouest

Fig.19 : ½ profil du fossé F.60 au niveau du sondage 51 © Gwénael Herviaux

ouvertures indique une US majoritaire composée d'un limon gris avec de nombreuses inclusions d'arène granitique. Les sondages 57 et 60 indiquent une autre couche légèrement plus brune avec moins d'inclusions de substrat mais la présence de TCA. On peut donc supposer des phénomènes de curage localisés dans une deuxième phase d'utilisation (**fig. 19**).

Ce réseau parcellaire a livré une quantité de mobilier relativement importante, majoritairement issu du fossé F.17 (nombre de tessons et individus). C'est dans le premier comblement de celui-ci que l'on trouve du mobilier daté de la 1ère moitié du Ier siècle, avec parfois des éléments utilisés très précocement (-20 avant notre ère). Certains sondages ont aussi livré du mobilier non céramique : verre et métal (clou de chaussure et scories), d'une typologie reconnue pour le Ier siècle.
Le mobilier issu du fossé F.25, qui se rapporte à la 1ère moitié du Ier siècle, concerne les deux premiers comblements. Quelques éléments métalliques sont également sortis des sondages effectués dans cette structure, le plus souvent il s'agit de clous.
Le fossé F.60 a livré une quarantaine de tessons de céramique qui, après étude, forment un corpus de 13 individus. De même que dans le fossé F.17, certains éléments sont utilisés dans les dernières décennies avant notre ère.

2.2.4 Les fosses F.109 et F.113

Ces deux structures se situent vers l'angle sud du décapage, F.113 étant longé sur son bord est par le fossé F.60 (**fig. 20**). Elles sont apparues au niveau du décapage sous la forme de grandes tâches aux contours polylobés. Leur situation dans la zone constamment recouverte par les remontées de nappes phréatiques nous a imposé de les traiter mécaniquement.

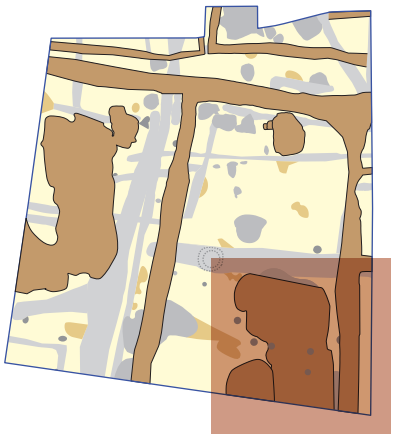

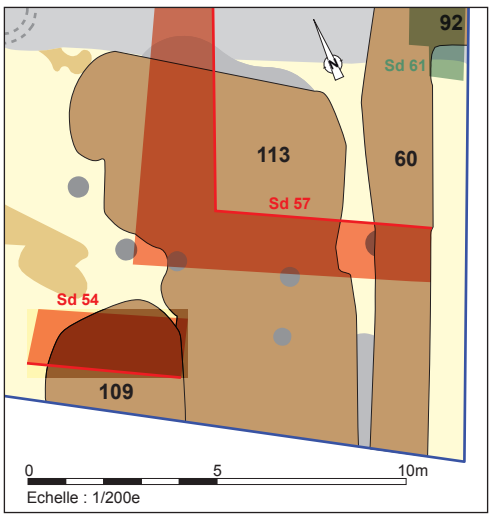

F 109 - Sd 54

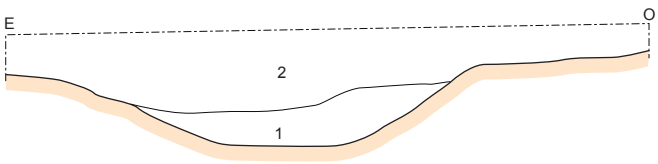

1 - Limon brun orangé avec importante inclusion de substrat, mêlé à des blocs de granit.
2 - Limon brun-gris légèrement sableux avec quelques blocs de granit et fragments de terre cuite, céramique et métal.

Sd 57 - Coupe Est

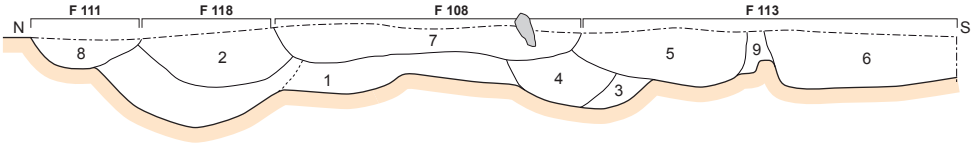

1 - Limon argilo-sableux brun-gris avec quelques blocs de granit.
2 - Limon argilo-sableux brun foncé avec TCA, blocs de granit, os, céramique et charbons de bois.
3 - Limon sableux gris-ocre avec petits graviers.
4 - Limon argilo-sableux gris-beige avec cailloutis.
5 - Limon argileux brun peu sableux avec quelques cailloux, faune, céramique, inclusions de substrat et TCA.
6 - Limon argilo-sableux gris avec arène granitique, petit cailloutis et céramique.
7 - Limon gris foncé à brun-gris légèrement sableux avec nombreux blocs de pierre, TCA et céramique.
8 - Limon brun-gris avec arène et caniveau empierré.

Sd 57 - Coupe Nord

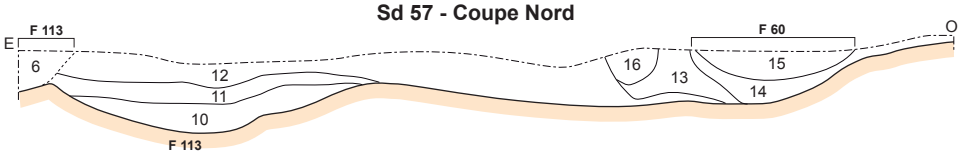

10 - Limon sableux gris-beige légèrement argileux avec céramique.
11 - Limon argileux gris-beige clair avec rares nodules d'arène et charbons de bois.
12 - Limon argilo-sableux avec nodules d'arène et charbons de bois.
13 - Limon argileux faiblement sableux gris avec petits nodules d'arène et charbons de bois.
14 - Limon argileux très sableux avec importante inclusion d'arène.
15 - Limon argilo-sableux gris foncé homogène avec fragments de TCA, restes ligneux et céramique.
16 - Limon argileux très sableux beige avec inclusions d'arène.

Fig.20 : Vue d'ensemble de la zone sud avec les coupes associées

Deux tranchées perpendiculaires ont donc été réalisées dans le F.113 afin d'établir les liaisons avec les structures adjacentes et d'appréhender les différents comblements. Il apparaît que le fond de cette structure est composé de creusements multiples créant ainsi un niveau non plan. Les profondeurs observées varient entre 0,40 et 0,50m dans la tranchée nord-est/sud-ouest et elles se situent aux environs de 0,50m dans la tranchée nord-ouest/sud-est (sondage 57). De même que dans le fond de la structure, on observe dans les remplissages des phénomènes de comblements et de creusements successifs. En grande majorité, les comblements sont composés de limon gris légèrement sableux avec des inclusions de substrat sous la forme d'arène granitique ou en petits graviers. Dans certaines US, des traces de charbon de bois ou de TCA ont été relevées. Au final, sur les deux tranchées effectuées, 7 US différentes ont ainsi été reconnues, dans lesquelles il a été possible de recueillir quelques éléments céramiques et métalliques.
Au total, une vingtaine de tessons ont été trouvés correspondant à un ensemble de treize individus. Les plus anciens ont été prélevés dans l'US 10 et leur utilisation semble se placer légèrement avant le début de notre ère. Les autres comblements ont fourni du mobilier daté du deuxième quart du I^{er} siècle (US 5) et du deuxième tiers du I^{er} siècle (US 6). En surface, une monnaie a été trouvée grâce à l'utilisation du détecteur à métaux. Son étude a montré qu'elle provenait d'un atelier itinérant ayant fonctionné au moment de la République (profil de Marc Antoine). Ses productions ont été en circulation jusqu'au début de l'époque sévérienne aussi il n'est pas possible de se servir de cet objet pour affiner la datation de la fosse.

A l'ouest immédiat de la structure précédente se trouve la fosse F.109 qui pourrait être une autre partie de celle-ci, bien que la liaison en plan n'ait pas pu être vérifiée sur site. Sa forme en plan n'est pas certaine et n'est pas complète puisqu'elle se prolonge au-delà de la banquette sud-ouest du décapage. Tout comme la fosse F.113, elle a fait l'objet d'un sondage mécanique (SD 54) lorsqu'il a été possible d'intervenir dans cette partie du terrain. Son profil est en forme de cuvette avec des bords relativement évasés et un fond qui apparaît plutôt plan. La profondeur maximale observée est d'environ 0,75m et son comblement se matérialise par deux US. Tout d'abord, un limon brun mélangé à beaucoup de substrat et dans lequel on observe quelques blocs de granite. Au-dessus, on trouve un sédiment brun gris légèrement sableux avec des éléments de granite et des fragments de terre cuite. Ce niveau semble déborder au-delà de la structure en elle-même et pourrait correspondre à un horizon lié aux battements de la nappe ou aux apports d'alluvions et de colluvions dans ce secteur.
Très peu de mobiliers ont été trouvés dans le comblement de la fosse tant en céramique qu'en éléments métalliques. Les trois tessons de céramique commune sombre n'apportent pas d'informations supplémentaires quant à une période d'utilisation de cette structure.
En concertation avec Delphine Barbier-Pain, palynologue pour l'Institut, il a été décidé de tenter un test palynologique à l'intérieur du comblement de la fosse. En effet, son comblement argileux avec peu d'inclusions, sa couleur légèrement grisâtre et le fait qu'elle soit impactée par les remontées humides de la nappe étaient de bons paramètres pour favoriser une conservation de pollen. Le but était de recueillir des informations sur l'environnement de cette parcelle à l'époque antique en les comparant avec des éléments déjà récoltés sur Vannes au cours de précédentes opérations.

2.2.5 Les creusements F.9, F.13 et F.73

Une succession de creusements polylobés se développent le long de la bordure nord-ouest du décapage. Chacune de ces fosses se sont vues attribuer des numéros de structures différents au moment du décapage, en fonction de recoupements visibles ou leur position les unes par rapport aux autres. Bien que l'on ne puisse isoler les creusements avec certitude, des rétrécissements, dans certaines parties, nous permettent néanmoins d'évoquer des zones dont les périodes d'utilisation ou les fonctions diffèrent. On trouve ainsi, de la banquette en remontant vers le fossé F.17, une première structure que l'on décrira comme le fait F.9, ensuite on a un creusement quasi-complet : le F.13 (numéroté F.74 dans sa partie nord-est) et enfin une petite excroissance à l'est étudiée comme le F.73 (la fosse F.19 est son équivalent de l'autre côté du fossé F.14). Vu leur étendue, il était difficile de les étudier manuellement, d'autant que deux sondages avaient déjà été réalisés dans F.13, lors du diagnostic. Aussi, il a été décidé de s'appuyer sur ces derniers de façon à prendre connaissance du remplissage de la structure et de sa profondeur (SD 11 et 15). Trois autres sondages sont venus compléter ces informations : le premier en bordure de décapage dans le F.9 (SD 47), les deux derniers pour avoir les interconnexions entre F.14 et F.73 (SD 40) et entre F.14, F.19 et F.73 (SD 52). Les profils généraux

Fig.21 : La fosse F.77 au fond du sondage 15 © Sébastien Oeil de Saleys

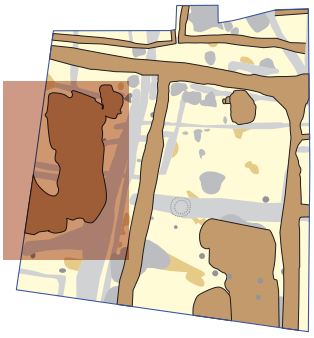

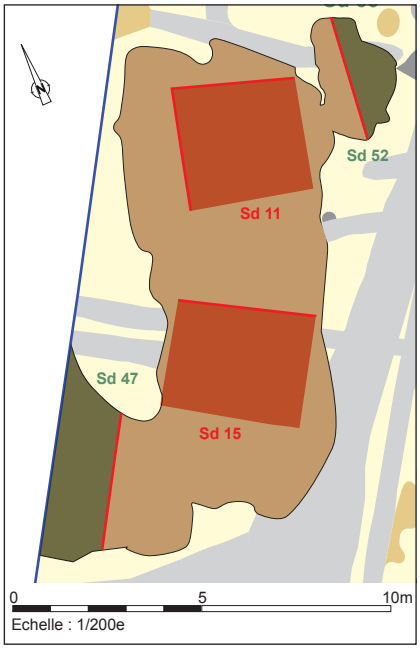

montrent des décrochements majoritairement situés en bordure de creusements et des fonds qui apparaissent plans. Malgré tout, par endroits, des surcreusements ont été aménagés, sans que l'on puisse préciser leur fonction ou leur nature. C'est d'ailleurs l'un d'eux, au fond du SD 15, qui a livré le mobilier le plus précoce. Cet aménagement apparaissant sous la forme d'une fosse au fond du sondage a été numérotée F.77, il a été traité par moitié et a révélé un profil en cuvette au fond plat (**fig. 21**). Son remplissage se fait par deux US : une fine couche grise, très argileuse mais avec peu d'inclusions au fond et un limon brun foncé comprenant quelques blocs de granite, dans sa partie supérieure. Le mobilier issu de cette structure se compose de 11 tessons, pouvant se regrouper sous 4 entités au final, tous datés du I^er^ siècle, voire de la première moitié pour certains d'entre eux. Cette phase d'occupation est confirmée par la découverte d'une monnaie en surface de la structure qui, après étude, se révèle être un *dupondius* de la fin du I^er^ siècle. Ces éléments établissent une ouverture de ces creusements assez précoce et une utilisation longue (quasiment deux siècles). En effet, le reste du mobilier prélevé dans les autres sondages ou en surface des différentes fosses se positionne plutôt vers la deuxième moitié du II^e^ siècle et majoritairement à la transition entre le II^e^ et III^e^ siècle. L'étude des sondages montre que les fosses se comblent différemment. La partie sud de F.13 montre un remplissage assez homogène avec un limon brun graveleux, quelques blocs de granite et des éléments de terre cuite recouvrant une fine couche de substrat remanié en fond de structure. Dans la moitié nord (SD 11), les remplissages sont plus nombreux et plus diversifiés avec un pendage depuis le nord-est vers le sud-ouest pour certains (**fig. 22**). La différenciation se fait principalement sur la présence plus ou moins

F 13 / F 77 - Sd 15

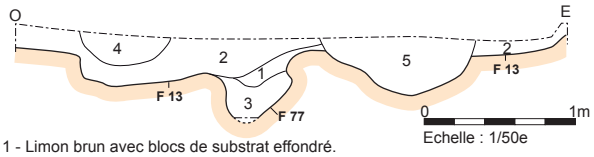

1 - Limon brun avec blocs de substrat effondré.
2 - Limon brun avec nodules de substrat effondré, rares blocs de granit, terre cuite et céramique.
3 - Limon brun légèrement gris avec inclusions de substrat.
4 - Limon brun foncé avec rares inclusions de substrat.
5 - Limon brun sombre avec quelques blocs de granit, terre cuite et céramique.

F 13 - Sd 11

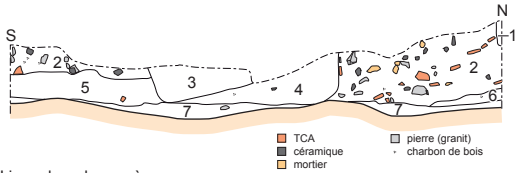

1 - Limon brun homogène.
2 - Limon brun hétérogène avec nodules de mortier, nombreux petits cailloux, nombreux fragments de tuiles, terre cuite, charbons de bois et céramique.
3 - Limon brun verdâtre foncé avec petits cailloux et petits nodules de terre cuite.
4 - Limon brun avec nombreux petits cailloux, petits nodules de terre cuite et charbons de bois.
5 - Limon brun avec cailloux, petits nodules de terre cuite et charbons de bois.
6 - Limon brun homogène avec petits cailloux et charbons de bois.
7 - Limon brun très hétérogène clair avec nombreux cailloux et arène granitique.

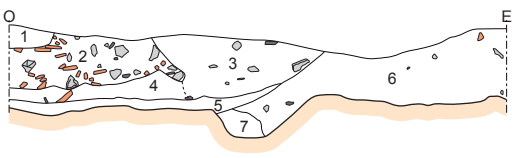

1 - Limon brun homogène avec quelques pierres et rares fragments de TCA.
2 - Limon brun hétérogène avec nodules de mortier, nombreux petits cailloux, nombreux fragments de tuiles et céramique.
3 - Limon brun avec petits cailloux de granit.
4 - Limon brun homogène avec petits cailloux, rares fragments de TCA et céramique.
5 - Limon brun très hétérogène avec arène granitique.
6 - Limon brun homogène avec petits cailloux et céramique.
7 - Limon brun clair avec quelques cailloux et arène granitique.

Fig.22 : Exemples de coupes dans les sondages 11 et 15 de F.13

grande des blocs de granite, de la terre cuite ou du charbon de bois. Certaines couches percent ainsi des comblements déjà en place : coupe ouest, US 3 et 4, indiquant un réaménagement de cet espace alors qu'il est déjà partiellement comblé. On retrouve des similitudes dans le comblement de F.73 (SD 52), avec des couches présentant un pendage depuis l'excroissance nord, des phénomènes de recreusements et des disparités dans les remplissages (**fig. 23**). Le comblement du F.9 présente des aménagements

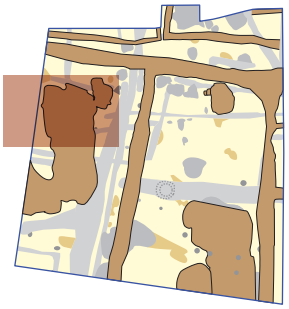

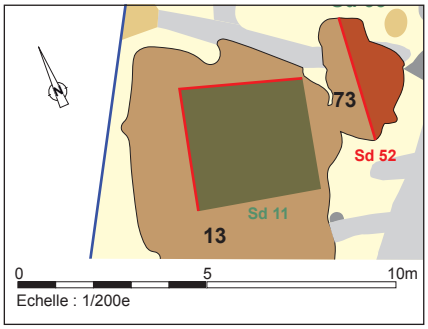

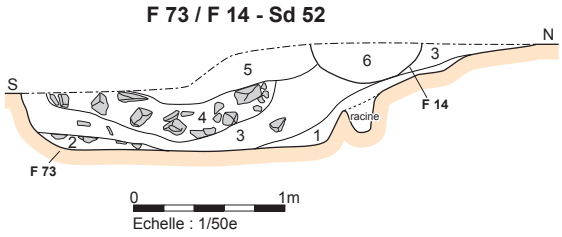

1 - Limon argileux brun-gris avec peu d'inclusions de substrat, quelques terres cuites, céramique, clous et petits fragments de mortier.
2 - Limon brun avec nombreux blocs de granit posés à plat et un peu de terre cuite.
3 - Limon brun sombre avec nombreux gros blocs de granit, petit cailloutis de substrat, céramique et fragments de mortier.
4 - Limon brun sombre avec nombreux gros blocs de granit, petit cailloutis, beaucoup de terre cuite et céramique.
5 - Limon brun avec nombreuses inclusions de substrat, petits blocs de granit, peu de terre cuite, céramique, clous, fragments de mortier et os.
6 - Limon brun avec petits blocs et terre cuite sur le fond de l'US.

Fig.23 : Le comblement de la fosse F.73 (SD 52)

intéressants puisque l'on observe des alternances de limon sombre avec des niveaux de substrat remanié. Le premier d'entre eux (US 2) s'incline dans sa partie sud pour rejoindre le fond de la structure. Il trahit peut-être un niveau de plancher effondré, initialement installé au-dessus du surcreusement visible au fond de la coupe. Un deuxième niveau est visible à mi-hauteur de la coupe (US 5), il se compose de petits éléments de granite mélangés à du substrat et il se présente comme plan avec un léger redressement à l'approche du bord nord de la structure. Au vue de leur texture, on peut considérer ces niveaux comme des niveaux de sol sur lesquels viennent s'installer des couches brunes sombres correspondant à de probables niveaux d'occupation. C'est d'ailleurs dans ces derniers que sont retrouvés les éléments de mobilier qui permettent d'apporter des informations concernant la datation. Ainsi pour le dernier niveau d'occupation (US 6), la céramique récoltée est datée principalement du III^{e} siècle avec quelques éléments de la fin du II^{e} siècle (**fig. 24 et 25**).

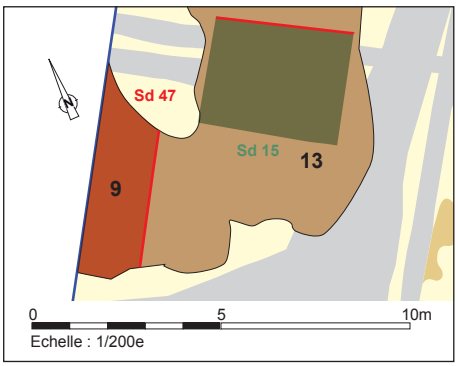

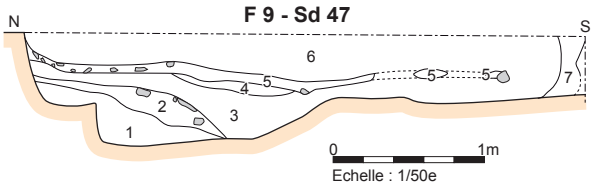

1 - Limon brun très sombre avec quelques cailloux de granit, rares terres cuites, céramique et clous.
2 - Niveau de substrat remanié avec blocs de granit.
3 - Limon brun sombre avec quelques blocs de granit, cailloutis et rares terres cuites.
4 - Limon brun clair avec petits blocs de granit.
5 - Substrat remanié.
6 - Limon brun très sombre avec quelques blocs de granit, cailloutis, céramique, clous et terre cuite.
7 - Limon brun clair.

Fig.24 : Les aménagements de sol dans la fosse F.9

Fig.25 : Les sondages 47 et 52 © Sébastien Oeil de Saleys

2.2.6 Les structures F.46, F.47 et F.117

Ces trois creusements sont placés en bordure immédiate du fossé F.17, le long de sa façade interne (**fig. 26**). La plus grande structure est F.46 qui présente un plan plus ou moins rectangulaire orientée nord-est/sud-ouest dans sa longueur. Les deux autres faits correspondent à des creusements plus petits en taille formant deux proéminences en dessous de l'angle nord de F.46. Cette structure a fait l'objet de trois sondages. Les deux premiers, SD 14 et 28, ont permis de recueillir des informations sur sa position dans la stratigraphie des creusements environnant, mais n'ont concerné qu'une faible portion de sa surface. Le dernier a consisté à matérialiser les différents remplissages de la structure et à établir un profil général de cet ensemble (F.46, F.47 et F.117).

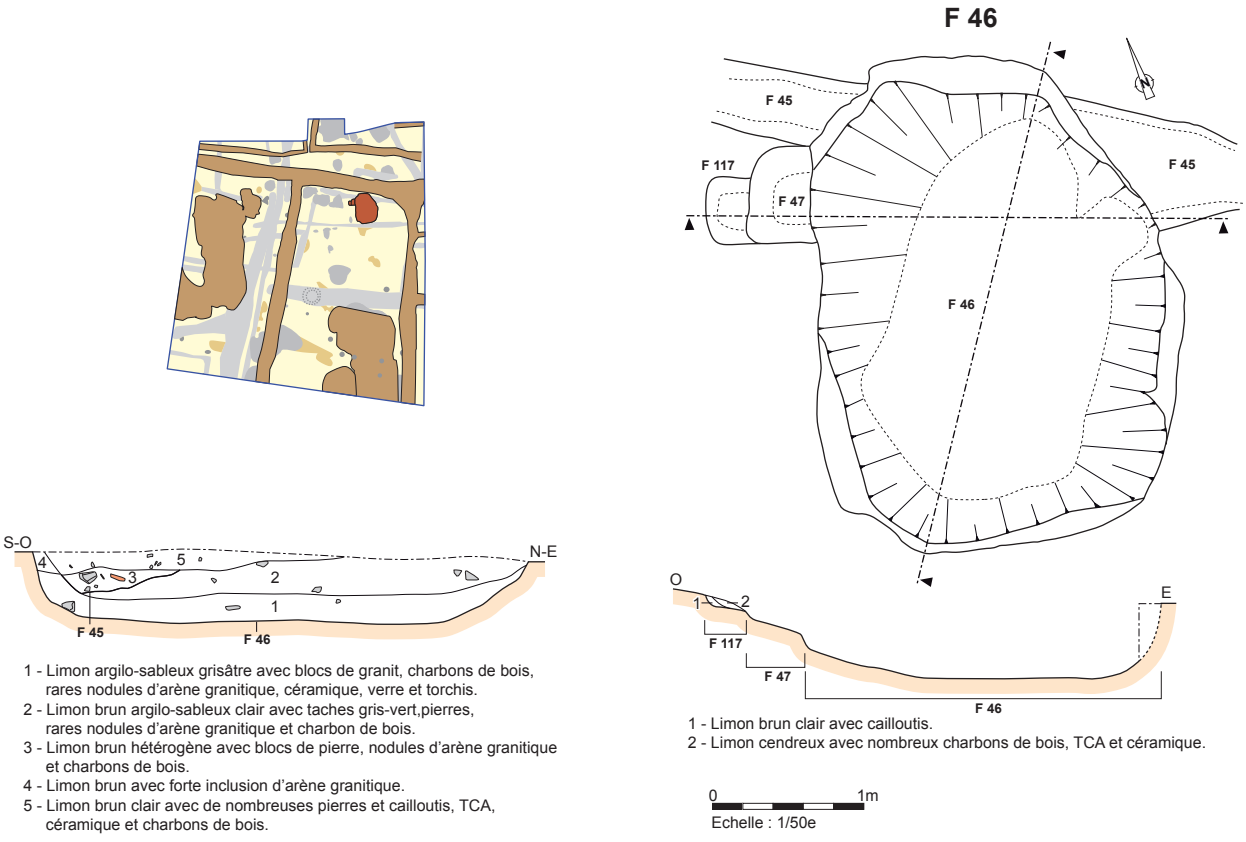

Fig.26 : Plan général de la fosse F.46 et de l'emmarchement latéral

La fosse F.46 présente une longueur d'environ 3,50m pour une largeur maximale de 2,60m. Les deux extensions, F.47 et F.117 ont respectivement des largeurs de 0,65 et 0,45m, pour des longueurs de 0,40 et 0,30m. La profondeur maximale de la structure principale est d'environ 0,50m alors que les deux autres creusements sont situés à 0,15 et 0,35m respectivement sous le niveau de décapage. Le profil général est celui d'une cuvette dont les bords sont droits en particulier dans sa moitié nord et une remontée un peu plus douce au sud-ouest. Le fond est bien à plat et les structures F.47 et F.117 semblent former un emmarchement pour accéder au creusement principal (**fig. 27**). Le comblement de cet ensemble se fait au moyen de trois US pour F.46 et des remplissages isolés pour les aménagements latéraux. Ces derniers sont comblés par un limon gris légèrement sableux (F.47, SD 14) et par un limon brun d'aspect plutôt organique mêlé à des blocs de granite et des fragments de tuiles (F.117, SD 14). Le creusement principal a d'abord été comblé par un sédiment argileux gris sableux avec des inclusions de charbons de bois et des blocs de granite. On trouve ensuite un limon brun clair légèrement sableux parsemé de charbons de bois et quelques cailloutis de granite. Le dernier comblement consiste en un limon brun clair mélangé à de nombreux blocs et cailloutis de granite, de la terre cuite et du charbon de bois.
En ce qui concerne le mobilier, le décaissement complet de la structure a permis de recueillir un peu moins de 300 tessons, représentant au final une quarantaine de formes individualisées. Les éléments les plus précoces sont datés de la 1ère moitié du Ier siècle et plus spécifiquement dans son deuxième quart : céramique commune claire de type Santrot 429-433. On peut indiquer également la présence de mobilier en verre bleu-vert, utilisé aussi au cours de cette période. Enfin, des fragments de torchis ont été récupérés à l'intérieur du comblement initial de F.46.
Les autres comblements de la structure principale contiennent du mobilier postérieur à la phase décrite ici.

Fig.27 : La structure principale F.46. Son accès devant se faire par les deux creusements situés vers l'angle supérieur gauche du cliché © Fabrice Le Ménéah

2.2.7 Une structure isolée

Une dernière structure complète cette phase, il s'agit d'une portion de fossé (F.37). Elle a été reconnue dans l'angle est du décapage sur une longueur de 3,20m. Il est recoupé, dans sa partie nord-ouest, par des creusements postérieurs qui empêchent de bien comprendre son orientation. Malgré tout, il est possible que l'on retrouve cette structure au niveau du sondage 62, effectué dans la petite extension nord-est du décapage. Dans ce cas, il présenterait un profil en U à fond plat, d'une largeur minimale de 0,50m pour une profondeur d'environ 0,45m. Le comblement observé est composé de limon brun gris avec des cailloutis et de rares blocs de granite.
Le mobilier céramique extrait au cours de ce sondage montre une utilisation dans la première moitié du Ier siècle (10 – 60).

2.3 Une occupation artisanale ? (2e moitié du Ier siècle)

A partir du dernier tiers du Ier siècle de notre ère, on observe une disparition des deux ensembles fragmentaires repérés en bordure d'emprise nord-est du décapage lors de la première phase (ensembles 1 et 2). L'ensemble 3 reste en place avec sa partition centrale (F.25) ; en revanche, l'évacuation par trop plein, que favorisait F.60, semble également disparaître. On constate alors que la partie basse n'est plus occupée, même si un accès est aménagé en limite de la fosse F.113. Enfin, d'autres creusements se créent au contact de l'angle nord que forment F.17 et F.25 (**fig. 28**).

Fig.28 : Plan général des structures (2e moitié du Ier siècle)

2.3.1 Les fossés parcellaires

Fig.29 : Phénomène de curage visible dans le fossé F.17 © Sébastien Oeil de Saleys

L'ensemble 3, composé des fossés F.17 au nord-est et F.25 dans la partie centrale du décapage, continue de fonctionner bien que son colmatage ait déjà commencé. On reconnaît dans certains sondages pratiqués dans F.17 (SD 10 US3 et SD 14 US1) et dans F.25 (SD 49 US3 et 4, SD 55 US3) un creusement qui pourrait correspondre à un phénomène de curage (**fig. 29**). La composition de ce comblement correspond, pour le fossé nord-est, à un limon brun d'aspect assez organique avec des inclusions de charbons de bois et des blocs de granite mélangés à de la tuile. Ce creusement s'appuie, dans les sondages où ce phénomène était présent, sur l'éboulement de blocs en granite issu du talus extérieur, favorisant certainement un meilleur drainage. Pour le fossé perpendiculaire (F.25), les dernières couches sont constituées de limon brun clair avec des inclusions de substrat, de rares éléments en terre cuite et en granite.

Cet effet de curage s'appuie aussi sur la nature du mobilier extrait de ces niveaux ou à la surface des fossés et qui correspond aux dernières décennies du Ier siècle. Sur ces deux structures, il a été recueilli un peu plus de 300 tessons, très majoritairement issus du fossé F.25. Ces lots ont permis de reconstituer une quarantaine d'individus avec notamment de la céramique importée, de la vaisselle de table et des contenant de type amphores. D'autres éléments mobiliers ont favorisé, dans certains sondages, la possibilité d'une datation. C'est le cas notamment de fragments de verre (SD 14) qui adoptent une forme en cours durant le dernier quart du Ier siècle. On peut évoquer aussi le fragment de figurine en terre blanche de l'Allier, représentant une Vénus anadyomène (cf. **étude du mobilier**).

2.3.2 Les fosses F.48, F.49 et F.50 (fig. 30)

Au niveau de l'angle nord créé par l'intersection des fossés F.17 et F.25, se développe une série de trois fosses dont le fonctionnement pourrait être mis en relation avec l'activité pratiquée au sein de la fosse F.46. Ces trois creusements se juxtaposent sans que leur relation stratigraphique puisse être déterminée avec certitude. C'est pourquoi, leur description va se faire dans l'ordre de leur numérotation sur le terrain au moment du décapage.

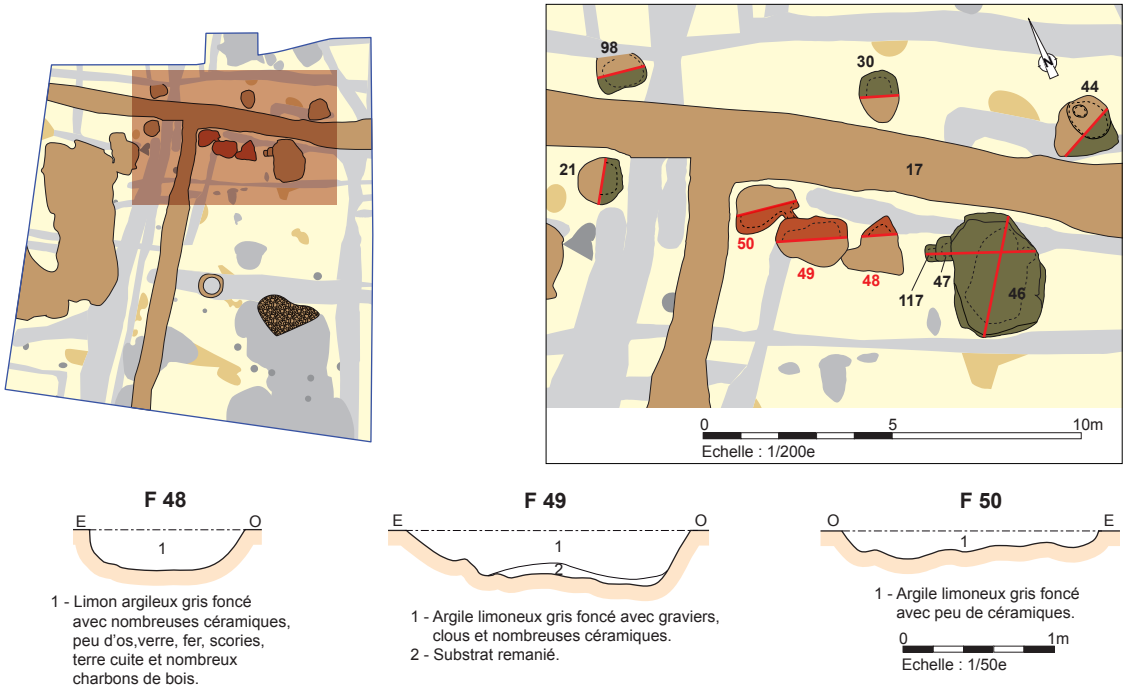

Fig.30 : Plans et coupes des fosses F.48 à F.50

La structure F.48 se place à proximité de la fosse F.46, déjà décrite, dans le prolongement nord-ouest des deux creusements qui permettent son accès. Elle présente un plan triangulaire en surface dont la longueur maximale vaut 1,60m pour une largeur d'environ 1,20m. Son étude s'est déroulée en deux étapes : d'abord au cours du sondage 43, puis une fouille plus classique par moitié pour obtenir son profil. Le sondage a permis de replacer la fosse dans son environnement spatial et de matérialiser son recoupement par le fossé F.45. Le profil observé correspond à celui d'une cuvette dont les bords sont assez droits avec un fond plat, et une profondeur conservée de 0,27m. Le comblement se compose d'un sédiment argileux gris foncé, sans inclusions particulières, mais fournissant un lot important de mobilier.
De ce fait, il a été décidé de vider entièrement la structure de façon à récupérer le maximum d'informations et obtenir des formes les plus complètes possible. La première moitié a livré un lot de 49 tessons, complété par un lot de 80 tessons pour la deuxième partie. Ceux-ci représentant, au final, 11 et 12 individus respectivement. La céramique d'importation, caractérisée par des productions méditerranéennes des ateliers de Montans, permet une datation entre la deuxième moitié du Ier siècle et le début du IIe siècle. Des éléments en verre viennent également confirmer cette fourchette chronologique (cf. **étude du mobilier**). Le reste du mobilier est constitué par des éléments métalliques (clous) et par des scories.

En limite de l'angle ouest de la fosse F.48 se développe le creusement F.49 qui adopte un plan grossièrement ovalaire, orienté nord-ouest/sud-est. Les dimensions, au niveau du décapage, sont d'environ 1,50m en longueur pour 1,20m en largeur. La profondeur maximale observée est de 0,37m sous le niveau de décapage et le comblement a révélé deux US. Le premier comblement correspond à de l'effondrement de paroi, ce qui laisserait supposer que le creusement a fonctionné de façon ouverte. Puis, il s'est comblé par un sédiment argileux gris foncé mélangé à de nombreux graviers et à de la terre cuite. Le profil de la fosse est une cuvette aux bords évasés et au fond plat.
De la même façon que pour la fosse précédente, environ 200 tessons ont été recueillis dans cette structure, combinant au final 19 individus. Une large proportion place leur utilisation dans le courant du I^{er} siècle, certains se prolongeant au début du II^{e} siècle. Un seul élément peut être considéré comme intrusif, il est réalisé en terra nigra tardive, utilisée à partir de la fin du II^{e} siècle. Il peut s'agir d'un individu issu du fossé F.45, passant à proximité et ayant délivré du mobilier de cette période. Le reste du mobilier prélevé dans cette structure correspond à des éléments métallique de type clous.

La dernière structure est placée en limite de l'angle formé par les fossés F.17 et F.25, elle semblait fonctionner, au moment du décapage, avec le creusement précédent. S'il n'était son remplissage et la nature du mobilier découvert dans son comblement, cette structure n'aurait pas été décrite car elle présente un profil perturbé avec un fond irrégulier où l'on observe une forte présence racinaire. Elle adopte un plan légèrement trapézoïdal de 1,30m de long pour une largeur maximale de 1,10m. Le comblement observé se compose de sédiment argileux gris foncé avec quelques inclusions de graviers et le fond de la fosse est atteint à 0,10m sous le niveau de décapage.
Le mobilier collecté se résume à 8 tessons de céramique représentant au final deux formes qui ne semblent pas apporter de datation. Le seul élément datant est un morceau de verre dont la forme évoque les gobelets utilisés dès la période flavienne.

2.3.3 Le creusement F.107

Près de la partition nord-ouest créée par le fossé F.25 est apparu le creusement circulaire F.107. Masqué par le fossé F.118 orienté nord-ouest/sud-est, cette structure a été repérée lors du sondage 41. Elle est caractérisée par une forme circulaire dont le diamètre est d'environ 1,70m. Les bords descendent droits sur environ 0,10m, puis le substrat est aménagé comme un emmarchement sur une largeur variant entre 0,20 et 0,40m, pour enfin repartir à la verticale, créant ainsi une deuxième ouverture de un mètre de diamètre. Ce profil a été immédiatement authentifié comme étant celui d'un puits, rapidement confirmé par les remontées d'eau dans le sondage (**fig. 31**).

Fig.31 : Le puits F.107 lors de l'ouverture du SD 41. On peut noter le rebord pour la margelle et l'importance de la remontée de la nappe au sein de la structure
© Philippe Cocherel

De façon à ne pas perturber la fouille des structures avoisinantes, il a été décidé de conserver ce sondage en l'état pour achever la fouille de ce creusement vers la fin de l'intervention sur le terrain. Ceci permettant d'avoir le maximum d'espace pour le fonctionnement de la mini-pelle et pour la gestion des déblais. Ce type de structure, à priori fréquemment gorgée d'eau, malgré le comblement sédimentaire, pouvait laisser présager d'une bonne conservation d'éléments organiques macroscopiques et microscopiques. Il était donc envisagé d'effectuer un prélèvement palynologique sur une partie de son comblement. Malheureusement, le sédiment, fragilisé par les fortes remontées d'eau, ne tenait pas en place au fur et à mesure que nous sommes descendus. Il a donc été impossible de relever une coupe, ni de faire un cliché des différentes phases de comblement. En revanche, une partie du sédiment du comblement initial a pu être prélevé en vue d'une analyse palynologique. La fouille mécanique de cette structure a été réalisée d'abord au godet lisse de curage, puis avec un godet à dent pour atteindre les niveaux bas. Lorsqu'il a été nécessaire, une rampe a été aménagée, dans l'axe du fossé F.118, afin de pouvoir utiliser la pelle dans des conditions optimales de sécurité. Le mobilier recueilli a été isolé en fonction de la nature du sédiment observé au moment de l'ouverture du sondage.
Le profil final observé est conforme aux structures de ce type à cette période. Le rocher est atteint à environ 2,30m sous le niveau de décapage. On retrouve donc une paroi verticale non parementée, surmontée par un replat de substrat permettant d'accueillir un parement sommital (margelle). Etant donné la profondeur à laquelle ce rebord apparaît (-0,30m sous le niveau de décapage), on peut imaginer plusieurs assises composant cette margelle. Cette dernière a été partiellement démontée et récupérée au moment de l'abandon du puits, des blocs, qui auraient pu servir à ce type d'aménagement, ayant été retrouvés lors de la fouille de la structure.
Après curage, trois phases de comblement ont été repérées. La première se compose d'un sédiment très argileux gris sombre avec des éléments végétaux en inclusion, des fragments de *tegulae* et de la céramique en plus grand nombre. Au-dessus, on trouve un limon grisâtre, hydro-morphe, des blocs de granite et des fragments de *tegulae*. Le niveau d'abandon du puits est caractérisé par un limon brun foncé, assez homogène, dans lequel sont inclus des charbons de bois et quelques cailloux de granite.
Outre les fragments de tuile majoritaire dans les différents remplissages, le mobilier céramique est lui aussi fortement représenté. Sur les trois comblements, se sont près de 170 tessons qui ont pu être recueillis et étudiés. Les éléments les plus précoces présentent des formes de sigillé dont les datations s'échelonnent entre le dernier tiers du I^{er} siècle et la première décennie du II^{e} siècle. Les autres niveaux de comblement ont révélés des productions plus tardives, caractéristiques des productions du Centre de la Gaule (vers 160 – 190) et des ateliers de Surzur (fin du II^{e} siècle). On peut également évoquer, pour le reste du mobilier, un élément lithique qui correspond à un poids.

2.3.4 Un alignement de fosses

A proximité de la bordure nord-est du décapage, on trouve un ensemble de trois fosses clairement identifiables qui s'alignent parallèlement au fossé parcellaire F.17 (**fig. 32**). Il s'agit des creusements F.44, F.30 et F.98, si l'on suit le fossé depuis le sud-est vers le nord-ouest. Ils présentent des caractéristiques comparables dans leur dimension, leur profil ou leur comblement. De même, leur espacement est à peu près similaire puisque l'on trouve 5,70m entre les fosses F.30 et F.44 et 6,70m entre F.30 et F.98.
La fosse F.44 présente une forme plus ou moins triangulaire au niveau du décapage, d'environ 1,80m de long pour 1,66m de large. Elle a fait l'objet d'un sondage (SD 48) afin de déterminer sa relation avec le fossé adjacent (F.17) et celui qu'elle recouvrait (F.33). Cette ouverture a révélé un deuxième creusement ovalaire, orienté nord-ouest/sud-est, dont la longueur est estimée à 1,20m pour une largeur de un mètre. Un léger surcreusement était visible dans la partie nord-ouest, présentant un plan circulaire (diamètre : 0,40m environ). Ce dernier présente un profil en cuvette avec des bords droits et un fond plat. Le creusement ovalaire présente des caractéristiques quasi identiques, mis à part le bord nord qui remonte sur une pente légèrement moins raide. On observe une fine couche, dans le fond de cette structure, composée de substrat remanié et d'un sédiment argileux gris très clair. Au-dessus de ce niveau, le comblement se fait par un limon gris foncé avec de nombreuses inclusions de graviers. Le remplissage final de cette structure est similaire au précédent avec beaucoup plus de blocs de granite dont certains présentent des traces de chauffe (**fig. 33**).
La structure F.30 révèle un plan ovalaire, orienté nord-est/sud-ouest au niveau du décapage, avec des dimensions de 1,30m de long pour une largeur d'un peu plus d'un mètre. Sa fouille montre un profil beaucoup moins marqué que les autres fosses avec

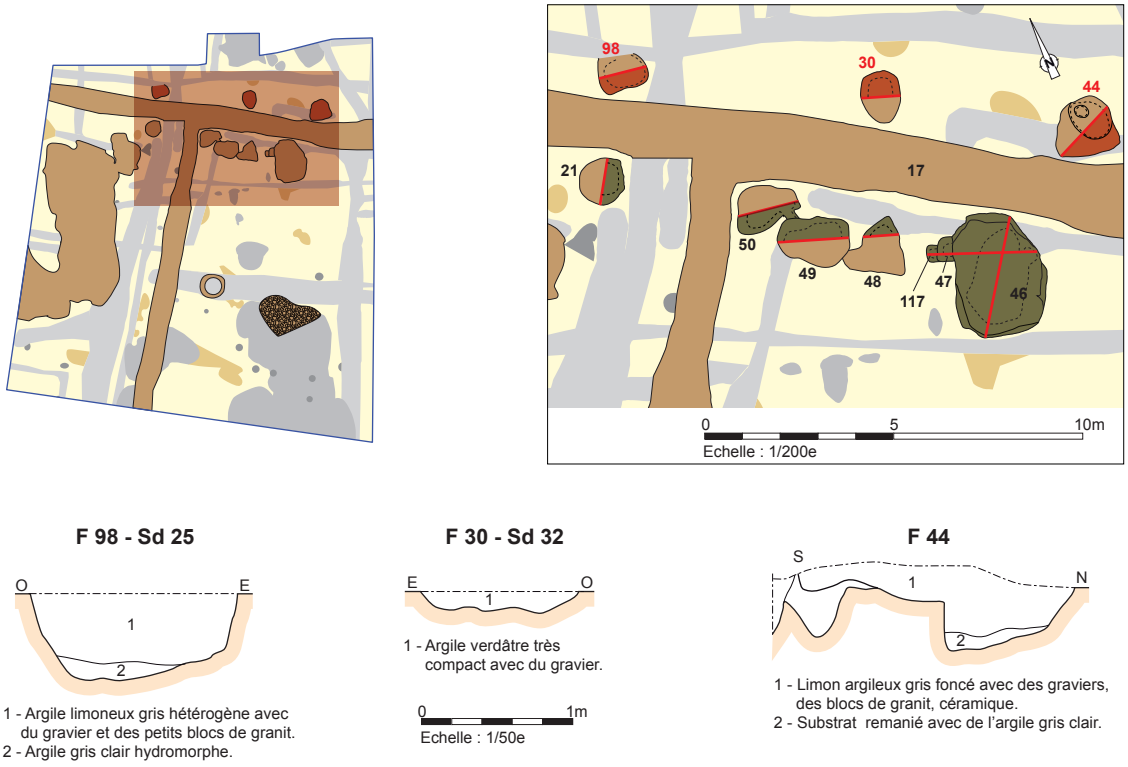

Fig.32 : Plans et coupes des structures en bordure nord-est du fossé F.17

des bords évasés et un fond très irrégulier, fortement perturbé. Elle a fait l'objet d'une fouille par moitié dans le sens de la largeur, de façon à ne pas avoir le comblement du diagnostic dans la partie nord de la fosse. Elle présente un remplissage avec deux US : la première est composée de substrat remanié meuble, mélangé à du sédiment gris assez clair ; la deuxième est un sédiment argileux gris mélangé à de nombreux graviers. On atteint le substrat à 0,20m sous le niveau de décapage.

Le dernier creusement (F.98) présente lui aussi un plan ovalaire, dont l'orientation est différente des précédents (est/ouest). Il possède une longueur de 1,30m pour une largeur d'un mètre, empiétant en partie sur le fossé F.18 de la phase précédente. C'est pourquoi, cette structure a d'abord été ouverte dans le sens de la largeur afin d'avoir la relation avec ce fossé (SD 19), puis un deuxième tiers a été investigué pour obtenir son profil longitudinal. Au final, c'est la fosse toute entière qui a été vidée, permettant ainsi de recueillir un maximum d'informations et de mobilier. Elle adopte un profil aux bords droits dont le fond plat révèle, malgré tout, un léger décrochement sur les deux tiers ouest de la structure. Ce surcreusement accueille d'ailleurs le premier comblement correspondant à un sédiment argileux plus clair, pauvre en inclusions. Au-dessus, on trouve un sédiment argileux gris plus foncé, au sein duquel on observe des inclusions de graviers et quelques blocs de granite. Le dernier comblement se compose d'un sédiment légèrement argileux gris plus ou moins foncé mélangé à des petits éléments de gravier. Le creusement présente une profondeur d'environ 0,50m et semble s'arrêter au niveau du rocher.

En ce qui concerne le mobilier archéologique recueilli dans ces trois structures, les données sont assez inégales. La fosse F.30 n'a livré aucun élément céramique ou métallique permettant de replacer cette structure au sein d'une phase d'occupation. Une vingtaine de tessons ont été récupérés dans le remplissage supérieur de la fosse F.44. Ils n'apportent aucune information précise sur une datation de la structure, mais leur nature (terra nigra tardive, en particulier) semble correspondre avec la mise en place du comblement final, vers la fin de la phase d'occupation du site. En revanche, le creusement le plus occidental a fourni 22 tessons dont certains éléments de sigillée ou d'amphore amènent une datation après les années 60 du I^{er} siècle de notre ère.

Bien que les intervalles entre les trois creusements ne soient pas rigoureusement identiques, on peut malgré tout repérer une certaine régularité au niveau du placement de ces structures. En vérifiant les différents sondages effectués le long du fossé F.17, on peut tenter d'identifier des anomalies qui n'ont pu être interprétées sur le terrain mais qui pourraient s'aligner dans l'axe de l'aménagement reconnu. On trouve ce phénomène au sein du sondage 10, où le fossé F.17 présente une différence de largeur

Fig.33 : La fosse F.44 entièrement vidée et la structure circulaire interne
© Gwénael Herviaux

entre la coupe nord-ouest et son équivalent au sud-est. Dans cette dernière, on observe un replat au nord-est de l'amas de blocs de granite qui s'appuie contre le rebord du fossé dans la coupe opposée. On peut donc supposer l'existence d'un aménagement au niveau de ce replat qui présenterait des caractéristiques comparables aux fosses déjà décrites : profil aux bords droits et à fond plat, profondeur de 0,20m sous le niveau de décapage et comblement par un sédiment proche du dernier remplissage du fossé F.17. Outre ces éléments, la distance entre cette structure et la fosse F.98 est d'environ 6,30m, ce qui donne un intervalle à peu près similaire à ceux déjà mesurés (**fig. 34**).

Fig.34 : Probable creusement dans la partie nord-est du SD 10 © Sébastien Oeil de Saleys

2.3.5 Les autres structures

Deux autres structures viennent compléter cette phase d'occupation : une fosse (F.21) et un empierrement (F.108). Situés dans deux zones distinctes du décapage, elles ont pu être raccordées à cette période d'occupation grâce au mobilier céramique qui en a été extrait.

L'aménagement F.108 se situe vers la partie basse du décapage, en limite de la grande fosse d'extraction F.113. Il s'agit d'un étalement de blocs de granite mélangés à de nombreux fragments de tuile, qui se sont retrouvés scellés par un sédiment argileux gris foncé légèrement sableux. De forme plus ou moins triangulaire en surface, cette structure couvre une surface d'environ 7m² sur une profondeur moyenne de 0,20m. Elle est apparue au moment du décapage et a constitué un niveau pour l'apparition des structures avoisinantes. Après un nettoyage de surface, elle a fait l'objet d'un sondage en même temps que la zone d'extraction qu'elle recouvre partiellement (SD 57, tranchée nord-est/sud-ouest). Cette ouverture a permis de reconnaître sa nature mais également de matérialiser son interaction avec les fosses situées au sud-ouest. Cet empierrement a servi à stabiliser le bord nord-est de la structure F.113 et ainsi créer un point d'accès vers la partie basse de l'occupation.
Le sondage et le nettoyage de surface ont permis de recueillir environs 120 tessons de céramique, représentant au final une vingtaine d'individus. Les formes identifiées sont assez diverses avec de la production fine ou de la vaisselle plus commune, en provenance du Centre de la Gaule mais aussi des réalisations plus locales voire régionales. Les datations avancées pour ce lot de mobilier concernent le 2e et surtout le 3e quart du Ier siècle.

La structure F.21 se situe près de la bordure sud-ouest du fossé F.17. Elle se présente sous une forme quasiment circulaire de 1,15m de long pour une largeur légèrement inférieure à un mètre. Elle a été étudiée en même temps que le fossé adjacent F.17 au cours du sondage 27. Elle révèle un profil aux bords très droits et un fond plat apparu à 0,60m sous le niveau de décapage. Le comblement se fait par deux remplissages : tout d'abord un limon gris très sableux dans lequel on trouve beaucoup d'inclusions de substrat. Ce niveau semble scellé par un épandage de blocs de granite de gros et moyens modules (**fig. 35**).
Un petit lot de mobilier, exclusivement composé de céramique, trahit d'une occupation au cours du Ier siècle, sans plus de précisions.

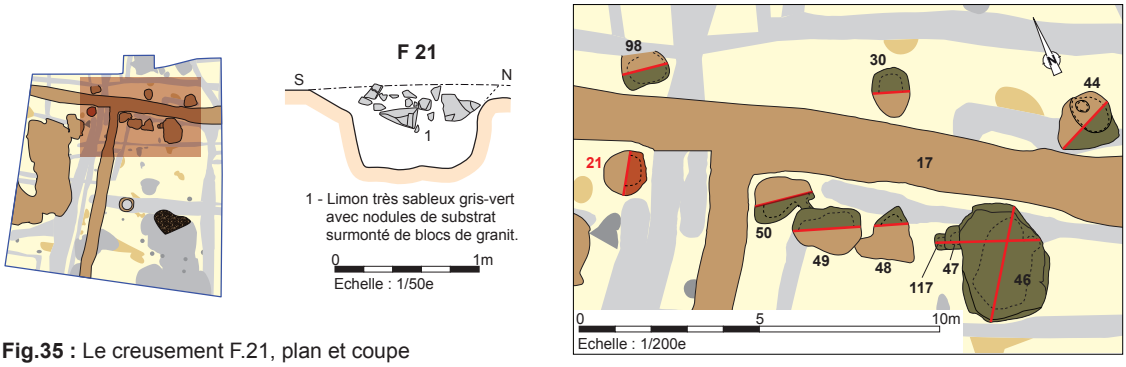

Fig.35 : Le creusement F.21, plan et coupe

2.4 Un changement parcellaire

Au tournant du IIe siècle, on assiste à une profonde modification de l'occupation dégagée sur l'emprise de fouille (**fig. 36**). Les fossés parcellaires F.17 et F.25 sont totalement abandonnés et comblés, de même que l'aménagement créé par les fosses de la bordure nord-est. L'activité autour du probable fond de cabane, en revanche, continue de fonctionner même si celui-ci est partiellement comblé. De même, le grand ensemble situé à l'ouest du décapage est toujours en activité (F.9, F.13 et F.73).

Fig.36 : Plan général des structures (début du IIe siècle)

Le puits utilisé au cours de la phase précédente est probablement en cours d'abandon, mais un second va être aménagé juste au-dessus. Un fossé va d'ailleurs être creusé et recouvrir le puits F.107, il est donc possible d'émettre l'hypothèse d'une récupération de sa margelle à ce moment-là, soit pour la réutiliser sur le nouveau puits ou bien pour un tout autre usage.

2.4.1 Les fossés F.14 et F.54

Ces deux structures se développent à proximité de l'angle nord de l'emprise, délimitant un probable angle sud de parcelle, sans former d'intersection (**fig.37**). Le fossé F.14 est orienté nord-ouest/sud-est, il a été reconnu sur une longueur d'environ 6,70m. Son équivalent remonte vers la berne nord-est sur une longueur quasi identique. L'interruption de ces creusements créé un passage d'à peu près 2,30m, le long de la façade sud-ouest, permettant un accès vers la fosse F.46 et le chapelet de structures qui lui est associé, vers l'ensemble des creusements à l'ouest du décapage, ainsi que vers la zone basse (puits et peut-être cours d'eau en contrebas). L'idée d'un passage est renforcée par l'étude du comblement sommital de la fosse F.21, placée juste en regard de cette ouverture. On observe un étalement de blocs de granite qui ont certainement servi à stabiliser cette partie, plus meuble et qui avait donc tendance à s'affaisser régulièrement.

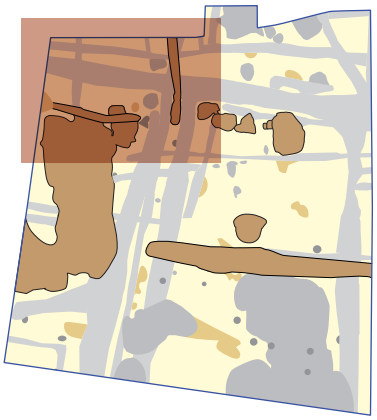

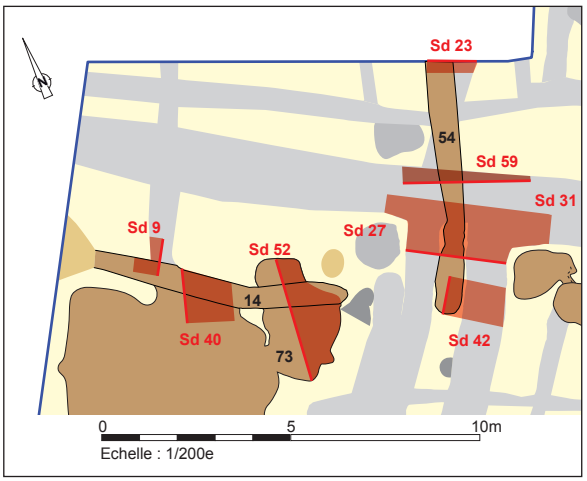

F 14 / F 16 - Sd 9

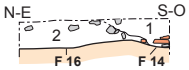

1 - Limon brun avec quelques pierres et fragments de TCA.
2 - Limon brun avec quelques pierres, fer, clous, céramique et racines.

F 13 / F 14 - Sd 40

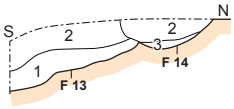

1 - Limon brun clair avec nombreuses inclusions de substrat, traces de terre cuite et charbons de bois, céramique et clous.
2 - Limon brun sombre avec inclusions de substrat, terre cuite, céramique, os, clous et verre.
3 - Limon brun-vert avec quelques inclusions de substrat et céramique.
4 - Limon brun sombre avec rares blocs de granit, terre cuite, céramique os et clous.

F 73 / F 14 - Sd 52

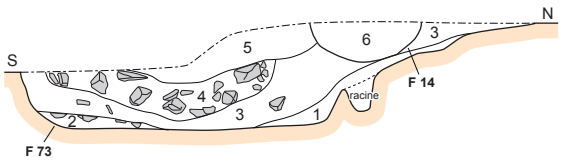

1 - Limon argileux brun-gris avec peu d'inclusions de substrat, quelques terres cuites, céramique, clous et petits fragments de mortier.
2 - Limon brun avec nombreux blocs de granit posés à plat et un peu de terre cuite.
3 - Limon brun sombre avec nombreux gros blocs de granit, petit cailloutis de substrat, céramique et fragments de mortier.
4 - Limon brun sombre avec nombreux gros blocs de granit, petit cailloutis, beaucoup de terre cuite et céramique.
5 - Limon brun avec nombreuses inclusions de substrat, petits blocs de granit, peu de terre cuite, céramique, clous, fragments de mortier et os.
6 - Limon brun avec petits blocs et terre cuite sur le fond de l'US.

F 54 - Sd 23

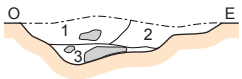

1 - Limon gris très foncé avec graviers, blocs de granit, céramique et charbons de bois.
2 - Argile limoneux brun clair et gris foncé, graviers, TCA et rares charbons de bois.
3 - Argile gris foncé avec TCA et nombreux charbons de bois

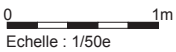

F 54 - Sd 42

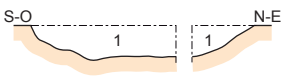

1 - Limon sableux verdâtre avec inclusions de substrat et quelques blocs de granit et TCA.

F 17 / F 54 - Sd 59

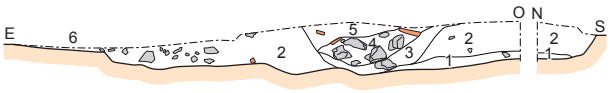

1 - Limon brun à jaune très hétérogène avec pierres de granit et arène.
2 - Limon brun avec pierres, cailloutis, TCA et céramique.
3 - Limon brun foncé hétérogène avec bloc de granit et petits cailloux.
4 - Limon brun très hétérogène avec nombreux blocs de granit, TCA et céramique.
5 - Limon brun hétérogène avec petit cailloutis, TCA et céramique.
6 - Limon brun homogène.

F 25 / F 54 / F 24 - Sd 27 et 31

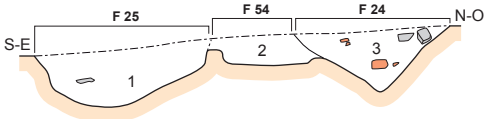

1 - Limon sableux brun-gris avec inclusions de substrat et rares blocs de granit.
2 - Limon sableux brun foncé homogène avec nombreuses inclusions de substrat.
3 - Limon sableux brun foncé avec nombreuses inclusions de substrat dans le fond et blocs de granit sur le dessus.

Fig.37 : Les fossés F.14 et F.54, emplacements des sondages et coupes associées

Le fossé F.14 présente une ouverture assez constante oscillant entre 0,55 et 0,65m, il a été sondé à trois reprises pour apprécier son creusement vis-à-vis des structures qu'il traverse. Les sondages 9, 40 et 52 ont révélé un profil se modifiant légèrement du bord de l'emprise vers son interruption. Il présente plutôt des bords évasés et un fond plat au nord-ouest et un profil en cuvette dont les bords sont plus relevés au sud-est. De même, sa profondeur augmente légèrement de 0,15 à 0,25m du sondage 9 vers le sondage 52. En revanche, son remplissage est identique et se compose d'un limon brun hétérogène avec de nombreux fragments de terre cuite et des blocs de granite.
Bien que certains sondages aient fourni un petit lot de mobilier formant un total d'une soixantaine de tessons, avancer une datation pour cette structure semble plus délicat. Seuls les éléments récoltés en surface indiquent une production du II^{e} voire du III^{e} siècle.

La structure F.54 montre des caractéristiques assez comparables en forme, en module et en composition. Sa largeur, au niveau du décapage, évolue entre 0,50 et 0,70m du nord-est vers le sud-ouest. Son tracé a été délicat à matérialiser car il s'est fait recouper par des structures plus récentes ayant une orientation équivalente, légèrement désaxées vers l'est. Malgré tout, le sondage 23 en bordure de décapage a révélé une partie de son profil et le sondage 42 a permis de reconnaître l'extrémité du fossé. On observe une très légère diminution de la profondeur de cette structure entre le sondage 42 et celui réalisé à l'aplomb de la banquette nord-est du décapage (de 0,25 à 0,30m). Son profil est, quant à lui, homogène avec des bords légèrement droits et un fond plat. Il est comblé par un limon gris foncé mélangé à du substrat avec des inclusions de charbons et quelques blocs de granite.
Son intégration au sein d'autres structures fossoyées n'a pas favorisé la récupération de mobilier. Tout au plus, une vingtaine de tessons de céramique ont été trouvés dont les formes n'ont pas permis d'apporter une datation concrète.

2.4.2 Un fossé d'évacuation

Dans le dernier tiers sud-ouest du décapage se développe un fossé orienté nord-ouest/sud-est (**fig. 38**). Son extrémité est matérialisée sur le terrain et il se poursuit sous la berne en direction du sud-est. D'abord repéré au moment du décapage, il a été numéroté F.80, mais un sondage contre la banquette a révélé plusieurs aménagements possédant une orientation comparable : fossés F.92 et F.118. Après étude de leur comblement, il apparaît que le fossé F.118 soit le prolongement du fossé initial F.80. Aussi, dans la suite de la description, et de façon à alléger le texte, nous n'utiliserons que la dénomination F.118.
Sa largeur est assez constante au niveau du décapage, comprise entre 1,40 et 1,50m, excepté un léger renflement à la hauteur du sondage 41 où il s'étale sur environ 2 mètres. Quatre sondages ont permis de reconnaître son remplissage et d'apprécier son profil : SD 34, 41, 57 et 61, depuis son extrémité jusqu'à la banquette. Le premier sondage (SD 34) ne révèle que partiellement sa forme car il est placé sur son extrémité. Malgré tout, son demi-profil semble caractériser un fossé dont les bords sont évasés et le fond plat. Cet aspect est confirmé dans le sondage suivant, bien que le bord est apparaisse plus droit. Au niveau de la tranchée du sondage 57, le profil repéré correspond plus à une cuvette avec des bords assez droits et un fond arrondi. Enfin, dans l'ultime sondage, près de la limite sud-est, le fossé présente toujours des bords évasés mais le fond se rétrécit. L'étude du comblement de cette structure démontre qu'il est relativement homogène dans les différentes ouvertures qui ont été effectuées. On retrouve un limon brun souvent assez sombre mélangé à des éclats ou des blocs de granite, avec des inclusions de terre cuite et la présence de charbons. La position légèrement décalée vers le sud-ouest de l'US 3 du sondage 41 et de l'US 2 SD 57 pourrait faire penser à un phénomène de curage qui se perpétuerait dans le sondage 61. Cet épisode est peut-être lié à la période où le drain F.111 est mis en place, bien qu'aucun élément de mobilier ne vienne confirmer cette hypothèse (**fig. 39**).
De même, la profondeur à laquelle se développe ce fossé reste constante, entre 0,50 et 0,60m, tout au long de son emprise reconnue. Seul le sondage 34 présente une profondeur différente, environ 0,20m, auquel on peut trouver trois explications. Tout d'abord, il est situé sur l'extrémité du fossé qui ne prend peut-être pas toute sa puissance dès le début. Ensuite, on se trouve légèrement plus haut puisque le fossé suit la pente et donc on pourrait avoir un phénomène d'écrêtage, lié au décapage et à une plus grande difficulté de lecture dans cette partie. Enfin, et c'est sûrement une raison forte, ce sondage se trouve en amont du puits F.107. En effet, il semble que le fossé F.118 a été spécialement aménagé pour permettre l'évacuation de la nappe remontant

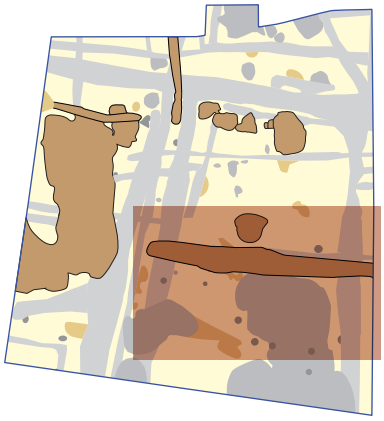

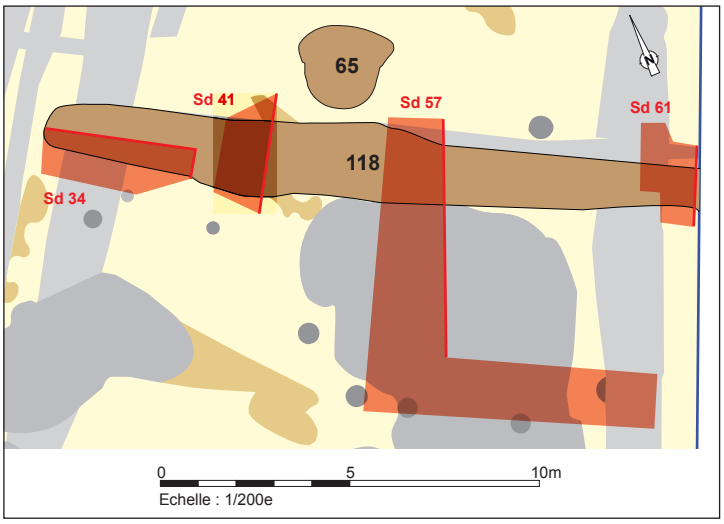

F 25 / F 118 - Sd 34

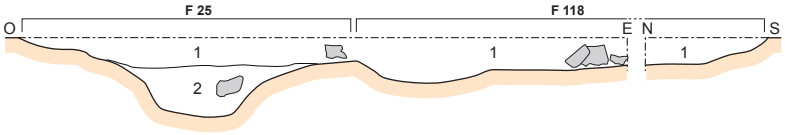

1 - Limon brun légèrement graveleux avec éclats et blocs de granit, terre cuite, tuiles et charbons de bois.
2 - Limon grisâtre sableux homogène avec éclats et blocs de granit.

0 1m
Echelle : 1/50e

F 118 / F 107 - Sd 41

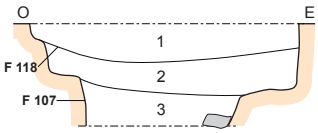

1 - Limon brun hétérogène graveleux avec nombreuses inclusions de terre cuite.
2 - Limon brun foncé assez homogène avec traces de charbons de bois, blocs de granit et céramique.
3 - Limon gris hydromorphe avec fragments de tuiles, blocs de granit et céramique.

Sd 57 - Coupe Est

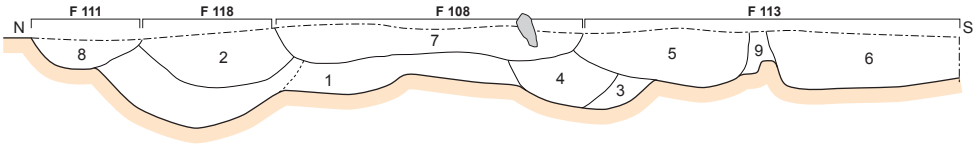

1 - Limon argilo-sableux brun-gris avec quelques blocs de granit.
2 - Limon argilo-sableux brun foncé avec TCA, bloc de granit, os, céramique et charbons de bois.
3 - Limon sableux gris-ocre avec petits graviers.
4 - Limon argilo-sableux gris-beige avec cailloutis.
5 - Limon argileux brun peu sableux avec quelques cailloux, faune, céramique, inclusions de substrat et TCA.
6 - Limon argilo-sableux gris avec arène granitique, petit cailloutis et céramique.
7 - Limon gris foncé à brun-gris légèrement sableux avec nombreux blocs de pierre, TCA et céramique.
8 - Limon brun-gris avec arène et caniveau empierré.

F 118 - Sd 61

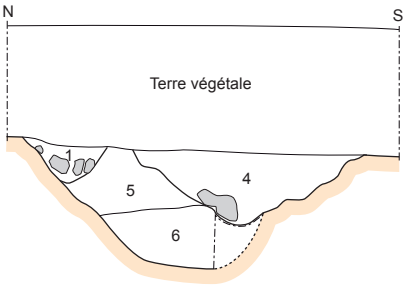

F 111 - 1 - Argile gris foncé avec graviers et blocs de granit.
F 118 - 4 - Argile gris foncé avec blocs épars, TCA et blocs de granit aménagés dans le fond.
F 92 - 5 - Substrat remanié.
6 - Argile brun très clair hydromorphe.

Fig.38 : Coupes des sondages ouverts dans le fossé F.118

Fig.39 : Les coupes des sondages 41 et 61 montrant l'évolution du profil de F.118 © Philippe Cocherel et Gwénael Herviaux

par cette structure et la canaliser afin d'éviter toute inondation ou pour emmener l'eau vers une autre partie de l'occupation. Il est donc logique de favoriser cet effet par la mise en place d'un creusement plus fort en aval du puits.
Au niveau du mobilier recueilli dans les différents sondages, on retrouve majoritairement des éléments utilisés au début du II^{e} siècle de notre ère. Du fait de son utilisation et de son positionnement, on observe par endroit des éléments plus précoces (fin du I^{er} siècle) qui sont comparables à ceux retrouvés dans les niveaux de comblement du puits. Outre le mobilier céramique, on peut également évoquer un récipient en verre (I^{er} siècle) et deux polissoirs en schiste retrouvés sur deux parties distinctes du tracé : l'un en surface aux environs de son extrémité et l'autre au niveau du sondage 61 du fossé F.118. Enfin, on peut indiquer une monnaie trouvée dans le comblement final du fossé, au niveau du sondage 34. Après étude, il s'agit d'un denier frappé à l'effigie de Trajan, en circulation au tournant du II^{e} siècle.

2.4.3 Un nouveau puits

La structure F.65, légèrement décalée vers le nord-est par rapport à F.107, a aussi été analysée comme étant un puits. D'abord sondée manuellement sur environ 0,50m de hauteur, son étude s'est poursuivie par une ouverture mécanique lors de la journée d'intervention de la palynologue sur le terrain. La première partie a permis de mettre en évidence le comblement sommital de la structure ainsi que la présence en grande quantité de blocs de granite, dont certains de grande dimension, positionnés sur une épaisseur d'environ un mètre. Ces éléments semblent avoir constitués un bouchon lors de la phase d'abandon de la structure et pourraient provenir d'une margelle, bien que l'on n'ait aucun indice de la présence de cette dernière dans la forme générale du puits. Cet aménagement avait été partiellement reconnu lors du diagnostic, l'axe de la tranchée a donc servi à positionner l'axe de coupe. Le même mode opératoire a été suivi pour sonder le creusement, à savoir : utilisation du godet lisse, puis du godet à dent pour atteindre le fond, réalisation de paliers de sécurité et séparation du mobilier en fonction des différents remplissages observés. En plan, la structure présente une forme plus ou moins circulaire de 2,10m de large pour 2,30m de long. Le comblement sommital est composé d'un sédiment gris homogène, parsemé de quelques éclats de granite et d'inclusions de terre cuite. Au contact des blocs du bouchon, le diamètre de la structure équivaut à 1,50m, puis se réduit progressivement à un mètre au bas du bouchon. Ensuite, le creusement se poursuit verticalement pour atteindre le socle rocheux aux alentours de 2,50m. Le comblement observé au fond de la structure est constitué d'un limon argileux gris foncé avec quelques blocs de granite, des inclusions de charbon de bois et de terre cuite viennent compléter ce remplissage (**fig. 40**).

Fig.40 : Les comblements au sommet du puits F.65 © Sébastien Oeil de Saleys

En ce qui concerne le mobilier recueilli, 64 tessons ont été collectés dans les divers remplissages. Les lots se sont révélés assez homogène pour les périodes de production et d'utilisation de la céramique, les éléments les plus précoces étant datés dans le courant du IIe siècle. On peut donc avancer une utilisation relativement courte de la structure et un comblement rapide. La période majoritaire reste la phase de transition entre le IIe et le IIIe siècle avec des céramiques communes sombre et claire. On peut évoquer, parmi le mobilier non céramique, un fragment de meule.

2.5 Une nouvelle occupation du territoire

Les nouveaux aménagements vont surtout concerner le partitionnement de l'espace avec la création des fossés F.24 et F.53 (**fig. 41**). Cette implantation semble témoigner dans le paysage d'une occupation différente du territoire. Malgré tout, des aménagements plus anciens se perpétuent, certains servent même d'appui pour l'implantation des nouveaux creusements. C'est notamment le cas du fossé F.118, qui continue d'être utilisé, peut-être plus dans un rôle de fossé parcellaire. Il constitue en tout cas un marqueur fort du paysage durant cette période avant d'être remplacé ou complété par un fossé creusé plus au nord-est. Ce changement est d'ailleurs bien visible au niveau du puits F.65 qui continue d'être utilisé, dans un premier temps, avant d'être totalement abandonné (probable margelle effondrée et début du comblement par d'importants apports sédimentaires).

Fig.41 : Plan général des structures (140 – début du IIIe siècle)

Le fond de cabane et ses structures associées (F.49 et F.50) sont toujours occupés, bien que partiellement comblés. Un des nouveaux fossés passe en limite du creusement, preuve, s'il en fallait, que celui-ci reste en fonction au cours de cette période.
Dans le premier tiers ouest du décapage, les fosses F.9, F.13 et F.73 vont commencer à se combler ou recevoir un réaménagement, trace d'un début d'abandon ou d'une réduction de l'activité pratiquée.

Les fossés

Deux aménagements apparaissent au niveau de l'emprise au cours de la 2e moitié du IIe siècle et contribuent à partitionner l'espace. Leur mise en place ne se fait pas de façon simultanée, on observe sur le terrain un léger décalage. Le premier fossé ouvert (F.24) traverse le décapage du nord-est vers le sud-ouest et fonctionne avec le fossé F.118, qui subsiste de la phase précédente. Au moment du passage vers le IIIe siècle, un fossé parallèle à celui-ci sera percé, en remplacement ou en complémentarité : F.53 (**fig. 42**).

Du fait de son remplissage, le fossé F.24 n'a pas forcément été repéré dans toute son intégralité au moment du décapage. Aussi, il a été numéroté à plusieurs reprises : F.26 dans la partie nord-est de son tracé, F.24 dans sa partie centrale et F.79 vers le bord sud-ouest du décapage. Comme partout ailleurs dans cette présentation, nous n'utiliserons qu'une seule dénomination : F.24. Tout au long de son tracé, sa largeur varie peu, oscillant entre 0,65 et 0,85m, à l'exception de la zone sud-ouest où le niveau de lecture s'est effectué plus bas lors du décapage, effet que l'on retrouve également sur la hauteur de structure conservée. Un ensemble de huit sondages ont été ouverts sur sa longueur du fait des nombreuses interactions avec les autres structures identifiées, une majorité d'entre eux permettant de reconnaître le profil complet de la structure. On retrouve donc du haut vers le bas de l'emprise, les sondages 23, 59, 27, 39, 33, 38, 50.1 et 64. Ces intersections révèlent une profondeur conservée relativement stable, à l'exception des extrémités. On a ainsi, pour ces dernières, des états de conservation compris entre 0,20 et 0,25m, contre 0,40m pour le reste du tracé. Malgré quelques disparités, c'est le profil du creusement qui a permis de l'identifier dans l'ensemble des sondages réalisés. En effet, celui-ci se caractérise par une forme en cuvette avec des bords évasés le long desquels on note parfois la présence d'un petit emmarchement, trahissant peut-être un effet de curage lors de son utilisation. Le fond, quant à lui, est plat sur la totalité des ouvertures effectuées. De même, le remplissage du fossé est homogène sur sa longueur avec un comblement majoritaire, très rarement deux (SD 33 et 38). Dans ces cas, la différence entre les deux comblements provient de l'existence d'inclusions de substrat et d'une moindre présence de blocs de granite. Pour les autres sondages, le remplissage se compose d'un limon brun gris assez foncé avec des blocs de granite, parfois en grande quantité (au contact avec F.17), des éléments de terre cuite et de rares charbons de bois (**fig. 43**).
Pour ce qui concerne le mobilier, les éléments recueillis correspondent aux lots déjà identifiés sur le terrain avec des productions de céramique commune sombre et claire ou l'utilisation de céramique d'importation. Au total, environ 90 tessons de céramique ont pu être étudiés parmi lesquels on trouve de la sigillée du Centre de la Gaule et de la céramique commune sombre issue des ateliers morbihannais de Surzur.

A la perpendiculaire de ce fossé, le creusement F.53 permet une dérivation du nord-ouest vers le sud-est, en suivant à peu près l'axe de la pente. On observe, au niveau de l'emprise décapée, une de ses extrémités au nord-est du fossé F.24 précédent, celle-ci avait été initialement numérotée F.71. De l'autre côté de F.24, le fossé traverse le terrain vers la banquette est sous le numéro F.53. Nous utiliserons uniquement cette dénomination pour décrire cette structure. Elle est assez discrète et présente une largeur variable tout au long de son tracé, oscillant entre 0,25m et 0,50m. Quatre sondages ont été ouverts : SD 38, 55, 37 et 28, placés respectivement de son extrémité vers la banquette. Ils ont matérialisé son interaction avec des structures adjacentes et ont mis en évidence le faible impact de ce fossé dans le maillage des structures déjà observées. Aussi, il n'a pas fait l'objet d'une étude plus approfondie sur le terrain et son profil complet n'a donc jamais été relevé. Malgré tout, on peut noter que la profondeur de cette structure augmente légèrement entre son extrémité et le bord est de l'emprise, passant de 0,10 à 0,20m. Son remplissage et son aspect, relevés dans les demi-profils effectués, montrent une certaine régularité avec un limon brun gris parfois légèrement plus foncé, des bords évasés et un fond plat.
En liaison avec ces éléments, peu de mobiliers ont été trouvés dans cette structure : 7 tessons au total. Le lot le plus conséquent dans le sondage 38 a permis d'identifier de la céramique caractérisée dans les productions du Centre de la Gaule entre 140 et 190 ap. JC.

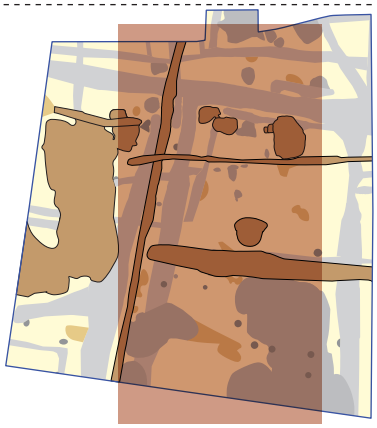

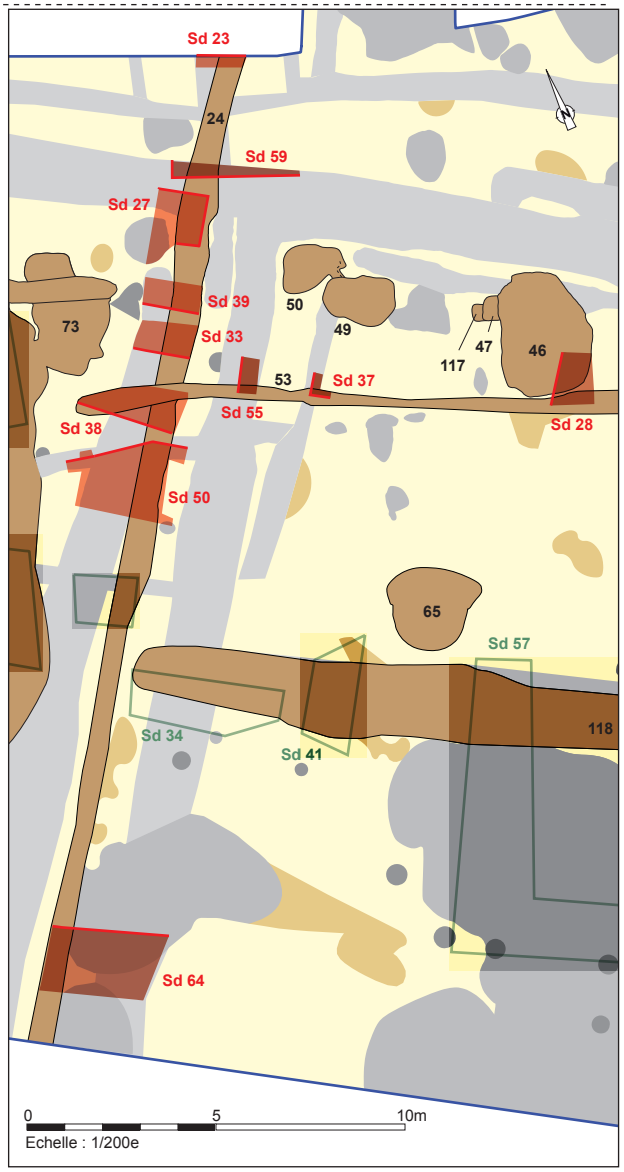

F 24 - Sd 23

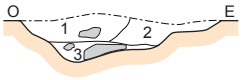

1 - Limon gris très foncé avec graviers, blocs de granit, céramique et charbons de bois.
2 - Argile limoneux brun clair et gris foncé, graviers, TCA et rares charbons de bois.
3 - Argile gris foncé avec TCA et nombreux charbons de bois

F 17 / F 24 - Sd 59

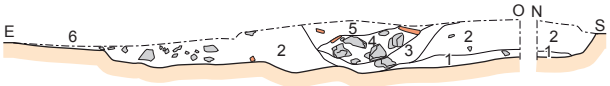

1 - Limon brun à jaune très hétérogène avec blocs de granit et arène.
2 - Limon brun avec pierres, cailloutis, TCA et céramique.
3 - Limon brun foncé hétérogène avec bloc de granit et petits cailloux.
4 - Limon brun très hétérogène avec nombreux blocs de granit, TCA et céramique.
5 - Limon brun hétérogène avec petit cailloutis, TCA et céramique.
6 - Limon brun homogène.

F 24 / F 23 - Sd 39

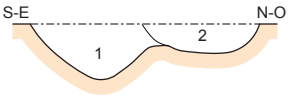

1 - Limon sableux brun foncé homogène avec petits cailloux et lentilles de substrat.
2 - Limon brun foncé homogène.

F 21 / F 17 / F 24 - Sd 27

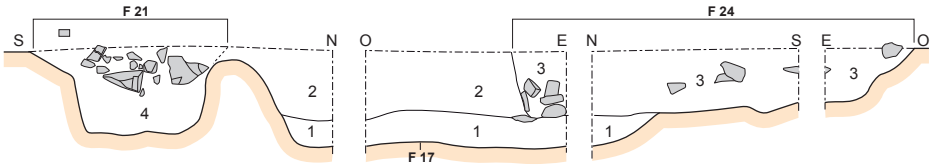

1 - Limon argilo-sableux brun verdâtre avec nodules de substrat et petits éclats de granit.
2 -Limon sableux gris-vert avec nombreux graviers et quelques pierres.
3 - Limon sableux avec terre organique noire, racines, tuiles et nombreux blocs de granit.
4 - Limon très sableux gris-vert avec nodules de substrat surmonté de blocs de granit.

F 24 - Sd 33

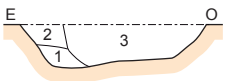

1 - Limon brun avec nombreuses inclusions de substrat, pierre, terre cuite et céramique.
2 - Limon brun sombre avec petits blocs de granit, petits nodules de substrat, terre cuite et céramique.
3 - Blocs de granit dans un limon brun sombre très organique avec terre cuite et céramique.

F 24 / F 71 - Sd 38

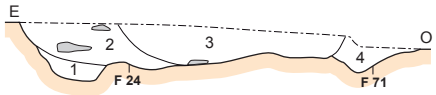

1 - Limon brun-vert avec rares inclusions de substrat.
2 - Limon brun avec blocs de granit, rares inclusions de substrat, peu de terre cuite et céramique.
3 - Limon brun sombre avec nombreux blocs de granit, terre cuite, céramique, os, clous et verre.
4 - Limon brun avec rares blocs de granit et céramique.

F 66 / F 23 / F 24 - Sd 50

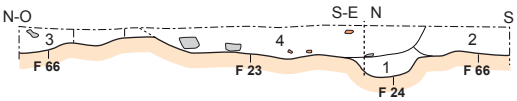

1 - Limon argilo-sableux verdâtre avec inclusions de substrat.
2 - Limon sableux brun avec inclusions de substrat et TCA.
3 - Limon sableux brun avec peu d'inclusions de substrat.
4 - Limon brun homogène avec blocs de granit et fragments de TCA.

F 24 / F 119 / F 25 - Sd 64

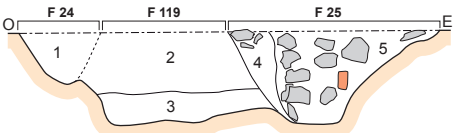

1 - Limon brun légèrement graveleux homogène.
2 - Limon brun graveleux avec nodules granitiques et traces de charbons de bois.
3 - Limon grisâtre avec blocs de granit altéré légèrement hydromorphe.
4 - Limon brun assez homogène avec blocs de granit.
5 - Limon gris hydromorphe très compact avec blocs de granit et fragments de tuiles.

F 25 / 53 - Sd 55

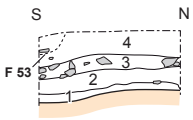

1 - Limon argilo-sableux brun à gris.
2 - Limon argileux brun clair homogène avec cailloutis et TCA.
3 - Limon brun avec cailloutis et TCA.
4 - Limon brun assez homogène avec rare cailloutis.

F 51 / F 53 - Sd 37

1 - Argile limoneux gris très foncé avec gravier et petits nodules de substrat.

F 53 / F 46 - Sd 28

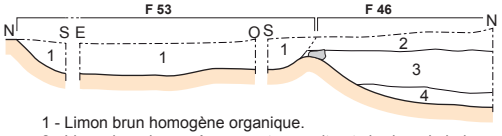

1 - Limon brun homogène organique.
2 - Limon brun homogène avec terre cuite et charbon de bois.
3 - Limon brun-gris sableux avec terre cuite et charbon de bois.

Fig.42 : Les sondages et coupes réalisés sur les fossés F.24 et F.53

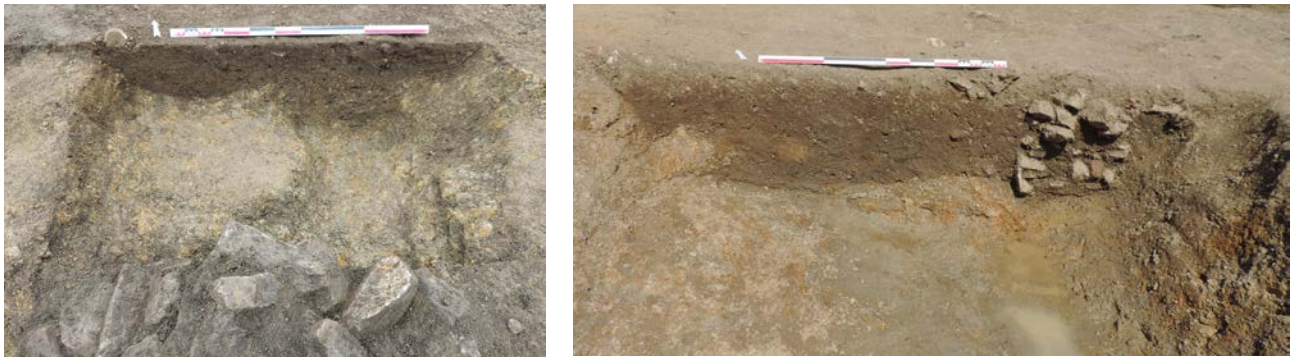

Fig.43 : Le profil du fossé F.24 le long de son tracé (SD 33 et 64) © Philippe Cocherel et Sébastien Oeil de Saleys

2.6 Des aménagements plus légers

Au cours du III^e siècle, on retrouve une partition de l'espace en deux ensembles juxtaposés, mais de dimensions différentes (**fig. 44**). Le premier, au plan incomplet, se situe dans la partie ouest du décapage et il encadre l'ensemble des fosses polylobées F.9, F.13 et F.73. Le deuxième se place dans la partie est, il apparaît complet même si des fossés semblent se poursuivre au-delà de la banquette sud-est de l'emprise. Les structures internes sont déjà en fonction lors de l'aménagement de ces fossés, bien qu'elles soient partiellement comblées : F.13 et F.73 pour le premier ensemble et F.46 dans le second.

Fig.44 : Plan général des structures (IIIe siècle)

2.6.1 Le premier ensemble : F.14 et F.23 (fig. 45)

Sa façade sud-est est constituée par le fossé F.23 (numéroté F.78 dans sa partie basse) que l'on suit sur les 2/3 du décapage. Son extrémité nord-est est matérialisée au niveau de l'emprise et il se poursuit sous la banquette sud-ouest. Son tracé recouvre l'angle sud de F.13, alors déjà en partie comblée, et voit son ouverture s'évaser à partir de ce niveau là. Il a fait l'objet de multiples sondages, notamment dans la partie nord-est de son tracé en raison de nombreuses intersections avec des structures adjacentes. On retrouve ainsi, depuis son extrémité jusqu'à la banquette, les sondages 39, 33, 26, 50 et 17. Ces zones sondées nous révèlent que ce creusement conserve une profondeur stable sur toute sa longueur, comprise entre 0,20 et 0,25m sous le niveau de décapage. De même, le profil observé est à peu près identique dans l'ensemble des sondages avec un creusement en cuvette, souvent marqué par un fond plat. En revanche, le comblement évolue en particulier au niveau des inclusions. Il s'agit d'un limon brun assez foncé dans sa partie nord-est qui reçoit des blocs de granite et des fragments de terre cuite en nombre plus important à partir du SD 50 (**fig. 46**).

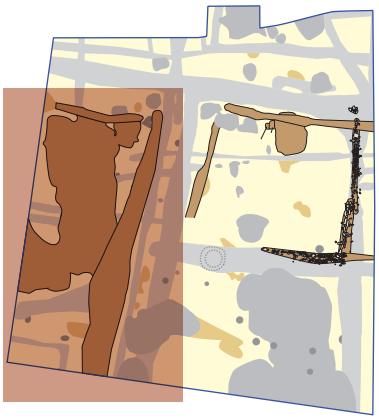

F 14 / F 16 - Sd 9

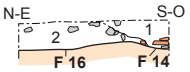

1 - Limon brun avec quelques pierres et fragments de TCA.
2 - Limon brun avec quelques pierres, fer, clous, céramique et racines.

F 13 / F 14 - Sd 40

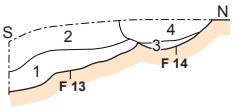

F 73 / F 14 - Sd 52

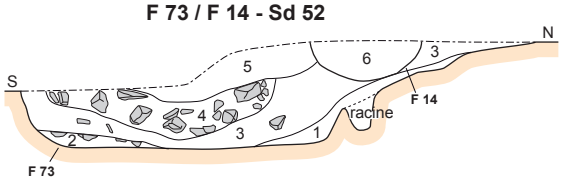

1 - Limon argileux brun-gris avec peu d'inclusions de substrat, quelques terres cuites, céramique, clous et petits fragments de mortier.
2 - Limon brun avec nombreux blocs de granit posés à plat et un peu de terre cuite.
3 - Limon brun sombre avec nombreux gros blocs de granit, petit cailloutis de substrat, céramique et fragments de mortier.
4 - Limon brun sombre avec nombreux gros blocs de granit, petit cailloutis, beaucoup de terre cuite et céramique.
5 - Limon brun avec nombreuses inclusions de substrat, petits blocs de granit, peu de terre cuite, céramique, clous, fragments de mortier et os.
6 - Limon brun avec petits blocs et terre cuite sur le fond de l'US.

0 1m
Echelle : 1/50e

F 24 / F 23 - Sd 39

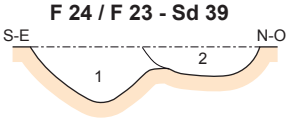

1 - Limon sableux brun foncé homogène avec petits cailloux et lentilles de substrat.
2 - Limon brun foncé homogène.

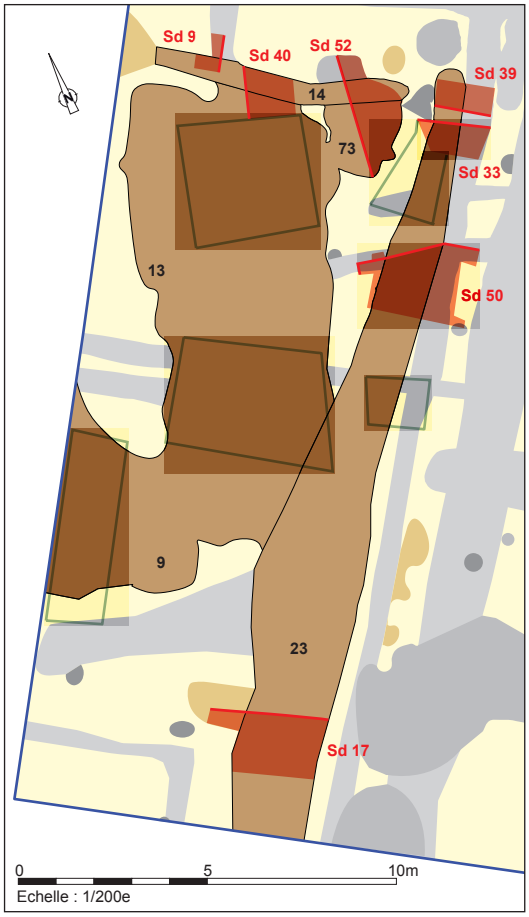

F 23 / F 24 - Sd 33

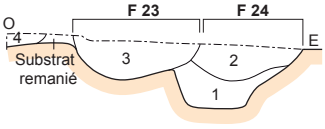

1 - Limon brun avec nombreuses inclusions de substrat, pierre, terre cuite et céramique.
2 - Limon brun sombre avec petits blocs de granit, petits nodules de substrat, terre cuite et céramique.
3 - Limon brun avec blocs de granit et céramique.
4 - Limon brun sombre avec pierres, terre cuite et céramique.

F 66 / F 23 / F 24 - Sd 50

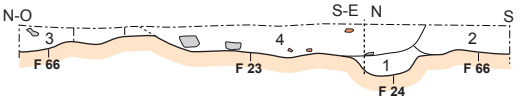

1 - Limon argilo-sableux verdâtre avec inclusions de substrat.
2 - Limon sableux brun avec inclusions de substrat et TCA.
3 - Limon sableux brun avec peu d'inclusions de substrat.
4 - Limon brun homogène avec blocs de granit et fragments de TCA.

F 6 / F 18 - Sd 17

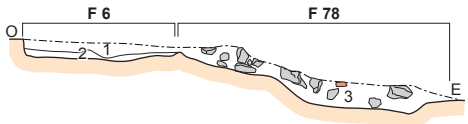

1 - Limon brun homogène avec rares cailloux, TCA et céramique.
2 - Substrat remanié avec nodules de granit.
3 - Limon brun hétérogène avec nombreuses pierres de granit, nombreuses TCA et céramique.

Fig.45 : Sondages et coupes de l'ensemble ouest (F.14 et F.23)

Fig.46 : Le fossé F.23 identifié dans les sondages 17 et 50 © Fabrice Le Ménéah et Envel Simonet

Peu de sondages ont livré du mobilier : 2 tessons dans le SD 33, 9 tessons recueillis en surface sur toute la longueur du fossé. Seul le sondage 17 a permis de constituer un lot suffisamment important (90 tessons) pour permettre d'avancer une datation pour cette structure. Les éléments les plus pertinents montrent une utilisation dans le courant du III^{e} siècle : productions du Centre de la Gaule et terra nigra tardive. On peut indiquer également que des tessons de céramique datés du haut moyen âge (VI^{e}-VII^{e} siècles) ont été identifiés dans ce sondage, en surface du fossé.

L'autre portion de façade est composée par le fossé F.14, orienté nord-ouest/sud-est, qui semble être remis en état lors de cette phase. Des éléments de mobilier appartenant au III^{e} siècle ont été repérés dans le lot de céramique recueillis. Bien qu'il semble séparé du fossé F.23, on peut supposer que la structure F.22, repérée comme une fosse lors du décapage, pourrait être en réalité la trace d'une jonction entre ces deux faits.

2.6.2 L'ensemble oriental

Un ensemble de quatre structures se développent dans la partie sud-est du site : 2 fossés (F.45 et F.51) et 2 aménagements empierrés (F.110 et F.111). Le fossé F.51, orienté nord-est/sud-ouest, n'est pas reconnu sur son entière longueur car, étant assez arasé, il a été tronqué par la tranchée de diagnostic. L'extrémité du creusement F.45 est reconnu dans la partie nord-ouest de son tracé, il forme ainsi un passage avec la structure précédente, puis il continue sous la banquette est du décapage. Les aménagements F.110 et F.111 se développent en surface de fossés ayant été utilisés au cours de phases antérieures et déjà comblés. L'empierrement F.110 s'inscrit au-dessus du fossé F.60, il se scinde en deux aménagements qui se juxtaposent au niveau du sondage 60. Le F.111 se place lui en bordure de F.118, il présente une partie empierrée jusqu'au croisement avec le F.110 puis son tracé se poursuit vers la banquette est avec un comblement de structure fossoyée habituel (**fig. 47**).

Deux sondages ont été ouverts le long du tracé du fossé F.51 pour observer les relations stratigraphiques avec d'autres structures. Une coupe supplémentaire a également été relevée au niveau de la bordure nord-est de la tranchée de diagnostic permettant d'obtenir un profil complet de cette structure. On obtient donc, du nord-est vers le sud-ouest, les sondages 37, 58 et 49. Ils révèlent un creusement d'une faible épaisseur, de 8 cm dans le SD 37 à 14 cm au niveau du SD 49, et un profil assez stable constitué d'un fond plat avec des bords évasés. Son ouverture tend à augmenter entre la partie haute du site, où elle est légèrement inférieure à 0,50m, et la coupe du SD 49 (0,70m de large). Ce fossé présente un comblement composé d'un limon brun avec quelques graviers de granite et des éléments de terre cuite. Dans la partie nord-est de son tracé, il semble s'arrêter au contact de la fosse F.49 laissant ainsi un espace d'environ un mètre avec l'extrémité du fossé F.45.

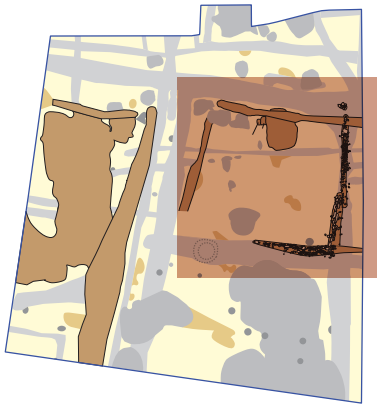

F 51 / F 53 - Sd 37

1 - Argile limoneux gris très foncé avec du gravier et petits nodules de substrat.

F 51 / F 68 - Sd 58

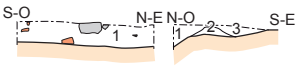

1 - Limon brun avec bloc de granit, TCA, arène, cailloutis et céramique.
2 - Limon très arénisé.
3 - Limon brun ocre avec arène.

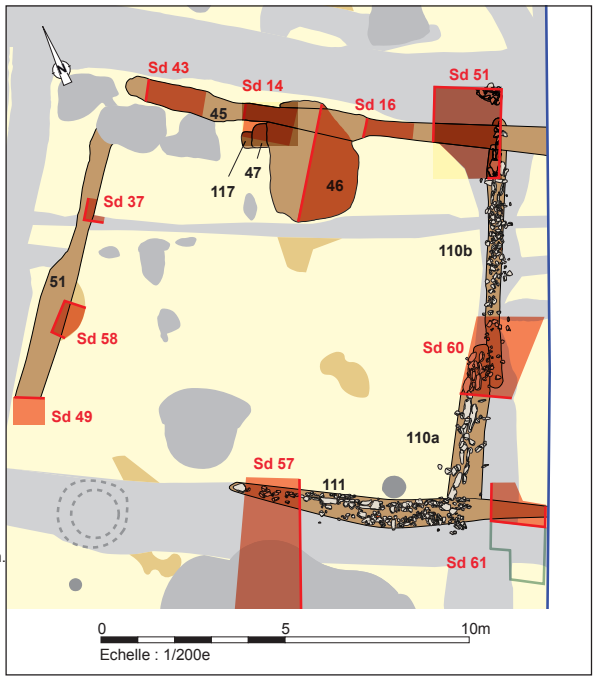

F 45 - Sd 43

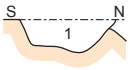

1 - Limon gris avec graviers, substrat remanié et céramique.

F 45 - Sd 14

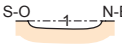

1 - Limon brun organique avec éclats de granit, terre cuite et charbon de bois.

F 51 - Sd 49

1 - Limon brun sombre avec un bloc de granit en surface, peu d'inclusions de substrat et céramique.

F 45 - Sd 16

1 - Argile sableux brun.

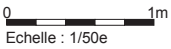

Echelle : 1/50e

F 17 / F 45 / F 110 - Sd 51

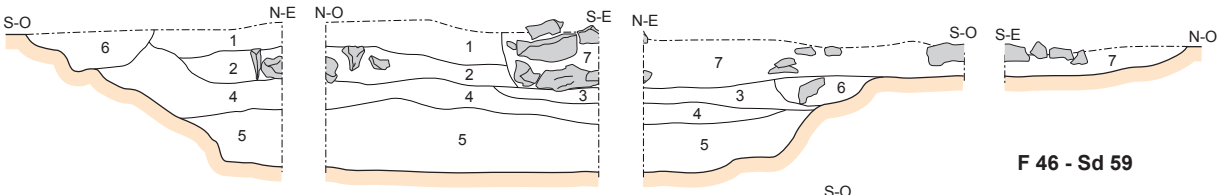

F 17 - 1 - Limon argileux gris foncé avec nombreux petits nodules de granit, céramique, TCA.
2 - Argile limoneux gris très foncé avec charbons de bois et céramique.
3 - Argile gris-brun clair avec graviers et petits nodules de granit.
4 - Argile gris-brun avec graviers, céramique et petits nodules de granit.
5 - Argile gris très clair avec céramique et charbons de bois.
F 45 - 6 - Argile limoneux gris foncé avec nombreux graviers.
F 110 - 7 - Argile gris avec aménagement empierré (drain?)

F 46 - Sd 59

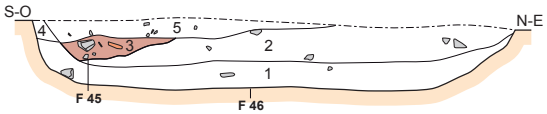

1 - Limon argilo-sableux grisâtre avec blocs de granit, charbons de bois, rares nodules d'arène granitique, céramique, verre et torchis.
2 - Limon brun argilo-sableux clair avec taches gris-vert,pierres, rares nodules d'arène granitique et charbons de bois.
3 - Limon brun hétérogène avec blocs de pierre, nodules d'arène granitique et charbons de bois.
4 - Limon brun avec forte inclusion d'arène granitique.
5 - Limon brun clair avec nombreuses pierres et cailloutis, TCA, céramique et charbons de bois.

F 60 / F 115 - Sd 60

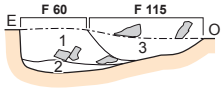

1 - Limon brun homogène.
2 - Limon gris graveleux.
3 - Limon gris légèrement sableux.

F 60 / F 92 / F 111 / F 118 - Sd 61

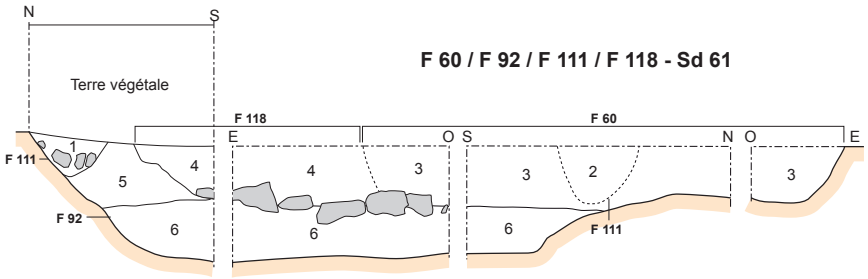

1 - Argile gris foncé avec graviers et blocs de granit (drain?).
2 - Argile gris foncé avec traces d'oxydations en litage (drain?).
3 - Argile gris foncé avec traces d'oxydations en litage.
4 - Argile gris foncé avec blocs épars, TCA et blocs de granit aménagés dans le fond.
5 - Substrat remanié.
6 - Argile brun très clair hydromorphe.

Sd 57 - Coupe Est

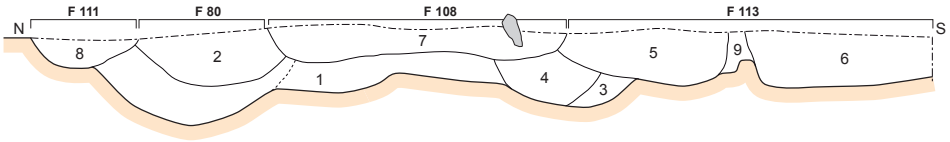

1 - Limon argilo-sableux brun-gris avec quelques blocs de granit.
2 - Limon argilo-sableux brun foncé avec TCA, bloc de granit, os, céramique et charbons de bois.
3 - Limon sableux gris-ocre avec petits graviers.
4 - Limon argilo-sableux gris-beige avec cailloutis.
5 - Limon argileux brun peu sableux avec quelques cailloux, faune, céramique, inclusions de substrat et TCA.
6 - Limon argilo-sableux gris avec arène granitique, petit cailloutis et céramique.
7 - Limon gris foncé à brun-gris légèrement sableux avec nombreux blocs de pierre, TCA et céramique.
8 - Limon brun-gris avec arène et caniveau empierré.

Fig.47 : Coupes et sondages effectués dans les fossés de l'ensemble oriental

Ce dernier a fait l'objet de quatre sondages : SD 43, 14, 16 et 51, respectivement depuis son extrémité jusqu'à la banquette est. Il a également été identifié dans le relevé de la coupe transversale de la fosse F.46 (US 3). Son profil général est assez constant avec une ouverture autour de 0,50m dans sa partie nord-ouest qui s'élargit jusqu'à 0,80m après la fosse F.46. De même, la profondeur observée évolue normalement, en fonction de la pente, de son extrémité jusqu'au moment où il continue à l'est : de 0,16 à 0,30m. Enfin, il présente un profil aux bords relevés et un fond plat, comblé par un limon brun relativement foncé avec un peu de substrat mélangé et, par endroit, des traces de charbon et de terre cuite (SD 14). Au niveau de son passage sur la jonction F.17/F.60, il croise le début de l'aménagement F.110 qui descend vers le sud-ouest du site (**fig. 48**).

Fig.48 : Le fossé F.45 au sein de la fosse F.46 et dans la coupe sud-est du sondage 51 © Fabrice Le Ménéah et Gwénael Herviaux

Cette structure, qui se développe en surface du fossé F.60, se présente sous la forme de deux aménagements axés différemment : F.110b dans la partie haute et F.110a dans la partie sud-ouest. Ces deux blocs se juxtaposent sur une longueur d'environ un mètre au niveau du sondage 60. L'aménagement F.110b se compose lui-même de deux parties qui diffèrent en nature mais qui suivent le même alignement. On trouve, dans la zone nord-est de cette structure, des blocs de granite de gros et moyens modules dont certains sont placés de champs de part et d'autre de l'aménagement. L'espace central ainsi créé semble alors constituer une canalisation. Dans les deux derniers tiers sud-ouest du F.110b les blocs sont remplacés par un étalement de cailloutis grossier dans lequel on trouve également quelques éléments de terre cuite. Assez nombreux dans la partie centrale, leur densité s'atténue très rapidement au contact avec le F.110a. Celui-ci reprend le schéma observé dans la partie haute avec des blocs de granite posés de champs et une rigole centrale. Cet aménagement s'arrête à la hauteur du fait F.111 qui semble avoir été installé après, puisque l'alignement qu'il constitue se poursuit en direction de la berne est. Il allie les deux natures d'empierrement repérées dans le F.110, à savoir des blocs de granite allongés et posés de champs dans un schéma très lâche. Ces espaces ainsi constitués sont comblés par un apport de cailloutis grossier de granite et de quelques éléments de terre cuite. On repère deux alignements pour cet aménagement : le premier se situe sur la frange nord-est, il est le plus grand en longueur et c'est lui qui supporte les blocs de champs. Le deuxième est composé de blocs plus petits, moins bien agencés et il n'est conservé que sur une moitié de longueur par rapport au premier alignement (**fig. 49 et 50**).

Fig.49 : Vue générale des aménagements F.110 et F.111
© Gwénael Herviaux

Fig.50 : Détail des aménagements F.110 et F.111 © Gwénael Herviaux

Il n'a pas été observé, dans les faits F.110 et F.111, de blocs de couverture, au moment du décapage, ni la présence de matière organique au sein de l'espace central trahissant l'hypothèse d'un coffrage en bois.

En ce qui concerne le mobilier céramique, les éléments les plus déterminant sont caractéristiques des productions réalisées à partir de la fin du II^{e} siècle. Les lots issus des différentes structures ne sont pas très importants quantitativement, excepté pour le fossé F.45 où le SD 51 et le curage en fin d'opération ont permis de constituer un corpus intéressant. Parmi les lots de mobilier, on retrouve notamment des éléments de terra nigra tardive, de la sigillée du Centre de la Gaule et des formes de céramique commune sombre caractéristiques de la fin du Haut-Empire. On peut également préciser que les faits F.110 et F.111 n'ont pas apporté beaucoup d'éléments (18 tessons exclusivement pour le F.111) et que ceux qui ont été recueillis sont datés de phases antérieures : I^{er} ou II^{e} siècles. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que ces deux aménagements sont placés au-dessus de structures existantes, ayant été comblées au cours de ces périodes.

2.7 Des indices d'occupations médiévales et modernes

Bien qu'ils soient en nombre très limités sur la surface qui nous occupe ici, on observe une très légère occupation au cours des périodes médiévales et modernes. Elle se caractérise aussi bien par la présence de mobilier que par des aménagements fossoyés (**fig. 51**).

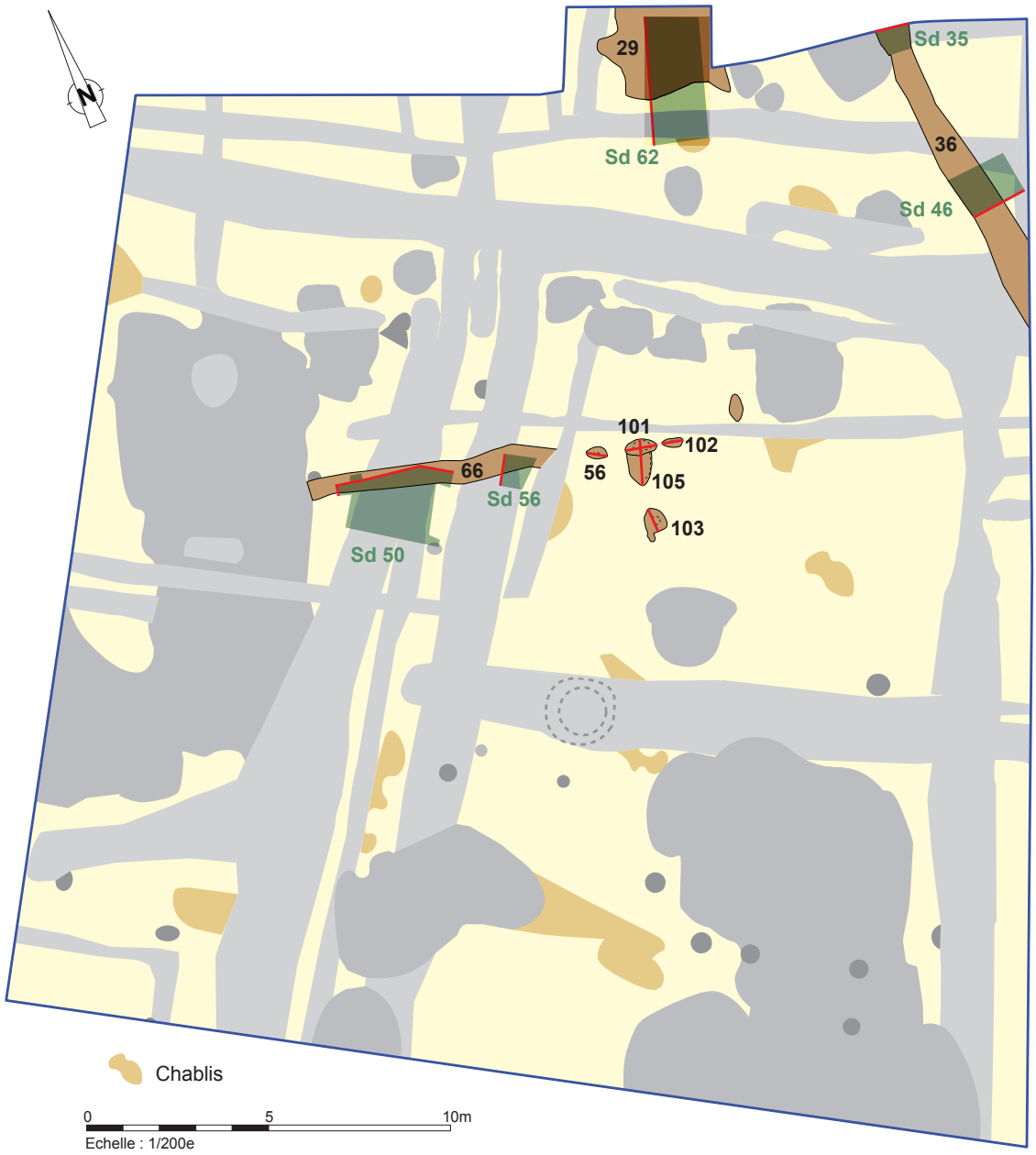

Fig.51 : Plan général des structures à partir de l'époque médiévale

Ainsi, le haut Moyen-âge est plutôt identifiable par des éléments de mobilier céramique recueillis sur le terrain en surface de structures utilisées au cours de la période antique. On trouve ainsi au niveau du sondage 17 (F.23) des productions caractérisées entre le VI^{e} et le VII^{e} siècle qui peuvent être rapprochées d'éléments confectionnés par les ateliers de Meudon. De même, en surface du F.60, un tesson de la fin du IX^{e} – 1ère moitié du X^{e} siècle a été recueilli. (cf. **étude du mobilier médiéval**)

La fin de l'époque médiévale et la période moderne sont présentes dans deux structures situées dans la partie nord-est du décapage : la fosse F.29 et le fossé F.36. Le placement de la fosse durant cette phase se fait sur la base de mobilier récupéré au moment du décapage et qui est caractérisé entre le XV^{e} et le XVI^{e} siècle. Le placement du fossé F.36 est plus facile du fait de son orientation nord/sud qui diffère complètement des structures liées à l'époque antique. Un autre élément vient confirmer cette phase d'occupation et

il provient d'une pièce de monnaie à l'effigie de Louis XIII, en circulation tout au long de son règne entre 1610 et 1643. En conséquence, d'autres structures, suivant une orientation similaire mais n'ayant pas livré de mobilier, peuvent être raccordées à cette période. Il s'agit du fossé F.66 et du chapelet de fosses, alignées sur son axe : F.56, F.101 et F.102 ; ou à la perpendiculaire de celui-ci : F.58, F.103 et F.105. Ces différentes structures peuvent correspondre à des lambeaux de fossés ayant disparus au cours du décapage car peu impactant au niveau du substrat (**fig. 52**).

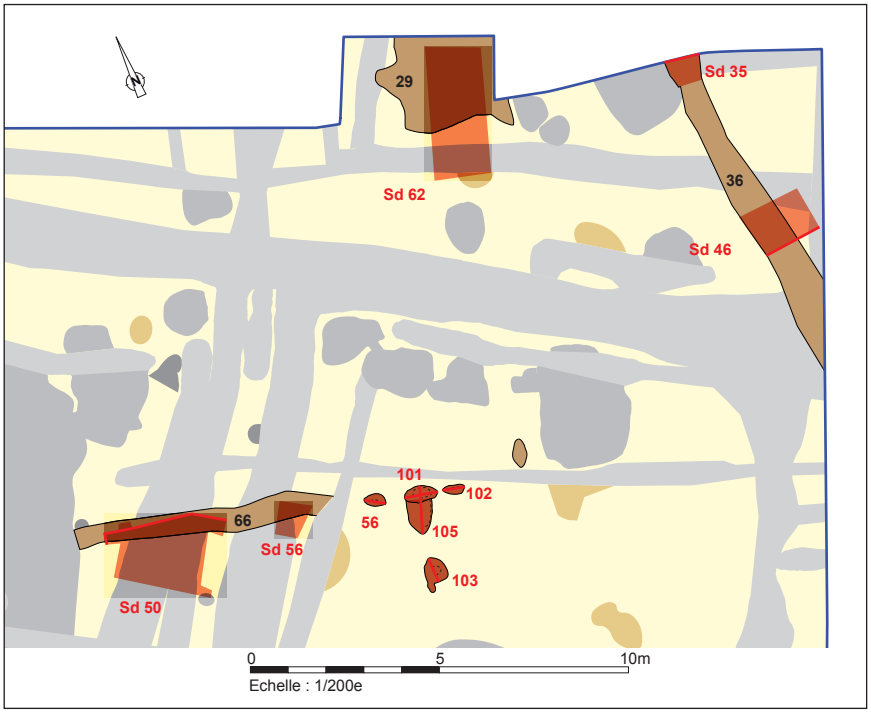

F 40 / F 29 - Sd 62

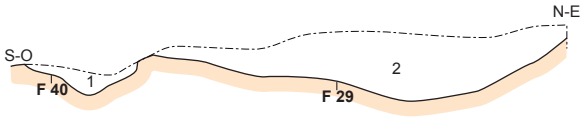

1 - Limon brun-vert avec quelques inclusions de substrat et blocs de granit.
2 - Limon brun-gris avec nombreux blocs de granit, quelques terres cuites, une base de colonne, un fragment de meule, céramique et verre.

F 36 - Sd 35

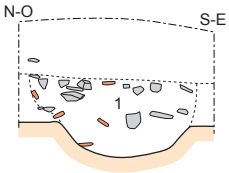

1 - Limon brun-gris avec nombreux blocs de granit et fragments de tuiles, 1 monnaie et quelques céramiques.

F 36 - Sd 46

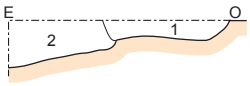

1 - Argile limoneux gris foncé avec graviers, TCA et blocs de granit.
2 - Argile gris-vert avec graviers.

F 66 / F 24 - Sd 50

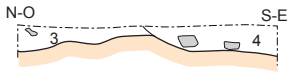

1 - Limon argilo-sableux verdâtre avec inclusions de substrat.
2 - Limon sableux brun avec inclusions de substrat et TCA.
3 - Limon sableux brun avec peu d'inclusions de substrat.
4 - Limon brun homogène avec blocs de granit et fragments de TCA.

F 25 / F 112 - Sd 56

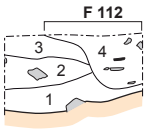

1 - Limon argileux brun clair avec arène sableuse remaniée et blocs.
2 - Limon argileux brun clair avec blocs de granit et nodules de terre cuite.
3 - Limon brun avec petites pierres de granit et arène remaniée.
4 - Limon brun hétérogène avec quelques pierres, TCA, cailloutis, schiste ardoisier et céramique.

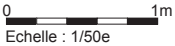

F 101

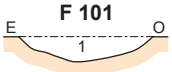

1 - Argile limoneux gris foncé avec gravier.

F 103

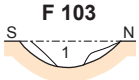

1 - Argile gris très foncé avec graviers, TCA et céramique.

F 105

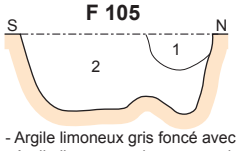

1 - Argile limoneux gris foncé avec graviers.
2 - Argile limoneux gris avec graviers et substrat remanié.

F 102

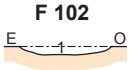

1 - Argile limoneux gris avec beaucoup de gravier.

Fig.52 : Coupes et sondages réalisés dans les structures médiévales et modernes

2.8 De nombreuses structures non datées

Après étude des éléments de mobilier et des informations issues des données de fouille certaines structures ne peuvent être replacées dans une phase avec certitude (**fig. 53**). On observe d'ailleurs un zonage des ces différents creusements avec majoritairement des fossés dans la moitié ouest du décapage, des fosses au nord-est et des trous de poteaux dans le quart sud.

De par leur placement, ces derniers n'ont pu être étudiés car ils étaient impactés par la zone inondée, puis ils ont fait l'objet d'un nouveau décapage lors du traitement de cette zone en fin d'opération. Pour les fosses (F.31, F.32 et F.35), il s'agit d'aménagements peu profonds qui pourraient très bien correspondre à des phénomènes de piégeage dans ce substrat qui se délite très facilement, ou à des résidus de creusements d'origine végétale si l'on se réfère à leur fond très irrégulier.

En ce qui concerne les fossés, on observe un angle de parcelle dans la partie ouest du décapage. La surface relevée ne permet pas de précision quant à sa nature ni à sa fonction. De plus, les deux sondages pratiqués en limite avec les banquettes sud-ouest (F.4, SD 1) et nord-ouest (F.5, SD 2) révèlent des états de conservation peu importants. On obtient les mêmes constatations avec les deux fossés F.10 et F.11. Ils se trouvent tronqués par l'emplacement de la tranchée de diagnostic et donc le positionnement du sondage 15. On peut avancer que le deuxième fossé se poursuit à l'est du sondage mais son état de conservation ne permet pas d'apprécier sa position vis-à-vis des structures antiques qu'il croise.

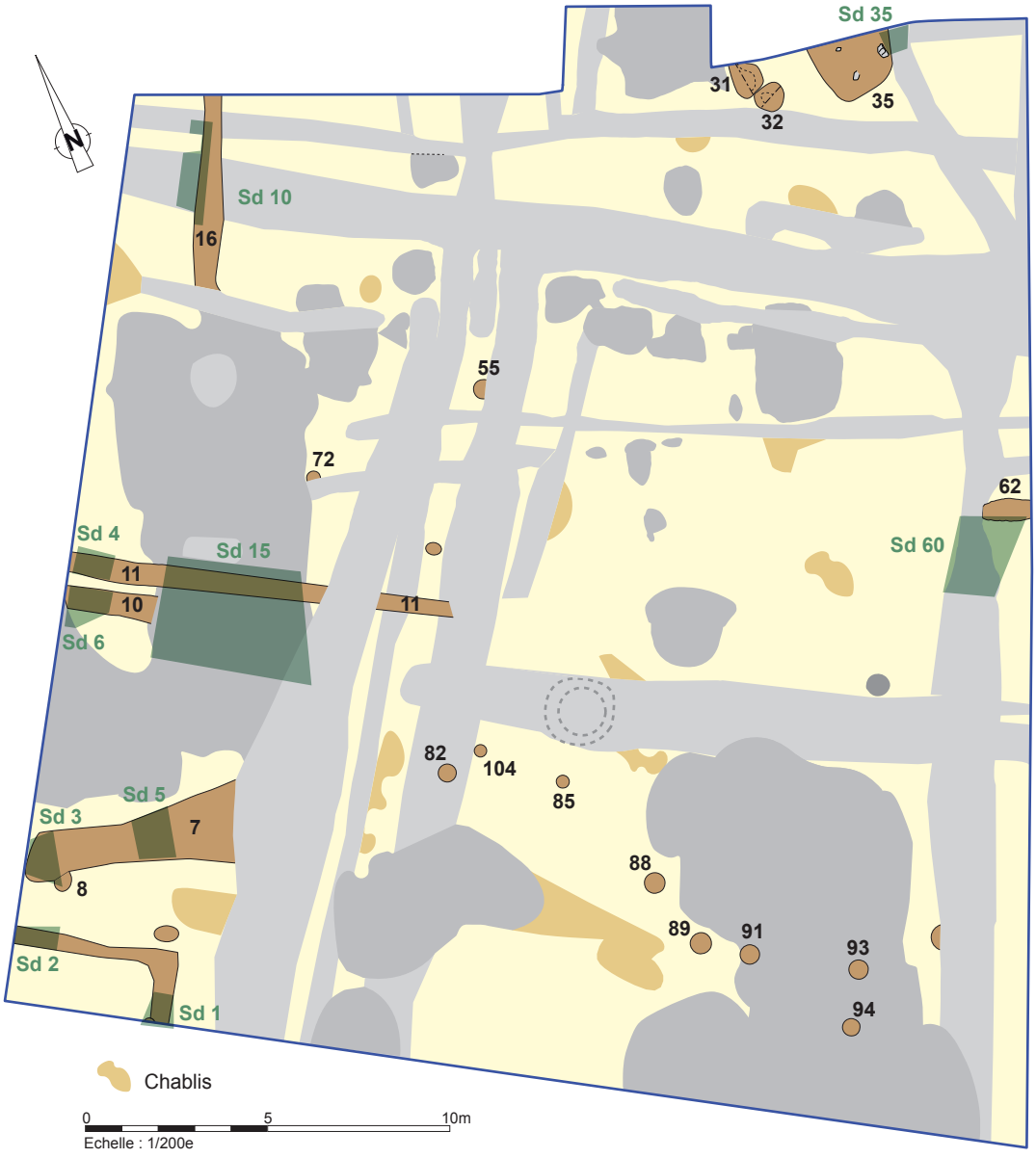

Fig.53 : Plan général des structures non datées

2.9 Etude du mobilier céramique

2.9.1 La céramique gallo-romaine

Etude réalisé par Laure Simon avec la collaboration de Richard Delage

2.9.1.1 Données générales

Le site de la rue Joseph Loth a livré un ensemble conséquent de mobilier, puisque l'on recense 3762 fragments de céramique.
Ils couvrent un arc chronologique large, allant du I^er^ s., surtout à partir du deuxième tiers du I^er^ s., au courant du III^e^ s., peut-être guère au-delà du milieu du III^e^ s. Mais les éléments manquent pour dater de façon certaine la fin de cette occupation.
Un lot restreint de céramique du haut Moyen Âge est, par ailleurs, à signaler dans le comblement des fossés F60 et F78. Un tesson médiéval provient du fait F23 et quelques tessons modernes ont été recueillis dans les faits F16, F29 et F78.
D'un point de vue général, les éléments présents offrent l'image d'un environnement domestique ordinaire, sans spécificité particulière, employant tout autant de la vaisselle de table (sigillée, paroi fine engobée, métallescente, terra nigra du I^er^ s., terra nigra tardive), que de la vaisselle de cuisine (céramique commune sombre, certaines céramiques communes claires, céramique modelée) et consommant des denrées importées en amphores.
Par ailleurs, hormis quelques exceptions, ce mobilier apparait relativement fragmenté, témoignant de son statut de rejet, parfois en situation remaniée de façon plus ou moins évidente. En effet, certains contextes présentent parfois des lots hétérogènes. Ces observations, associées au caractère manifestement humide du secteur, suggèrent que certains lots de mobilier sont des remplois, répondant manifestement à la nécessité d'assainir les sols. La modestie numérique de certains ensembles impose par conséquent une certaine prudence quant à leur datation. Ceci d'autant plus quand les éléments précisément datants (surtout la céramique fine, d'importation) sont rares ou manifestement résiduels. On notera également que la grande proximité d'aspect entre deux catégories chronologiquement éloignées prête parfois à confusion en l'absence d'élément formel déterminant, à savoir entre la terra nigra du I^er^ s. et la terra nigra tardive. Cette dernière reprend en effet de manière relativement fidèle les caractéristiques techniques de la production du I^er^ s. (**Menez**, 1985) et s'inspire fortement de son répertoire formel. Cette catégorie, que l'on retrouve principalement sur les sites du Morbihan (par exemple déjà à Vannes : **Simon**, 2005 et 2011 ; au Hézo : **Daré**, 2008 et plus loin à Plouhinec : **Provost**, 2003 ; à Saint-Marcel : **Le Boulanger**, **Simon**, 2012), trouve une origine possible dans l'atelier de Surzur (**Triste**, **Daré,** 2008), en activité au moins au début du III^e^ s., vraisemblablement dès le dernier tiers du II^e^ s., jusqu'au début/première moitié du IV^e^ s. Les éléments associés à la terra nigra, notamment certaines formes spécifiques de céramique commune sombre, peuvent être de précieux repères en la circonstance, mais là encore, les caractéristiques techniques des tessons ne sont que rarement discriminantes.

Le mobilier non céramique est en quantité restreinte et sans particularité.
Les monnaies sont en nombre de 5 (cf. **étude monétaire**).
On signalera également un fragment de meule (F65) et un poids (F107) en granit, ainsi que deux fragments de schiste ayant servi vraisemblablement comme polissoirs (F80, F118), un autre à usage architectural probable, du fait du façonnage qu'il a subi (bord en biseau, F17).
En terre cuite, notons un quart de colonne (F23) et un tesson de figurine en pâte blanche de la vallée de l'Allier (F17).
Le verre se limite à quelques fragments de récipients et à un tesson de vitre.

Au final, on retiendra l'hypothèse qu'une partie du mobilier antique de ce secteur n'a peut-être pas été employée initialement sur place, mais aux alentours ou en tous cas, qu'il s'agit de rejets remaniés. Ces éléments sont relatifs à une occupation qui s'étend sur environ deux siècles et demi à trois siècles et qui semble avoir été plus conséquente dans sa phase récente, à partir du milieu du IIe s. De rares éléments ont par ailleurs été rejetés en ces lieux par la suite, au cours du haut Moyen-âge, tandis qu'on compte encore quelques tessons du Moyen-âge et de la période moderne.

2.9.1.2 Catalogue du mobilier significatif

Le mobilier céramique

F6 Sd 17 US 1
Le mobilier se résume à 3 tessons, 2 de céramique commune sombre et 1 en sigillée du Centre de la Gaule, présentant les caractéristiques techniques des productions des années 60-110.

F9 Sd 15 US 1
Le mobilier n'est pas antérieur au dernier quart du IIe s. Il comprend notamment 1 fragment informe de sigillée du Centre de la Gaule, de la deuxième moitié du IIe s. Celui-ci est associé à 1 bord de coupe en terra nigra tardive, proche du type Menez 75, ainsi qu'à des fragments de pot en céramique commune sombre et quelques fragments de cruche en céramique commune claire.

F9 Sd 47 US 6
La céramique suggère une datation allant de la fin du IIe s. au courant du IIIe s., grâce à des pièces de vaisselle d'importation du Centre de la Gaule. La sigillée comprend 1 fragment de mortier Drag. 45 (v. 190-240) et 2 tessons informes de la deuxième moitié du IIe s.-début du IIIe s. La métallescente, de même provenance, est représentée par des tessons d'une coupelle « tasse de Néris » de la fin du IIe s. au troisième quart du IIIe s.
Signalons également 1 fragment de gobelet en paroi fine engobée, résiduel dans ce niveau.
Des bords de pots en céramique commune sombre semblent caractéristiques de cette période, tandis que la céramique commune claire ne comprend que des tessons de panse et 1 support de vase tripode.
Les amphores sont attestées par 1 bord de conteneur à vin de type Gauloise 4 de Narbonnaise (Haut-Empire) et conteneur à huile de Bétique (Haut-Empire également).

F13 surface
Le mobilier se compose de quelques fragments de tuile et d'une majorité de fragments de céramique commune sombre (dont 1 anse de pichet). On compte également 2 fragments de vases importés : 1 tesson de bol Drag. 37 de Montans (v. 110-170) et 1 fragment de fond de gobelet en métallescente du Centre de la Gaule (v. 140-240).

F13 Sd 11 (**Fig. 54a**)
Le mobilier peut être daté du dernier tiers du IIe s.-début du IIIe s.
On compte 1 fragment de collerette de mortier Curle 21 en sigillée du Centre de la Gaule (v. 160-210) et 1 fragment de gobelet en métallescente de première génération de même provenance (v. 140-190).
Autre céramique de table, la terra nigra tardive, avec 1 coupe carénée à paroi guillochée Menez 99 (n°1).
La céramique commune claire compte 2 mortiers (n°2-3) et des fragments de paroi de panse de cruche.
La céramique commune sombre est représentée par 1 écuelle (n°4) et surtout des pots (n°5), dont 1 fragment à décor au brunissoir caractéristique des productions en vogue à cette époque (cf. atelier de Surzur).
Notons encore la présence d'un tesson d'amphore à huile du sud de l'Espagne (Dr. 20, Haut-Empire).

F13 Sd 11 US 3
Seuls 2 tessons d'amphore vinaire Gauloise 3-5 de Narbonnaise sont attestés (à partir de la deuxième moitié du Ier s.).

F13 Sd 15 US 2
La céramique déterminante appartient à la catégorie de la terra nigra tardive, avec notamment 1 fragment de coupe à collerette inspirée des coupes en sigillée Drag. 38 (à partir de la fin du IIe s.). Signalons également 2 bords d'assiettes apodes à extrémité simple en céramique commune sombre (de datation longue mais que l'on trouve notamment parmi les productions de l'atelier de Surzur). Un tesson de sigillée du Centre de la Gaule est résiduel dans cet ensemble (Drag. 37, v. 140-190).

F13 entre Sd 11 et 15 (**Fig. 54b**)
Le mobilier peut être daté de la fin du IIe s. au courant du IIIe s., du fait de la présence d'éléments déterminants en sigillée, terra nigra tardive et céramique commune sombre.
La sigillée du Centre de la Gaule se rapporte au dernier quart du IIe s.-début du IIIe s. :

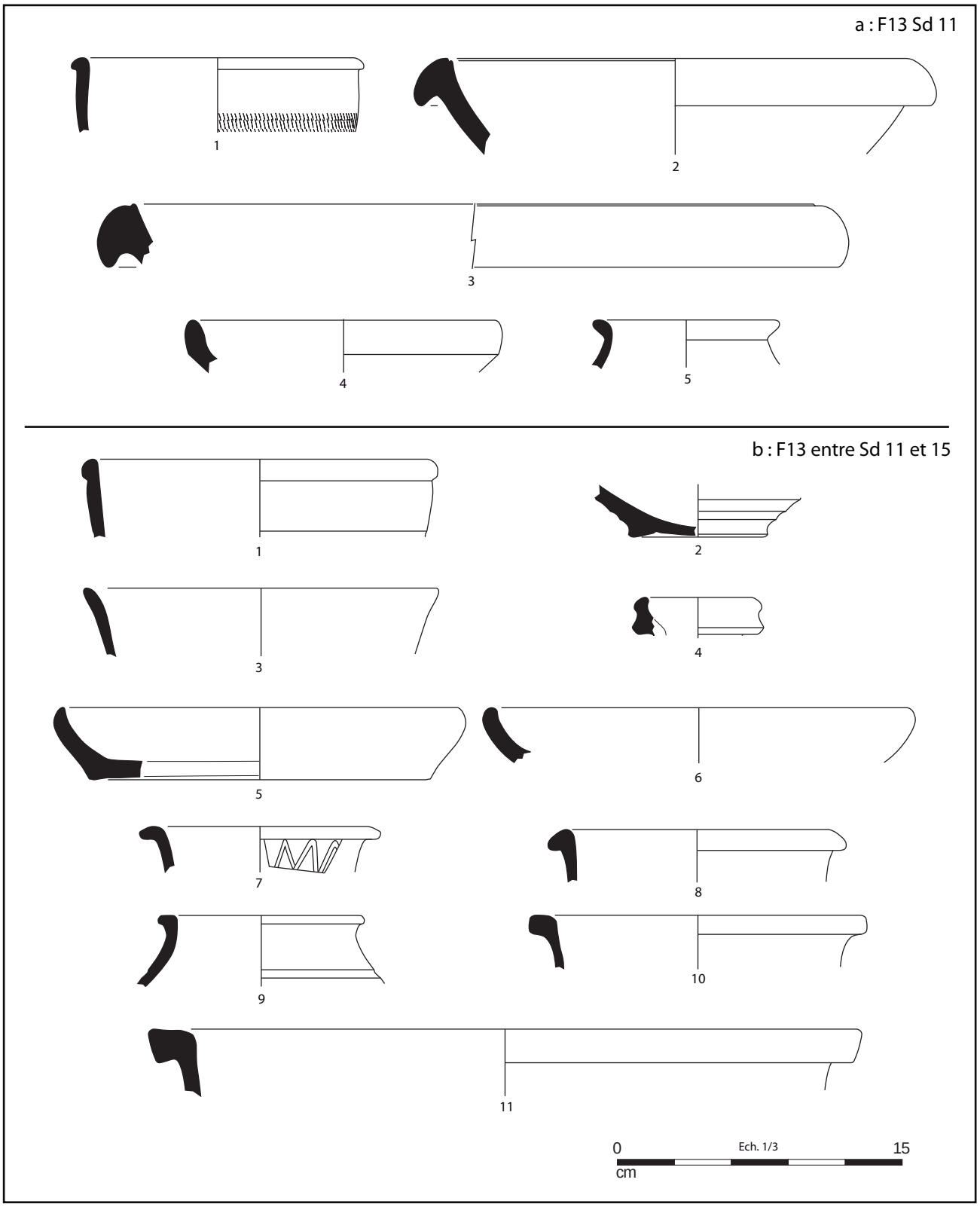

Vannes (56), rue Joseph Loth - Relevés et DAO L.Simon / Inrap.

Fig. 54 : Mobilier céramique du Fait F13 : a : F13 Sd 11 ; b : F13 entre Sd 11 et 15.

il s'agit d'un bord de bol moulé Drag. 37 (n°1) et d'un fond de mortier Curle 21 (n°2). La terra nigra tardive comprend 2 bols, composant des variantes du type Menez 75 (n°3).
La céramique commune sombre est notamment composée de formes entrant dans le répertoire de l'atelier de Surzur : assiettes apodes à lèvre simple (n°5-6), pot ou pichet à décor au brunissoir (n°7 et probablement n°9), large jatte à bord équarri (n°11). On trouve par ailleurs 1 bord de cruche à lèvre en poulie (n°4) en commune claire, type de datation longue également connu à Surzur.

F13 Sd 40 US 2
La céramique d'importation est résiduelle (sigillée du Centre Gaule, v. 90-140) et la céramique commune peu déterminante. Un tesson de coupe en verre du I^{er} s. est également résiduel. Signalons 1 fragment de bord de bol en terra nigra tardive, variante du type Menez 75 (à partir de la fin du II^{e} s.).

F14 surface
Le mobilier découvert est limité et peu parlant. On notera qu'il contient 1 bord de récipient en sigillée pouvant être considéré comme une variante de la forme Drag. 44, avec une pâte atypique, peut-être une production tardive des ateliers du groupe méridional de Montans (II^{e}-III^{e} s.).

F15 Sd 8 US 3
Le mobilier n'est composé que de céramique commune sombre, dont 2 tessons dans une qualité technique connue au cours du I^{er} s.

F17 surface
Un fragment de figurine en terre blanche de la Vallée de l'Allier est à signaler (**Fig. 55**). Il s'agit d'une portion d'un personnage de dos, vraisemblablement une Vénus anadyomène (sortant du bain).

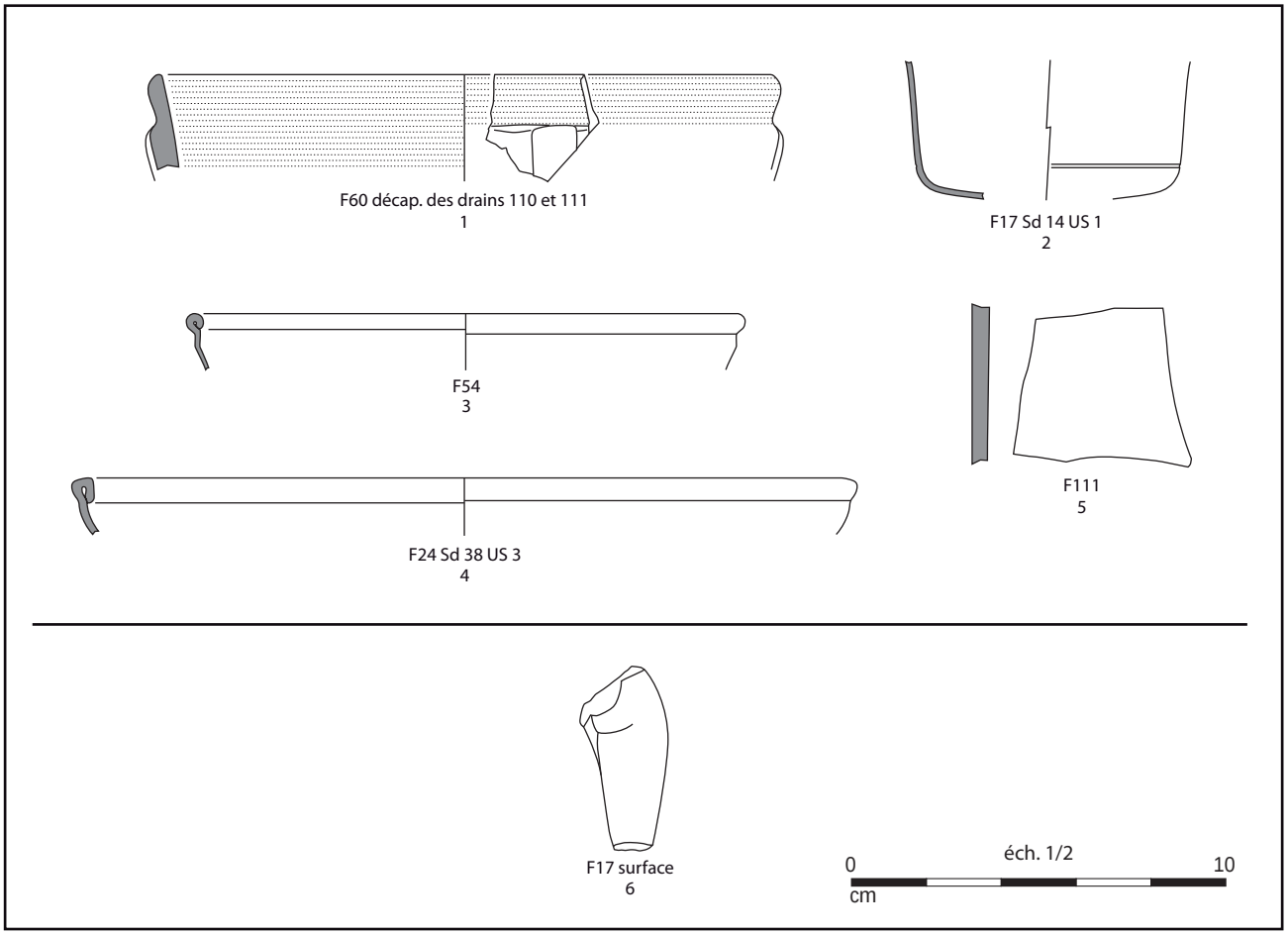

Vannes (56), rue Joseph Loth - Relevés et DAO L.Simon / Inrap.

Fig. 55 : Verre (n°1-5) et figurine en terre cuite (n°6).

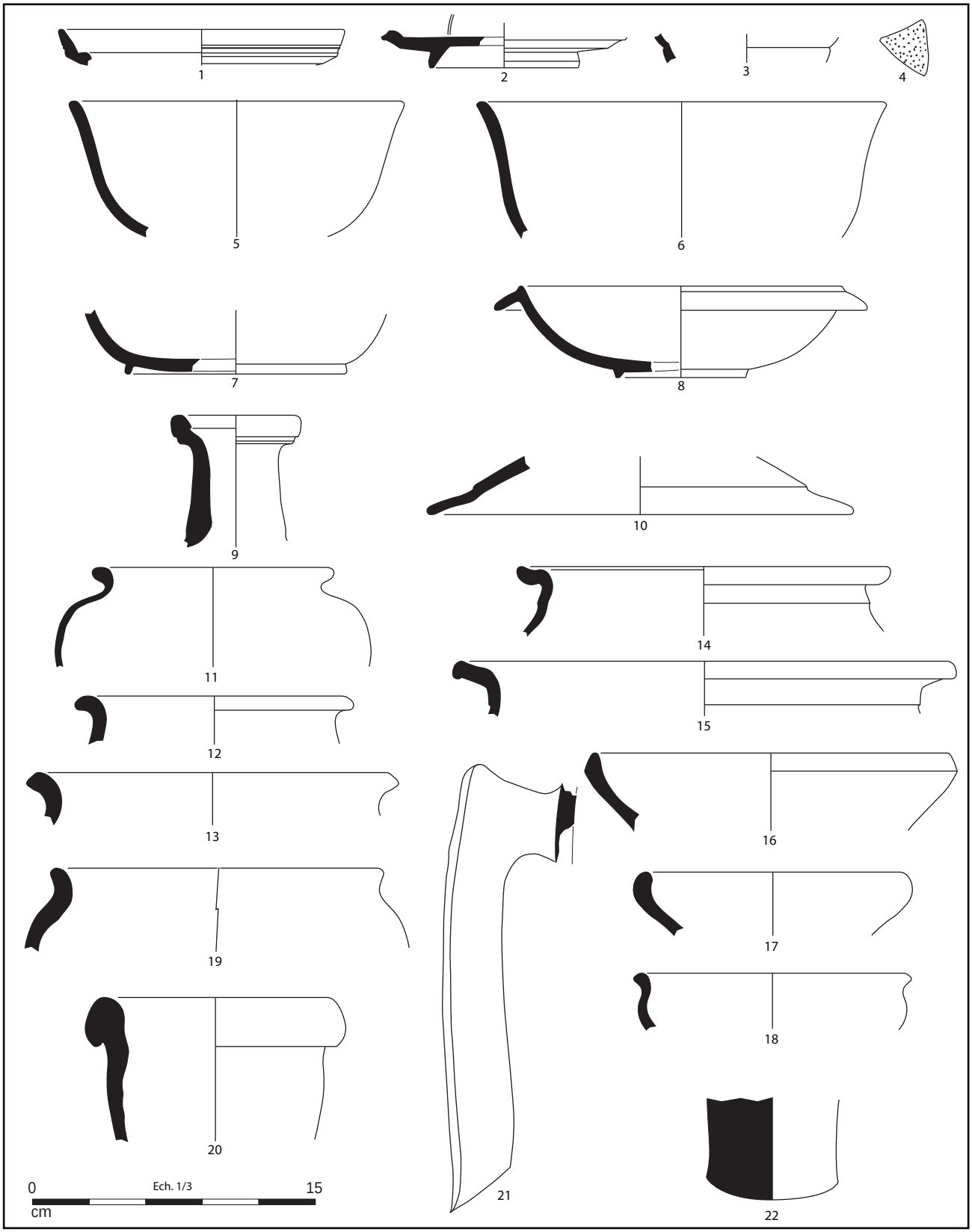

Fig. 56 : Mobilier céramique du Fait F17.

F17 (sans précision de sondage) (**Fig. 56**)
Le mobilier déterminant suggère une datation au cours du troisième quart du Ier s.
La céramique fine importée provient exclusivement du pôle méridional de Montans. Il s'agit de sigillée, avec plusieurs exemplaires d'assiettes Drag. 15/17 (n°1-2), 1 coupelle Drag. 27 (n°3) et de la céramique à paroi fine engobée, représentée par 1 tesson de gobelet à paroi chamottée (n°4).
Autre vaisselle de table, la terra nigra. Elle est majoritairement attestée par des coupes, notamment des exemplaires Menez 75 (n°5-7), ainsi qu'un individu Menez 119 (n°8), types en usage des années 30/40 à 70/80.
La céramique commune claire est représentée par quelques cruches, dont 1 à lèvre en amande de type Santrot 429-433 (n°9), qui apparaît à la période tibéro-claudienne et est employée surtout au cours de la deuxième moitié du Ier s. Notons également la présence d'un couvercle, que l'on rencontre notamment dans l'horizon du troisième quart du Ier s. de Vannes (n°10).
La céramique commune sombre comprend principalement des pots à lèvre ronde éversée (n°11-13), mais aussi 1 exemplaire à lèvre en crochet connu à partir du milieu du Ier s. (n°14), 1 assiette à lèvre simple (n°16), 1 écuelle à lèvre faiblement rentrante (n°17) et 1 coupe à profil en S (n°18).
On notera encore la présence d'un pot en céramique non tournée (n°19).
Les amphores sont diversifiées, avec des tessons de Dr. 2-4 (vin d'Italie, période augustéenne au courant du Ier s., n°20, 21), Dr. 7/11 (saumure de Bétique, Espagne, de la période augustéenne au courant du Ier s.), Dr. 20 (huile de Bétique, Haut-Empire) et de Tarraconaise (Pasc. 1 ou Dr. 2-4, vin de Tarraconnaise, Espagne, période augusto-tibérienne au courant du Ier s. pour les Dr. 2/4, n°22).

F17 Sd 10 US 2
Les quelques fragments recueillis dans ce sondage sont dominés par la céramique commune sombre, avec des pots à lèvre arrondie. On notera encore la présence d'une amphore à alun de Lipari (Italie, Ier-IIIe s.).

F17 Sd 10 US 3
Ce sondage a livré un petit lot de mobilier, cohérent avec la plus grande part de la céramique de F17, avec notamment des coupes en terra nigra de type Menez 96 (v. -20/80) et Menez 75 (v. 30/40 à 70). Signalons en revanche la présence d'un tesson vraisemblablement intrusif en sigillée du Centre de la Gaule, un gobelet Déch. 72 présentant les caractéristiques techniques des productions des années 160-240.

F17 Sd 14 US 1 (**Fig. 57**)
La céramique de ce sondage peut être attribuée au troisième quart du Ier s., mais la présence d'un fragment de gobelet en verre repousse cette proposition au dernier quart du Ier s.
Le mobilier d'importation est restreint à 1 tesson de gobelet en céramique à paroi fine engobée avec décor de côtes (n°1). Il pourrait provenir des ateliers de Montans.
La terre nigra comprend 1 exemplaire de bol Menez 75 (n°2).
La céramique commune claire est représentée par des tessons de cruche, mais aussi par 1 écuelle (n°3).
La céramique commune sombre comprend plusieurs pots à lèvre arrondie (n°4, 7-9), un pichet (n°5), ainsi qu'un vase archéologiquement complet à lèvre en cochet (n°6). Quelques récipients se distinguent par un revêtement externe graphité (n°7-8).
Les amphores comptent des tessons d'Espagne (Tarraconaise, Pasc. 1 ou Dr. 2-4, période augusto-tibérienne).
Notons également 1 tesson de gobelet en verre incolore, non antérieur à la période flavienne, ainsi qu'un fragment de coupe à grosses côtes en verre bleu-vert, attribuable au courant du Ier s.

F17 Sd 14 US 2
Le mobilier ne fournit pas de datation aussi précise que pour l'US 1 (Ier s.).
Il est composé d'un grand pot à lèvre arrondie en céramique commune sombre, d'un autre grand vase à lèvre simple éversée en céramique non tournée et d'un pilon d'amphore italique (vin, Dr. 2-4 probable, période augustéenne au courant du Ier s.).

F17 Sd 31
Seuls 2 tessons de céramique commune sombre sont attestés, ainsi qu'un tesson de terra nigra (Ier s.).

F17 Sd 43
Le mobilier datant de ce contexte est à attribuer au dernier tiers du Ier s., du fait de la

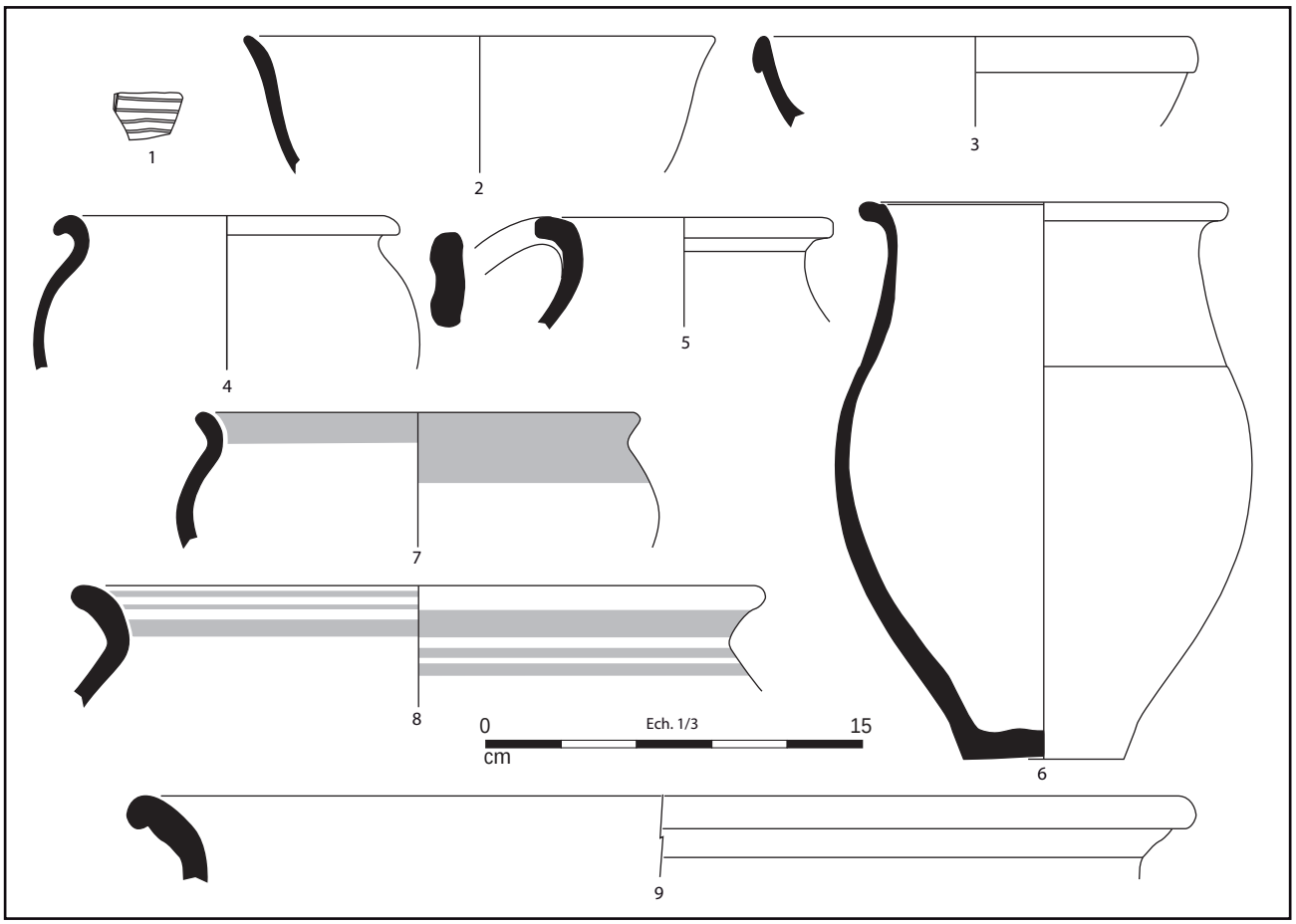

Fig. 57 : Mobilier céramique du Fait F17 Sd 14 US 1.

présence d'un fragment de sigillée du Centre de la Gaule, dont les caractéristiques techniques sont celles des productions des années 60/110. Il est associé à 1 autre tesson de même provenance, plus ancien (v. 30-80).
La terra nigra est représentée par 1 coupe Menez 66, en usage des années 30/40 aux années 70 et 2 coupes Menez 96, type connu de la période augustéenne aux années 80.
La céramique commune claire comprend 1 cruche à lèvre en amande S429-433, apparaissant à la période période tibéro-claudienne.
La céramique commune sombre comprend des tessons de pot à lèvre arrondie.
On signalera également 1 clou de chaussure en fer et 2 scories.

F17 Sd 48 US 2
Dans ce sondage, seul est significatif 1 fragment de bol moulé Drag. 29 en sigillée de Millau-La Graufesenque (v. 50/70).

F17 Sd 51
Le mobilier datant de ce sondage est hétérogène.
Il est majoritairement représenté par de la céramique de la deuxième moitié du I^er^ s. et un premier repère est fourni par des éléments du dernier tiers du I^er^ s. : sigillée de Montans des années 70-140 (forme fermée, probablement un gobelet et coupelle du Service B1) et amphore gauloise G3-5 (à partir des années 60). Mais 1 fragment de bol moulé Drag. 37 du Centre Gaule daté de 130-150 remet en cause cette datation (décor du style de QUINTILLIANVS).
Signalons par ailleurs 2 tessons d'assiettes résiduelles de Montans, des années 20-60 (avec une estampille indéterminée) et de La Graufesenque, daté v. 40-70.
La terra nigra est représentée par 1 coupe Menez 96, type connu de la période augustéenne aux années 80 et 1 exemplaire Menez 75, en usage des années 30/40 à 70/80.
La céramique commune sombre comprend 3 pots à lèvre arrondie et 1 écuelle à bord équarri, tandis que la céramique commune claire et la céramique non tournée ne comptent que des tessons informes.
Les amphores sont représentées par des tessons de différents types : Dr. 7/11 (saumure de Bétique, Espagne, de la période augustéenne au courant du I^er^ s. AD), Tarraconaise

(Pasc. 1 ou Dr. 2-4, vin de Tarraconaise, Espagne, période augusto-tibérienne pour les Pasc. I, au courant du Ier s. pour les Dr. 2-4) et d'ateliers gaulois, soit de Narbonnaise (G3-5, vin, à partir des années 60), soit de Lyonnaise (vin, type à pâte orangée et cœur gris, courant du Ier s.).

F17 Sd 63
Seuls des tessons informes de céramique commune sombre sont attestés, ainsi que le fond d'une grande cruche en céramique commune claire.

F17 Sd 65
Le mobilier est représenté par quelques tessons de céramique commune sombre, qui comprennent des tessons de pot.

F17/angle NE de la fouille décapage
Un petit lot de céramique provient de ce décapage, dans lequel seul 1 bord de coupe Menez 96 en terra nigra est à signaler (v. -20/80). Le reste consiste en tessons non déterminants.

F17/F25
Ce sondage a livré quelques fragments de terra nigra (Ier s.) et de céramique commune, à pâte claire et pâte sombre.

F17/F45 Sd43
Le seul tesson déterminant est représenté par 1 bord d'assiette en terra nigra, à rapprocher des types Menez 28-30 (période augusto-tibérienne).

F18 Sd 7 US 2
Le lot de mobilier est limité à quelques fragments. La terra nigra est représentée par 1 bord de coupe carénée Menez 96 (de la période augustéenne aux années 80), la sigillée par 1 fond d'assiette tibérienne de Montans, la commune claire par 1 bord de jatte à déversoir latéral.

F18 Sd 7 US 3
On retrouve des fragments de la même jatte en céramique commune claire de l'US 2.
Notons également des vases de forme moyenne en terra nigra, coupe campaniforme Menez 75 (deuxième tiers du Ier s.) et « vase-bobine » Menez 126 (période augusto-tibérienne).
Les autres éléments sont des tessons d'amphore, en usage au Ier s. pour l'essentiel et notamment dans sa première moitié : Tarraconaise (Dr. 2/4 ou Pasc. 1), Bétique (Halt. 70 ou Dr. 20 et Dr. 7/11).

F18 Sd 20
Le mobilier est probablement à attribuer au Ier s., du fait de la présence d'une coupe à collerette Menez 119 en terra nigra (deuxième tiers du Ier s.) et de céramique modelée (surtout première moitié du Ier s.).

F21 Sd 27
Le mobilier est rare mais relatif au Ier s. : coupe carénée Menez 96 en terra nigra, panse de dolium en céramique commune claire. Signalons également 1 fragment de panse d'amphore à alun de Lipari.

F22 US 1
Au milieu d'un petit lot de céramique commune, signalons 1 fragment de plat à engobe rouge pompéien, catégorie associée aux horizons de la fin du IIe s./première moitié du IIIe s.

F23 Sd 50
Le mobilier est particulièrement hétérogène, puisqu'il mêle tessons antiques (dont 1 fragment d'amphore italique du Ier s.) et moderne (vernissée).

F24 Sd 27
Seul 1 tesson de sigillée est déterminant. Il s'agit d'un fragment d'assiette du Centre de la Gaule (v. 160-210), associé à quelques fragments de céramique commune.

F24 Sd 38 US 2
Le mobilier est restreint à quelques tessons de céramique commune et à 1 tesson de sigillée du Centre de la Gaule, de type L084 (v. 60-110).

F24 Sd 38 US 3
Le mobilier recueilli est peu déterminant et hétérogène. On note la présence d'un tesson de terra nigra (I^{er} s.) et d'un bord de coupelle L044 en sigillée du Centre Gaule (v. 110-140), associés à divers fragments de céramique commune, surtout à pâte sombre.

F25 surface
Au sein d'un petit lot de céramique se démarque 1 fond de coupe en terra nigra, probablement de forme Menez 75 (deuxième tiers du I^{er} s.).

F25 Sd 53 US 2
Le mobilier se réfère au I^{er} s. et probablement plutôt à la première moitié du siècle, du fait de la présence conjointe de céramique fine de Type Beuvray (fragment de panse à décor guilloché, période tibérienne) et d'amphore à saumure hispanique Dr. 7/11 (fin du I^{er} s. BC-premier siècle AD).

F25 curage mécanique
Le mobilier est vraisemblablement à rattacher au I^{er} s., et surtout à la première moitié du siècle, comme l'indique 1 bord de grand pot en céramique modelée régularisé à lèvre simple, associé à 1 fragment de *dolium* en usage au cours du I^{er} s.

F26 Sd 23
Le mobilier comprend 1 pot ansé et une jatte à bord rentrant en céramique commune sombre, qui se trouvent au répertoire de l'atelier morbihannais de Surzur (à partir de la fin du II^{e} s.).

F26 Sd 59 US 5
La céramique est peu déterminante, puisque l'on trouve 1 tesson de sigillée du III^{e} s. (mortier Drag. 45, v. 210-270) et 1 tesson de terra nigra. En l'absence de forme clairement identifiable, il est délicat de déterminer s'il s'agit de terra nigra du I^{er} s. ou de celle qui l'imite fidèlement deux à trois siècles plus tard (terra nigra tardive).

F29 Sd 62 décapage
Le mobilier associe des tessons gallo-romains (dont des pièces de céramique commune à attribuer peut-être préférentiellement au I^{er} s.) et des tessons modernes (15^{e}-16^{e} s.).

F37 Sd 62
La céramique est limitée à 1 fond de cruche en céramique commune sombre, 1 tesson de terra nigra (I^{er} s.) et 1 fragment de coupelle en sigillée du Centre Gaule (v. 10-60).

F40 Sd 45 US 1
Le mobilier est réduit à quelques tessons de panse, dont 1 fragment de bol moulé Drag. 37 du Centre de la Gaule (v. 180-240).

F44 Sd 48 US 1
Signalons 1 tesson de terra nigra tardive à décor guilloché (forme fermée).

F45
Hormis un tesson de fond de terra nigra tardive (à partir de la fin du II^{e} s.), le mobilier n'est pas déterminant.

F45 dans la coupe du F.46 US 3
Signalons 1 tesson de mortier D45 en sigillée du Centre de la Gaule (v. 190-270), 2 tessons de terra nigra tardive (à partir de la fin du II^{e} s.) et quelques tessons de panse de céramique commune.

F45 Sd 51
Le mobilier peut, là aussi, être daté à partir de la fin du II^{e} s. et du courant du III^{e} s. Notons qu'il comporte quelques éléments résiduels du I^{er} s. (sigillée : coupelle Drag. 27 de Montans ; terra nigra : coupes M75 et M129 ; céramique à engobe blanc : cruche). Les éléments déterminants sont des formes de céramique commune caractéristiques de la fin du Haut-Empire (pichet, écuelle).

F45A Sd 51
Le mobilier est surtout représenté par 1 coupe Menez 119 en terra nigra, figurant pour environ la moitié de sa surface d'origine. Elle est datée du deuxième tiers du I^{er} s.

F45 Curage pelle mécanique
Le mobilier peut être daté du courant du III^{e} s., du fait de la présence de céramiques communes sombres en usage à cette période (pichet).

F46 US 1
La céramique est dominée par un ensemble de fragments de céramique commune claire appartenant à 1 cruche Santrot 429-433 (deuxième quart du I^{er} s.-II^{e} s.). Notons également la présence d'un tesson de coupe Isings 3 / AR 2 en verre bleu-vert (I^{er} s.).

F46 US 2
La céramique semble assez mélangée, avec des éléments importés allant majoritairement de la période néronienne au début du II^{e} s. (sigillée, paroi fine engobée du Centre de la Gaule) et 1 tesson attribuable à la deuxième moitié du II^{e} s. (sigillée). On compte également de la terra nigra (I^{er} s.), peut-être 1 tesson de terra nigra tardive, 1 fond d'assiette à revêtement interne rouge pompéien et 1 fragment décoré de lignes au brunissoir en commune sombre, ces 3 dernières catégories étant souvent associées dans les niveaux de la fin du II^{e} s./première moitié du III^{e} s. Notons également la présence d'un tesson d'amphore à alun de Lipari, un autre à huile d'Espagne (Dr. 20) ou encore à vin de Narbonnaise (Gauloise 4).

F46 US 5
La céramique est fragmentée dans ce sondage et dominée par la production commune. Signalons 2 tessons de sigillée moulée de forme Drag. 37, l'un de Montans, (v. 120-180), l'autre du Centre Gaule (v. 120-150), ainsi qu'un tesson d'amphore à huile de Bétique (Haut-Empire). Les caractéristiques de la céramique commune s'accordent avec ces éléments.

F46 couche grise au fond
La céramique commune claire est la seule catégorie attestée. Elle comprend une cruche Santrot 429-433 (deuxième quart du I^{er} s.-II^{e} s.). Signalons également 1 fragment de coupe en verre de « couleur naturelle » bleu-vert, de type Isings 3 / AR 2, datable du courant du I^{er} s.

F46 Sd 28 US 1
Dans ce petit lot de mobilier signalons 1 tesson informe de sigillée du sud de la Gaule-Montans (v. 20-80) et 1 bord de coupe Menez 75 en terra nigra (deuxième tiers du I^{er} s.).

F48 Sd 44
Le mobilier s'inscrit dans une fourchette chronologique allant de la deuxième moitié du I^{er} s. au premier quart du II^{e} s., comme l'indique la céramique d'importation, liée aux ateliers méridionaux de Montans : coupelle du Service A3 en sigillée (v. 60-120) et gobelet en paroi fine engobée (de la période claudienne au début du II^{e} s.). Quelques tessons de terra nigra sont également attestés (I^{er} s.), ainsi que de la céramique commune et des tessons d'amphore à vin d'Italie (Dr. 2/4) et à huile d'Espagne (Dr. 20).
Notons également la présence d'un tesson de coupe en verre bleu-vert Isings 3 / AR 2, datable du I^{er} s.

F48 deuxième moitié du sondage
Ce lot s'apparente à ce qui a été découvert dans le Sd 44.
La sigillée est représentée par 1 tesson du Service A du sud de la Gaule (v. 60-120). Elle est accompagnée de terra nigra, coupe Menez 118 (deuxième tiers du I^{er} s.).
Les quelques formes attestée en céramique commune, à savoir commune sombre, sont conformes aux productions des I^{er}-II^{e} s. (jatte, pots).

F49 Sd 12
Le mobilier de ce sondage est peu homogène. Il comprend en effet quelques tessons d'amphore italique (I^{er} s.), de céramique commune décorée caractéristique du troisième quart du I^{er} s., associés à des fragments de sigillée allant du dernier tiers du I^{er} s. à la première moitié du II^{e} s. (sud Gaule-Montans et Centre Gaule), ainsi que de la terra nigra tardive (à partir de la fin du II^{e} s.).

F50 Sd 13
Ce sondage a livré 1 petit fragment de gobelet en verre incolore, à décor de séries de fines zones meulées. En l'absence d'élément formel, il est datable de la période flavienne au courant du III^{e} s.

F60 surface
Un tesson du haut Moyen-âge est à signaler (cf. **étude du mobilier médiéval**).

F60 Sd 51
Le mobilier est peut-être à situer au cours du I^er s., du fait de la présence de céramique modelée associée à 1 fragment d'amphore vinaire italique.

F60 Sd 60 US 1
Signalons la présence de fragments d'amphore vinaire de Tarraconaise (Espagne, forme Pasc. 1 ou Dr. 2/4, période augusto-tibérienne).

F60 décapage drains 110 et 111
Le mobilier peut être daté de la deuxième moitié du I^er s., du fait de la présence de paroi fine engobée du Centre de la Gaule et de Montans, associée à de la terra nigra (coupe carénée Menez 96) et de céramique commune claire caractéristique du troisième quart du I^er s. (jatte à paroi verticale et petit bord triangulaire). Notons également la présence d'un tesson d'amphore de Tarraconaise (période augusto-tibérienne), ainsi qu'une coupe côtelée en verre bleu-vert (I^er s.) (**Fig. 55**).

F65 US 1 (**Fig. 58a**)
Le mobilier peut-être daté à partir de la fin du II^e s. et du courant du III^e s., du fait de la présence de plusieurs vases en céramique commune claire (n°2-3) et commune sombre (n°4-7), connus au répertoire de l'atelier morbihannais de Surzur. Notons également la présence de tessons de terra nigra tardive à décor guilloché, ainsi qu'une coupe campaniforme (n°1), caractéristiques de la période. Quelques tessons d'amphore à huile Dr. 20 sont encore à mentionner (Haut-Empire).

F65 US 2 (**Fig. 58b**)
Le mobilier est également à rattacher à l'horizon le plus récent de ce site, à partir de la fin du II^e s., comme l'indiquent les productions de céramique commune, mortier à pâte claire (n°1) et pot à pâte sombre (n°2). Un tesson de terra nigra tardive à décor guilloché est encore à mentionner.

F65 US 3 (**Fig. 58c**)
Le mobilier est de qualité similaire à ce qui est présent dans les US 1 et 2. Là encore, ce sont les productions en céramique commune claire (n°1-2) et commune sombre (n°3-4) qui permettent de l'établir. Le récipient à décor de lignes au brunissoir n°4 compte au moins 2 autres équivalents décorés de la sorte (tessons de panse).

F67 Sd 58 US 1
On pourra signaler 1 fragment de panse de terra nigra tardive à décor guilloché (à partir de la fin du II^e s.).

F71 Sd 38 US 1
Le seul tesson déterminant est 1 fragment de sigillée de forme indéterminée présentant les caractéristiques des productions du Centre de la Gaule des années 140-190. Signalons également la présence d'un tesson de terra nigra (ou terra nigra tardive ?).

F73 Sd 52 US 1, US 3
Dans ces deux niveaux, des tessons de céramique commune sombre et commune claire, non déterminants, sont attestés, associés à des fragments de sigillée du Centre de la Gaule dans l'US 3, qui suggèrent une datation liée à la deuxième moitié du II^e s.-début du III^e s. (coupelle L031 et mortier Curle 21).

F73 Sd 52 US 4 (**Fig. 59**)
Le mobilier peut-être daté du premier tiers du III^e s.
Il comprend de la sigillée du Centre de la Gaule, notamment 1 fragment de paroi de mortier, peut-être de forme Drag. 45 (v. 210-240). A la même datation correspond 1 fragment de bol moulé Drag. 37. Les autres fragments du Centre Gaule présentent les caractéristiques de la deuxième moitié du II^e s. (assiette L032 et assiette indéterminée).
Un fragment d'assiette du sud de la Gaule est résiduelle (Service A, v. 60-120).
Du Centre Gaule proviennent également quelques tessons de paroi fine engobée (résiduels), de la période néronienne à la première moitié du II^e s.
Citons également des fragments de plat à enduit interne rouge pompéien (n°1).
La terra nigra tardive est attestée par plusieurs coupes, de profil caréné (n°2-3) ou campaniforme (n°4) (à partir de la fin du II^e s.).
La céramique commune claire comprend des tessons non déterminants de cruche.

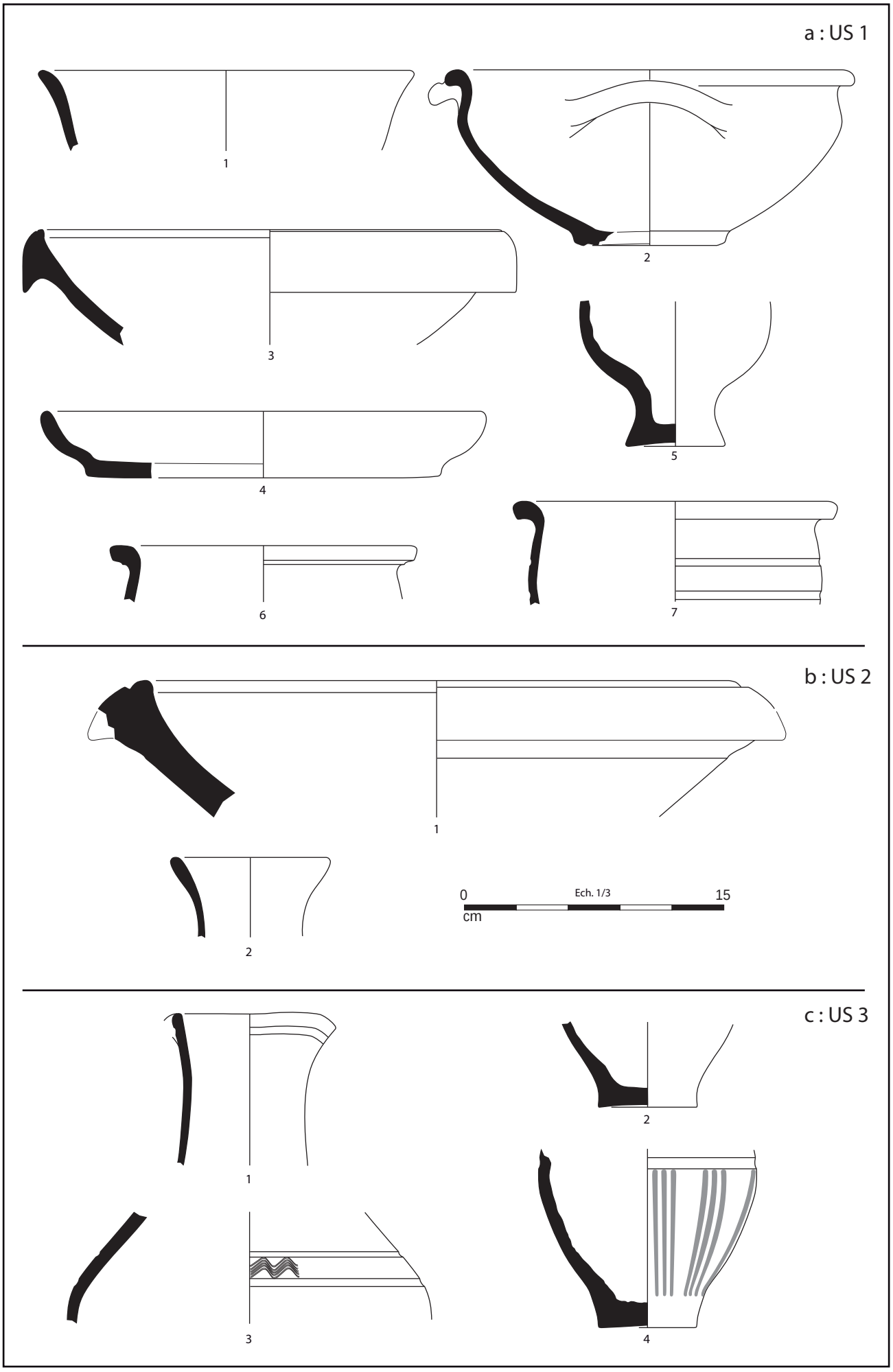

Vannes (56), rue Joseph Loth - Relevés et DAO L.Simon / Inrap.

Fig. 58 : Mobilier céramique du Fait F65 : US 1, US 2, US 3.

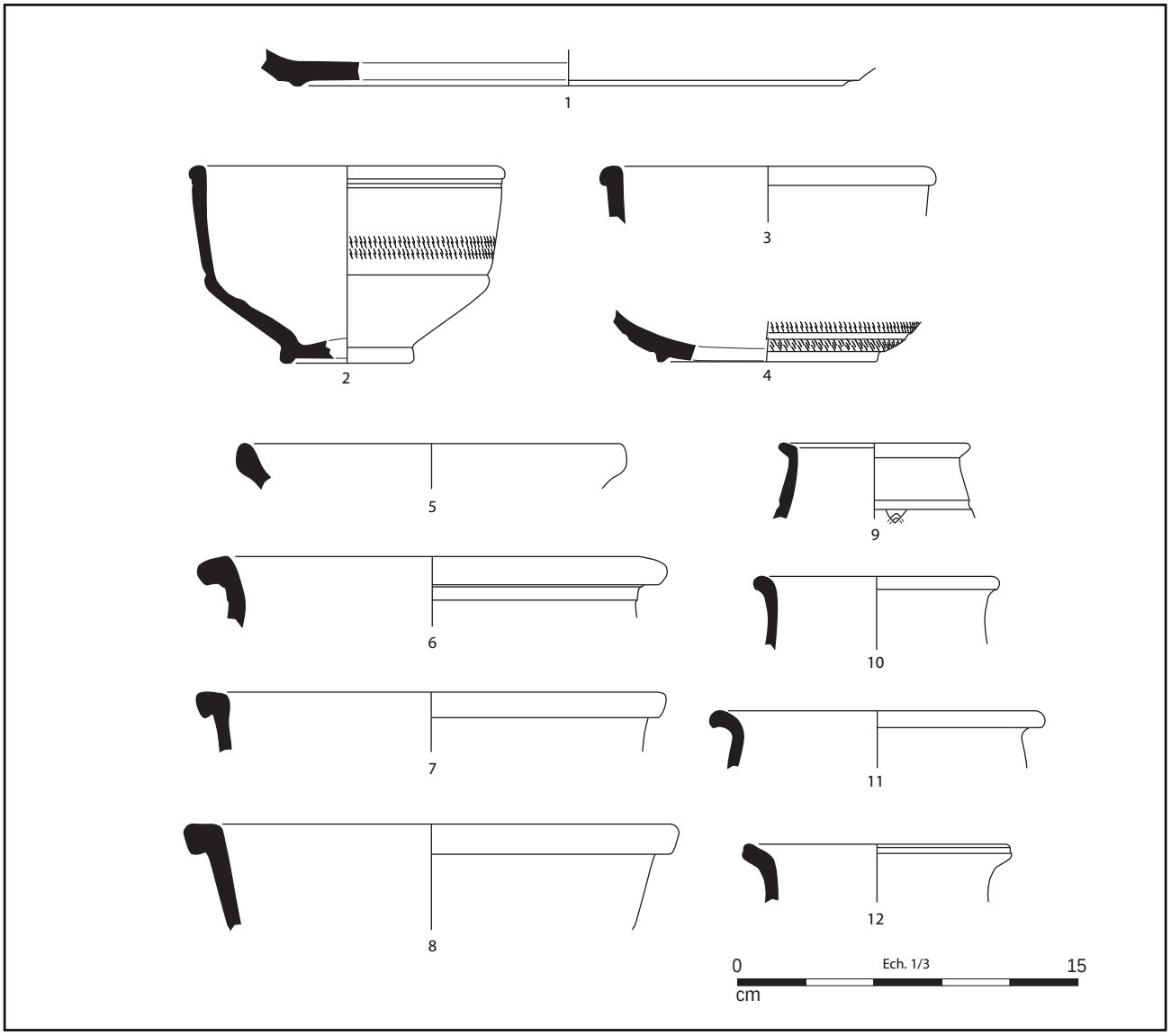

Fig. 59 : Mobilier céramique du Fait F73 Sd 52 US 4.

La céramique commune sombre est dominée par des pots et jattes, soit à lèvre arrondie (n°6, 9-12), soit à lèvre équarrie (n°7-8), avec également un décor ondé (n°9), que l'on retrouve dans le répertoire de l'époque.
La catégorie des amphores est représentée par 2 fragments de Dr. 20 (Haut-Empire).

F73 Sd 52 US 5
Le mobilier est conforme à ce qui a été découvert dans l'US 4 de ce sondage, avec des formes de terra nigra tardive, de céramique commune sombre et d'amphore communes.

F74 (**Fig. 60**)
Le mobilier comprend 1 bord de coupe à décor guilloché en terra nigra tardive (à partir de la fin du II^e^ s., n°1), 1 bord de bol moulé Drag. 37 en sigillée (deuxième quart du II^e^

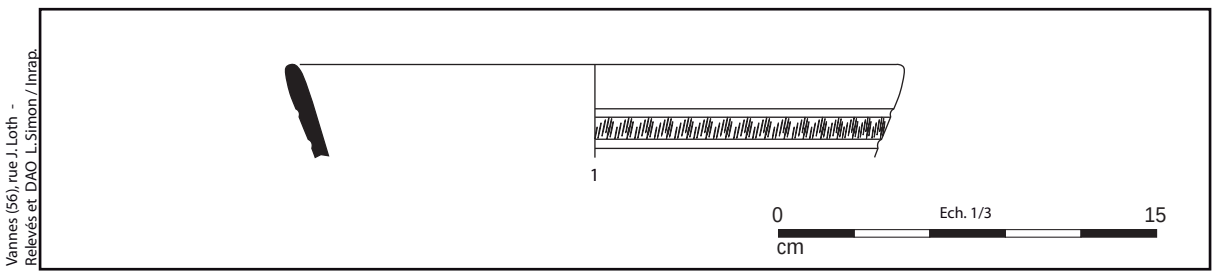

Fig. 60 : Mobilier céramique du Fait F74.

s.), ainsi que quelques fragments de céramique commune, surtout à pâte sombre.
F77 US 2
Le mobilier peut être daté, sous réserves, du Ier s., du fait de la présence de 2 coupes carénées Menez 96 en terra nigra (période augustéenne aux années 80), associée à des fragments de céramique commune claire dont la pâte est caractéristique du courant du Ier s.

F78 Sd 17 US 1 (**Fig. 61**)
Ce niveau comprend du mobilier hétérogène, avec un lot majoritaire gallo-romain, à attribuer vraisemblablement au IIIe s. et un lot du haut Moyen-âge (cf. **étude du mobilier médiéval**).
La céramique gallo-romaine comporte notamment 1 grand fragment de bol moulé Drag. 37 du Centre de la Gaule (n°1), des années 180-210, du style de Servus II (estampille tronquée présente dans le décor), très usé (dans l'intérieur de la vasque).
Des tessons de céramique commune claire ont été recueillis dans ce niveau, associés à quelques petits fragments de terra nigra tardive informes.
La céramique commune sombre comprend des tessons de pot et jatte, dont certains sont caractéristiques de cette période (n°2). Deux tessons ont été remployés en tant que jeton ou demi-jeton (n°3-4).

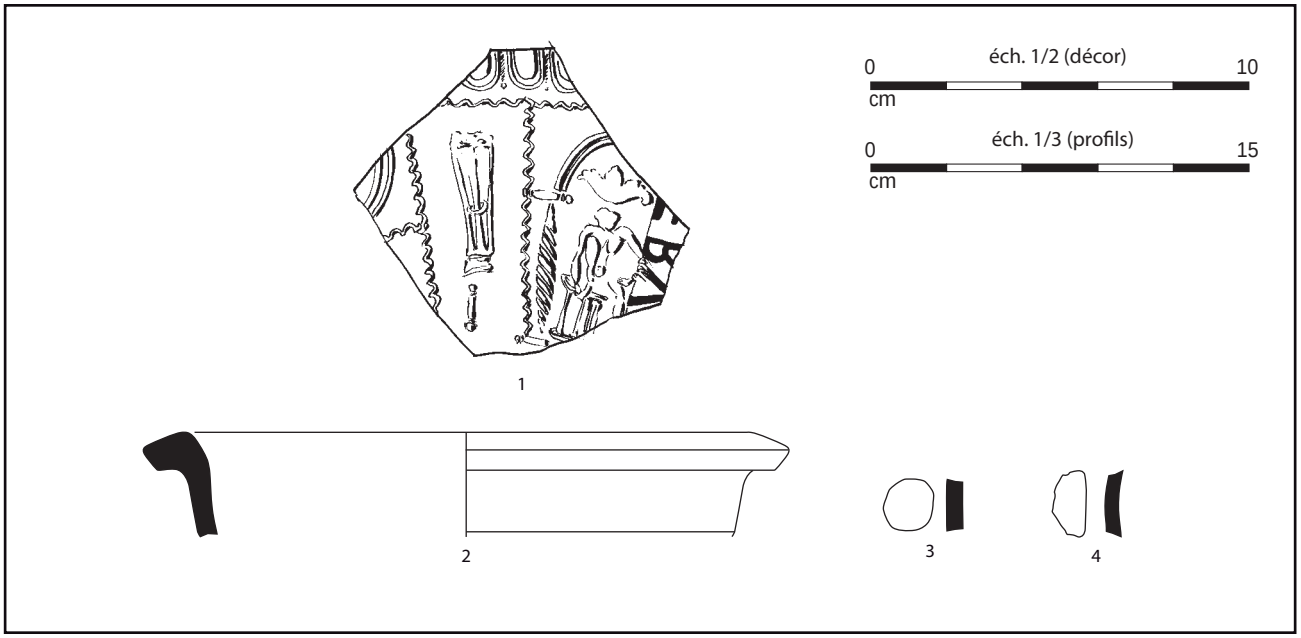

Vannes (56), rue Joseph Loth - Relevés et DAO L. Simon et R. Delage / Inrap.

Fig. 61 : Mobilier céramique du Fait F78 Sd 17 US 1.

F78 Sd 17 US 2
Le mobilier semble également mélangé dans ce niveau.
La céramique d'époque romaine peut être datée des IIe - IIIe s. Il comprend des fragments de pot en céramique commune sombre, un fragment d'amphore à huile Dr. 20, ainsi que de la tuile. Par ailleurs 2 tessons se rapportent au haut Moyen-âge.

F80 (sans précision de sondage)
Le comblement définitif de ce fait est probablement à situer au deuxième quart du IIe s., bien qu'un tesson plus récent soit à signaler, une coupelle en sigillée du Centre de la Gaule, de forme L044 (v. 140-190). Il comporte par ailleurs du mobilier caractéristique de la deuxième moitié du Ier s. L'ensemble apparait ainsi relativement hétérogène.
L'élément datant qui nous semble le plus déterminant est un fragment de bol moulé Drag. 37 en sigillée du Centre de la Gaule, comportant un décor du style de BVTRIO (avec estampille BV[…], v. 130-150). Il côtoie un tesson de bol cylindrique en sigillée du Centre-Ouest, de forme L084 (v. 90-140) et plusieurs pièces des années 60/70-120 : 1 assiette du Service A du sud de la Gaule-La Graufesenque, 1 assiette Drag. 15 du sud de la Gaule-Montans, 1 coupe L008 du Centre de la Gaule et 1 autre tesson indéterminé de même provenance. Signalons également 2 tessons indéterminés de Montans, datés v. 20-60 et 80-160.
Ce lot comporte par ailleurs de la paroi fine engobée du Centre de la Gaule, daté des dernières décennies du Ier s. - première moitié du IIe s., à décor guilloché ou chamotté.
La terra nigra comprend 6 exemplaires de coupes campaniformes Menez 75, ainsi qu'un individu Menez 119, typiques des années 30/40 à 70/80.

La céramique commune claire est représentée par 1 cruche Santrot 429-433 (deuxième quart du Ier s. - IIe s.) et une écuelle caractéristique du milieu et troisième quart du Ier s.
La céramique commune sombre est dominée par des pots à lèvre arrondie de divers modules, tandis qu'on observe la présence d'une écuelle à bord épaissi.
La catégorie des amphores est notamment présentée par une anse de Dr. 2-4 produite probablement sur le sol de la Gaule (Ier s.) et plusieurs tessons de panse : amphore vinaire italique (Dr. 2/4 probable, Ier s.), amphore vinaire de Tarraconaise (Pasc. 1 ou Dr. 2/4, période augusto-tibérienne), amphore vinaire de Gaule Narbonnaise (G3-5, à partir des années 60), amphore à huile de Bétique (Dr. 20, Haut-Empire).
Signalons également 1 fragment de coupe côtelée en verre bleu-vert, de type Isings 3 / AR 2, datable du courant du Ier s.

F80 Sd 41 US 1 (**Fig. 62**)
Ce sondage se distingue du lot global F80 par une datation plus récente, à situer au cours des années 160-190.
Il comporte de la sigillée, dont les éléments les plus récents proviennent du Centre de la Gaule : 1 assiette variante du type L025 (n°1, v. 160-190 ; ce vase est également représenté au sein du fait F107 US 1) et 1 mortier Curle 21 des années 160-210 (n°2).
Les autres vases en sigillée proviennent soit du Centre de la Gaule : 1 Drag. 37 des années 110-140 (n°3) ; soit du pôle méridional de Montans : Drag. 30 et Drag. 44 des années 120-160 (n°4-5), fragment indéterminé (v. 80-160).
La terra nigra, catégorie résiduelle ici (Ier s.), est représentée par 1 coupe carénée Menez 96 et 1 coupe campaniforme Menez 75.
Autre catégorie résiduelle, la céramique à engobe blanc, avec un fond de vase à pied cintré du Ier s.
La céramique commune à pâte claire comme celle à pâte sombre ne sont pas déterminantes.
La catégorie des amphores est représentée par un tesson de panse de conteneur à huile Dr. 20 (Haut-Empire).

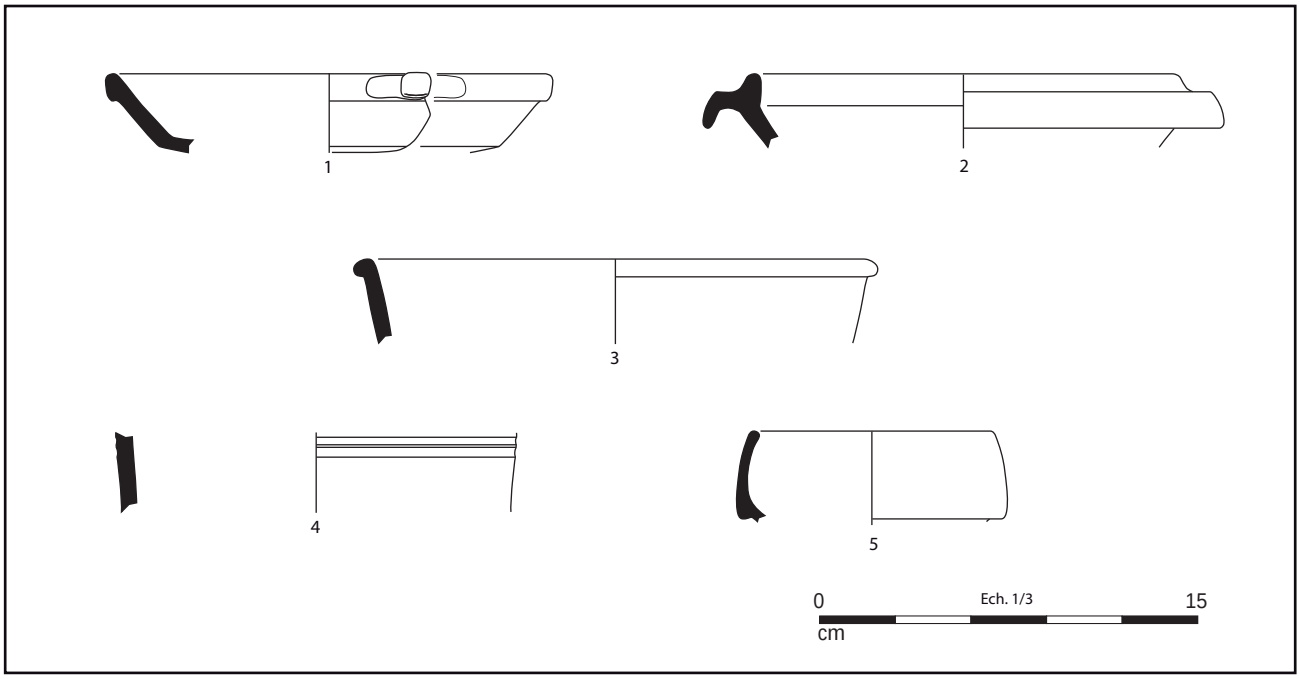

Vannes (56), rue Joseph Loth - Relevés et DAO L.Simon / Inrap.

Fig. 62 : Mobilier céramique du Fait F80 Sd 41 US 1.

F80 Sd 57 US 2
Le mobilier n'est pas déterminant, outre un fragment de panse de terra nigra.

F80 niveau gris au fond
Le mobilier peut être situé au cours des années 60-80.
Il comprend notamment 1 coupe campaniforme Menez 75 (v. 30/40 à 70/80), 1 assiette à paroi droite et fond plat en céramique commune typique du milieu et troisième quart du Ier s. et 1 tesson d'amphore gauloise de Narbonnaise (G3-5, à partir des années 60).

F83 Sd 34 US 1
En l'absence de mobilier d'importation, précisément datant, la chronologie est délicate à établir.
Le lot est dominé par de la céramique commune, à pâte claire (cruches, mortier) et à pâte sombre (pots).
Signalons encore quelques tessons de terra nigra, dont une coupe hémisphérique Menez 64. (période tibéro-claudienne) et une forme fermée indéterminée.

F92 Sd 61
Les tessons recueillis appartiennent à la vaisselle de table. Il s'agit de sigillée, avec 1 bord d'assiette du service A (v. 60-120) et de terra nigra, avec 1 fragment de coupe carénée (I^er s., jusqu'aux années 80).

F98 Sd 25
Le mobilier pourrait être situé dans la deuxième moitié du I^er s., après les années 60. Outre quelques tessons de céramique commune non déterminants, on compte 1 tesson d'amphore vinaire de Tarraconaise manifestement résiduel (Pasc. 1 ou Dr. 2/4, période augusto-tibérienne), ainsi que des tessons de sigillée de Gaule du sud : 1 coupelle Drag. 27 de Montans (v. 60-90), 1 assiette du service A de La Graufesenque (v. 60-120) et 1 tesson indéterminé de même provenance (v. 40-90).

F100 Sd 24
Le mobilier est restreint à 1 bord d'amphore Gauloise 5, de Gaule Lyonnaise (à partir de la deuxième moitié du I^er s.).

F100 Sd 62
Signalons 1 tesson de fond en terra nigra tardive (à partir de la fin du II^e s.).

F107 Sondage mécanique US 1
Le mobilier est hétérogène.
La céramique fine compte notamment 1 assiette en sigillée du Centre de la Gaule, variante du type L025 (v. 160-190) ; notons que ce vase est également représenté au sein du fait F80 Sd 41 US 1. Le lot comprend également 1 vase sigillé plus ancien, 1 coupelle du service A de même provenance (v. 60-110).
Le reste du mobilier est dominé par des pots en céramique commune sombre, dont la forme du bord et un décor ondé en haut de panse apparaissent caractéristique des productions de l'atelier de Surzur (à partir de la fin du II^e s.).

F107 US 3 (**Fig. 63**)
Ce niveau a livré une majorité de tessons de céramique commune sombre, au sein desquels on peut restituer 2 pichets (n°1-2) et 1 pot (n°3). On retrouve notamment ces vases dans le répertoire de l'atelier de Surzur.
La céramique commune claire est réduite à quelques tessons de panse.
On compte encore de rares tessons d'amphore, en provenance d'Italie (Dr. 2-4, résiduel du I^er s.) ou d'Espagne (Dr. 20, Haut-Empire).

F107 Sd 41 US 3
Le mobilier est, là encore, dominé par les tessons de céramique commune sombre, dont 1 bord d'écuelle à extrémité simple légèrement rentrante, également au répertoire de l'atelier de Surzur.

F108 (**Fig. 64**)
La datation concerne le milieu et troisième quart du I^er s.
Ce fait a livré 2 fonds de vases en sigillée, tous deux estampillés : une assiette Drag. 18 de Montans (rosette, v. 20-40, n°1) et une coupe moulée Drag. 29 du Centre de la Gaule (marque DANOM, v. 30-60, n°2). On compte encore une assiette indéterminée du Centre de la Gaule.
La vaisselle de table comprend également 1 gobelet en paroi fine engobée de Montans (n°3) et 1 coupe Menez 75 en terra nigra (v. 30/40-70, n°4).
La céramique commune sombre est représentée par des tessons de cruche, dont des exemplaires à lèvre en amande Santrot 429-433 (à partir de la période tibéro-claudienne et surtout pendant la deuxième moitié du I^er s., n°5-6).
La céramique commune sombre comprend différents bords de pots (n°7-10).
La catégorie des amphores est représentée par des fragments d'un conteneur à vin de Gaule Narbonnaise à fond plat, de type G4 (à partir des années 60, n°11).

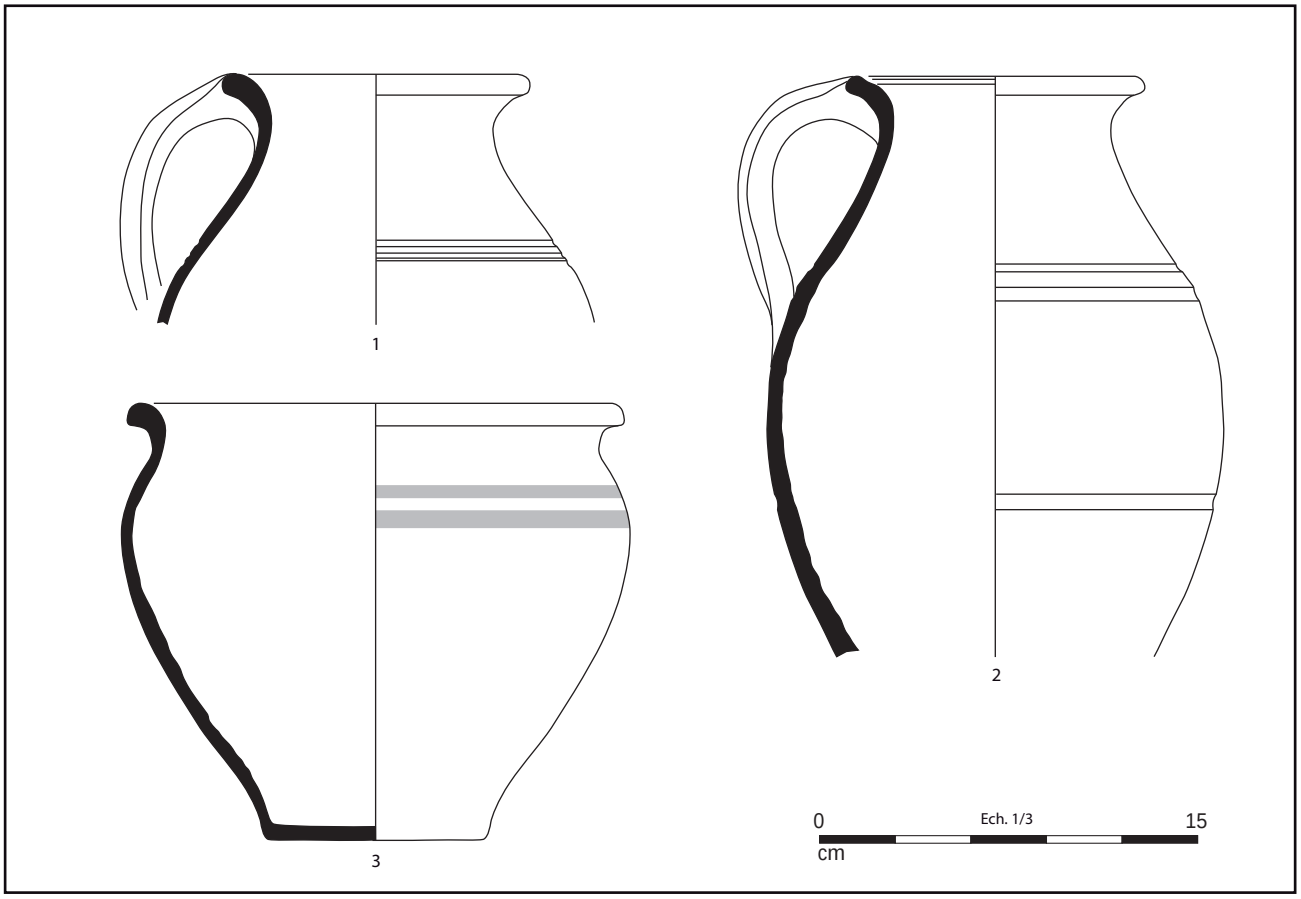

Vannes (56), rue Joseph Loth - Relevés et DAO L.Simon / Inrap.

Fig. 63 : Mobilier céramique du Fait F107 US 3.

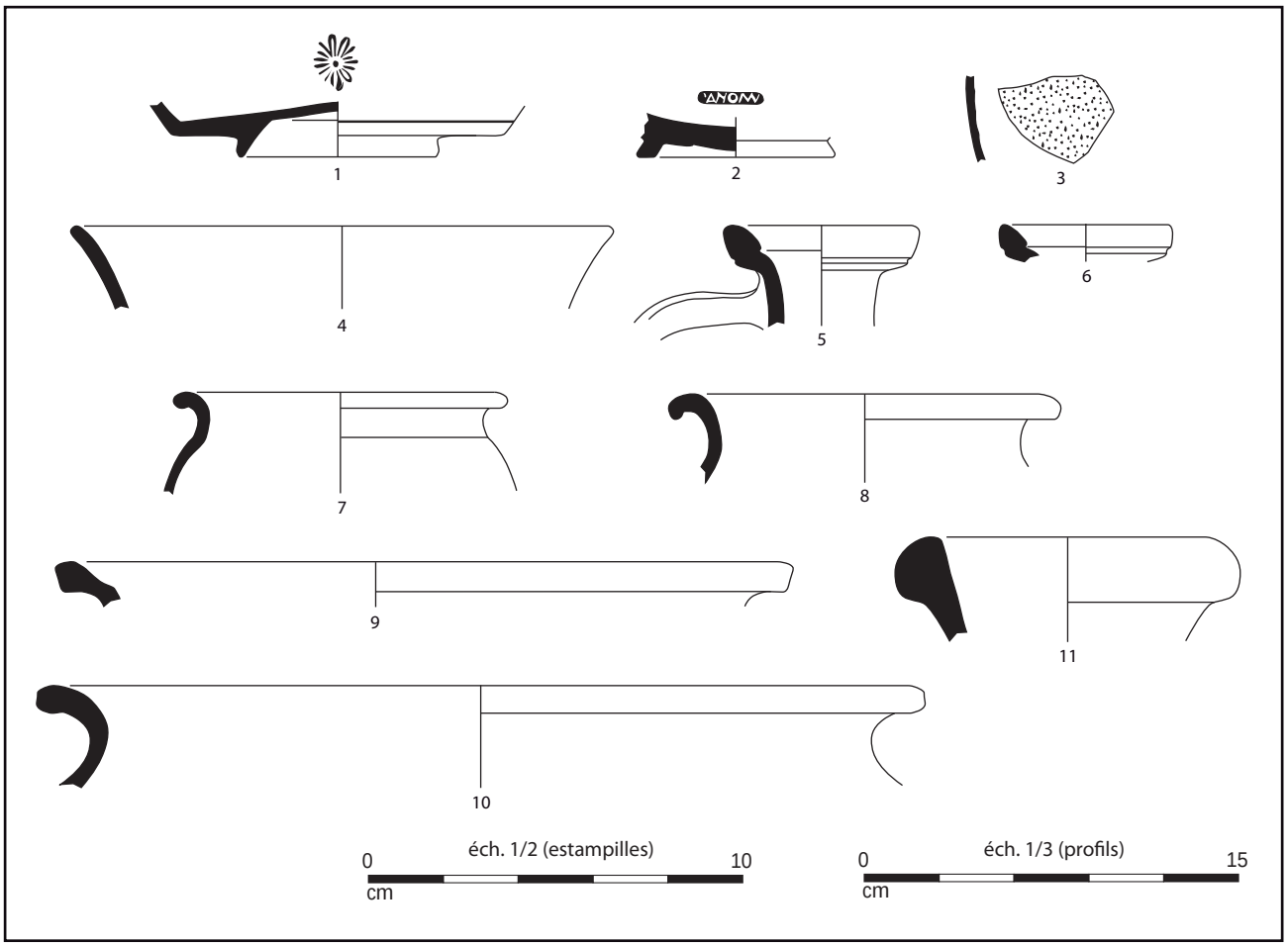

Vannes (56), rue Joseph Loth - Relevés et DAO L.Simon et R.Delage / Inrap.

Fig. 64 : Mobilier céramique du Fait F108.

F108 Sd 57 US 7
Le mobilier peut être daté du troisième quart du Ier s.
Il comprend notamment 1 assiette en sigillée de type Drag. 18 du Centre de la Gaule (v. 40-70) et 1 coupe en terra nigra Menez 75 de datation similaire. Notons également la présence d'une jatte à lèvre moulurée en céramique commune sombre de production locale/régionale (pâte à spicules), ainsi qu'un col d'amphore vinaire Dr. 2-4 italique (fin du Ier s. BC-Ier s. AD).

F111
Quelques tessons proviennent de ce fait, dont 1 fond de coupe campaniforme Menez 75 en terra nigra (v. 30/40 à 70).

F111 surface (possible interférence avec F92)
Ce sondage a livré un petit lot de mobilier qui peut être daté de la deuxième moitié du Ier s., du fait notamment de tessons d'amphore vinaire Gauloise de Narbonnaise de type G3/5. Notons également la présence d'un tesson de terra nigra et d'un autre de *dolium* à pâte orangée du bassin de la Loire (Ier s.).

F113 surface
Signalons 3 tessons de céramique modelée du Ier s.

F113 US 10 (**Fig. 65**)
Ce niveau a livré seulement 1 fragment de pilon d'amphore vinaire de Tarraconaise, de type Pasc. 1 ou Dr. 2/4 (période augusto-tibérienne). Il porte un timbre circulaire (lettre H, n°1).

F113 Sd 57 US 5
Dans ce petit lot de céramique se distingue 1 fond de plat en sigillée du sud de la Gaule (pôle de La Graufesenque), daté des années 30-50. Une coupe Menez 94 en terra nigra correspond aux productions régionales tibéro-claudiennes.
On compte également 2 pots en céramique commune sombre à bord arrondi éversé.

F113 Sd 57 US 6 (**Fig. 65**)
Ce sondage a livré 2 tessons d'assiette en sigillée : 1 bord de Drag. 15 de Montans (v. 40-70) et 1 assiette tibérienne de La Graufesenque, avec estampille [...]CANTI pour CANTUS (n°2).
Notons également la présence d'une coupe Menez 75 en terra nigra (v. 30/40 à 70) et 1 épaulement caréné d'amphore Dr. 2-4 d'Italie (période augustéenne au courant du Ier s.).

F118 Sd 61 US 4 (**Fig. 66**)
Le mobilier déterminant pour la chronologie est représenté notamment par la sigillée. Il permet de proposer une datation concernant les années 90-120.
Signalons 2 assiettes de Montans, 1 Drag. 15 (v. 80-140, n°1), et 1 Service B2 (v. 70-120, n°2). De la Graufesenque proviennent 2 tessons non antérieurs aux années 60, tandis que des ateliers du Centre-Ouest de la Gaule provient 1 assiette du Service A (v. 90-140, n°3).
On retrouve les formes habituelles de terra nigra, avec 2 coupes, qui paraissent dès lors quelque peu anciennes : Menez 75 (v. 30/40 à 7, n°4) et Menez 96 (v. -20/80).
La céramique commune claire comprend des tessons de panse de cruche, tandis que la céramique à pâte sombre est représentée par des pots à lèvre arrondie (n°6-7) et 1 petite coupe à paroi incurvée (n°5).

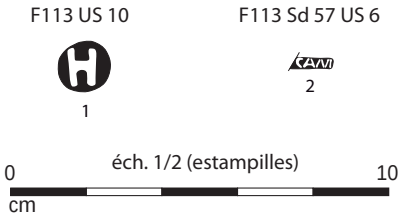

Fig. 65 : Mobilier céramique du Fait F113.
Relevés et DAO R. Delage / Inrap.

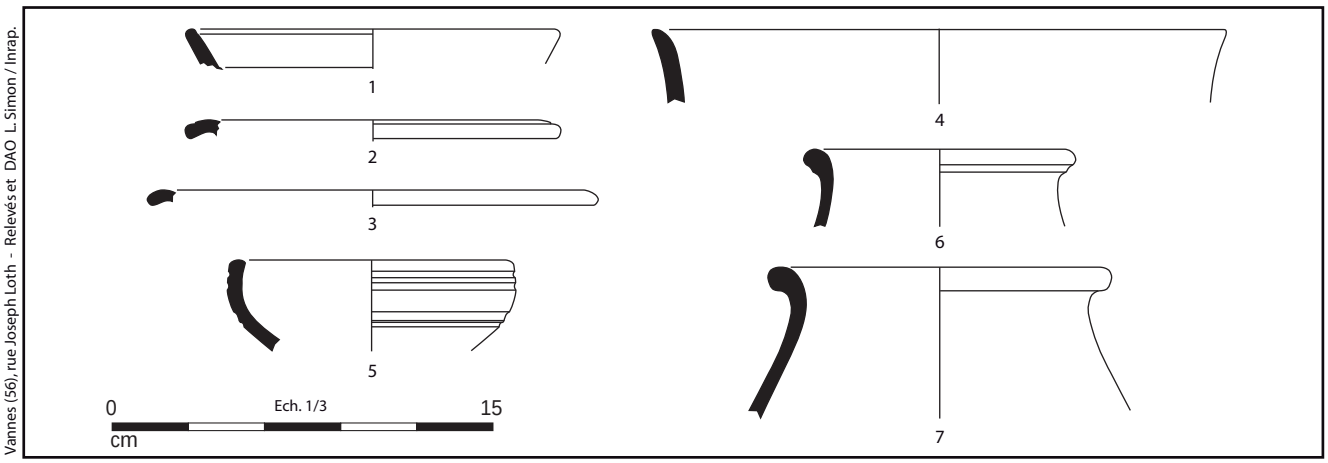

Fig. 66 : Mobilier céramique du Fait F118 Sd 161 US 4.

Le mobilier non céramique

Verre (**Fig. 55**)
Le site a livré quelques fragments de verre liés à l'occupation gallo-romaine (21 fragments). Ils se rapportent à des pièces de vaisselle, dont caractéristiques techniques et formes montrent qu'elles sont d'usage courant, relatives au Haut-Empire.
Les tessons sont presque tous de teinte « bleu-vert naturelle », la couleur habituelle du verre du Haut-Empire qui n'a pas subi de traitement particulier. On note en effet seulement 3 vases décolorés (incolores).
On trouve des fragments de coupes à côtes épaisses Isings 3 / AR 2 (n°1), obtenues par moulage puis polissage à froid (polissage sur la paroi interne et sur le bord externe). Ces formes solides se rencontrent régulièrement au cours du I^{er} s. Ce type est également attesté sur le site par 5 autres fragments de même teinte (F13, F17, F46, F48 et F80).
Un récipient à boire est représenté par 1 paroi de gobelet incolore (n°2), dont la forme précise ne peut être déterminée. Son bas de panse comporte une fine zone meulée. Il peut être daté largement de la période flavienne au courant du III^{e} s. Deux autres fragments de gobelet ou bol incolores proviennent des faits F50 et F73. Si leur type ne peut pas non plus être déterminé, ils se caractérisent également par un décor de fines zones meulées.
Deux assiettes comportent un bord arrondi ourlé vers l'intérieur (n°3-4). Elles peuvent être considérées comme une variante du type Isings 45 / AR 107, doté d'un bord ourlé à l'extérieur, daté de la période claudienne au début du II^{e} s.
Enfin, un fragment de verre à vitre (n°5) montre qu'au moins un des bâtiments du secteur a bénéficié d'un éclairage naturel au moyen de panneaux vitrés. Ce fragment est caractéristique des vitres du Haut-Empire, obtenues par coulage et étirage de la matière vitreuse sur une surface plane.

Figurine en terre cuite (**Fig. 55**)
Signalons la présence d'un fragment de figurine en terre blanche, caractéristique des ateliers du Centre Gaule, de la Vallée de l'Allier. Il représente un personnage nu de dos, vraisemblablement une Vénus anadyomène (sortant du bain).

2.9.2 Eléments du haut Moyen Âge

Etude réalisée par Françoise Labaune-Jean

Fait 78 sd17 us 1 :
Les trois tessons à signaler ici appartiennent à un ou deux individus. On y note un profil de haut de pot à lèvre éversée et panse globulaire, réalisé dans une pâte à cuisson oxydante, correspondant à des formes en usage au cours des VI^{e} – VII^{e} siècles. Cette datation est en accord avec le tesson de panse associé. Ce dernier présente une molette imprimée sur une ligne horizontale avec des motifs correspondant plus ou moins à des rosettes irrégulières. Si les pâtes des deux individus sont similaires, il est difficile de trancher de façon ferme entre un seul pot ou deux distincts. Il y a de fortes chances que ces tessons soient à attribuer aux productions des ateliers de Meudon[1]. (**fig. 67**)

Fait 60 surface :
Le seul tesson découvert ici est un morceau de bord à pâte gris clair. Le profil du pot se définit par une lèvre en collerette horizontale rentrante, destinée à accueillir un système de fermeture de type couvercle. Le col court concave se poursuit par un haut de panse globulaire. Ce type de profil est généralement caractéristique des formes en usage à partir de la fin du ixe siècle et la première moitié du X^{e} siècle[2] . (**fig. 67**)

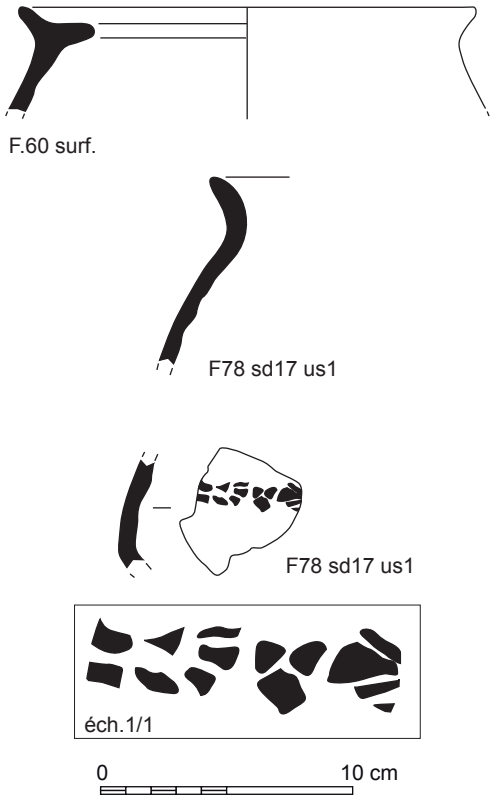

Fig. 67 : Mobilier céramique du Fait F78 Sd 17 US 1.

[1] TRISTE (A.), TAQUET (D.) – « L'atelier de potiers carolingiens de Meudon à Vannes (Morbihan) », in FICHET DE CLAIFONTAINE (Fr.) dir – *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*, Paris : éd. Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 64-78 (DAF, 55).

[2] Cf. par exemple, les exemplaires des sites de la Manche : HINCKER (V.) – « évolution des corpus céramiques en usage au Haut Moyen Âge en Basse-Normandie, à travers l'étude des rejets domestiques en contexte rural », in HINCKER (V.), HUSI (Ph.) – *La céramique du Haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe V^{e} – X^{e} siècles,*(Actes du colloque de Caen 2004), p. 131-157, ici : fig. 18 p.153

2.10 Etude palynologique

Lors de la fouille du site « Impasse J. Loth » sur la commune de Vannes (56), un puits, comblé par un sédiment argileux hydro-morphe, ainsi qu'une structure s'apparentant à une mare ont été mis au jour. Une étude paléo-environnementale a donc été envisagée à travers l'analyse palynologique de ces deux structures.

2.10.1 Méthodologie

2.10.1.1 Matériel sédimentaire et échantillonnage

Les prélèvements ont été réalisés par mes soins le 22 août 2013. La mare (F109) a fait l'objet d'un prélèvement en rail sur coupe permettant de recueillir la totalité de l'épaisseur du remplissage de la structure (environ 75cm).
En revanche, un tel prélèvement n'était pas envisageable pour le puits (F107) car incompatible avec les moyens techniques disponibles et avec les normes de sécurité à respecter sur un chantier archéologique. Ainsi, seul un prélèvement en vrac, sous forme de « motte[1] » à l'aide du godet de la mini-pelle mécanique a pu être réalisé à environ 2m30 (US3)[2] de profondeur puis conservé dans un sachet « minigrip® ».

L'échantillonnage a eu lieu au laboratoire[3]. En ce qui concerne le rail prélevé dans la structure F109, 1 unique échantillon[4] a été effectué afin, dans un premier temps, d'estimer le potentiel palynologique du sédiment qui s'avérait être sablo-argileux et donc à priori peu favorable à une bonne conservation du matériel pollinique.

2.10.1.2 Traitements chimiques

Cette étape primordiale de l'analyse palynologique vise à extraire et isoler les grains de pollen fossiles de leur milieu de conservation afin de permettre ultérieurement leur comptage et leur détermination.

Environ 1cm^3 de chaque échantillon sélectionné a été traité[5] selon le protocole mis au point par Frenzel (1964), repris par Bastin et Coûteau (1966), puis perfectionné par Juvigné (1973a, 1973b) faisant intervenir une liqueur dense (solution Chlorure de zinc à une densité de 2,1) permettant une concentration du matériel pollinique. Une acétolyse a été réalisée en fin de protocole.
L'ensemble des manipulations est effectué en prenant un maximum de précautions (sous hotte dans une pièce confinée) pour éviter toute contamination par des pollens actuels.

2.10.1.3 Analyse microscopique : comptages et déterminations

Une goutte du culot de centrifugation, obtenue en fin de traitement chimique, est montée entre lame et lamelle dans de la glycérine pour maintenir une certaine mobilité des grains de pollen (observation possible selon différents angles de vue) et faciliter leur détermination en L.O-analyse lors du comptage. Les bords de la lamelle sont lutés au vernis afin que la préparation soit complètement isolée de l'air ambiant, évitant les problèmes de pollution par des pollens extérieurs ainsi que les oxydations provoquant la corrosion des parois polliniques.
La lecture des lames, exécutée à l'aide d'un microscope (Olympus BX41 oculaires x10), s'effectue la plupart du temps à l'objectif x40 à immersion, mais l'objectif x100 à immersion est également utilisé lors de déterminations délicates.
Un minimum de 300 grains de pollen (sans les spores et d'éventuels taxons qui seraient surreprésentés) doit être compté et déterminé par échantillon afin d'avoir une bonne représentation statistique, au-delà l'information n'est enrichie que de façon anecdotique (Reille, 1990). Lorsque cette valeur optimale est atteinte, le reste de la surface de la préparation non observé est « balayé » à l'objectif x20 afin de détecter d'éventuels taxons sous-représentés qui n'auraient pas encore été rencontrés mais dont la signification écologique pourrait être notable. On considère qu'une bonne

1 Le sédiment était suffisamment compact pour pouvoir présenter des mottes au sein desquelles le matériel pollinique éventuellement conservé ne soit pas en contact direct avec l'air ambiant évitant ainsi des problèmes de pollution par des pollens actuels.
2 Le prélèvement a été réalisé dans un niveau archéologique où a été découvert une meule
3 GMGL- Université de Bretagne Sud -Site de Vannes.
4 L'échantillon a été prélevé à la cote 25-30cm par rapport à la base du prélèvement.
5 Le traitement a été effectué au laboratoire de palynologie du Centre Archéologique Inrap de Soissons par mes soins les 20 et 21 janvier 2014.

représentativité d'un point de vue écologique est atteinte lorsqu'au minimum 21 taxons différents sont reconnus (**Reille**, 1990).
Le comptage est réalisé selon des lignes parallèles bien distinctes les unes des autres (afin d'éviter de compter plusieurs fois un même pollen) en évitant les bordures de la lamelle (qui ne sont alors que « balayées ») où la répartition pollinique ne semble pas aléatoire puisque s'y s'accumulent généralement lors du montage de nombreux pollens le plus souvent de grande taille.
Les déterminations, dans le cas des pollens arboréens, s'effectuent généralement jusqu'au genre (*Quercus*[6], *Corylus*, …). En revanche, beaucoup de pollens d'herbacées ne peuvent pas être reconnus au delà de la famille (Chénopodiacées, Caryophyllacées, Poacées, …) et seulement quelques taxons sont identifiés de façon certaine jusqu'au genre (*Rumex*, *Erica*…) et encore plus rarement jusqu'à l'espèce (*Polygonum aviculare*, *Plantago lanceolata* …).
Il faut noter que la distinction entre les Poacées sauvages et celles cultivées (céréales) est fondée uniquement sur des caractères biométriques (**Heim**, 1970 ; **Visset**, 1974). C'est pourquoi, au cours de ce travail afin de limiter au maximum les erreurs d'appréciation, seules les Poacées dont la taille atteint un minimum de 45µm et dont le diamètre extérieur du pore (aréolé) est supérieur à 8 µm ont été estimées comme étant des céréales (**Leroyer**, 1997, **Chester & Ian raine**, 2001).

2.10.2 Résultats

2.10.2.1 Résultat des traitements chimiques

L'échantillon de la structure F109, une fois traité, s'est révélé quasi stérile en matériel pollinique (présence de quelques très rares spores corrodées et de micro particules charbonneuses) comme pouvait le laisser présager la nature sédimentaire, ne permettant pas d'envisager une analyse.

En revanche, l'échantillon prélevé dans le puits (F107) a livré un matériel pollinique satisfaisant, assez riche (nombre de grains de pollens comptés atteignant 359) avec une bonne diversité palynologique (39 taxons identifiés) et un bon niveau de conservation.

2.10.2.2 Analyse de l'échantillon prélevé dans le puits

Le résultat du comptage et des déterminations polliniques de l'échantillon sont présentés sous forme d'un tableau (**Annexe II**) reprenant les indications suivantes :

- la liste des taxons identifiés pour chaque échantillon subdivisée en 3 groupes : arbres/arbustes (A.P. = Arboreal Pollen), herbacées (N.A.P. = Non Arboreal Pollen) et spores (fougères (Ptéridophytes)/mousses (Bryophytes)) avec pour chaque taxon le nombre de grains de pollen (ou spores) rencontrés lors du comptage
- le nombre de taxons déterminés dans l'échantillon (diversité pollinique)
- la somme totale des grains comptés (A.P. et N.A.P.)

Afin d'avoir une meilleure visualisation, une représentation graphique a été réalisée à l'aide du logiciel GPalWin (**Goeury**, 1988) sous la forme d'un diagramme pollinique (**Fig.68**) observant l'organisation suivante à savoir, de gauche à droite :

- l'ensemble des pourcentages relatifs, des arbres et arbustes déterminés lors du comptage
- un diagramme de type « IVERSEN », globalisant d'une part les A.P., avec la représentation du type dominant de pollen arboréen et d'autre part les N.A.P. avec la représentation du type dominant de pollen d'herbacées ; la limite entre les A.P. et les N.A.P. est marquée par un trait continu et permet de se rendre compte de l'évolution des surfaces boisées par rapport aux surfaces herbacées
- l'ensemble des pourcentages relatif des herbacées (réunies par regroupements écologiques) puis des fougères et des mousses (sphaignes) rencontrées lors du comptage.

Lorsqu'un taxon est représenté par moins de 1% en pourcentage relatif (soit 1 à 2 pollen(s) par niveau), il est matérialisé sur le diagramme par un simple point.
Les pourcentages relatifs, pour l'ensemble des divers taxons arboréens et herbacés sont calculés à partir d'une somme de base totale excluant systématiquement les spores, les Ptéridophytes et Bryophytes ayant le plus souvent une sporulation tout à fait aléatoire.

6 *Index des noms latins en Annexe I*

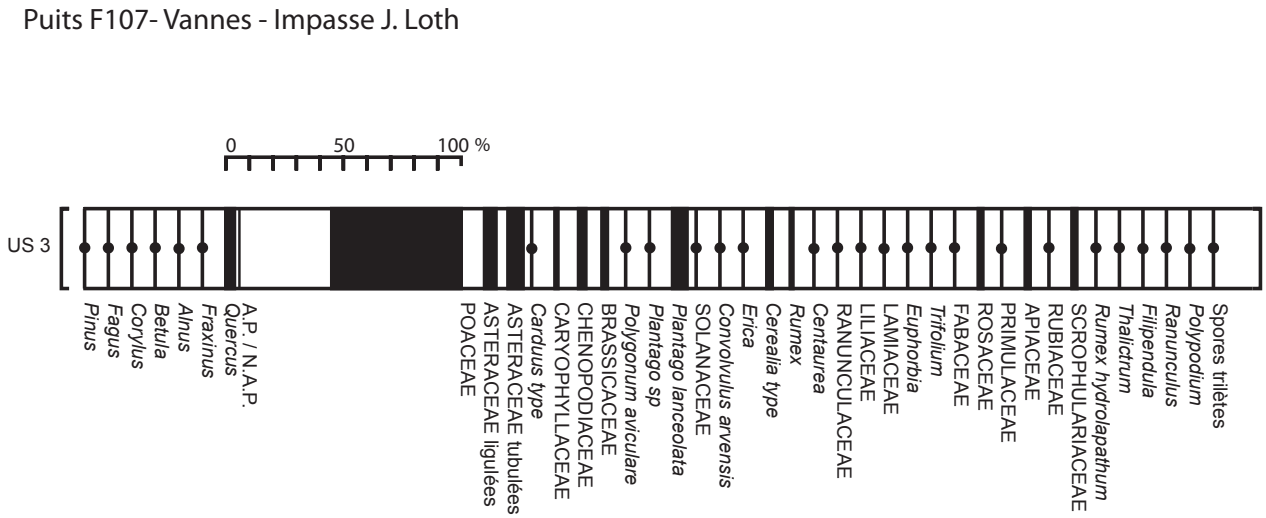

Fig. 68 : Diagramme pollinique

Le spectre pollinique obtenu livre un taux d'A.P. faible avoisinant seulement 5%, principalement constitué par *Quercus* auquel se joignent quelques traces anecdotiques d'autres essences forestières (*Fagus*, *Corylus*). *Betula* mais également *Alnus* et *Fraxinus*, taxons inféodés aux milieux humides, sont également décelés.
Les herbacées (N.A.P.) sont très nettement dominées par les graminées (55%). Un cortège diversifié de taxons rudéraux (Asteracées, Caryophyllacées, Chénopodiacées, Brassicacées, *Polygonum aviculare*, *Plantago*, Solanacées, Renonculacées, …) est enregistré. Des pollens de céréales sont également détectés, ainsi que des adventices (*Rumex*, *Centaurea*).
Enfin, des indices ténus de taxons paludicoles sont décelés (*Rumex hydrolapathum*, *Thalictrum*, *Filipendula*, *Ranunculus*).

2.10.2.3 Interprétation

Cet assemblage pollinique livre un milieu très ouvert. Le paysage est dominé par un système prairial à graminées auquel se mêle un cortège de plantes rudérales traduisant une anthropisation marquée du secteur. Ainsi, la présence de plantain lancéolé, taxon caractéristique des lieux piétinés, des décombres et des chemins, témoigne d'activités humaines à proximité (habitats, élevage…).
L'enregistrement de pollens de céréales accompagnés d'adventices témoigne du développement de la céréaliculture sur le site (parcelles cultivées, mais également aire de battage ?, zone de stockage ?) comme le confirme par ailleurs la découverte d'une meule dans la structure.
Les abords du puits sont colonisés par une prairie humide au sein de laquelle de rares essences hygrophytes (aulnes et frênes) semblent se développer.
Les coteaux environnants, quant à eux, présentent les reliques d'une chênaie mixte à hêtres et noisetiers extrêmement dégradée résultat probable d'une (sur)exploitation du couvert forestier.

2.10.3 Conclusion

Cette étude palynologique menée malheureusement sur un unique échantillon nécessite de rester prudent quant aux résultats obtenus et n'autorise qu'une interprétation réduite en termes de paysage et d'activités humaines.

Glossaire

Adventices : plantes qui poussent spontanément dans une culture et dont la présence est plus ou moins indésirable (**Parent**, 1991). Nous avons choisi de regrouper sous la dénomination d'adventices les messicoles et les apophytes.

Apophytes : plantes autochtones qui apparaissent après la mise en culture d'une terre (**Parent**, 1991) telles que *Rumex*, *Centaurea*, *Mercurialis annua*

Hygrophyte : Plante qui vit dans les milieux humides, mais qui ne vit pas dans l'eau (**Brice**, 2011).

Messicoles : se dit des plantes annuelles qui se rencontrent dans les champs de céréales (**Parent**, 1991) telle que *Centaurea cyanus*

Paludicoles : se dit des organismes qui vivent dans les marais (**Parent**, 1991)

Rudérales : se dit des espèces ou groupements végétaux vivants sur les décombres, sur le bord des chemins ou à proximité des points d'occupation humaine (**Parent**, 1991)

Système prairial : au sens biogéographique, formation végétale herbacée où dominent les Poaceae (**Parent**, 1991)

Fig. 69 : Monnaies issues des faits F 40 et F 80.

2.11 Identification monétaire (Fig. 69)

Etude réalisée par Paul-André Besombes, SRA-DRAC Bretagne

Poids des monnaies en grammes, l'orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire et le module du flan, du plus petit au plus grand, en millimètres.
Nous indiquons le degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (*Bulletin ITMS*, 2, 1995, p. 1-25) :

U 0 indéterminé	C 0 indéterminé
U 1 non à peu usé	C 1 non à peu corrodé
U 2 légèrement usé	C 2 légèrement corrodé
U 3 usé	C 3 corrodé
U 4 fortement usé	C 4 fortement corrodé
U 5 fruste	C 5 entièrement corrodé.

Fait 113, surface
République, Marc Antoine, denier.
Galère à droite.
Aigle légionnaire entre deux étendards.
(3,09 g. ; -). U 5 ; C 5.
RRC p. 539 à 541, atelier itinérant 32-31 av. J.-C. (ces deniers circulent jusqu'à l'époque sévérienne).

Fait 77, surface, sondage 15.
Nerva (96-98), *dupondius*.
]ES AVG P M[buste radié à droite;
S [C]
(10,58 g. ; 5 h.). U 5 ; C 3.
RIC II p. 227-229, Rome 96-98.

Fait 80, US 1, sondage 34.
Trajan (98-117), denier (fourré).
IMP [NERVA CAES (ou CAES NERVA] TRAIAN AVG GERM] P M buste laurée à droite.
[P M TR P C]OS II P P] *Pax* assise à gauche tenant un rameau et une corne d'abondance.
(2,19 g. ; 6 h.). U 2 ; C 5.
RIC II 29, atelier de faussaires (prototype Rome 98-99).

Fait 40, surface.
Tétricus I (271-274), antoninien.
Buste radié à droite.
[PAX AVG] *Pax* debout à gauche.
(2,37 g. ; 6 h.). U 2 ; C 4.
Elmer 775, Trèves 4e émission 272-273.

Fait 36.
Louis XIII (1610-1643, double tournois.
LOYS XIII R[; illisible.
DOUBLE [TOVRNOIS] trois lis.
(2,11 g. -). U 5 ; C 1.
Duplessy p. 215 à 224.

2.12 Synthèse

L'opération archéologique conduite au 27, impasse Joseph Loth avait pour objectif de caractériser le type d'aménagement rencontré et de le replacer dans le contexte de création du centre urbain monumental de Vannes. Sa situation, en limite du pôle urbain, devait permettre d'aborder la question de l'occupation de l'espace en périphérie d'une cité antique et d'apporter des informations quant au statut de ces territoires qui ne sont plus urbanisés, mais qui ne sont pas encore considérés comme faisant partie de la campagne.

2.12.1 Occupation d'un espace neuf

On peut faire débuter les premières installations dans les dernières années avant notre ère, au moment même où les traces d'occupation les plus anciennes sont décelées sur Boismoreau. Celles-ci consistent en des structures assez frustres, qui ne révèlent pas de finalité propre. Cette caractéristique provient du fait que la surface étudiée est relativement restreinte, mais également d'une situation peu propice à l'installation d'une activité quelle qu'elle soit. En effet, le terrain se situe en bas de pente, proche d'un cours d'eau, ce qui semble favoriser de fréquentes périodes d'inondations. Au final, de par la forme polylobée de ces structures et malgré l'absence de mobilier spécifique, on peut éventuellement envisager qu'elles soient liées à une activité d'extraction de matériaux (argile ou arène), utilisés pour la construction d'un bâti proche.

Le tournant est visible au cours de la première moitié du I^er^ siècle de notre ère avec la mise en place d'un réseau fossoyé et la multiplication des structures polylobées. Durant cette période, on assiste, dans une grande majorité des villes de la Gaule et particulièrement à Vannes, à une forte densification des zones d'habitat, une tendance à la spécialisation des quartiers et à la création des voiries. Bien que la partie monumentalisée soit assez resserrée à l'ouest de l'actuel Etang au Duc en direction de la zone du port, les quartiers adjacents devaient bénéficier du dynamisme et des aménagements liés à l'installation de cette nouvelle cité. Il n'est, en effet, pas rare de constater que pour les créations *ex nihilo,* se met en place une trame plus importante en surface que celle réellement occupée par le bâti. Ce constat s'expliquant vraisemblablement par la prévision d'une arrivée massive de futurs occupants attirés par le confort d'une vie citadine.
Pour Vannes, les limites de la ville pendant le Haut-Empire sont assez floues étant donné l'absence d'enceinte, celle-ci n'étant édifiée qu'au moment de l'installation sur la hauteur du Mené, à partir du III^e^ siècle. Malgré tout, il est possible d'envisager l'utilisation d'éléments topographiques et hydrographiques comme marqueurs forts du paysage urbain en construction. Ainsi, le Bilaire pourrait fixer la limite est du cœur de la cité de *Darioritum*, l'espace situé au-delà étant alors plutôt considéré comme un faubourg (*suburbium*). Celui-ci accueille alors diverses activités (artisanat, édifices de spectacle, sanctuaires) et créé une zone de transition entre la partie agglomération et la campagne environnante (**Bedon**, 1998). C'est également dans ces zones que vont s'implanter des demeures plus imposantes, qui vont voir leur développement s'accroître jusque vers le III^e^ siècle, avec une partie publique et ostentatoire proche des axes de circulation, et en retrait, tout un réseau d'installations plus lâches permettant d'accueillir des activités diverses: artisanat, agriculture, etc.
L'emprise concernée par cette opération se place dans cet espace où l'orientation de la trame urbaine est respectée, même si elle est parfois adaptée aux contraintes du paysage. La proximité avec un axe fort (le *decumanus* de la ville antique prolongé par la voie vers Nantes) a également favorisé l'installation de ce paysage orthonormé. Celui-ci propose alors une double fonction: découper et assainir l'espace. Ce phénomène est prédominant sur l'ensemble 3 puisque l'on observe un fossé principal clôturant la limite septentrionale de la parcelle (F.17) avec des structures perpendiculaires qui partitionnent l'espace. Elles donnent naissance à des cellules au plan rectangulaire au sein desquelles se développent de grandes structures fossoyées. Il est en revanche impossible de définir le statut de ces cellules, bien que l'on puisse envisager plusieurs cas de figure. Le premier cas repose sur le fait que cette parcelle appartienne à un seul propriétaire, ce qui pourrait trahir soit d'une activité globale avec une spatialisation des structures, soit d'une même activité répétée dans différentes zones de travail. Le deuxième cas correspondrait à une séparation de propriétaires qui auraient la charge d'une activité similaire (système de concessions). Par ailleurs, le positionnement de ce réseau de fossés par rapport à la topographie du lieu favorise le drainage de la zone, donc son assainissement, permettant ainsi son exploitation.

Les fosses identifiées au cours de cette période (F.9, F.13 et F.113) semblent toujours liées à une activité d'extraction de matière. En revanche, leurs caractéristiques changent avec des surfaces plus grandes et des formes qui paraissent moins opportunistes que lors de la phase précédente. Le matériau est donc prélevé en quantité suffisante pour sa destination, mais le contour du creusement et leur fond plan sont pensés de façon à pouvoir être réutilisés ultérieurement avec une finalité différente. Au vu de la nature du substrat, on peut tout à fait envisager une volonté d'extraire de l'arène granitique qui pourrait trouver son utilisation dans la fabrication du mortier pour la construction des bâtiments de la cité ou pour une demeure à proximité. Une seule structure (F.46) présente un module différent avec une surface décaissée bien inférieure par rapport aux autres creusements. On peut évoquer ici la volonté d'exploiter le sédiment de la même manière que pour les autres fosses mais dont le projet n'est pas allé à son terme, ou bien un creusement délibérément plus petit en vue d'une utilisation différente comme nous le verrons par la suite.

2.12.2 Des espaces différenciés

A partir du milieu du I^{er} siècle, de nouvelles structures permettent d'affirmer un changement de finalité dans l'espace ici concerné. Evidemment, les fosses de la phase précédente sont toujours présentes à l'exception de F.113, déjà comblée mais dont l'aménagement empierré, au nord-ouest, peut faire penser à un accès stabilisé vers la zone basse plus humide. De même, les ensembles 1 et 2 ne sont plus fonctionnels, les fossés F.17 et F.25 constituent alors des limites fortes dans le paysage. Du fait de l'absence de passages identifiés au niveau de l'emprise entre les trois parcelles ainsi créées, on peut éventuellement penser que l'on se situe au niveau d'une séparation de propriété.

C'est en l'occurrence près de ces fossés que s'implantent les nouveaux aménagements, majoritairement composés de petites structures au nord-est de F.17 et de trois fosses et un puits dans la parcelle orientale. En ce qui concerne les trois creusements septentrionaux, on a déjà fait valoir leur espacement plus ou moins régulier, trahissant par cette occasion l'existence d'une palissade. On sait, grâce au comblement du fossé F.17, qu'un talus de terre et de blocs de pierre est présent le long de cette façade. L'implantation d'une telle structure apporte plus de consistance et de maintient à cette limite, tout en conservant la fonction drainante du fossé qu'elle encadre. Cette palissade serait alors composée de poteaux aux modules plus importants, dont les fosses ici identifiées marqueraient leur emplacement, tandis que des poteaux moins engagés combleraient les espaces et n'auraient pas laissés d'impact au niveau du substrat découvert lors du décapage archéologique.
L'angle nord de la parcelle sud-est voit s'implanter un ensemble cohérent de structures pour lesquelles on ne peut affirmer précisément leur fonction. La plus grande pourrait, de part son aspect, avoir été utilisée comme fond de cabane, les deux structures se développant le long de sa façade occidentale correspondraient alors à un emmarchement assurant l'accès vers le creusement (**Du Bouëtiez de Kerorguen**, 2004). Là encore, l'absence d'aménagements extérieurs comme intérieurs ne permet pas de concevoir la physiologie de cette occupation. Existait-il un système de couverture? De quels matériaux était-il composé? Le seul élément tangible pour ce type de structure concerne son utilisation comme lieu d'accueil pour une activité de type artisanale. Hélas, on ne peut compléter plus en avant cette fonction en raison d'un manque de mobilier caractéristique ou de structures internes: traces de rubéfaction, petits creusements pour l'installation d'un atelier de tisserand par exemple. Les trois fosses en chapelet, F.48 à F.50, n'apportent guère de complément d'informations quant à la finalité d'un tel ensemble. Tout au plus, elles démontrent l'existence d'un processus que la physionomie de leur profil et leur agencement laissent entrevoir. La fosse centrale, la plus grande en capacité, communique avec le creusement F.50 au moyen d'un petit goulet. Il est tentant de voir dans cet aménagement la trace d'une activité de purification ou de décantation de matière, comme il est possible de rencontrer sur les sites de production de céramique, avec le passage de la phase supérieure (plus liquide) vers ce creusement dont l'exécution semble moins soignée. Le produit ainsi assaini étant ensuite transformé dans une dernière structure (F.48), elle-même située à proximité du lieu de production. Les nombreux éléments de mobiliers récupérés dans ces structures ne permettent guère d'éclaircir la finalité de cette installation, étant plutôt le reflet d'une utilisation dans un registre domestique avec quelques céramiques d'importation et des fragments d'amphores à vin et à huile.

Une dernière structure vient compléter cette parcelle, il s'agit du puits F.107 situé à une dizaine de mètres de l'ensemble artisanal précédent. Son utilisation est somme toute assez rapide car une cinquantaine d'années après sa mise en place, il est abandonné au profit d'un autre puits plus profond (F.65). Cette deuxième structure permettant la captation de l'eau présente certainement l'avantage d'être moins polluée par les phénomènes de remontées de nappes qui se font sentir dans le bas de la parcelle.
L'étude des pollens, dans les sédiments prélevés au fond de cette structure, permet d'observer l'environnement et le paysage sur une très courte période. Au vue des faibles changements opérés dans les phases ultérieures, il est possible de considérer que ce paysage perdure tout au long de l'époque antique, voire même au cours des périodes suivantes. Celui-ci correspond majoritairement à un environnement ouvert où dominent les espaces de prairies, on peut noter malgré tout la présence à proximité de parcelles où sont cultivées des céréales.

La parcelle occidentale ne semble pas subir de transformations. Le grand ensemble de fosses (F.9, F.13 et F.73), déjà identifié lors de la première moitié du I^{er} siècle, reste en activité et on ne voit s'implanter aucunes autres structures remarquables dans cette partie du décapage. L'analyse de ce groupement pose alors de nombreuses questions quant à son utilisation, d'autant que les informations sur l'environnement de la parcelle à l'époque antique et le statut de l'occupation ne sont pas identifiés. Quelques hypothèses peuvent malgré tout être avancées, qui seront éventuellement validées si d'autres recherches sont effectuées dans les parcelles jouxtant celle concernée par cette étude. En premier lieu, il faut noter que l'on se trouve devant un aménagement de grande dimension (12 x 6m), du moins pour celui que l'on peut observer dans son intégralité au niveau de l'emprise (F.13). Ce qui est remarquable, pour ce creusement, c'est la régularité de sa forme avec des parois assez droites, un fond plat et l'absence d'aménagements internes visibles: trous de poteaux, sablières ou de zones trahissant d'une activité spécifique: foyer, contenants céramique plus ou moins complets, etc. De par la nature du terrain, créant un socle relativement porteur, on peut supposer l'existence d'un bâtiment installé en couverture, dont les traces éventuelles au sol n'auraient pas été conservées. Le creusement alors observé pourrait correspondre à une partie en sous-œuvre avec différentes fonctions possibles: lieu de stockage ou de conservation (cellier), vide sanitaire (**Rousseaux**, 2010). Cette deuxième solution pourrait être retenue du fait des fortes remontées d'eau reconnues sur l'emprise au moment de la fouille. Néanmoins, on peut également envisager cet aménagement comme étant la trace d'une construction semi-excavée dont l'utilisation comme espace à vocation artisanal n'est pas à exclure bien que les traces structurelles et matérielles n'apportent aucune précision tangible.
Les seuls indices qui permettent d'étayer l'hypothèse d'espaces clairement aménagés proviennent de l'étude du comblement de la fosse F.9 en bordure d'emprise. En effet, celle-ci révèle des niveaux plans composés de graviers fins (US 2 et 5) qui pourraient correspondre à des niveaux d'installation sans qu'il soit possible de compléter ces informations. Les niveaux intermédiaires pouvant dans ce cas être considérés comme des niveaux d'occupation.

2.12.3 L'évolution parcellaire

Alors qu'il semble se dégager une relative stabilité et pérennité des aménagements reconnus au niveau de l'emprise, tout au long de sa phase d'occupation, il n'en va pas de même avec les fossés parcellaires identifiés, du moins dans la deuxième moitié de l'occupation.
En effet, durant tout le I^{er} siècle de notre ère, le réseau de fossés aménagé dans cet espace compose deux blocs majoritaires comme nous avons pu le voir précédemment. Les creusements sont plutôt bien entretenus avec des phénomènes de curage visibles et l'installation de blocs de pierre pour permettre une meilleure diffusion et évacuation de l'eau. Dans les premières décennies du II^{e} siècle, ce parcellaire va être totalement abandonné au profit d'un enclos qui n'est décelable que sur un petit ¼ de l'angle nord de l'emprise. Un passage permet alors d'accéder aux grands ensembles de fosses et au nouveau puits alors créé (F.65). La partie basse du site est, elle, totalement abandonnée et le fossé transversal F.118 semble constituer la limite de la zone exploitée.
Par la suite, les changements vont s'opérer tous les demi-siècles, avec la mise en place de creusements qui reprennent des axes déjà utilisés au cours des périodes précédentes. On peut cependant évoquer, dans la dernière phase d'occupation antique, l'aménagement de deux réseaux de drainage sur les façades est et sud du petit enclos oriental. Bien que de facture très légère, cette installation exprime encore la volonté de modeler le

paysage, toujours avec cet objectif d'assainir ou d'irriguer un espace. Les différences de conception, relevées tout au long de leur tracé, témoignent certainement de réfections réalisées avec moins de soin que l'aménagement originel.
Ces éléments sont les derniers aménagements réalisés pour la période antique dans cette partie de la ville. Ils sont cohérents avec les niveaux reconnus comme derniers niveaux d'occupation pour l'ensemble de la ville de Vannes. Il ne semble donc pas y avoir de régression progressive de l'espace à partir du milieu du III^{e} siècle, mais plutôt une phase d'abandon généralisée de ce noyau primitif de la ville antique au profit de l'enceinte édifiée sur le Mené.
Il serait tentant d'avancer que ces nombreux changements soient liés à des modifications opérées à l'échelle d'un domaine proche, au gréé des volontés des différents occupants.

La zone concernée par l'opération sera de nouveau occupée au moment de la période médiévale avec l'installation d'un parcellaire léger qui semble correspondre à une activité dédiée au domaine agricole.

Conclusion

A l'issue de cette fouille, un certain nombre d'éléments ont pu être approchés, notamment en ce qui concerne le statut de ce secteur de la ville antique de Vannes. Il apparaît que l'occupation, révélée par cette fouille, caractérise une zone suffisamment proche du noyau monumental et d'un axe majeur pour bénéficier de la mise en place d'un cadre parcellaire en corrélation avec celui identifié sur d'autres fouilles. En revanche, la faible superficie d'étude et l'absence d'indices mobiliers fort n'ont pas permis de déterminer avec certitude la finalité de l'occupation qu'il nous a été permis de fouiller.

Malgré tout, il a été possible de constater deux périodes principales: une phase d'installation, avec la mise en place de zones dédiées à une possible fonction artisanale; et une deuxième phase où l'on observe des changements incessants de parcellaire. Ces derniers doivent être liés à une occupation plus importante, de type *villa* ou *domus*, située à proximité car l'occupation initiale semble fonctionner tout au long de la période antique. De même, l'abandon de cet espace est effectué lors d'un intervalle de temps déjà observé sur des occupations plus proches de la trame urbaine de *Darioritum*.

La fouille de parcelles adjacentes pourrait apporter des compléments d'information et permettrait d'appréhender le style d'occupation situé à proximité. Ces données, une fois reconnues, pourraient alors être comparées avec des installations similaires au sein d'un espace qu'il semble déjà possible de qualifier comme étant le faubourg d'une cité antique.

Bibliographie

Aubry, 2013:
AUBRY L., Vannes: 27, Impasse Joseph Loth, Diagnostic Archéologique, INRAP Grand-Ouest, Rennes, 2013.

Bastin, Couteaux, 1966:
BASTIN B., COUTEAUX M., Application de la méthode de Frenzel à l'extraction des pollens de sédiments archéologiques pauvres, L'Anthropologie 70 (1-2), 1966, p. 201 – 203.

Béal, 2002:
BEAL J.-C., Les artisans dans la ville antique, coll. «Archéologie et Histoire de l'Antiquité», Université Louis Lumière – Lyon 2, Lyon, 2002.

Bedon, Chevallier, Pinon, 1988:
BEDON R., CHEVALLIER R., PINON P., Architecture et urbanisme en Gaule romaine, 2 volumes, édition Errance, Paris, 1988.

Bedon, 1998:
BEDON R., *Suburbia*: les faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines, Limoges, 1998.

Beguin, 1997:
BEGUIN F., Matériaux et techniques de construction en Bretagne à l'époque romaine d'après les fouilles récentes, mémoire de maîtrise, Université de Rennes, Rennes, 1997.

Bertrand, 2011:
BERTRAND I., Artisanat et habitat dans le nord-ouest de l'Aquitaine romaine: éléments de réflexion à partir d'exemples pictons et santons, in «*La ville au quotidien, regards croisés sur l'habitat et l'artisanat antiques (Afrique du Nord, Gaule et Italie)*», sous la direction de SOUEN F., SATRE S. et TEKKI A., Actes du colloque international Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (23 et 24 Novembre 2007), Publication de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 201.

Binet, 2007:
BINET E., Amiens: l'apport de deux opérations préventives (site du Palais des Sports – Coliseum et ancien garage Citroën), in «*les villes romaines du nord de la Gaule*», HANOUNE R. (dir.), Revue du Nord, Hors-série, collection Art et archéologie N°10, Villeneuve-d'Ascq, 2007.

Bolle, 1994:
BOLLE A., Muron déviation: sauvetage urgent, DFS, SRA Poitou-Charentes, AFAN, Poitiers, 1994.

Chester, Ian Raine, 2001:
CHESTER P.I., IAN RAINE J., Pollen and spore keys for quaternary deposits in the northern Pindos Mountains, Grana, 40, Greece, 2001, p. 299 – 387.

Collectif, 1993:
Collectif, Catalogue de Vannes: Quand Vannes s'appelait *Darioritum*, La Cohue, Musée de Vannes, Vannes, 1993.

Daré, 2008 :
DARÉ S., L'établissement antique de la pointe de la Garenne au Hézo (Morbihan), *Aremorica*, *Etudes sur l'ouest de la Gaule romaine*, n°2, 2008, p.119-146.

Du Bouëtiez de Kerorguen, 2004:
DU BOUETIEZ DE KERORGUEN E., Gonesse: ZAC des Tulipes Sud (site gallo-romain, rapport de fouille, INRAP CIF St-Denis, SRA Ile-de-France, 2004.

Frenzel, 1964:
FRENZEL B., Zur Pollenanalyse von Lössen: Untersuchunger der Lössprofile von Oberfellabrunn und Stillfried (Niederösterreich), Eiszeitalter und Gegenwart, 15, 1964, p. 5 – 39.

Goeury, 1988:
GOEURY C., Acquisition, gestion et représentation des données de l'analyse pollinique sur micro-ordinateur, Institut français de Pondichery, trav. sec. sci. tech., XXV, 1988, p. 405 – 416.

Heim, 1970:
HEIM J., Les relations entre les spectres polliniques récents et la végétation actuelle en Europe occidentale, thèse de doctorat, Université de Louvain, 1970.

Hincker, 2004:
HINCKER V., « évolution des corpus céramiques en usage au Haut Moyen Âge en Basse-Normandie, à travers l'étude des rejets domestiques en contexte rural », in HINCKER V., HUSI Ph., *La céramique du Haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe V^e – X^e siècles,*(Actes du colloque de Caen 2004), p. 131-157, ici : fig. 18 p.153.

Isings, 1957 :
Isings C., *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.

Juvigné, 1973:
JUVIGNE E., Une méthode de séparation des pollens applicable aux sédiments minéraux, Annales de la Société Géologique de Belgique, 96, 1973, p. 253 – 262.

Juvigné, 1973:
JUVIGNE E., Un perfectionnement de la méthode de séparation des minéraux denses des loess, Annales de la Société Géologique de Belgique, 97, 1973, p. 142 – 143.

Lasfargues, 1985:
LASFARGUES J., *et al*, Architectures de terre et de bois, l'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements: protohistoire, moyen âge et quelques expériences contemporaines, DAF, 1985.

Le Boulanger, Simon, 2012 :
LE BOULANGER F., SIMON L., De la ferme antique à la nécropole de l'Antiquité tardive (milieu du IIe s. – fin du Ve s. apr. J.-C.), Etude archéologique du site de Saint-Marcel « Le Bourg » (Morbihan), *Gallia*, 69-1, 2012, p. 167-307.

Le Clainche, 1995:
LE CLAINCHE M., Vannes: 26, Impasse Joseph Loth, Bilan Scientifique du SRA Bretagne, Rennes, 1995.

Leguay, 1988:
LEGUAY J.-P., *et al*, Histoire de Vannes et de sa région, Toulouse, 1988.

Le Pennec, 2012:
LE PENNEC Ch., Vannes au Bas-Empire, Bulletin et Mémoires de la Société Polymathique du Morbihan, Vannes, 2012.

Leroyer, 1997:
LEROYER C., Homme, climat, végétation au tardi et postglaciaire dans le bassin parisien: apports de l'étude palynologique des fonds de vallée, thèse de doctorat, Université de Paris I, vol. 1 et 2, 1997.

Leveau, 2007:
LEVEAU Ph., Les bâtiments d'exploitation agricole en Gaule romaine: comment étudier le bâti?, PUC, Caen, 2007.

Maligorne, 2006:
MALIGORNE Y., L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule, PUR, Rennes, 2006.

Matterne, 2001:
MATTERNE V., Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale, éd. M. Mergoil, Montagnac, 2001.

Menez, 1985 :
MENEZ Y., *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper antique, 2).

Parent, 1991:

PARENT S., Dictionnaire des sciences de l'environnement – terminologie bilingue Français – Anglais, éd. Hatier-Rageot-Broquet, Paris-Ottawa, 1991.

Philippe, 2006:
PHILIPPE E., L'eau en Armorique romaine. Prise en compte, maîtrise, gestion et usages d'une ressource naturelle dans une contrée du nord-ouest de l'Empire romain, Mémoire de maîtrise, Université de Toulouse, Toulouse, 2006.

Polfer, 1999:
POLFER M., Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, éd. M. Mergoil, Montagnac, 1999.

Provost, 2003 :
PROVOST A., *Plouhinec (Morbihan), Mané Vechen,* Villa *maritime gallo-romaine*, Rapport de fouille programmée pluriannuelle 2001-2003, Rennes, 2003.

Raynaud, 2003:
RAYNAUD Cl., Les systèmes agraires antiques: quelle approche archéologique?, RAP, 2003.

Reille, 1990:
REILLE M., Leçons de palynologie et d'analyses polliniques, éd. du CNRS, Paris, 1990.

Roms, Kuchler, 2011:
ROMS C., KUCHLER P., Formation et développement d'un espace urbain de l'Antiquité à nos jours: Troyes, Aube, Place de la Libération, INRAP Grand-est nord, 6 vol., 2011.

Rousseaux, 2010:
ROUSSEAUX M.-H., Dourges: rue du 8 mai 1945, rapport de fouille, communauté d'agglomération du Douaisis, Douai, 2010.

Rütti, 1991 :
Rütti B., *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 1991, 2 vol. (Forschungen in Augst, 13).

Santrot, 1979 :
SANTROT M.-H. et J., *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

Simon, 2005 :
SIMON L., Mobiliers d'un sanctuaire du Bas-Empire à Vannes (Morbihan, France). In : *Rei Cretariæ Romanæ Fautorum Acta*, 39, 2005, p. 141-146.

Simon, 2011 :
SIMON L., Présentation du mobilier découvert, In : Ferrette R., *Vannes, Quartier Beaupré-La Lande/Bohalgo, RFO de diagnostic archéologique*, Inrap Grand-Ouest, Cesson-Sévigné, juin 2011, p. 50-65.

Triste, Daré, 2008 :
TRISTE A., DARÉ S., L'atelier de potiers gallo-romain de Liscorno à Surzur (Morbihan), *Bulletin et Mémoires de la Société Polymathique du Morbihan*, t. CXXXIV, 2008, p.7-44.

Triste, Taquet, 1996:
TRISTE A., TAQUET D., « L'atelier de potiers carolingiens de Meudon à Vannes (Morbihan) », in FICHET DE CLAIFONTAINE Fr. (dir), *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*, Paris : éd. Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 64-78 (DAF, 55).

Visset, 1974:
VISSET L., Le tumulus de Dissignac à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), étude palynologique, Bulletin de la Société scientifique de Bretagne, 48, 1974, p. 7 – 14.

III - Annexes

ANNEXE I

Index des noms latins des genres et espèces rencontrés au cours de l'étude et leur correspondance française

Alnus	Aulne
Betula	Bouleau
Carduus	Chardon
Centaurea	Centaurée
Cerealia type	Céréale
Convolvulus arvensis	Liseron des champs
Corylus	Noisetier
Erica	Bruyère
Euphorbia	Euphorbe
Fagus	Hêtre
Filipendula ulmaria	Reine des prés
Fraxinus	Frêne
Pinus	Pin
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé
Polygonum aviculare	Renouée
Polypodium	Polypode
Ranunculus	Renoncule
Rumex	Oseille
Rumex hydrolapathum	Patience aquatique
Thalictrum	Pigamon
Trifolium	Trèfle

ANNEXE II

		Puits F107
Prélèvement		1
Localisation échantillon		US 3
Taxons déterminés		Nb grains comptés
Pollens d'arbres et d'arbustes (A.P.)		
	Pinus	1
	Quercus	13
	Fagus	1
	Corylus	3
	Betula	1
	Alnus	1
	Fraxinus	1
Pollens d'herbacées (N.A.P.)	POACEAE	198
	ASTERACEAE ligulées	17
	ASTERACEAE tubulées	23
	CARYOPHYLLACEAE	4
	CHENOPODIACEAE	11
	BRASSICACEAE	8
	Polygonum aviculare	1
	Plantago sp	2
	Plantago lanceolata	22
	SOLANACEAE	1
	Convolvulus arvensis	1
	Erica	1
	Cerealia type	8
	Rumex	4
	Centaurea	1
	RANUNCULACEAE	1
	LILIACEAE	1
	LAMIACEAE	1
	Euphorbia	1
	Trifolium	2
	FABACEAE	3
	ROSACEAE	7
	PRIMULACEAE	1
	APIACEAE	7
	RUBIACEAE	1
	SCROPHULARIACEAE	7
	Rumex hydrolapathum	1
	Thalictrum	1
	Filipendula	1
	Ranunculus	1
Spores	*Polypodium*	1
	Spore trilete	1
Nombre de taxons déterminés		**39**
TOTAL grains comptés (AP+NAP)		***359***

Tableau 1 : Représentation brute des comptages de l'échantillon palynologique du site de Vannes -Impasse J. Loth (56)

IV - Inventaires

Liste des figures

Plan de localisation de l'opération sur la carte IGN

Fig.1 : Présentation des vestiges sur le cadastre actuel

Fig.2 : Environnement topographique et hydrographique de la fouille

Fig.3 : Carte géologique autour de l'opération

Fig.4 : Localisation des opérations autour de la fouille sur le cadastre actuel

Fig.5 : Plan général des structures décapées sur fond cadastral ancien

Fig.6 : Vue générale du site en cours de fouille et de l'angle sud inondé © Philippe Cocherel

Fig.7 : Ouverture de sondages à la mini-pelle © Philippe Cocherel

Fig.8 : Plan général des structures (I^{er} siècle av. JC)

Fig.9 : Coupe nord du F.119 au niveau du SD 64

Fig.10 : Fosse 119, vue depuis le sud-est dans le SD 64 © Philippe Cocherel

Fig.11 : Plan général des structures (début du I^{er} siècle de notre ère)

Fig.12 : Plan rapproché de l'ensemble 1 avec les coupes des sondages

Fig.13 : Le fossé F.18 au niveau du sondage 7 © Sébastien Oeil de Saleys

Fig.14 : Plan rapproché de l'ensemble 2 avec les coupes des sondages

Fig.15 : Le fossé F.40 au niveau du sondage 45 © Gwénael Herviaux

Fig.16 : Plan de l'ensemble 3 avec les coupes des sondages

Fig.17 : 3 vues du fossé F.17 au cours de son tracé

Fig.18 : Evolution du profil du fossé F.25 du nord-est au sud-ouest

Fig.19 : ½ profil du fossé F.60 au niveau du sondage 51 © Gwénael Herviaux

Fig.20 : Vue d'ensemble de la zone sud avec les coupes associées

Fig.21 : La fosse F.77 au fond du sondage 15 © Sébastien Oeil de Saleys

Fig.22 : Exemples de coupes dans les sondages 11 et 15 de F.13

Fig.23 : Le comblement de la fosse F.73 (SD 52)

Fig.24 : Les aménagements de sol dans la fosse F.9

Fig.25 : Les sondages 47 et 52 © Sébastien Oeil de Saleys

Fig.26 : Plan général de la fosse F.46 et de l'emmarchement latéral

Fig.27 : La structure principale F.46. Son accès devant se faire par les deux creusements situés vers l'angle supérieur gauche du cliché © Fabrice Le Ménéah

Fig.28 : Plan général des structures (2^{e} moitié du I^{er} siècle)

Fig.29 : Phénomène de curage visible dans le fossé F.17 © Sébastien Oeil de Saleys

Fig.30 : Plans et coupes des fosses F.48 à F.50

Fig.31 : Le puits F.107 lors de l'ouverture du SD 41. On peut noter le rebord pour la margelle et l'importance de la remontée de la nappe au sein de la structure © Philippe Cocherel

Fig.32 : Plans et coupes des structures en bordure nord-est du fossé F.17

Fig.33 : La fosse F.44 entièrement vidée et la structure circulaire interne © Gwénael Herviaux

Fig.34 : Probable creusement dans la partie nord-est du SD 10 © Sébastien Oeil de Saleys

Fig.35 : Le creusement F.21, plan et coupe

Fig.36 : Plan général des structures (début du IIe siècle)

Fig.37 : Les fossés F.14 et F.54, emplacements des sondages et coupes associées

Fig.38 : Coupes des sondages ouverts dans le fossé F.118

Fig.39 : Les coupes des sondages 41 et 61 montrant l'évolution du profil de F.118 © Philippe Cocherel et Gwénael Herviaux

Fig.40 : Les comblements au sommet du puits F.65 © Sébastien Oeil de Saleys

Fig.41 : Plan général des structures (140 – début du IIIe siècle)

Fig.42 : Les sondages et coupes réalisés sur les fossés F.24 et F.53

Fig.43 : Le profil du fossé F.24 le long de son tracé (SD 33 et 64) © Philippe Cocherel et Sébastien Oeil de Saleys

Fig.44 : Plan général des structures (IIIe siècle)

Fig.45 : Sondages et coupes de l'ensemble ouest (F.14 et F.23)

Fig.46 : Le fossé F.23 identifié dans les sondages 17 et 50 © Fabrice Le Ménéah et Envel Simonet

Fig.47 : Coupes et sondages effectués dans les fossés de l'ensemble oriental

Fig.48 : Le fossé F.45 au sein de la fosse F.46 et dans la coupe sud-est du sondage 51 © Fabrice Le Ménéah et Gwénael Herviaux

Fig.49 : Vue générale des aménagements F.110 et F.111 © Gwénael Herviaux

Fig.50 : Détail des aménagements F.110 et F.111 © Gwénael Herviaux

Fig.51 : Plan général des structures à partir de l'époque médiévale

Fig.52 : Coupes et sondages réalisés dans les structures médiévales et modernes

Fig.53 : Plan général des structures non datées

Fig. 54 : Mobilier céramique du Fait F13 : a : F13 Sd 11 ; b : F13 entre Sd 11 et 15.

Fig. 55 : Verre (n°1-5) et figurine en terre cuite (n°6).

Fig. 56 : Mobilier céramique du Fait F17.

Fig. 57 : Mobilier céramique du Fait F17 Sd 14 US 1.

Fig. 58 : Mobilier céramique du Fait F65 : US 1, US 2, US 3.

Fig. 59 : Mobilier céramique du Fait F73 Sd 52 US 4.

Fig. 60 : Mobilier céramique du Fait F74.

Fig. 61 : Mobilier céramique du Fait F78 Sd 17 US 1.

Fig. 62 : Mobilier céramique du Fait F80 Sd 41 US 1.

Fig. 63 : Mobilier céramique du Fait F107 US 3.

Fig. 64 : Mobilier céramique du Fait F108.

Fig. 65 : Mobilier céramique du Fait F113.

Fig. 66 : Mobilier céramique du Fait F118 Sd 161 US 4.

Fig. 67 : Mobilier céramique du Fait F78 Sd 17 US 1.

Fig. 68 : Diagramme pollinique

Fig. 69 : Monnaies issues des faits F 40 et F 80.

Inventaire des faits

N° de Fait	Type de structure	Diamètre (en m)	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Description du comblement	N° de minute	N° de photo
1	Fosse		0,64	0,42		ANNULÉE		
2	Fosse		0,34	0,31		ANNULÉE		
3	Fosse	0,46				ANNULÉE		
4	Fossé			0,40		Limon brun, quelques cailloux de quartz, éclat de substrat, fragment de TCA	1	26 et 27
5	Fossé		2,00	0,54	0,09	Limon brun sombre, quelques blocs de substrat et petits éclats de TC	1	1 à 7
6	Fosse ou châblis		1,78	1,74	0,20	Limon brun hétérogène, inclusions d'arène granitique		de 120 à 123, 126 et 127
7	Fossé			1,30	0,23	Limon brun légèrement organique, fragments de TC et d'arène granitique	1	18
8	Fosse		0,46	0,44	0,08	Limon brun, assez homogène	1	
9	Fosse d'extraction			3,70	0,65		1	8 à 9 et 11à 12
10	Fossé			0,65	0,15	Limon brun hétérogène, nombreux cailloux, 1 bloc de quartz, rares TCA et CB	1	8 à 9, 10 à 12 et 20
11	Fossé			0,56	0,20	Limon brun hétérogène, nombreux cailloux de granite, rares CB et TC	1	de 13 à 17 et 21
12	Fosse			0,65	0,10	Limon brun hétérogène, nombreux nodules de granite	1	
13	Fosse d'extraction						3 et 4	de 54 à 61 et 64
14	Fossé			0,61	0,15	Limon brun hétérogène, nombreux fragments de TCA, blocs de granite	3	de 36 à 38 et 41 à 44
15	Fosse			1,44	0,09	Limon brun hétérogène, cailloux de granite et fragment de TCA	1	36 à 38
16	Fossé			0,57	0,20	Limon brun hétérogène, cailloux de granite, rares blocs de calcaire et schiste bleu, CB	3	de 41 à 43 et 45
17	Fossé			1,43	0,70		5, 8, 12, 17 et 21	de 67 à 70, 99, 102, 136 et 137
18	Fossé			0,65	0,20		2, 8 et 17	?
19	Fosse							
20	Fosse							
21	Fosse		1,15	0,94	0,56	Limon sableux gris-verdâtre, inclusions de substrat, gros blocs de granite	10	
22	Fosse	0,50						
23	Fosse	0,76			0,20	Limon brun foncé avec quelques petits cailloux et inclusions de substrat	10	
24	Fossé			0,97	0,44	Limon sableux brun noir, nombreux blocs de granite, fragments de tuiles, racines	10	
25	Fossé			1,10	0,74	Limon argilo-sableux gris beige, quelques cailloux de granite et inclusions de substrat	7,10 et 20	
26	Fosse ou fossé			1,35	0,28		2 et 21	
27	Fossé			0,38	0,26		2	
28	Fosse		2,80	2,00		ANNULÉE		
29	Fosse		> 3,00	> 2,40	0,46	Limon brun gris, nombreux blocs de granite, quelques TC	2, 15 et 23	
30	Fosse		1,56	1,06	0,14		8	
31	Fosse		1,40	1,00	0,12		8	
32	Fosse		1,65	1,05			8	
33	Fossé		1,00	0,60	0,47	Limon sableux mélangé à de l'arène granitique	5 et 12	153 et 154
34	Châblis							
35	Fosse		1,90	1,50	0,30	Limon gris foncé mélangé à de petits graviers	7	
36	Fossé			1,12	0,50	Limon brun gris, nombreux blocs de granite et fragments de tuile	7 et 8	
37	Fossé			> 0,50	0,50	Limon brun gris, cailloutis de substrat, rares blocs de granite		
38	Fossé		0,50	0,34	0,20		2	
39	Fosse		0,69	0,24				
40	Fossé			1,20	0,38	multiples blocs de granite et TCA	8	
41	Fosse		0,94	0,40				

N° de Fait	Type de structure	Diamètre (en m)	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Description du comblement	N° de minute	N° de photo
42	TP	0,37			0,40	Limon brun sombre avec litage de substrat, quelques TC	1	de 1 à 7
43								
44	Fosse		1,82	1,66	0,56	Limon brun, nombreux blocs de granite, quelques TC	12	
45	Fossé			0,60	0,05	Limon brun, nombreux blocs de granite, quelques TC	5, 12, 21 et 25	613 et 614
46	Fosse		3,50	2,60	0,50	Limon brun, quelques petits blocs de granite et fragments de tuile	5, 9, 21 et 25	de 176 à 181, 568 à 572, 608 à 612, 615 et 616
47	Fosse		0,75	0,50	0,25	Limon brun, blocs de granite et présence de TC	5 et 25	de 98 à 101
48	Fosse		1,60	1,20	0,27	Limon brun, peu de blocs de granite	12	
49	Fosse		1,50	1,20	0,37	Limon brun, rares blocs de granite, quelques TC	2	
50	Fosse		1,30	1,10		Limon brun, quelques petits blocs de granite, rares TC	2	
51	Fossé			0,55		Limon brun, quelques blocs de granite	8	
52	Piégeage			0,35		Limon brun gris		
53	Fossé			0,40	0,20	Limon brun, quelques TC	9 et 21	de 176 à 181
54	Fosse ou fossé			0,70	0,25	Limon brun verdâtre avec graviers et petits blocs de granite	10	
55	TP	0,50				Limon brun		
56	Fosse		0,58	0,33	0,10	Limon brun, petits blocs de granite	8	
57	Fossé			0,65		Limon brun gris, quelques inclusions de substrat		
58	Fosse		0,78	0,39	0,53	Limon brun gris, nombreuses inclusions de substrat	8	
59	Fossé			0,40		Limon brun gris, petits cailloux de granite		
60	Fossé			2,00	0,40	Limon brun sombre avec de gros blocs de granite, quelques TC	16 et 17	
61	Fossé			0,50		Limon brun, rares blocs de granite		
62	Fossé			1,00		Limon brun, blocs de granite		
63	TP ?	0,65				Limon brun, petits blocs de granite		
64	Fosse		1,50	0,70	0,13	Limon brun, quelques blocs de granite, traces de CB	9	
65	Fosse		2,30	2,10	2,50	Limon brun foncé mélangé à de gros blocs de granite, fragments de TC		49 et 50
66	Fosse ou fossé			0,60		Limon brun, petits cailloux de granite, rares TC	20	
67	Fossé			0,70	0,16	Limon brun, quelques blocs de granite	8 et 21	
68	Piégeage		1,50	0,50		Limon brun, beaucoup d'inclusions de substrat, très rares TC	21	
69	Fossé			0,50		Limon brun, petit cailloutis de granite	20	
70	Fossé			0,80		Limon brun, peu de blocs de granite		
71	Fosse ou fossé			0,55		Limon brun, petit cailloutis de granite		
72	TP ?			0,30		Limon brun, pas d'inclusions remarquables		
73	Fosse			1,60		Limon brun, blocs de granite, quelques TC		
74	Fosse			1,10		Limon brun, quelques blocs de granite, rares CB et TC	4	de 65 à 68
75	Fosse		1,43	1,05	0,20	Limon brun, quelques inclusions de substrat, fragments de TCA	4	de 99 à 102
76	Fossé			0,70		Limon brun, peu de blocs de granite		
77	Fosse ?			1,00		Limon brun, inclusions de substrat, petits cailloutis de granite, peu de TC		
78	Fossé			2,00		Limon brun, nombreux blocs de granite, quelques TC	4	de 120 à 123, 126 et 127
79	Fossé			0,50	0,30	Limon brun clair, petit cailloutis de granite	24	
80	Fossé			2,00	0,20	Limon brun, quelques blocs de granite (nombreux dans la partie centrale), TC	18	
81	Fossé			0,50		Limon brun, blocs de granite		
82	TP			0,55		Limon brun sombre, rares blocs de granite		
83	Fossé			1,70	0,55	Limon brun organique, quelques blocs de granite épars, TC	9, 17, 24	
84	Fosse			1,70	0,32	Limon brun, petits blocs de granite	17	
85	TP	0,35				Limon brun, pas d'inclusions remarquables		
86	Fossé			0,25		Limon brun, peu de blocs de granite et rares TC		
87	Fossé			1,30		Limon brun, quelques blocs de granite, TC		
88	TP		0,60	0,50		Limon brun, peu de blocs de granite		
89	TP			0,60		Limon brun, quelques blocs de granite, et TC		
90	Fosse		1,60	1,20		Limon brun sombre, quelques blocs de granite		

N° de Fait	Type de structure	Diamètre (en m)	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Description du comblement	N° de minute	N° de photo
91	TP		0,70	0,60		Limon brun, bloc de granite		
92					0,78			
93	TP	0,50						
94	TP	0,50						
95	Fossé ?			0,90				
96	Fosse ou fossé			0,60	0,20	Limon brun foncé, rares inclusions de substrat		95
97	Fosse ou fossé			1,05	0,38	Limon brun sombre, quelques blocs de granite et TC		95
98	Fosse		1,32	1,00	0,52		2	
99	TP ou châblis	0,70			0,25	Limon brun compact, charbon de bois, compact	4	de 120 à 122, 124 et 125
100	Fossé		1,00	0,70	0,32		2	
101	Fosse		0,90	0,45	0,16		8	
102	Fosse		0,60	0,25	0,04		8	
103	Fosse		0,87	0,60	0,18		8	
104	Fosse		0,60	0,50	0,15	Limon brun, graveleux, nombreux éclats de schiste	9	
105	Fosse		1,27	0,68	0,50	Limon gris mélangé à du substrat remanié	8	
106	Fossé							
107	Puits	1,25			2,50	Limon gris sableux, hydromorphe	18	de 434 à 437
108	Empierrement					Blocs de granite épars, présence de TC		
109	Fosse					Limon brun gris		
110	Drain nord / sud					Long blocs de granite formant une rigole		
111	Drain est / ouest					Blocs de granite de plus petits modules et TCA		
112	Fosse						20	
113	Fosse d'extraction							
114	Fossé							
115	Fossé			0,60	0,15	Limon sableux de couleur grisâtre	18	
116	Fosse		1,00	0,70	0,10	Limon grisâtre	18	
117	Fosse		0,42	0,26	0,07	Limon brun hétérogène avec une prédominance de CB, 1 fragment de TCA	25	547, 548 et de 561 à 563
118	Fossé			1,54	0,49		17	de 611 à 617
119	Fosse			0,90	0,60	Limon brun graveleux, quelques traces de CB	24	

Inventaire des sondages

N° de sondage	N° de Minute	Description	Mobilier					
			Céramique	TCA	Métal	Faune	Lithique	Autre
1	1	F 5 section	X					
2	1	F 4 section						
3	1	F 7 / F 8 intersection						
4		F 11 section						
5		F 7 section	X					
6	1	F 10 section et relation avec F 9	X	X				
7	1	F 18 section						
8	1	F 14 / F 15 intersection	X	X (fragments)	X (clou)	X		
9	2	F 14 / F 16 intersection	X		X (clou)	X		
10		F 16 / F 17/ F 18 intersection						
11		F 13 / F 74 / F 75 redressement des coupes du sondage de diagnostic	X					
12	2	F 49 section	X	X	X (clou)			
13	2	F 50 section	X					Verre
14	5	F 17 / F 33 intersection	X	X (fragments)			X	
15		F 9 / F 10 / F 11 / F 13 / F 78 redressement des coupes du sondage de diagnostic	X	X (fragments)				
16	7	F 17 / F 45 intersection	X	X (fragments)				
17		F 6 / F 78 / F 99 intersection	X					
18	2	F 18 / F 38 intersection	X					
19	2	F 18 / F 98 intersection	X					
20	2	F 18 / F 41 intersection	X					
21	2	F 27 section						
22	2	F 38 section						
23	2	F 26 section	X					
24	2	F100 section	X					
25	2	F 98 moitié sud	X					
26		F 23 / F 24 / F 71 intersection						
27	7	F 17 / F 21 / F 24 intersection	X					
28		F 46 / F 53 intersection	X		X (clou)	X		Verre
29	8	F 32 coupe	X					
30	8	F 31 coupe						
31	7	F 17 / F 25 intersection	X					
32	8	F 30 coupe						
33		F 23 / F 24 intersection						
34	9	F 80 / F 83 intersection	X					
35	7	F 35 / F 36 intersection	X					
36	8	F 67 coupe	X					
37	8	F 51 / F 53 intersection						
38		F 23 / F 24 / F 53 / F 71 intersection						
39		F 23 / F 24 intersection						
40		F 13 / F 14 intersection						
41		F 80 section	X					
42		F 25 / F 54 intersection	X		X (clou)			
43	12	F 17 / F 45 / F 48 intersection	X	X (fragments)	X	X		Scories
44	12	F 48 section						
45	8	F 40 section	X		X (plomb)			Monnaie
46	8	F 36 section						
47	14	F 9 section (sd pelle mécanique)						
48	12	F 17 / F 33 / F 44 intersection	X	X (fragments)				
49		F 25 / F 67 redressement des coupes du sondage de diagnostic						
50		F 24 / F 66 / F 69 intersection	X					
51	17	F 17 / F 45 / F 60 intersection	X	X (fragments)		X		

N° de sondage	N° de Minute	Description	Mobilier					
			Céramique	TCA	Métal	Faune	Lithique	Autre
52		F 19 / F 73 intersection						
53	20	F 25 / F 66 / F 69 intersection	X					
54		F 109 section (sd pelle mécanique)						
55	20 et 21	F 25 / F 53 intersection	X					
56	20	F 25 / F 112 intersection	X					
57		F 60 / F 80 / F 87 / F 95 / F 108 (sondage pelle mécanique)	X					
58	21	F 67 / F 68 intersection	X					
59		F 17 / F 26 intersection	X	X (fragments)		X	X	
60	18	F 60 / F 110 / F 115 intersection	X	X		X		
61	17	F 60 / F 92 intersection	X			X		
62		F 29 / F 37 / F 100 intersection	X				X	Verre
63	8	F 17 et F 18 section	X	X (fragments)				
64	24	F 79 / F 83 / F 119 intersection	X					
65	17	F 17 et F 18 section	X	X (fragments)				
66	17	F 83 / F 84 intersection	X					

Inventaire des minutes

N° de minute	Description	Auteur
1	Sd 1 / 2/ 3 / 4 / 6 et 7 - F 12 et F 15	Fabrice / Sébastien
2	Sd 12 / 13 / 18 / 19 / 20 / 21 / 22 / 23 et 24	Gwenaël
3	Sd 9 et 11 - F 14	Fabrice
4	Sd 11	Fabrice
5	Sd 14 (plan général) - F 17 / F 33 / F 45 / F 46 et F 47	Philippe
6	Sd 10 et 15 (coupes)	Sébastien
7	Sd 16 / 31 et 35 - F 35	Envel
8	Sd 36 / 37 / 45 / 46 et 63 - F 30 / F 31 / F 32 / F 56 / F 58 / F 101 / F 102 / F 103 et F 105	Gwenaël
9	Sd 28 et 34 - F 64	Philippe
10	Sd 27 / 39 et 42	Envel
11	Sd 10 / 17 / 33 et 40	Sébastien
12	Sd 43 et 48	Gwenaël
13	Sd 27 / 31 / 50.1 et 54	Envel
14	Sd 15 (plan et coupes) / 38 et 47	Sébastien
15	Sd 50 / 50.2 et 62 - F 29 et F 37	Envel
16	Sd 51 (coupes)	Gwenaël
17	Sd 51 (plan) / 61 / 65 et 66	Gwenaël
18	Sd 41 et 60 (plan et coupes)	Philippe
19	Sd 33 (agrandissement) / 49 et 52 - F 20 et F 22	Sébastien
20	Sd 53	Fabrice
21	Sd 55 et 59	Fabrice
22	F 46 / F 47 / F 117	Fabrice
23	Sd 62 (plan)	Envel
24	Sd 69 - F 79 / F 83 / F 119	Philippe
25	F 45 / F 46 / F 47 / F 117 (plan général)	Fabrice
26	Sd 57	Envel / Sébastien

Inventaire du mobilier céramique

Sond	Fait	US	Catégorie	NR	NMI
1	5	1	commune sombre	1	1
1	46		commune claire	36	1
1	46		commune sombre	1	1
1	46		amphore	1	1
5	7	1	commune sombre	1	1
6	9	3	commune claire	2	1
6	9	3	commune sombre	1	1
6	9	4	commune claire	1	1
6	9	4	commune sombre	3	1
7	18	2	sigillée	1	1
7	18	2	terra nigra	1	1
7	18	2	commune claire	3	1
7	18	3	terra nigra	6	2
7	18	3	commune claire	22	1
7	18	3	commune sombre	16	1
7	18	3	amphore	3	3
8	15	3	commune sombre	4	1
9	14		terra nigra	1	1
9	14		commune claire	4	1
9	14		commune sombre	15	1
9	16	1	commune claire	1	1
9	16	1	commune sombre	1	1
10	16	1	commune claire	2	1
10	16	1	commune sombre	5	1
10	16	1	commune post GR	2	1
10	17	2	commune sombre	8	3
10	17	2	amphore	1	1
10	17	3	sigillée	1	1
10	17	3	terra nigra	6	2
10	17	3	commune claire	11	2
10	17	3	commune sombre	33	6
10	18	1	commune claire	1	1
10	18	1	commune sombre	1	1
11	13	1	commune claire	1	1
11	13	1	commune sombre	3	2
11	13	2	commune sombre	3	1
11	13	3	commune sombre	8	1
11	13	3	amphore	2	1
11	13	4	commune claire	1	1
11	13	4	commune sombre	1	1
11	13	6	commune sombre	2	1
11	13		sigillée	1	1
11	13		métallescente	1	1
11	13		TNT	2	1
11	13		commune claire	21	1
11	13		commune sombre	38	2
11	13		amphore	1	1
11	74	1 coupe est	terra nigra	1	1
11	75	1	commune claire	1	1

Sond	Fait	US	Catégorie	NR	NMI
11	75	1	commune sombre	1	1
12	49		sigillée	5	5
12	49		paroi fine engobée	1	1
12	49		TNT	14	1
12	49		commune claire	50	3
12	49		commune sombre	125	8
12	49		amphore	4	1
13	50		commune claire	2	1
13	50		commune sombre	6	1
14	17	1	paroi fine engobée	1	1
14	17	1	terra nigra	2	1
14	17	1	commune claire	17	3
14	17	1	commune sombre	21	7
14	17	1	amphore	3	2
14	17	2	commune claire	1	1
14	17	2	commune sombre	5	1
14	17	2	cér. non tournée	1	1
14	17	2	amphore	1	1
14	45	1	commune claire	2	1
14	45	1	commune sombre	7	2
14	46	1	commune claire	4	1
14	46	1	commune sombre	3	1
15	9	1	sigillée	2	1
15	9	1	TNT	1	1
15	9	1	engobe blanc	1	1
15	9	1	commune claire	5	1
15	9	1	commune sombre	22	5
15	13	2	sigillée	1	1
15	13	2	TNT	3	1
15	13	2	commune sombre	26	3
15	97	1	commune sombre	2	1
17	6	1	sigillée	1	1
17	6	1	commune sombre	2	1
17	78	1	sigillée	1	1
17	78	1	terra nigra	2	1
17	78	1	TNT	2	1
17	78	1	engobe orange/ rouge	1	1
17	78	1	commune claire	14	3
17	78	1	commune sombre	58	8
17	78	1	HMA	5	1
17	78	2	commune sombre	4	2
17	78	2	amphore	1	1
17	78	2	commune post GR	2	1
17	87	1	sigillée	6	6
17	87	1	paroi fine engobée	1	1
17	87	1	CEIRP	2	1
19	98		terra nigra	1	1
19	98		commune claire	2	1
19	98		commune sombre	4	1
20	18		terra nigra	1	1
20	18		commune claire	4	1
20	18		commune sombre	8	1
20	18		cér. non tournée	1	1
23	26		commune claire	3	1
23	26		commune sombre	2	2

Sond	Fait	US	Catégorie	NR	NMI
24	100		amphore	1	1
25	98		sigillée	4	3
25	98		commune claire	1	1
25	98		commune sombre	7	1
25	98		amphore	1	1
27	21		terra nigra	1	1
27	21		commune claire	1	1
27	21		amphore	1	1
27	24		sigillée	1	1
27	24		commune claire	3	2
27	24		commune sombre	6	2
27			commune sombre	4	1
28	46	1	sigillée	1	1
28	46	1	terra nigra	2	1
28	46	1	commune claire	1	1
28	46	1	commune sombre	5	1
29	32		commune sombre	8	1
31	17		terra nigra	1	1
31	17		commune sombre	2	1
31	25		commune claire	1	1
31			terra nigra	2	1
31			commune claire	1	1
31			commune sombre	2	1
33	23	1	commune claire	1	1
33	23	1	commune sombre	1	1
33	24	1	commune sombre	1	1
33	24	2	commune sombre	4	1
37	51		commune sombre	3	1
37	53		terra nigra	2	1
38	24	2	sigillée	1	1
38	24	2	commune sombre	4	1
38	24	3	sigillée	1	1
38	24	3	terra nigra	1	1
38	24	3	commune claire	22	5
38	71	1	sigillée	1	1
38	71	1	terra nigra	1	1
38	71	1	commune claire	1	1
38	71	1	commune sombre	2	1
39	80	1	terra nigra	1	1
39	80	1	commune claire	2	1
39	80	1	commune sombre	12	2
40	13	1	commune claire	4	1
40	13	1	commune sombre	9	2
40	13	2	sigillée	1	1
40	13	2	TNT	2	1
40	13	2	commune claire	6	1
40	13	2	commune sombre	17	2
40	14	1	commune claire	3	2
40	14	2	commune claire	11	1
40	14	2	commune sombre	20	2
40	14	2	amphore	1	1
41	80	1	sigillée	6	6
41	80	1	terra nigra	6	2
41	80	1	engobe blanc	2	1
41	80	1	commune claire	22	2

Sond	Fait	US	Catégorie	NR	NMI
41	80	1	commune sombre	59	8
41	80	1	amphore	1	1
41	107	3	commune claire	6	1
41	107	3	commune sombre	11	2
42	25		commune claire	1	1
42	25		commune sombre	18	1
42	54		terra nigra	1	1
42	54		commune claire	2	1
42	54		commune sombre	3	1
43	17	1	amphore	1	1
43	17		sigillée	2	2
43	17		terra nigra	5	3
43	17		commune claire	9	1
43	17		commune sombre	27	3
43	17		amphore	4	2
43	45		commune claire	5	1
43	45		commune sombre	5	1
43	48		terra nigra	1	1
43	48		commune claire	14	1
43	48		commune sombre	9	1
43	48		amphore	1	1
43			terra nigra	4	1
43			commune claire	1	1
43			commune sombre	2	1
44	48		sigillée	1	1
44	48		paroi fine engobée	2	1
44	48		terra nigra	3	1
44	48		commune claire	11	1
44	48		commune sombre	29	4
44	48		cér. non tournée	1	1
44	48		amphore	2	2
45	40	1	sigillée	2	2
45	40	1	commune claire	2	1
45	40	1	commune sombre	5	1
47	9	1	commune sombre	13	2
47	9	6	sigillée	3	3
47	9	6	paroi fine engobée	1	1
47	9	6	métallescente	3	1
47	9	6	commune claire	27	3
47	9	6	commune sombre	46	6
47	9	6	amphore	2	2
48	17	2	sigillée	1	1
48	17	2	commune claire	11	1
48	17	2	commune sombre	7	1
48	44	1	TNT	4	1
48	44	1	commune claire	8	1
48	44	1	commune sombre	6	1
48	44	1	amphore	3	1
49	67	1	commune claire	1	1
49	67	1	commune sombre	1	1
50	23		commune sombre	5	1
50	23		amphore	1	1
50	23		glaçurée	1	1
50	24	1	commune claire	3	1
50	24		commune sombre	4	1

Sond	Fait	US	Catégorie	NR	NMI
50.1	24		cér. grise mi-fine	2	1
50.1	24		commune claire	5	1
50.1	24		commune sombre	3	1
50.1	24		cér. non tournée	1	1
50	66		commune claire	1	1
50			commune sombre	2	1
51	17		sigillée	6	5
51	17		terra nigra	13	2
51	17		commune claire	39	1
51	17		commune sombre	41	4
51	17		cér. non tournée	3	1
51	17		amphore	7	5
51	45		sigillée	1	1
51	45		terra nigra	4	3
51	45		engobe blanc	1	1
51	45		commune claire	18	3
51	45		commune sombre	39	4
51	45		cér. non tournée	4	2
51	45A		terra nigra	5	2
51	45A		commune sombre	1	1
51	60		commune claire	13	2
51	60		commune sombre	12	3
51	60		cér. non tournée	6	2
51	60		amphore	1	1
52	73	1	commune sombre	6	1
52	73	3	sigillée	2	2
52	73	3	engobe orange/ rouge	1	1
52	73	3	commune claire	10	1
52	73	3	commune sombre	9	3
52	73	4	sigillée	6	6
52	73	4	paroi fine engobée	3	1
52	73	4	paroi fine non engobée	1	1
52	73	4	TNT	12	3
52	73	4	CEIRP	2	1
52	73	4	commune claire	54	3
52	73	4	commune sombre	204	17
52	73	4	cér. non tournée	1	1
52	73	4	amphore	2	1
52	73	5	sigillée	1	1
52	73	5	TNT	6	3
52	73	5	commune claire	5	1
52	73	5	commune sombre	34	6
52	73	5	amphore	4	2
53	25	2	type Beuvray	1	1
53	25	2	cér. grise mi-fine	1	1
53	25	2	amphore	1	1
53	25	3	terra nigra	1	1
53	25	3	commune sombre	4	1
53	25	5	commune claire	1	1
53	66	6	commune claire	1	1
53	66	6	commune sombre	1	1
54	109	2	commune sombre	3	1
55	25	2	commune sombre	13	2
56	112	3	commune claire	1	1

Sond	Fait	US	Catégorie	NR	NMI
56	112	4	commune claire	1	1
56	112	4	commune sombre	1	1
56	112	4	amphore	1	1
57	60	15	commune sombre	1	1
57	80	2	commune sombre	1	1
57	108	7	sigillée	1	1
57	108	7	terra nigra	1	1
57	108	7	commune claire	3	0
57	108	7	commune sombre	2	1
57	108	7	amphore	1	1
57	113	5	sigillée	1	1
57	113	5	terra nigra	2	1
57	113	5	commune claire	2	1
57	113	5	commune sombre	4	2
57	113	6	sigillée	2	2
57	113	6	terra nigra	2	1
57	113	6	amphore	1	1
58	67	1	TNT	2	1
58	67	1	engobe orange/ rouge	1	1
58	67	1	commune claire	1	1
58	67	1	commune sombre	8	2
59	17	2	commune sombre	2	1
59	26	4	cér. grise mi-fine	1	1
59	26	5	sigillée	1	1
59	26	5	terra nigra	1	1
59	26	5	commune claire	1	1
59	26	5	commune sombre	2	1
60	60	1	commune claire	1	1
60	60	1	amphore	2	1
61	60	6	commune claire	1	1
61	60	6	commune sombre	1	1
61	92		sigillée	1	1
61	92		terra nigra	1	1
61	118	4	sigillée	5	4
61	118	4	terra nigra	3	2
61	118	4	commune claire	12	1
61	118	4	commune sombre	32	3
61	118	4	amphore	2	1
62	29	décapage	commune sombre	12	1
62	29	décapage	commune post GR	2	1
62	37		sigillée	1	1
62	100		TNT	1	1
62	100		commune sombre	8	2
63	17		commune claire	72	1
63	17		commune sombre	6	1
65	17		commune sombre	15	1
66	83		commune sombre	3	1
2/2 sondage	48		sigillée	1	1
2/2 sondage	48		paroi fine engobée	1	1
2/2 sondage	48		terra nigra	7	2
2/2 sondage	48		commune claire	34	1
2/2 sondage	48		commune sombre	34	5
2/2 sondage	48		amphore	3	2
dans drains 110-111	60	décapage	paroi fine engobée	2	2

Sond	Fait	US	Catégorie	NR	NMI
dans drains 110-111	60	décapage	terra nigra	4	1
dans drains 110-111	60	décapage	commune claire	11	2
dans drains 110-111	60	décapage	commune sombre	16	2
dans drains 110-111	60	décapage	amphore	1	1
dernier tiers	98		commune claire	1	1
dernier tiers	98		commune sombre	1	1
entre 11 et 15	13		sigillée	2	2
entre 11 et 15	13		TNT	2	2
entre 11 et 15	13		commune claire	5	1
entre 11 et 15	13		commune sombre	31	9
Sd méca	107	1	sigillée	2	2
Sd méca	107	1	terra nigra	2	1
Sd méca	107	1	commune claire	8	1
Sd méca	107	1	commune sombre	73	8
Sd méca	107	1	amphore	1	1
	7	surface	commune claire	2	1
	9	surface	commune claire	1	1
	9	surface	commune sombre	4	1
	13	4	commune sombre	1	1
	13	surface	sigillée	1	1
	13	surface	métallescente	1	1
	14	surface	sigillée	1	1
	14	surface	commune claire	2	1
	14	surface	commune sombre	1	1
	17	redécapage angle NE de la fouille	terra nigra	7	1
	17	redécapage angle NE de la fouille	commune claire	16	1
	17	redécapage angle NE de la fouille	commune sombre	28	6
	17		sigillée	6	4
	17		paroi fine engobée	1	1
	17		terra nigra	22	4
	17		commune claire	114	2
	17		commune sombre	92	13
	17		cér. non tournée	1	1
	17		amphore	19	6
	18	surface	commune sombre	4	1
	21	surface	commune sombre	2	1
	22	1	CEIRP	1	1
	22	1	commune claire	3	1
	22	1	commune sombre	10	2
	24		commune claire	7	1
	24		commune sombre	4	1
	24		cér. non tournée	2	1
	24		amphore	1	1
	25	curage pelle méca	commune claire	1	1
	25	curage pelle méca	commune sombre	2	1
	25	surface	terra nigra	2	1
	25	surface	commune claire	2	1
	25	surface	commune sombre	7	2
	32	surface	commune sombre	1	1
	35	2	commune sombre	2	1

Sond	Fait	US	Catégorie	NR	NMI
	35	surface	commune sombre	1	1
	36	1	commune sombre	1	1
	40	surface	terra nigra	3	1
	40	surface	commune sombre	3	1
	40	surface	amphore	1	1
	44	surface	commune sombre	3	2
	44		TNT	1	1
	44		commune sombre	1	1
	45	3	sigillée	1	1
	45	3	TNT	2	1
	45	3	commune claire	9	1
	45	3	commune sombre	9	1
	45	3	amphore	1	1
	45	curage pelle méca	commune claire	8	2
	45	curage pelle méca	commune sombre	22	3
	45	curage pelle méca	amphore	1	1
	45		TNT	1	1
	45		commune claire	1	1
	45		commune sombre	11	1
	45		amphore	2	1
	46	2	sigillée	7	5
	46	2	paroi fine engobée	7	1
	46	2	terra nigra	15	2
	46	2	TNT	1	1
	46	2	engobe blanc	2	1
	46	2	CEIRP	1	1
	46	2	commune claire	34	2
	46	2	commune sombre	72	8
	46	2	amphore	4	3
	46	5	sigillée	2	2
	46	5	terra nigra	1	1
	46	5	commune claire	20	1
	46	5	commune sombre	39	2
	46	5	amphore	3	3
	46	couche grise au fond	commune claire	21	1
	54		commune claire	1	1
	54		commune sombre	15	2
	60	surface	commune post GR	1	1
	65	1	TNT	1	2
	65	1	cér. grise mi-fine	2	1
	65	1	commune claire	12	3
	65	1	commune sombre	9	4
	65	1	amphore	3	2
	65	2	TNT	3	1
	65	2	commune claire	7	2
	65	2	commune sombre	7	3
	65	2	amphore	1	1
	65	3	engobe blanc	1	1
	65	3	commune claire	8	3
	65	3	commune sombre	10	3
	74		sigillée	1	1
	74		TNT	1	1
	74		commune claire	1	1
	74		commune sombre	9	1
	77	2	terra nigra	2	2

Sond	Fait	US	Catégorie	NR	NMI
	77	2	commune claire	3	1
	77	2	commune sombre	6	1
	78	nett. surf.	commune claire	1	1
	78	nett. surf.	commune sombre	7	1
	78	nett. surf.	amphore	1	1
	80	couche grise au fond	terra nigra	1	1
	80	couche grise au fond	commune claire	1	1
	80	couche grise au fond	commune sombre	2	1
	80	couche grise au fond	amphore	1	1
	80		sigillée	10	9
	80		paroi fine engobée	19	2
	80		terra nigra	23	7
	80		engobe orange/ rouge	1	1
	80		commune claire	92	5
	80		commune sombre	130	17
	80		cér. non tournée	1	1
	80		amphore	11	6
	103		commune sombre	1	1
	107	3	commune claire	6	1
	107	3	commune sombre	55	4
	107	3	amphore	2	2
	108	surface	sigillée	1	1
	108	surface	terra nigra	4	2
	108	surface	commune claire	14	1
	108	surface	commune sombre	14	2
	108		sigillée	3	3
	108		paroi fine engobée	5	1
	108		terra nigra	2	1
	108		commune claire	37	3
	108		commune sombre	16	5
	108		amphore	17	1
	111		terra nigra	2	2
	111		commune claire	1	1
	111		commune sombre	1	1
	113	10	amphore	1	1
	113	surface	cér. non tournée	3	1
	113		commune claire	1	1
	113		commune sombre	1	1
	117	1	commune claire	2	1
	117	1	commune sombre	1	1
	111 -possible interférence avec F92	surface	terra nigra	1	1
	111 -possible interférence avec F92	surface	commune claire	8	3
	111 -possible interférence avec F92	surface	commune sombre	3	1
	111 -possible interférence avec F92	surface	amphore	2	1
	décap		sigillée	1	1
	décapage mécanique		sigillée	1	1

Inventaire du mobilier non céramique

Faits	Sd	US	Matière	Identif.	NR	NMI
	43		os		1	1
9		surface	métal-fer	clou	1	1
9	15	1	terre cuite archit.	tuile	2	1
9	47	1	métal-fer	clou	1	1
9	47	1	terre cuite archit.	tuile	7	1
9	47	6	métal-fer	clou	5	2
9	47	6	terre cuite archit.	tuile	2	1
9	47	6	terre cuite archit.	tuile	10	1
13		surface	métal-fer	clou	1	1
13	11		métal-fer	clou	1	1
13	40	1	métal-fer	clou	2	1
13	40	2	métal-fer	clou	1	1
13	40	2	verre	récipient	1	1
14	9		métal-fer	clou	1	1
14	9		terre cuite archit.	tuile	1	1
14	40	2	métal-fer	clou	1	1
16	9	2	métal-fer	clou	1	1
16	10	1	terre cuite archit.	tuile	1	1
17			os		1	1
17			terre cuite archit.	tuile	4	1
17		surface	lithique	schiste (taillé avec biseau)	1	1
17		surface	terre cuite	figurine (Vénus)	1	1
17	10	3	métal-fer	clou	1	1
17	10	3	terre cuite archit.	tuile	3	1
17	14		verre	récipient	1	1
17	14		verre	récipient	1	1
17	43		métal-fer	clou	4	4
17	43		métal-fer	clou (chaussure)	1	1
17	43		métal-fer	scorie	2	1
17	51		os		1	1
17	56	3	métal-fer	clou	2	2
17	59	2	terre cuite archit.	tuile	1	1
17	partie est	passe mécanique	métal-fer	scorie	1	1
17	partie ouest	passe mécanique	métal-fer	scorie	2	1
18	20		métal-fer	scorie	2	1
23	50	2	terre cuite archit.	quart de colonne	1	1
24			terre cuite archit.	tuile	1	1
24	38	3	métal-fer	clou	1	1
24	38	3	verre	récipient	1	1
24	050.1		os		1	1
24	050.1		terre cuite archit.	tuile	1	1
25	49	3	terre cuite archit.	tuile	1	1
25	56	3	métal-fer	clou	1	1
26	59	1	métal-fer	clou	2	1
26	59	4	lithique	calcaire	1	1
29	62	1	métal-fer	anneau	1	1
29	62	1	métal-plomb	poids ?	1	1
29	62	décap	verre	récipient	2	1
36			métal-indét.	monnaie	1	1
40		surface	métal-indét.	monnaie	1	1
40		surface	métal-plomb	poids ?	1	1
40	45	1	verre	récipient	2	1
45			métal-fer	clou	1	1
45	14	1	métal-fer	clou	1	1
46		1	métal-fer	clou	1	1
46		1	terre cuite	torchis	2	1
46		1	verre	récipient	1	1
46		2	verre	récipient	2	1
46		5	métal-fer	clou	1	1
46		5	os	os	1	1

Faits	Sd	US	Matière	Identif.	NR	NMI
46		couche grise au fond	os	os	1	1
46		couche grise au fond	terre cuite archit.	tuile	1	1
46	5		os		6	1
48			verre	récipient	1	1
48		passe mécanique	métal-fer	clou	11	5
48	43		métal-fer	clou	4	4
48	44		métal-fer	clou	2	2
48	44		os		2	1
48	44		verre	récipient	1	1
48	44		verre	récipient	1	1
48	2/2 sondage		os		2	1
49	12		métal-fer	clou	10	7
49	12		os		11	1
49	12		terre cuite archit.	tuile	8	1
49	12	5	lithique	calcaire	3	1
50	13		verre	récipient	1	1
54			verre	récipient	1	1
60		décap drains 110 et 111	verre	récipient	1	1
60		surface	métal-fer	clou	1	1
60		surface	métal-indét.	boucle	1	1
65		1	lithique	meule	1	1
73	52	1	métal-fer	clou	1	1
73	52	3	lithique	calcaire	2	1
73	52	3	terre cuite archit.	tuile	3	1
73	52	4	terre cuite archit.	tuile	1	1
73	52	4	terre cuite archit.	tuile	10	1
73	52	5	lithique	calcaire	2	1
73	52	5	métal-fer	clou	9	4
73	52	5	terre cuite archit.	tuile	1	1
73	52	5	verre	récipient	1	1
77	15	surface	métal-indét.	monnaie	1	1
78		nett. surface	terre cuite archit.	plaque foyère	1	1
78		nett. surface	terre cuite archit.	tuile	3	1
78	17	1	métal-fer	clou	2	1
78	17	2	terre cuite archit.	tuile	3	1
80			lithique	schiste (polissoir)	1	1
80			os		2	1
80			terre cuite archit.	tuile	3	1
80			verre	récipient	1	1
80			verre	récipient	1	1
80		surface	métal-alliage	indét.	1	1
80	34	1	métal-indét.	monnaie	1	1
80	41	1	terre cuite archit.	tuile	1	1
100	62	2	verre	récipient	1	1
107		3	terre cuite archit.	tuile	1	1
107	Sd mécanique	1	os		2	1
107	Sd mécanique	3	lithique	poids	1	1
108			métal-plomb	indét.	1	1
108			terre cuite archit.	tuile	1	1
109	54	2	métal-fer	clou	2	1
111			terre cuite archit.	tuile	1	1
111			verre	vitre	1	1
113		surface	métal-alliage	indét.	1	1
113		surface	métal-fer	clou	1	1
113		surface	métal-indét.	monnaie	1	1
118	61	4	lithique	schiste (polissoir)	1	1
118	61	4	métal-fer	clou	1	1

Inventaire des caisses de mobilier

N° de caisse	Type de mobilier	Faits concernés
1	Céramique	Décapage, F 5, F 6, F 7, F 9 et F 13
2	Céramique	De F 14 à F 16, F 18, F 21 à F 26, F 29, F 24/66, F 32 et F 35 à F 37
3	Céramique	F 17
4	Céramique	F 17
5	Céramique	F 17, F 17/24, F 17/25 et F 17/45
6	Céramique	F 40, F 44, F 46 et F 48
7	Céramique	F 45, F 45 A et F 49
8	Céramique	F 50, F 51, F 53, F 54, F 60 et F 65 à F 67
9	Céramique	F 71, F 73 à F 75, F 77 et F 78
10	Céramique	F 80 et F 83
11	Céramique	F 92, F 97, F 98, F 100, F 103 et F 107
12	Céramique	F 108, F 109, F 111 à F 113, F 117 et F 118
13	Lithique, fer, faune et verre	
14	Lithique et petit mobilier	

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie
Antiquité,
Haut-Empire,
Bas-Empire,
Temps moderne,
époque contemporaine

Sujets et thèmes
Structures agraires,
Artisanat

La construction d'un ensemble immobilier, par le groupe Lamotte Constructeurs, au fond d'une parcelle de l'impasse Joseph Loth, apporte un fragment d'information complémentaire au moment de la création de la cité antique de Vannes / Darioritum. Son emplacement à proximité du forum et de la voie menant vers Nantes a favorisé l'occupation de cet espace en contemporanéité de la mise en place de la ville antique (depuis le début de notre ère jusque vers le IIIe siècle). En revanche, du fait de la faible surface étudiée et du manque de données concernant l'environnement de cette parcelle à cette époque, il est très difficile de caractériser la finalité de cette occupation.

Les structures reconnues permettent simplement d'observer un paysage en perpétuel modification avec des changements parcellaires réguliers (généralement tous les 50 ans), mais en respectant des creusements réalisés dans la première phase d'occupation du site. Si au début, ils semblent correspondre à une activité d'extraction de matière (arène vraisemblablement), ils présentent des réutilisations différentes. Certains auraient pu servir de fond de cabane (artisanat indéterminé), d'autres montrent des remplissages qui pourraient correspondre à des traces de planchers surmontés de niveau d'occupation (stockage, zone de travail différencié,…). Le mobilier recueillit plaide, dans tous les cas, pour un espace à caractère privé avec de la céramique domestique d'importation ou locale, bien qu'elle ne soit pas en dépôt primaire (fonction de drainage dans les fossés).
D'autres études, dans les parcelles adjacentes, apporteraient des compléments d'information sur le type d'occupation implantée dans cette partie du territoire qui semble déjà correspondre au faubourg de la ville antique.

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Mars 2015